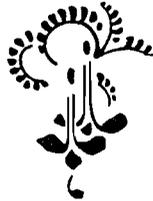


1735 - 1935

# HISTOIRE DE CHÂTEAUGUAY

par l'abbé Élie-J. AUCLAIR

docteur en théologie et en droit canonique  
de la Société Royale du Canada et de la Société Historique  
de Montréal



MONTRÉAL  
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée  
1935

canadien de jadis. Le beau pont en béton, à superstructure d'acier, construit en 1924, qui relie entre elles par-dessus la rivière ses deux parties, se voit juste en face de l'ancienne et vénérable église en pierre, bâtie en 1775, dont la façade, toute en largeur et un peu lourde, est flanquée de deux tours carrées, ajoutées en 1840, et que surmontent, ainsi que le veut la tradition, les flèches à reflets d'argent des deux clochers pointant vers le ciel leurs croix et leurs coqs gaulois. Le contraste est significatif que marque cette quasi-juxtaposition du moderne à l'antique, et cela donne déjà à réfléchir. La petite rivière elle-même, d'autre part, se distingue par sa joliesse et sa grâce. Ses nombreux tournants ou ses capricieux méandres, comme aussi les paysages variés et accidentés des terres qu'elle baigne ou arrose, la mettent superbement en relief et en font l'une des plus intéressantes à suivre du regard de tout notre vieux Québec. Je rappelle pour mémoire qu'elle prend sa source quelque part dans le comté de Franklin, New-York, aux Etats-Unis, et que, après un parcours de soixante-dix milles, dont une trentaine en territoire canadien, elle vient se jeter, en contournant les deux côtés de l'île Saint-Bernard, dans notre grand fleuve, au-dessus de la réserve indienne de Caughnawaga, au sault Saint-Louis.

La seigneurie de Châteauguay, d'où la paroisse et la rivière tirent leur nom, fut concédée, en 1673, par M. de Frontenac, à Charles LeMoyne, déjà seigneur de Longueuil, le chef de l'illustre famille qui est l'une des gloires de notre histoire sous la domination française. Si l'on en croit le sulpicien Faillon, l'un des premiers historiens de Montréal, M. de Longueuil, qui était né en France, aurait ainsi dénommé Châteauguay sa nouvelle seigneurie, en souvenir d'une commune de France de ce nom, sise aujourd'hui dans le département du Puy-de-Dôme, sa région natale. Mais, d'après Daniel, l'historien des grandes

*familles du Canada, lui aussi sulpicien, l'origine du nom au Canada serait autre. M. de Longueuil, explique-t-il, ayant construit à l'entrée de sa seigneurie, dans l'île Saint-Bernard, un magasin fortifié appelé le Chasteau et le fermier ou chargé d'affaires de la terre seigneuriale et du chasteau s'étant trouvé être un nommé Gué ou Gay, le nom de Chasteau de Gay, sous lequel l'endroit est désigné dans les actes publics de l'époque, se serait dans la suite popularisé, et, modifié ou changé en celui de Châteauguay, il aurait été définitivement attribué à la seigneurie, à la rivière, et bientôt à la mission ou à la paroisse naissante.*

*Quoi qu'il en soit, il est certain que deux des fils du seigneur Charles LeMoynes de Longueuil (1625-1685) — qui fut le père de quatorze enfants — Louis (1673-1694), le dixième, et Antoine (1683-1747), le quatorzième, ont successivement porté le titre de sieur de Châteauguay, et que tous les deux, comme leurs autres frères, dont d'Iberville, ils se sont hautement distingués par leurs exploits guerriers. C'est là pour Châteauguay, devant l'histoire, comme une première consécration. Un siècle et demi plus tard, c'est aux bords de la rivière Châteauguay, à vingt milles du village, sur la route qui mène à Howick, à Allan's Corner, que, en octobre 1813, le colonel de Salaberry et ses trois cents voltigeurs remportèrent, sur les sept mille hommes du général américain Hampton, cette fameuse victoire de Châteauguay qu'on a souvent comparée à celle de Léonidas de Sparte aux Thermopyles. Enfin, troisième consécration historique marquante, c'est du village de Châteauguay que partirent, en novembre 1838, les courageux mais téméraires « patriotes », adversaires des « bureaucrates », qui prétendaient, pour mieux se battre, aller s'emparer des armes des sauvages du sault Saint-Louis: expédition malheureuse autant qu'héroïque peut-être, qui échoua et que, un mois après, les deux chefs Cardinal et Duquette payèrent de leur vie en montant sur l'échafaud de la prison de Montréal.*

*Longtemps, par la suite, revenu au calme et à la tranquillité, l'historique village avait entretenu des habitudes paisibles et sa campagne tout comme lui. Les braves « habitants » cultivaient leurs champs à l'ancienne mode et allaient vendre leurs produits au marché de Montréal. Les villageois faisaient leurs modestes commerces ou mangeaient leurs rentes, avec, au milieu d'eux, quelques hommes de profession, qui donnaient le ton et rendaient service à tous, sous la direction paternelle de M. le curé. D'une façon générale, c'était la simple et bonne vie de la paroisse agricole que l'on menait par les « rangs » et dont le village respirait la douce simplicité. Les vieux jouaient aux dames sur le pas des portes, quand ils n'allaient pas à la pêche aux bords de la rivière ou sur le beau lac Saint-Louis. Les jeunes s'amusaient honnêtement, en famille, avec, par-ci par-là, quelques petites danses en dépit des objurgations de M. le curé. Il y avait aussi plusieurs « sauteurs de cages », fort habiles, qui conduisaient les radeaux de bois à large dimension à travers les rapides de Lachine, tâche hardie et périlleuse qu'aucun d'eux ne se permettait jamais d'entreprendre sans se signer d'un grand signe de croix. C'était, en deux mots, la belle vie de nos campagnes et de nos villages, que, comme tant d'autres belles choses, on admire peut-être surtout de loin et quand on la voit en passant, mais qui n'en est pas moins saine, morale et pleine de charmes. A Châteauguay, soir et matin, passait un bateau à vapeur, le Beauharnois, par lequel on pouvait voyager jusqu'à Montréal, mais qui ne troublait guère les gens pour la plupart sédentaires. C'était, tout cela, il y a quarante ou cinquante ans.*

*Puis, le progrès est venu, avec surtout le chemin de fer, son réseau et ses convois faciles. Le télégraphe, le téléphone, l'automobile, le camion, la radio ont suivi, en attendant l'avion. Les routes de la campagne se sont couvertes de macadam et les rues du village se sont bordées*

*en ciment. Tout s'est éclairé à l'électricité. L'ère des résidences d'été pour les citadins fatigués de la grande ville voisine est née. Les villégiateurs du Bassin, de Bellevue et de Woodlands, endroits de repos si justement appréciés et recherchés, se sont d'année en année multipliés. Ils ont donné, semble-t-il, plus de vie et une tout autre activité aux gens et même aux choses. Châteauguay a beaucoup changé d'aspect et ses coutumes ont de même évolué. Faut-il le déplorer ou faut-il s'en réjouir? Soyons de notre temps et, si vous le voulez, ne regrettons rien. Mais, à tout le moins, souvenons-nous du passé, pour nous imprégner de l'esprit et des fortes vertus de nos anciens. C'est encore le meilleur moyen de corriger ou de bonifier ce que notre trépidation moderne a peut-être d'excessif ou de trop peu mesuré.*

*Précisément, en cette année de grâce 1935, Châteauguay entend et veut se souvenir. On se prépare à y célébrer un deuxième centenaire: celui de la construction au Bassin, en 1735, de la première chapelle ou église paroissiale, laquelle coïncide d'ailleurs avec l'ouverture, en janvier 1736, et la tenue, jusqu'à date ininterrompue, des registres paroissiaux. Sans doute, une « mission » était établie à Châteauguay, qui avait sa chapelle au manoir seigneurial de l'île Saint-Bernard, bien auparavant, en fait dès 1683, et, d'autre part, l'église actuelle n'a été construite qu'en 1775-1779 et la paroisse canonique n'a été érigée que beaucoup plus tard, en 1845. Mais, en 1935, il y a exactement deux cents ans que le premier temple paroissial a été bâti et que, tout de suite après, l'organisation régulière de l'établissement religieux s'est constituée par l'ouverture des registres officiels. C'est là, évidemment, un anniversaire considérable et des plus marquants. Il convenait de le célébrer par de belles fêtes. Et c'est ce que les gens de Châteauguay, le curé et les principaux citoyens en tête, ont décidé de faire au cours de l'été 1935.*

*A l'occasion des célébrations qui se préparent et pour perpétuer le souvenir de l'événement, le comité des fêtes du deuxième centenaire m'a fait l'honneur de me confier la tâche d'écrire une histoire condensée et populaire de la paroisse. J'ai accepté, non sans ressentir dans mon for intérieur, je le confesse, quelque regret de n'avoir pas plus de temps à ma disposition. Toutefois, j'ai accepté de bon cœur. A l'avance, sans en connaître tous les détails, je savais que l'histoire que j'aurais à raconter serait par elle-même intéressante et instructive. Puissé-je, dans la hâte d'une rédaction faite en cinq ou six mois, ne l'avoir pas trop défigurée !*

*Telle que j'ai pu l'écrire, en y mettant tout mon zèle et beaucoup de mon cœur, je vous l'offre, amis lecteurs, et je vous la présente sans plus de phrases.*

*L'abbé Elias-J. Auclair,*

*de la Société Royale du Canada.*

*Mai 1935.*

---

## CHAPITRE PREMIER

### Les origines de Châteauguay

Les origines de Châteauguay, comme seigneurie et même comme paroisse, remontent à la fin du dix-septième siècle. « Le titre qui ouvre les archives de Châteauguay, est-il dit dans l'*Histoire des Sœurs Grises*,<sup>(1)</sup> c'est un acte, en date du 29 septembre 1673, par lequel le gouverneur comte de Frontenac, au nom du roi de France qu'il représente au Canada, donne, concède et accorde au sieur Charles LeMoine, escuyer, sieur de Longueuil, deux lieues de terre de front, à commencer dix arpents au-dessous de la rivière du Loup, en montant dans le lac Saint-Louis du côté sud, et de profondeur trois lieues, ensemble l'île Saint-Bernard qui est à l'embouchure de la rivière. » Cette concession est accordée au sieur LeMoine, dit encore l'acte officiel, « à cause de l'affection qu'il a toujours témoignée pour le service du roi et de la promptitude avec laquelle il a toujours exécuté les ordres des gouverneurs, soit dans les guerres contre les sauvages où il s'est signalé en plusieurs occasions, soit dans les négociations et traités de paix qu'il a faits par leurs commandements... ». En fait, à plusieurs reprises, notamment le 27 août 1677, M. de Longueuil prête foi et hommage à Québec « à cause de son fief et seigneurie de Châteauguay ».

(1) Voir: *L'Hôpital Général des Sœurs de la Charité (Sœurs Grises)*, par une religieuse de cette communauté, tome I, Montréal, 1915. Ce premier tome s'arrêtait à 1821. Le tome II, paru en 1933, va jusqu'à 1853. Cf: tome I, page 273.

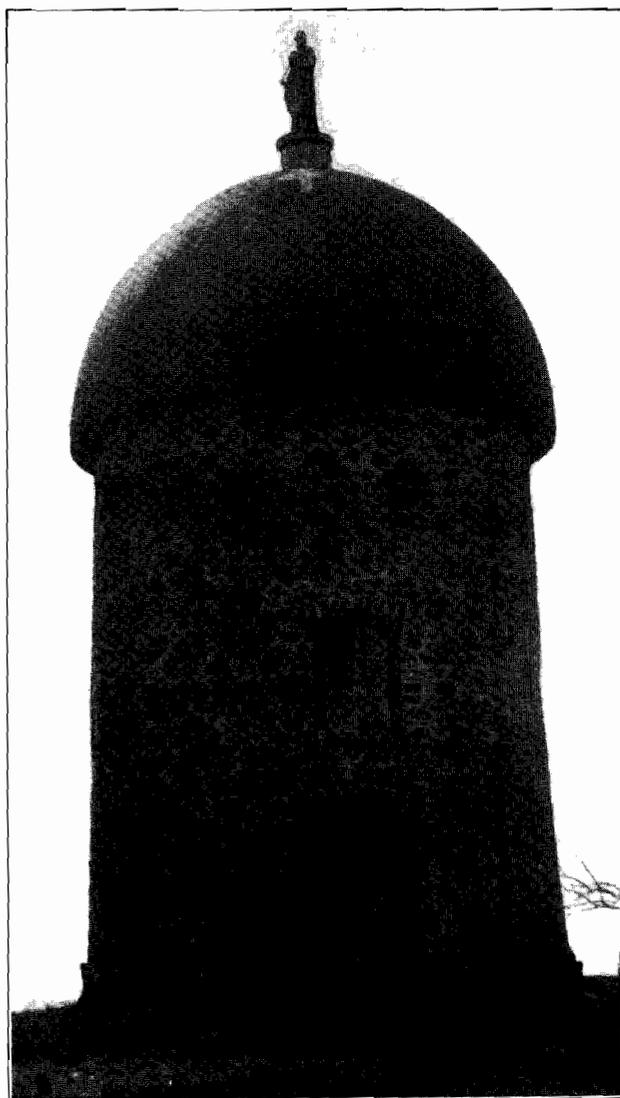
Dix ans après cette concession de la seigneurie, en 1683, dans le relevé ou recensement de la population ordonné par Mgr de Laval, le Chateau de Gay compte deux familles et six autres personnes. Elles sont alors desservies de Lachine, car Sainte-Anne de Bellevue qui les desservit dans la suite n'eut son premier missionnaire résidant qu'en 1703. D'ailleurs, une note extraite des *Archives coloniales*, au chapitre sur le Canada et la Louisiane, qui donne « l'estat présent des cures et missions des Canadas fait en l'année 1683 », et qu'a bien voulu me communiquer l'érudite archiviste du collège Sainte-Marie à Montréal, le Père Arthur Melançon, porte ce que voici: « M. Rémy, prestre du séminaire de Montréal, dessert la Chine, le hault de l'isle et Châteauguay, qui ont quatre lieues d'estendue. Il y a (à Lachine) une chapelle qui a 36 pieds de long et large de 22 et un presbytère. Il y a 60 familles et 314 âmes. »<sup>(2)</sup> Ces familles et personnes du Chateau de Gay, en 1683, comptaient donc au nombre des ouailles de M. Rémy (Pierre), prêtre de Saint-Sulpice, qui fut curé de Lachine de 1680 à 1706.

Après la mort, en 1685, du seigneur Charles LeMoyné de Longueuil, un inventaire de ses biens fut dressé en 1686, où il est déclaré que le Chateau de Gay, construit en bois, mesure 45 pieds de long sur 22 de large et qu'il a sa chapelle suffisamment pourvue de vases sacrés et d'ornements sacerdotaux. Cette chapelle, étant donnée l'exiguïté de toute la bâtisse, ne devait pas être bien grande. Mais c'est la première chapelle de l'endroit qui servit au culte public et paroissial. Elle remonte à 1683, peut-être même à quelques années auparavant.

Certaines précisions historiques, relatives à cette époque lointaine, sont ici à retenir. En 1690, selon une note de l'historien jésuite Charlevoix, « le sieur des Marais, qui

---

(2) Voir: *Archives coloniales* (chapitre sur le Canada et la Louisiane), au titre *Eglise*, série F., vol. 3.



La tour du vieux moulin seigneurial (1686)



commandait dans le « fort » du Chateau de Gay, étant sorti dans la campagne avec son valet et un soldat, tomba dans une embuscade que lui avaient dressée trois barbares Iroquois qui choisirent chacun un homme et les tuèrent tous trois ». En 1696, les registres de Lachine, sous la signature du curé Rémy, consignent qu'il a inhumé, le 10 mai, « le corps du soldat Le Sept, tué hier matin, à la porte du Chateau de Gay, au soleil levant, proche le four à chaux, par les Iroquois, qui ont laissé un casse-tête proche le corps du défunt ». En 1705, le 15 septembre, le même curé Rémy enregistre à Lachine l'acte de baptême de Marie-Madeleine, enfant de Léonard Lалу, tonnelier du Chateau de Gay, et de Françoise Couffy, et il spécifie que ce baptême a été fait « en l'absence de M. de Breslay, curé et missionnaire du Chateau de Gay ». Le sulpicien de Breslay (René-Charles) était, à cette époque, entre 1703 et 1719, d'après le dictionnaire biographique Allaire (qui suit Tanguay), le curé plutôt de Sainte-Anne de Bellevue. Mais il avait sans doute la desserte en plus des postes qu'il pouvait atteindre, comme Pointe-Claire et Chateau de Gay.

Charles LeMoynes de Longueuil (1625-1685) et son fils aîné Charles le premier baron de Longueuil (1656-1729) ont possédé le fief seigneurial de Châteauguay de 1673 à 1706. Mais il ne paraît pas que le père et le fils, occupés qu'ils étaient des choses de la guerre et des soins à donner d'abord à leur terre de Longueuil, se soient beaucoup intéressés à celle de Châteauguay. Ils y firent toutefois le nécessaire pour en conserver la propriété, qui eut été autrement réversible à la couronne, en bâtissant le « chateau » ou « fort », et, en plus, au pied de la colline, le petit moulin à vent dont on voit encore la tour en pierre, qui date de 1686 et constitue une précieuse relique de ces temps reculés. Le « manoir », ainsi qu'on l'appelait un peu pompeusement, avait sa chapelle, je l'ai dit, depuis

1683. Un document qui date de 1715, et qu'on conserve aux archives de Pointe-Claire, nous apprend aussi que le patron titulaire de cette chapelle était saint Joachim, choisi sans doute à cause du voisinage de la patronne de Bellevue, sainte Anne. Ce manoir seigneurial et sa chapelle existaient encore en 1765, quand Mme d'Youville et les Sœurs Grises firent l'acquisition de la seigneurie.

De 1706 à 1765, après les de Longueuil et avant les Sœurs Grises, ce sont les Robutel de la Noue qui furent en possession du fief seigneurial de Châteauguay. En effet, le 6 août 1706, le baron de Longueuil vend sa seigneurie, avec en plus les îles de la Paix — que son père avait acquises, en même temps que l'île Perrot, le 2 mars 1684, du sieur capitaine Perrot — au sieur Zacharie Robutel de la Noue, lequel avait épousé sa cousine germaine, Catherine LeMoyné, fille de Jacques. L'acte de vente stipule que « Zacharie Robutel, sieur de la Noue, lieutenant dans les troupes, demeurant ordinairement au Chateau de Gay, est établi propriétaire du fief, terre et seigneurie du Chateau de Gay, avec les Isles de la Paix, tous les bâtiments, le moulin à vent faisant du bled farine, etc... » D'où l'on voit que, en 1706, les îles de la Paix font partie de la seigneurie et que le petit moulin à vent existe. Robutel de la Noue demeurait ainsi ordinairement au Chateau de Gay depuis déjà quelques années, car, au baptême de l'une de ses filles, Elisabeth-Françoise, qui est enregistré à Lachine le 9 juillet 1699, il est dit expressément « habitant du Chateau de Gay ». De la Noue conserva sa propriété de Châteauguay jusqu'à sa mort en 1733. Elle passa alors à sa femme, née Catherine LeMoyné, morte en 1746, à son fils Joachim, qui quitta la colonie en 1764, et enfin à sa fille Marie-Anne, qui la vendit aux Sœurs Grises en 1765 et mourut elle-même en 1785. Mais Zacharie Robutel de la Noue, comme son cousin par alliance le baron de Longueuil, ne se préoccupa guère de coloniser

sa terre et de la mettre en valeur, retenu qu'il était par le souci de se distinguer dans la carrière des armes. Et son fils, après lui, n'en fit pas davantage pour les mêmes raisons.

Aussi, en 1721, quand Mgr de Saint-Vallier, pour accéder aux désirs du roi et tout autant pour suivre son propre sentiment, divisa son immense diocèse en quatre-vingt-deux paroisses, Châteauguay, la seigneurie de M. de la Noue, qui d'après le rapport Collet n'avait que dix chefs de famille, ne fut pas jugée propre à former une paroisse distincte, mais continua à être desservie par le missionnaire des sauvages du sault Saint-Louis.<sup>(3)</sup> Trois ans plus tard, le seigneur de la Noue, prêtant foi et hommage à Québec, en 1724, déclare lui-même qu'il n'a encore sur son fief que vingt-six censitaires. Ce n'était vraiment pas beaucoup, si l'on considère que, à ce moment, il y avait pas loin de soixante ans que le fief avait été concédé à M. de Longueuil en 1673. En ce temps-là, ce que d'ailleurs explique la mêlée d'excursions et de guerres dans laquelle on vivait, la colonisation et le peuplement des terres ne progressaient pas vite.

« On n'avait encore, raconte en 1915 l'annaliste des Sœurs Grises en parlant du Châteauguay de 1724, qu'un petit noyau de peuple jeté sur le bord de la rivière à l'entrée du lac Saint-Louis. Mais ce noyau renfermait déjà des habitants dont les noms sont aujourd'hui très connus: des Bro, des Primot, des Faubert, des Cécyre, des Couillard et des Gendron. Quoique peu nombreux et sans grandes fortunes pécuniaires, ces habitants de Châteauguay trouvèrent bientôt le moyen de bâtir une chapelle plus vaste que celle du manoir de l'île Saint-Bernard devenue insuf-

---

(3) L'arrêté du 20 septembre 1721 est signé « de Vaudreuil et Jean, év. de Québec ». Il a été confirmé par le Conseil d'Etat le 3 mars 1722. — Voir les Procès-Verbaux du procureur général Collet, *Rapport de l'Archiviste* de Québec — 1921-1922, page 305.

fisante. Elle fut construite, en 1735, sur la terre N° 6 du cadastre, au nord-est du fleuve (ce qui veut dire au Bassin). Ce terrain est de nos jours la propriété d'Antoine Bourcier.»

Ce sont toujours les Bourcier qui possèdent, en 1935 comme en 1915, la terre où s'élevait cette chapelle ou église du Bassin de 1735. Une croix en bois rustique, avec à son sommet le symbolique coq gaulois, marque, près du grand chemin, l'endroit où elle se trouvait, à un mille environ de l'église actuelle, qui date, celle-ci, de 1775, l'année où l'on commença à la bâtir, sous le curé Foucher. Je suis allé, en décembre dernier (le 14), en compagnie de M. le curé Bourbonnais, visiter ce terrain et saluer sa croix en récitant un *O crux ave!* C'est un lieu pittoresque, maintenant un peu désert, qui offre l'aspect d'un coin de terre quasi abandonné. On y respire quelque chose de la mélancolie des âges écoulés. Deux siècles ont passé, en effet, et avec eux plusieurs générations d'hommes. La croix demeure qui témoigne de la foi des anciens jours. Et c'est l'explication sans doute de bien des misères généreusement acceptées, de bien des sacrifices librement consentis.

Ces trois dates, que j'ai jusqu'ici mentionnées, 1683, 1735 et 1775, qui rappellent les années des constructions de la chapelle du « chasteau », de l'ancienne chapelle ou église du Bassin et de la vénérable église au cachet vieux style si remarquable qui existe encore, on les a inscrites, il y a quelques années — avec trois autres, de beaucoup moins importantes, 1840, 1894 et 1914, qui rappellent l'allonge pour une sacristie plus grande et des « réparations » récentes — sur la façade de ce beau vieux temple de Dieu, celui de 1775, où, depuis cent soixante ans, les fils et les petits-fils viennent prier, chaque dimanche, comme le faisaient leurs pères et leurs grands-pères. Ce sont, ces anciennes dates, comme des témoins du passé,

qui parlent éloquemment au cœur de ceux qui aiment à se souvenir.

L'île Saint-Bernard, où était le *chateau* du fief seigneurial, a longtemps porté le nom de *fort*, parce que le *manoir*, comme on l'appelait, était fortifié à l'ancienne façon. « Au moment où Mme d'Youville projetait d'en faire l'acquisition (vers 1753-1760, à l'époque de notre guerre de Sept Ans), l'île portait encore le nom de *fort*, écrit l'annaliste des Sœurs Grises, et, dans la grange et dans l'étable restées debout, des meurtrières apparaissaient à différents endroits. Pendant combien d'années ce *fort* a-t-il existé ? Nous ne saurions le dire. Ce qui est certain, c'est qu'un bon nombre de personnes ont été enterrées sur la colline qui s'élève à l'ouest de l'île et qui ressemble assez à un camp retranché. En 1854, alors qu'on creusait le sol sur cette hauteur, on a trouvé dix-huit crânes et quantité d'autres ossements humains dans un espace de pas plus de dix-huit pieds de circonférence. Sœur Reid, qui surveillait les travaux d'excavation et de qui nous tenons ces détails, eut le soin religieux de placer ces ossements dans trois boîtes distinctes, qu'elle fit déposer dans la terre, au pied de la croix, sur la partie septentrionale de l'île. On a même trouvé un squelette entier dans un cercueil en chêne bien conservé et soigneusement cloué. Étaient-ce les restes de quelque personnage, seigneur, officier ou peut-être chef de tribu indienne ? La richesse du cercueil permet de le supposer. Il est vraisemblable, en tout cas, que ce sont des hommes de guerre qu'on a inhumés là, car des flèches et des haches en pierre ont également été trouvées dans le sol. » <sup>(4)</sup> — L'on a découvert à l'île des Sœurs, près de Châteauguay, écrit de même M. l'abbé Lionel Groulx dans sa *Petite Histoire de Valleyfield*, de nombreuses éminences en pierre et terre qui re-

---

(4) *Histoire des Sœurs Grises*, tome I, page 278.

couvrent de vastes ossuaires tout remplis de squelettes humains.»<sup>(5)</sup> L'on voit, en effet, l'une de ces « éminences » à l'extrémité sud-ouest de l'île Saint-Bernard, et il y en a une autre en face sur le littoral. L'on croit généralement que ces monticules ont d'abord été édifiés par les sauvages qui y entassaient leurs morts. Mais ils ont pu servir à d'autres dans la suite. Pareillement, l'on a trouvé de ces tertres funèbres et de ces ossements humains sur la terre des Bourcier, où s'élevait l'ancienne chapelle paroissiale du Bassin. Ces sortes de tombeaux sont bien vénérables en vérité. Les lieux où ils se trouvent sont des terres sacrées qu'on devrait marquer d'un signe spécial et entourer de respect pour l'instruction des générations à venir.

Le 13 février 1743, on eut à la chapelle du Bassin la cérémonie de la bénédiction de la première cloche qu'aient probablement entendu sonner les gens de Châteauguay. Le Père Clément Lefebvre, récollet, qui remplissait alors les fonctions curiales, ainsi que nous le verrons plus loin, avait prié la seigneuresse, Mme de la Noue, dont le mari était mort depuis dix ans, d'être la marraine de cette première cloche. Agée de 78 ans à cette époque, la vénérable dame se refusa, mais elle choisit elle-même le parrain et la marraine: le sieur LeBer de Senneville, qui avait 22 ans, et la jeune Elisabeth-Charles, fille du baron de Longueuil, qui n'avait encore que 9 ans. Trois ans plus tard, Mme de la Noue s'éteignait paisiblement dans le Seigneur, et elle fut inhumée dans le sous-sol de la chapelle du Bassin. Elle laissait deux filles et un fils: Anne-Suzanne (1690-1717), qui se fit religieuse à la Congrégation; Marie-Anne (1697-1785), qui se retira comme pensionnaire chez les Sœurs Grises en août 1748 et mourut célibataire; Joachim, qui émigra en France après

(5) *Petite Histoire de Valleyfield*, page 7. — Chez Beauchemin, à Montréal, 1913.

la cession de 1763. Celui-ci, en quittant le pays, céda (25 août 1764) ses droits seigneuriaux à sa sœur Marie-Anne, qui dépassait déjà la soixantaine. La vieille demoiselle, qui devait vivre encore une vingtaine d'années et qui se trouvait en pension chez les Sœurs Grises, eut la bonne idée d'intéresser Mme d'Youville à sa propriété de Châteauguay. Mère d'Youville afferma, en effet, la seigneurie dès 1764, et, le 8 juin 1765, elle en faisait, moyennant une rente viagère payable à la demoiselle de la Noue, l'acquisition définitive « comme aussi celle de l'île Saint-Bernard, des îles de la Paix, aux Pains et Sainte-Genève. »<sup>(6)</sup> L'on sait que la fondatrice des Sœurs Grises, dont la cause de béatification est introduite en cour de Rome et qu'on honore pour cela du titre de « vénérable », a vécu de 1701 à 1771. En 1774, Mère Despins, la supérieure qui avait succédé à Mère d'Youville, fit reconstruire en pierre la maison en bois de « pièces sur pièces » des seigneurs de Longueuil et de la Noue. Cette fois le « manoir » mesurait 58 pieds par 45.

Les premiers missionnaires qui ont desservi les gens du Chateau de Gay ou de Châteauguay ont été, je l'ai dit plus haut, M. Rémy, curé de Lachine, et M. de Breslay, curé de Sainte-Anne, tous les deux sulpiciens. En 1721, aux termes de l'arrêté de Mgr de Saint-Vallier, je l'ai rappelé également, ce sont les Pères Jésuites de la mission du sault Saint-Louis qui devaient continuer à desservir la mission de Châteauguay, ce qui laisse entendre qu'ils en avaient déjà la charge. Mais, je n'ai pu trouver, là-dessus, aucune précision jusqu'à l'ouverture des registres à la chapelle du Bassin, en janvier 1736. A partir de 1736, heureusement, les registres nous font connaître les noms de tous les missionnaires, jésuites, récollets, sulpiciens ou prêtres séculiers, qui ont exercé là le saint mi-

---

(6) *Histoire des Sœurs Grises*, tome I, page 308.

nistère, au cours de cette première période, qui est celle des origines et s'arrête à l'arrivée du curé Dumouchel en 1777. La liste de ces noms est assez considérable. Il me paraît intéressant pour l'histoire de la reproduire au complet, d'après les registres eux-mêmes, en y ajoutant, à la suite, pour chaque missionnaire, les renseignements, si maigres soient-ils, que j'ai pu me procurer.

Voici d'abord la liste des missionnaires qui ont signé aux registres de Châteauguay de 1736 à 1777, avec, pour chacun, la date du premier et du dernier de ses actes:

1. Le Père François Nau, jésuite — 7 janvier 1736, 3 octobre 1740;
  2. Le sulpicien Jean-Baptiste Breul — 18 janvier 1741, 21 août 1741;
  3. Le Père Clément Lefebvre, récollet — 30 novembre 1741, 6 août 1744;
  4. Le Père Albert Millard, récollet — 2 octobre 1744, 28 décembre 1744;
  5. Le Père Didace Cliché, récollet — 4 janvier 1745, 17 octobre 1751;
  6. Le Père Elzéar Gadois-Maugé, récollet — 6 novembre 1751, 14 janvier 1763;
  7. Le Père Bernard Well, jésuite — 5 février 1763, 10 août 1767;
  8. Le Père Joseph Huguet, jésuite — 1er janvier 1768, 12 mai 1768;
- De nouveau, le Père Well, jésuite — 18 mai 1768, 25 octobre 1769;
- “ “ , le Père Huguet, jésuite — 30 octobre 1769, 13 avril 1772;
- “ “ , le Père Didace Cliché, récollet — 28 avril 1772, 17 mai 1772;
- “ “ , le Père Huguet, jésuite — 6 juin 1772, 5 juillet 1772;

- De nouveau, le Père Didace Cliché, récollet — 8 juillet 1772, 31 août 1772;
- “ “ , le Père Huguet, jésuite — 16 octobre 1772, 14 mai 1774;
9. M. Joseph Martel, prêtre séculier — 16 mai 1774, 14 mars 1775;
10. M. Antoine Foucher, prêtre séculier — 19 mars 1775, 15 mars 1777;
11. Le Père Antoine Gordan, jésuite — 17 mars 1777, 7 juin 1777;
- De nouveau, le Père Huguet, jésuite — 17 juillet 1777, 23 septembre 1777;
12. M. Jean-Baptiste Dumouchel, prêtre séculier, qui signe son premier acte dans le registre le 28 septembre 1777.

Avant 1736 et au moins depuis 1721 et le décret de Mgr de Saint-Vallier dont il a été question plus haut, les actes concernant la mission de Châteauguay s'inscrivaient dans les registres de la mission du sault Saint-Louis. L'auteur de l'*Histoire des Sœurs Grises* se trompe en écrivant (tome I, page 281) que les registres de Châteauguay remontent à 1727. Dans une note des archives locales, il est question, c'est vrai, d'un registre de 44 pages, autorisé et paraphé, le 1er juillet 1727, par le conseiller Pierre Raimbault, « faisant fonctions de lieutenant-général », où seraient consignés les actes des gens de Châteauguay, et c'est sans doute ce qui a pu induire en erreur. Mais, ce registre de 1727 était en fait destiné à la mission ou paroisse du sault Saint-Louis, et le premier acte inscrit aux registres de Châteauguay, signé par le Père Nau, est bien certainement du 7 janvier 1736.

Une autre note des archives locales de Châteauguay précise que les Pères Récollets qui ont desservi la mission à l'époque dont nous parlons résidaient au moins temporairement à la chapelle du Bassin (celle de 1735), tandis

que les Pères Jésuites y venaient du sault Saint-Louis pour l'exercice du saint ministère. Il paraît certain qu'il n'y eut pas à Châteauguay, avant 1772, de missionnaire habituellement résidant. Les Récollets, qui y sont venus de temps en temps, ne faisaient qu'y passer quelques semaines, allant ici et là, le reste du temps, selon leurs coutumes, exercer le ministère et faire l'école aux enfants. En effet, Mgr Briand (1776-1784), en chargeant pour la deuxième fois, en 1772, le Père Didace Cliché de la descente, et en exprimant le regret d'avoir à constater que les registres ne soient pas tenus en partie double, ainsi qu'il l'avait précédemment prescrit, trouve une excuse à ce manque d'obéissance dans le fait qu'il n'y a pas encore à Châteauguay de « missionnaire fixe ». Dans la suite, les curés séculiers Martel et Foucher, de 1774 à 1777, ont dû demeurer habituellement à Châteauguay, et il n'y a pas de doute que le curé Dumouchel l'a fait de 1777 à 1789.

Et voici maintenant quelques renseignements, brefs mais précis, sur tous ces missionnaires, sulpiciens, jésuites ou autres, qui ont desservi Châteauguay à la première période de son histoire.

Le sulpicien Pierre Rémy est né à Paris, en France, en 1636. Venu en 1672 au Canada, déjà entré à Saint-Sulpice et sous-diacre, comme maître d'école à Ville-Marie, il y était encore et faisait la classe depuis quatre ans, quand Mgr de Laval, passant à Montréal en visite pastorale, décida de l'élever à la prêtrise et l'ordonna le 31 mai 1676. C'est le premier prêtre ordonné à Montréal. Il exerça le ministère à Notre-Dame de 1676 à 1680. Il fut ensuite curé de Lachine de 1680 à 1706. Il était là en 1690, lors du fameux « massacre de Lachine ». C'est de Lachine qu'il desservit les gens de Sainte-Anne et aussi de Pointe-Claire et de Châteauguay. Il fut, plus tard, procureur de Saint-Sulpice à Montréal, de 1706 à 1726, et il mourut à ce poste le 24 février 1726.

Le sulpicien René-Charles de Breslay est né en France, au mois de juin 1658. Après avoir été gentilhomme du roi, à la cour de France, il entra à Saint-Sulpice en 1694, fut ordonné prêtre et vint au Canada la même année. Il exerça le ministère à Notre-Dame de 1694 à 1703, et il en fut le curé de 1696 à 1703. Il fut ensuite curé de Sainte-Anne de Bellevue de 1703 à 1719. C'est de là qu'il desservit Pointe-Claire et Châteauguay. Il retourna en France, puis revint en Nouvelle-Ecosse (alors l'Acadie), où il fut curé d'Annapolis et grand vicaire de l'évêque de Québec de 1724 à 1730. Retourné à Paris en 1730, il y vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, le 4 décembre 1735.

Le Père Luc-François Nau, de la Compagnie de Jésus, est né à Poitiers (Noirmoutier) le 17 janvier 1703, et il est entré chez les Jésuites, à Bordeaux (province d'Aquitaine) le 12 décembre 1720. Arrivé au Canada le 16 août 1734, il fut missionnaire au sault Saint-Louis de 1734 à 1740. C'est lui qui ouvre le premier registre de Châteauguay le 7 janvier 1736, et il signe les actes de janvier 1736 à octobre 1740. Il retourne en France en 1745 et il meurt à Luçon le 5 septembre 1753. Le nom iroquois du Père Nau, que les sauvages selon leurs coutumes s'étaient empressés de lui donner, *Hateriata*, qui signifie *homme au bon cœur*, caractérise son œuvre et sa vie.

Le sulpicien Jean-Baptiste Breul est né au Puy, en France, le 3 février 1677, il entre à Saint-Sulpice en France déjà assez vieux et il est ordonné prêtre à 33 ans le 15 mars 1710. Arrivé au Canada la même année, il est curé successivement à Repentigny (1711), à Pointe-Claire (1721), à Longue-Pointe (1736) et à l'Ile-Dupas (1739). Il passe à Châteauguay en 1741, venant de Pointe-Claire vraisemblablement, et il signe les actes du registre de janvier à août de cette même année. Il exerce ensuite le ministère à Montréal, où il meurt le 2 mars 1756, à 79 ans.

Le Père Clément Lefebvre, récollet (Frère Clément), né en France, je ne sais exactement ni où ni quand, arrive au Canada en 1736. Il est provincial à Québec (1736), curé à Trois-Rivières (1738), signe à Châteauguay de novembre 1741 à août 1744, retourne dans la région de Trois-Rivières aux Vieilles-Forges, et il meurt au Canada le 16 novembre 1755.

Le Père Albert Millard, récollet (Frère Albert), né en France, y est ordonné vers 1739 et arrive au Canada la même année. Il est curé de Rimouski de 1741 à 1744, signe à Châteauguay d'octobre à décembre 1744, exerce ensuite le ministère à différents endroits et meurt au Canada le 20 février 1758.

Le Père Didace Cliché, récollet (Frère Didace), est né à Québec le 1er septembre 1710 et il est ordonné le 23 septembre 1741. Il exerce le ministère à Châteauguay à trois reprises et y signe de janvier 1745 à octobre 1751, puis, en 1772, d'avril à mai et de juillet à août. Il est curé à Lévis en 1754 et à la Beauce en 1760. On le retrouve à Saint-Denis (Richelieu) en 1766. Il meurt à Québec le 7 février 1780, à l'âge de 69 ans.

Le Père Elzéar Gadois-Maugé, récollet (Frère Elzéar), est né à Montréal le 16 mars 1724 et il est ordonné, chez les Récollets, le 20 septembre 1749. Il signe à Châteauguay de novembre 1751 à janvier 1763. Il est plus tard missionnaire aux Cèdres de 1763 à 1766. Il est mort, à Montréal je crois, le 22 juillet 1771.

Le Père Bernard Well, jésuite, est né à Thionville, Belgique, le 2 septembre 1724. Il entre dans la Compagnie de Jésus, à Tournay, le 29 septembre 1744, enseigne les classiques, puis les humanités et la rhétorique, pendant plusieurs années à Mons, à Cambrai et au Luxembourg, et il arrive au Canada en 1757. Il passe au collège de Québec, puis chez les Abénaquis, plus tard au Cap-de-la-Madeleine, et s'en va au sault Saint-Louis en 1761. Il signe à

Châteauguay au moins à deux reprises, de février 1763 à août 1767 et de mai 1768 à octobre 1769. Il est en résidence à Montréal de 1774 à 1791. Il meurt à Montréal le 17 mars 1791. Le Père Well a été directeur de la congrégation des hommes à Ville-Marie (Montréal) pendant une quinzaine d'années. On note aux archives que ses sermons étaient souvent très longs, ce qui peut s'apprécier de différentes façons. Il a laissé un souvenir impérissable de sa bonté de cœur et de la sagesse de sa direction.

Le Père Joseph Hugué, jésuite, est né à Saint-Omer, Pas-de-Calais, en France, le 25 mai 1725. Il entre dans la Compagnie de Jésus, à Tournay, le 30 septembre 1744, enseigne à Namur et à Cambrai, fait ses quatre ans de théologie à Douay et arrive au Canada en 1757. Il passe un an au collège de Québec et trois à Saint-Régis. Il est en résidence au saut Saint-Louis de 1761 à 1783. Il signe à Châteauguay durant cinq périodes : de janvier à mai 1768, d'octobre 1769 à avril 1772, de juin à juillet 1772, d'octobre 1772 à mai 1774, et de juillet à septembre 1777. Il meurt au saut Saint-Louis le 5 mai 1784.

Le Père Antoine Gordan, jésuite, est né à Bourg-en-Bresse, en France, le 10 mars 1717. Il entre dans la Compagnie de Jésus à Lyon, le 7 septembre 1736, enseigne à Nîmes, fait ses quatre ans de théologie à Lyon et arrive au Canada en 1749. Il passe un an au collège de Québec et est ensuite missionnaire au saut Saint-Louis et à Saint-Régis. De 1758 à 1761, il est en résidence à Montréal. Il retourne ensuite à Saint-Régis, où il est missionnaire de 1761 à 1779. Il va toutefois aider ses confrères de temps en temps à Laprairie, à Saint-Eustache, au saut Saint-Louis. Il signe à Châteauguay de mars à juin 1777. Il vient mourir à la résidence de Montréal le 30 juin 1779.

M. Joseph Martel, prêtre séculier, est né à Montréal, le 18 décembre 1747, et il est ordonné prêtre, à 25 ans, le 9 février 1772. Il est vicaire ou desservant à Boucherville

de 1772 à 1774. Il signe à Châteauguay où il a dû résider habituellement, de mai 1774 à mars 1775. Il est dans la suite curé successivement à Contrecoeur (1775-1782), à Saint-Charles de Richelieu (1782-1794) et à Saint-Marc de Richelieu (1794-1800). Il meurt à Saint-Marc le 1er décembre 1800.

M. Antoine Foucher, prêtre séculier, est né aux Illinois (à Wiats) le 22 juillet 1741, de parents français ou canadiens. Il fait ses études à Québec étant déjà assez âgé, et il est ordonné prêtre à 33 ans le 30 octobre 1774. Il passe deux ans à Châteauguay, où il a dû résider. Il y signe, en tout cas, aux registres de mars 1775 à mars 1777. C'est sous son administration curiale qu'on a commencé à construire en 1775 l'église actuelle, qui n'a été terminée qu'en 1779 sous le curé Dumouchel. M. Foucher est dans la suite curé successivement à Mascouche (1777-1795), à La Pocatière (1795-1806) et à Lachenaie (1806-1812), où il est décédé le 1er juin 1812. Il a été inhumé à Mascouche.

« Nous ne savons rien, ou à peu près, du passage des Blancs dans notre plaine aux premiers temps de la colonie, » écrivait en 1913 M. l'abbé Lionel Groulx dans son étude sur *Salaberry de Valleyfield*, en parlant de cette région du sud du Saint-Laurent qui est celle aussi de Châteauguay. « Champlain toutefois, dans une de ses courses vers l'ouest, navigua sur le lac Saint-François et foula notre sol. Une fois même, l'explorateur fut surpris par la nuit au moment où il passait à l'embouchure de la petite rivière *La Guerre*, aujourd'hui dans la paroisse de Saint-Anicet. Il fit tirer ses canots à cet endroit et alluma un feu de camp. Il est sûr, d'autre part, que les rives du Saint-Laurent, depuis Beauharnois jusqu'à Valleyfield, furent un sentier de guerre bien connu des sauvages. Les corps expéditionnaires français ont dû, ici comme ailleurs, éveiller la forêt aux refrains des vieilles chansons de France. Car il fallait se plier à la nécessité des portages pour évi-

ter les rapides. Et, par exemple, le parti qui alla, en 1748, construire, avec M. de la Galissonnière, le fort de la Présentation (à Ogdensburg), dut passer sur nos bords. Mais l'on sait que la rive nord était la route naturelle vers les grands lacs. Et puis, les voyageurs n'avaient raison de passer chez nous que pour se rendre au pays des Iroquois et, la route préférée pour ce trajet, c'était plutôt la rivière Richelieu, dite précisément la rivière des Iroquois. »

« Ce ne sera qu'en 1673, continuait M. Groulx, que la région où s'élève Valleyfield entrera dans le domaine de la civilisation. Le 27 septembre de cette année-là, sous l'administration de M. de Frontenac, le roi concède au sieur Charles LeMoine de Longueuil la seigneurie de Châteauguay. Située sur le lac Saint-Louis, à vingt milles environ de Ville-Marie, la nouvelle seigneurie a deux lieues de largeur sur le fleuve et trois lieues de profondeur dans les terres. Vendue en 1706 à la famille Robutel de la Noue, elle devient, le 8 juin 1765, la propriété de Mme d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises de Montréal. Ces dernières en sont demeurées jusqu'à ce jour les propriétaires... Il faut remarquer que cette seigneurie n'a pas passé, comme sa voisine de Beauharnois, par les mains de plusieurs propriétaires et qu'elle a sur celle-ci presque un demi-siècle d'avance. »

Il n'empêche que, même en ne changeant pas de propriétaire et en restant aux mains des Sœurs Grises, la seigneurie de Châteauguay, dans les débuts surtout, ne s'est guère colonisée plus rapidement que celle de Beauharnois. La situation difficile et précaire des affaires ou des finances, au lendemain de la cession du pays à l'Angleterre, et, spécialement, l'incendie du 18 mai 1765, qui détruisit de fond en comble son hôpital général de Montréal, gênèrent considérablement Mère d'Youville dans la poursuite de ses desseins. Sans doute la fondatrice, qui était d'âme si généreuse, avait accepté le malheur de l'in-

condie avec un bel esprit surnaturel. Dans la surprise et l'émoi du premier moment, sur les ruines fumantes de son œuvre, elle s'était écriée : « Mes enfants, nous allons réciter le *Te Deum* à genoux, pour remercier Dieu de la grâce qu'il vient de nous accorder! » Le geste, à la vérité, était plus héroïque que liturgique, et l'on raconte que Mgr Fabre, très fidèle aux rubriques toujours, devant qui on rappelait ces paroles historiques de Mère d'Youville, aurait protesté en souriant : « Ce n'est pas ce qu'elle a fait et dit de mieux la bonne Mère! On reste debout pour réciter ou chanter le *Te Deum*. » En tout cas, si beau qu'il fût, le geste n'avait pas du coup relevé la maison de ses cendres et il avait bien fallu à la pauvre Mère éprouvée loger ses sœurs, ses vieillards et ses orphelins, en tout cent dix-neuf personnes, ici et là, à l'Hôtel-Dieu, à la Congrégation et même au séminaire. Ce n'est que deux ans après qu'elle put reconstruire l'hôpital, dont la chapelle fut bénite le 30 août 1767. Par ailleurs, les argents qu'on lui devait en France ne rentraient pas. « Notre bon roi de France, écrivait-elle en 1769, gardera, je crois, tout ce qui nous est dû. Et c'est bien malheureux. Il se présente tous les jours des pauvres qui sont dans un vrai besoin. Mais nous n'avons pas de logement, et j'ai le cœur bien gros de les renvoyer. » Tout cela explique que les entreprises de développement à Châteauguay ne purent aller que lentement.

Cependant, une vingtaine de jours seulement après la catastrophe du 18 mai 1765, Mme d'Youville avait signé, le 8 juin, le contrat d'achat de la terre de Châteauguay, et, dès le mois de février suivant, elle commençait à bâtir sur la rivière du Loup, à une lieue du manoir, un moulin banal plus grand que celui qu'avait jadis construit dans l'île M. de Longueuil. La bâtisse nouvelle mesurait 70 pieds par 36, et l'on dut, afin d'assurer aux roues du moulin un courant d'eau suffisant pour les activer, élever une

Je soussigné prêtre de la compagnie de Jesus ecclésiastique  
 que Anne Pinot veuve de Jean Nicola Grand maître  
 a perdant moy vendu, adé & transporté pour le présent  
 & pour toujours a Martial Du moulin sur une terre de trois  
 arpents située a Chateauguay Saignant d'un côté la terre  
 de Monsieur de Brinville & de l'autre la terre de Jacques  
 Sautbert pour la somme de Quinze Livres payés argent  
 comptant, afin d'acquiescer les dettes de son défunt mari au  
 Collège de Saint Louis devingt septième avril 1738  
 P. Nau de la comp. de Jesus

COLL. SAINT LOUIS  
 MONTIS-REGII  
 ARCHIVUM

Un contrat signé devant le Père Nau (1738)

1741, il avait été, plusieurs années, chanoine et curé de Québec, puis administrateur du diocèse, le seul existant alors au Canada, à la mort de Mgr de Pontbriand en juin 1760. Elu évêque de Québec, au cours de l'un de ses voyages en Europe, après une vacance du siège qui avait duré six ans, et sacré à Paris le 16 mars 1766, Mgr Briand était tout de suite revenu prendre possession et il gouvernait le diocèse depuis deux ans. C'était la première fois, en 1768, que, en sa qualité de premier pasteur, il passait à Châteauguay, où d'ailleurs l'on n'avait pas eu de visite pastorale depuis au moins vingt ans.

« On fit fête à Monseigneur, raconte la chronique des Sœurs Grises, quand il arriva à Châteauguay, le 6 juillet 1768, conduit par les Iroquois du sault Saint-Louis, leur missionnaire en tête (le Père Well), en canot d'écorce, au chant de joyeux cantiques, dont le rythme s'harmonisait avec la cadence des avirons. » Après que le prélat eut parlé au peuple et qu'il eut confirmé un certain nombre d'enfants et d'adultes, on lui présenta une adresse de circonstance. Dans cette adresse, dont j'ai retrouvé le texte aux archives de Valleyfield, on demandait à l'évêque l'autorisation de construire une nouvelle église, permission que Monseigneur accorda en principe, mais qui ne devait avoir de suite pratique que sept ou huit ans plus tard. Attentif aux soins à donner à toutes ses ouailles et soucieux d'agir en bon père pour tous ses enfants, Mgr l'évêque ne voulut pas quitter la mission de Châteauguay sans faire une visite spéciale à l'île Saint-Bernard et aux Sœurs du manoir. On peut vraisemblablement supposer, ajoute la chronique que je résume, que Mère d'Youville se trouva là pour l'occasion.

Les Pères de la Compagnie de Jésus, en résidence au sault Saint-Louis, continuèrent à desservir Châteauguay jusqu'en 1774. En octobre 1769, on l'a vu précédemment, le Père Huguet remplace le Père Well. Il vient périodique-

ment du sault Saint-Louis et il signe les actes au registre jusqu'en mai 1774, étant cependant remplacé durant quelques semaines, à deux reprises, en 1772, par le Père Didace Cliché, récollet. Le 27 mars 1770, le Père Huguet écrit à Mgr Briand pour lui demander de permettre aux gens de Châteauguay de construire l'église qu'on projetait toujours, non pas au même endroit, mais « plus au centre de la seigneurie ». L'évêque lui répond qu'il n'a pas de prêtre disponible à mettre là et que, par conséquent, il n'y a pas lieu de se presser. Ces lettres sont conservées aux archives de Valleyfield.

En mai 1774, un prêtre séculier, M. Martel, remplace le Père Huguet. Il signe les actes au registre pendant un peu moins d'un an, jusqu'en mars 1775. Il a dû résider là habituellement, mais je n'en suis pas sûr. La chose me paraît plus certaine pour son successeur, M. Foucher, qui, lui, signe au registre pendant deux ans, de mars 1775 à mars 1777. C'est sous l'administration de M. Foucher, d'après ce que nous connaissons déjà, que fut commencée en 1775, « plus au centre de la seigneurie », la construction de la belle église en pierre qui existe encore, mais je n'ai pas sous la main de document qui le constate. Pour ces temps-là, j'ai en vain cherché à me documenter un peu partout. Même le relevé des lettres de Mgr Briand, que M. l'abbé Ivanhoë Caron a publié, <sup>(7)</sup> ne m'a rien donné de précis à ce sujet. Par contre, aux archives de Valleyfield, dans le cartable de Châteauguay, j'ai trouvé deux lettres, du temps du curé Dumouchel, qui ne manquent pas d'intérêt. M. Dumouchel, on s'en souvient, est arrivé à Châteauguay en septembre 1777, quelques mois après le départ de M. Foucher en mars, les Pères Gordan et Huguet ayant desservi dans l'intervalle. Le 2 mars 1779, M. Dumouchel écrit à Mgr Briand pour lui annoncer que

(7) Voir le *Rapport de l'Archiviste* de Québec. — 1929-1930, pages 45-136.

les travaux de la nouvelle église s'achèvent et que ceux du presbytère sont finis. Dans la même lettre, et c'est un détail caractéristique de ces temps difficiles, le curé Dumouchel se plaint que ses dîmes ne sont pas assez fortes. Il voudrait qu'on lui assure un supplément et qu'on le fournisse aussi de bois de chauffage. Mais le 13 mars, Mgr Briand lui répond (cette lettre se trouve notée dans le relevé de l'abbé Caron) « qu'il faut se contenter de son vingt-sixième minot de grains, et qu'il n'a droit ni à un supplément, ni au bois... ». C'est là à peu près tout ce que j'ai pu trouver de spécial à Châteauguay pour cette époque réculée. Les documents, comme l'on voit, n'abondent pas.

En dépit de cette pénurie de documents, on imagine assez à l'aise, en se basant sur les données générales de l'histoire de ces temps anciens, ce que pouvait être le genre de vie des habitants de Châteauguay, sous la gouverne des seigneurs LeMoyné de Longueuil et Robutel de la Noue, et, de même, sous la suzeraineté débonnaire des pieuses et charitables filles de Mère d'Youville. Il faut bien se rendre compte d'abord que, à cette époque, la population n'a jamais été considérable. Si les gens de Châteauguay se trouvèrent assez nombreux, et surtout assez généreux, pour bâtir une première église au Bassin en 1735 et l'église en pierre actuelle en 1775, ils étaient quand même très disséminés sur leur vaste territoire. Sur la fin du siècle, en 1800, deux requêtes sont adressées à Mgr Denaut, l'évêque de Québec, l'une pour demander de changer l'église de place, l'autre, pour qu'elle reste au même endroit. La première est signée par soixante-dix habitants, la seconde par cent quinze, en tout cent quatre-vingt-cinq. Et cependant, au cours du dernier quart de ce siècle, le nombre des familles avait relativement beaucoup augmenté, ce qui veut dire que, au début, les habitants étaient évidemment clairsemés. Comment vivaient-ils?

Du point de vue paroissial et cultuel, nous savons déjà ce qu'il en était. Châteauguay n'était pas encore une paroisse proprement dite, bien qu'elle eût ses cadres fixés. C'était une « mission » desservie, tantôt par les Jésuites, qui s'y rendaient du sault Saint-Louis où ils résidaient, tantôt par les Récollets, qui y venaient en passant, pour quelques semaines au plus, sans y résider habituellement. Châteauguay, en effet, n'eut son premier curé résidant qu'en 1774 ou 1775. La situation était ce qu'elle pouvait être, pas très avantageuse assurément.

Une étude d'un érudit de France, M. Claude de Bonnault, sur *La vie religieuse dans les paroisses rurales canadiennes au dix-huitième siècle*, lue par l'auteur, le 23 mai 1934, à l'une des séances du premier congrès d'histoire ecclésiastique tenu à l'Institut catholique de Paris, que notre *Bulletin des Recherches Historiques* a reproduite dans sa livraison de novembre dernier (1934), nous fournit, sur l'état de nos « missions » d'alors, d'intéressants et utiles renseignements. <sup>(8)</sup> Voici, en bref, ce qu'elle expose en substance. En 1722, selon l'arrêté de Mgr de Saint-Vallier, il y avait, au Canada, quatre-vingt-deux paroisses. En 1760, l'année de la conquête, il y en avait cent dix. Les curés remplissaient avant tout leurs devoirs de pasteurs spirituels. Ils officiaient à l'église, ils prêchaient, ils confessaient, ils administraient les sacrements. Ils surveillaient aussi les intérêts matériels de leurs fabriques, dont ils étaient de droit les présidents légaux. Mais, si les curés, en premier lieu, prenaient soin des âmes, note M. de Bonnault, ils intervenaient en plus, de bien d'autres manières, dans la vie quotidienne de leurs paroissiens. Ils étaient souvent appelés, par exemple, à juger les différends et les conflits qui pouvaient se produire entre braves gens.

---

(8) M. Claude de Bonnault, archiviste à Paris, ancien élève de l'École des Chartes, est l'un des érudits de France les plus au courant des choses de notre histoire canadienne.

Et puis, chose bien significative et caractéristique des mœurs de l'époque, les curés, c'étaient aussi de vrais notaires. Une ordonnance de l'intendant Bégon (1722) les autorisait à recevoir les testaments, et une déclaration du roi (1733) les habilitait pour les contrats de mariage. Ils dressaient les procès-verbaux, ils passaient les actes de ventes, ils rédigeaient les inventaires, les partages, les accords, les donations et les quittances. Pour le civil comme pour l'ecclésiastique, ils tenaient à jour les registres paroissiaux. M. de Bonnault parle sans doute de la coutume générale. On peut toutefois en déduire que, à Châteauguay, même alors que la paroisse n'était encore que mission et quand les Jésuites ou les Récollets y venaient de l'extérieur exercer le saint ministère, il n'en allait pas autrement. Les dévoués missionnaires faisaient fonction, non seulement de pasteurs et de curés, mais souvent aussi de juges et surtout de notaires. Voyez en preuve, dans ce volume, à la page 35, le fac-similé de la minute grossoyée de l'acte de vente d'une terre, par Anne Primot, veuve de Jean-Nicolas Grand'maison, à Martial Dumoulin, daté à Châteauguay le 7 avril 1739, passé et signé par le Père François Nau, de la Compagnie de Jésus. Certains curés, dit encore M. de Bonnault, s'appliquaient d'une façon toute spéciale à l'entretien et au développement des écoles. Il est à croire, même en l'absence de preuve documentaire, que les Jésuites et les Récollets se sont ainsi occupés des premières écoles de Châteauguay dès l'origine et surtout, conjointement avec les Sœurs Grises, après 1765. C'était bien, en tout cas, dans la manière des Récollets, qui furent à cette époque, les premiers maîtres d'école ambulants de nos campagnes. <sup>(9)</sup>

Quant à l'administration civile de la mission ou paroisse canadienne de ce temps, voici à peu près textuelle-

(9) Voir *l'Enseignement français au Canada* de l'abbé Lionel Groulx, tome I, page 15.

ment ce qu'en écrit M. de Bonnault: « La paroisse était un groupement d'habitants, une circonscription territoriale. La seigneurie, ou, comme on disait aussi, la côte, c'était la même chose. Mais, la paroisse avait un caractère religieux, tandis que la seigneurie ou la côte était une division civile, politique et administrative. Les limites de l'une et de l'autre ne se recouvraient pas toujours. Quelques seigneuries renfermaient plusieurs paroisses . . . Le chef de la seigneurie, pour l'administration, ce n'était pas le seigneur, celui-ci étant plutôt un entrepreneur de colonisation chargé de mettre les concessions en valeur en attirant les colons et en les fixant au sol. Le vrai chef de la communauté civile, c'était le capitaine de milice, qu'on appelait également le capitaine de la côte. Les habitants n'en connaissaient point d'autre que celui qui avait mission de les conduire à la guerre. Essentiellement, les fonctions du capitaine de milice consistaient à tenir un contrôle de sa compagnie, c'est-à-dire de tous les hommes de la paroisse, ou de la côte, et de les exercer pour le service des armes. En fait, la réalité de ses pouvoirs dépassait sensiblement le cercle de ses attributions militaires. Chargé de l'exécution des ordres de l'intendant, celui-ci représentant après et avec le gouverneur de l'autorité royale, le capitaine de milice tenait dans chaque paroisse ou côte la place d'agent du gouverneur. »<sup>(10)</sup> A Châteauguay, comme ailleurs, on eut sans doute des capitaines de la côte ou des côtes. Malheureusement, aucun document ne subsiste qui permette de le constater.

Rappelons brièvement que, en ce temps-là, nos gens, en particulier ceux de Châteauguay, au cours de la guerre de

---

(10) J'avais cru jusqu'ici, faute d'être mieux renseigné, et je l'ai montré dans mon livre sur *Saint-Jérôme de Terrebonne*, que les seigneurs, par eux-mêmes ou par leurs chargés d'affaires, contribuaient davantage à l'administration civile de nos anciennes paroisses. Il n'est jamais trop tard pour s'instruire. Mais je dois battre ma coulpe auprès des lecteurs que j'ai pu partiellement induire en erreur.

Sept Ans (1753-1760) et plus tard pendant la première invasion américaine (1775-1776), surent noblement remplir leurs devoirs, pour le service de la France d'abord et pour celui de l'Angleterre ensuite. D'après le *Journal* de Bougainville, Montcalm est passé le 21 juillet 1756 à la traverse de Châteauguay, « avec cinq bateaux, armés de dix hommes chacun ». (*Rapport de l'Archiviste* — 1923-1924, page 211.) Le jour même de la bataille des Plaines d'Abraham, 13 novembre 1759, dans son *Journal Militaire*, Nicolas-Renaud d'Avène des Méloizes écrit ces lignes : « M. d'Hebecourt, commandant à Saint-Jean, écrit avant-midi à M. Bourlamarque que ses sauvages du sault St Louis avoient envoyé à son poste pour rappeler cinquante et quelques sauvages qui doivent nous passer et les inviter à se rendre au Sault, pour de là marcher tous aux rapides, où les anglois avoient attaqué les françois depuis quatre jours. Il ajoute que les françois ont ordre de s'y rendre de toutes parts et que les habitants des Cèdres, Châteauguay, île Perault et Pointe-Claire étoient déjà partis. » <sup>(11)</sup> Il est pareillement certain que, en 1775, le régiment de six cents hommes, qu'avait levé à ses frais le colonel de Longueuil — petit-fils du deuxième seigneur de Châteauguay — comprenait plusieurs soldats volontaires, qui étaient originaires de Châteauguay. <sup>(12)</sup>

Avant de clore ce chapitre sur les origines de Châteauguay, il est une réflexion ou une considération, il me semble, qui s'impose à l'historien. Les colons-pionniers de Châteauguay, aussi bien que ceux de nos autres missions ou paroisses de l'ancienne Nouvelle-France, ont eu, il y a cent cinquante ou deux cents ans, vraiment bien du mérite. Ce sont eux d'abord, avec leurs femmes héroïques, nos incomparables mères, qui ont fait ce qu'on a

(11) *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec*. — 1928-1929, page 13.

(12) Voir mon livre sur *Les Cèdres* (Montréal, 1927), page 21.

appelé le miracle canadien. Soldats et laboureurs tout ensemble, à une époque de guerres où la lutte était sans cesse à recommencer et alors qu'il fallait tout faire à force de bras ou avec des instruments rudimentaires, quel mal n'ont-ils pas dû se donner pour « s'établir » sur nos terres ! Hommes de foi et patriotes, appuyés sur leurs convictions religieuses et sur les fortes traditions de leur race, ils ont quand même courageusement rempli la noble tâche, dont vraisemblablement ils ignoraient la grandeur en s'ignorant eux-mêmes. C'est de ceux-là surtout qu'elles sont justes et vraies les belles paroles que prononçait le ministre d'Etat français, M. Pierre-Etienne Flandin, lorsqu'il disait dans son discours de Gaspé, aux fêtes récentes du quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier: « Reconnaissons, Messieurs, en toute objectivité, les forces de l'idéal chrétien. Quand ils se sentaient abandonnés de tout et de tous, les premiers colons du Canada entretenaient en eux cette flamme qui éclairait leur mission humaine: le service de Dieu. Leur religion, héritée de leurs pères, s'exprimait dans la langue de leurs prières et ils n'en voulaient pas changer. » Tout cela, c'est rigoureusement vrai et ce fut le secret de la vaillance de nos anciens. Et puis, après la défaite de 1760 et la cession de 1763, nos pères n'ont-ils pas eu à souffrir autant sinon plus qu'aux années des combats pour le drapeau de la France ? Quiconque a lu avec attention, dans *L'Enseignement français au Canada* de l'abbé Groulx, l'émouvant chapitre intitulé *Les démolitions de la conquête*,<sup>(13)</sup> en demeure nécessairement convaincu. Alors et surtout peut-être, nos pères ont « tenu », et c'est leur impérissable gloire. Ce passé, tout ce passé, nous n'avons pas le droit de l'oublier et c'est notre devoir, un devoir rigoureux, de

---

(13) *L'Enseignement français au Canada*, par l'abbé Lionel Groulx. Montréal 1931, pages 37-59.

le faire bien connaître à ceux qui viennent après nous. Il comporte une leçon souverainement instructive que nous ignorons trop.

Réapprenons notre histoire, non pas seulement celle des gens de noblesse et des chefs aux grands noms, mais celle aussi, au fond la plus nôtre à nous, de nos petites gens, de nos fondateurs et pionniers de missions et de paroisses, de nos courageux « habitants » et de leurs vaillantes femmes. C'est elle surtout, la petite histoire comme on l'appelle peut-être à tort, qui est grande et particulièrement instructive. Pourquoi est-elle si peu connue, alors qu'on en devrait baiser avec amour toutes et chacune des pages? N'est-ce pas d'elle avant tout que parlent les vers du poète:

*O notre histoire, écrin de perles ignorées,  
Je baise avec amour tes pages vénérées?*



## CHAPITRE DEUXIÈME

### Les premiers cinquante ans de vie paroissiale

Après M. Martel et M. Foucher, dont il a été question précédemment, c'est M. Jean-Baptiste Dumouchel, comme eux prêtre séculier, qui fut, de 1777 à 1789, le curé de Châteauguay. Il signe son premier acte au registre le 28 septembre 1777 et son dernier le 5 septembre 1789. Le curé Dumouchel est né à Montréal le 14 octobre 1750 et il a été ordonné prêtre le 17 août 1777. Il est mort à Sainte-Geneviève, dans l'île de Montréal, à 78 ans. Sa famille était en France d'origine vendéenne et il est au Canada apparenté, le cousin je pense du 3 au 4, avec le marchand de Saint-Benoît (Deux-Montagnes), Jean-Baptiste Dumouchel, l'un des « patriotes » dont parle L.-O. David dans son livre sur les hommes de 1837-1838. Ce Dumouchel de Saint-Benoît né en 1784, mort en 1844, eut lui-même, entre autres enfants, un fils, Léandre Dumouchel, né en 1811, mort en 1882, médecin à Saint-Benoît, qui est devenu conseiller législatif en 1864 et sénateur en 1867.

Quand il fut nommé curé de Châteauguay, M. Dumouchel, qui avait fait ses études à Québec, venait d'être ordonné prêtre le mois précédent. Il était en vérité bien jeune pour assumer la charge. Son successeur en 1789, M. Bruguier, nous le verrons, serait nommé encore plus jeune que lui. C'est que l'évêque de Québec n'avait pas alors suffisamment de prêtres à sa disposition et qu'il était obligé par la force des choses de leur confier de bonne

heure, à plusieurs, des postes importants, ce qui n'allait pas parfois sans quelques inconvénients. Je ne connais guère dans ses détails, faute de renseignements précis que je n'ai pu trouver nulle part, la carrière de ce curé Dumouchel placé à 27 ans à la tête de la paroisse de Châteauguay. Au témoignage de la tradition, c'était un digne prêtre, très pieux, dévoué à son ministère et zélé pour les âmes. De la cure de Châteauguay, qu'il administra douze ans (1777-1789), il passa à celle de Sainte-Geneviève, où il a fourni trente-sept années durant un laborieux, utile et bienfaisant ministère (1789-1826). Démissionnaire en 1826, il vécut encore deux ans dans cette paroisse, y mourut et y fut inhumé le 28 décembre 1828.

Nous savons déjà, par la lettre de M. Dumouchel à Mgr Briand, en date du 2 mars 1779, citée plus haut, que c'est sous son administration curiale que s'acheva, cette année-là, en 1779, à Châteauguay, l'église qu'on avait commencé de construire en 1775. Cela seul, en ces temps difficiles, dut occasionner au curé bien des soucis d'administration et des soucis qui sans doute se prolongèrent. Je constate, par certaines lettres adressées à Mgr Hubert, le successeur en 1788 (après Mgr d'Esglis) de Mgr Briand, que, sur la fin, on reprochait à M. Dumouchel de ne pas tenir ses comptes de fabrique en assez bon ordre, ce qui s'explique peut-être par son jeune âge et son inexpérience. Mgr Hubert, en tout cas, jugea qu'un changement serait profitable. A l'automne de 1789, il lui donnait un successeur à Châteauguay, M. Jean-Baptiste Bruguier-Bélaïr, et l'envoyait lui-même, comme j'ai dit, occuper la cure de Sainte-Geneviève.

L'ancienne église en pierre des champs, construite en 1775-1779, sous les curés Foucher et Dumouchel, existe encore de nos jours. Il en a été question dans la préface de ce livre. Il convient d'en compléter ici la description. Je l'ai, dans ce dessein, il n'y a pas longtemps, attentivement

examinée. Avec sa façade toute en largeur, elle me paraît bien, à la vérité, un peu basse, lourde et trapue. Au-dessus de la porte massive du centre, encadrée de fortes colonnes, son faîte à angle obtus, percé en contre-bas par l'œil de bouc traditionnel et que domine la statue du patron paroissial saint Joachim, ne s'élève pas non plus bien haut. Tout cela pourtant, qui date de cent soixante ans, est vieux style et a du cachet. De chaque côté de la façade, ce qui l'élargit encore, on a ajouté en 1840 deux tours carrées, également en pierre des champs, que surmontent chacune des clochers à une seule lanterne très ajourée, prolongés eux-mêmes par des flèches à reflets d'argent portant croix et coqs à l'ancienne façon. Et cela achève de donner grand air au vieux temple. Dans l'ensemble — je ne parle que de l'extérieur — c'est l'une de nos plus remarquables églises de campagne, et elle figure avec honneur, en deux photographures représentant l'une sa façade en plein et l'autre sa porte centrale, dans le très beau volume édité à Québec en 1925: *Les vieilles églises de la province de Québec*. Aussi, les gens de Châteauguay en sont-ils légitimement fiers. A l'une des séances du comité des fêtes du deuxième centenaire, à laquelle j'assistais récemment, comme on parlait de la décorer pour l'occasion, quelqu'un fit cette réflexion: « Ne la décorons pas trop, notre vieille église! Elle sera, telle qu'elle est, le plus bel ornement de nos fêtes. » Et c'est fort juste.

Né à L'Assomption le 26 octobre 1764 et ordonné prêtre, après ses études à Québec, le 2 novembre 1788, M. Jean-Baptiste Bruguier-Bélair n'avait que 25 ans d'âge et pas encore un an de sacerdoce quand il se vit chargé de la paroisse de Châteauguay. Il était bien jeune, lui aussi, pour occuper ce poste lourd de responsabilités. Toutefois, il a tenu bon dans cette paroisse, bien qu'il ait voulu plus d'une fois en partir, et il y est mort en activité de service, en 1815, après vingt-six ans de ministère.

Je ne possède que peu de renseignements sur les premières années de l'administration curiale de M. Bruguier. A cette époque, semble-t-il, on accomplissait son devoir et on faisait le bien sans en laisser beaucoup de trace, et c'est un gros ennui pour les chercheurs de nos jours. Par les quelques lettres qu'on conserve aux archives de Valleyfield, je constate cependant que, en septembre 1793, M. Pierre Denaut, curé de Longueuil, grand vicaire et futur évêque de Québec, vient à Châteauguay, en qualité de délégué de Mgr Hubert, pour régler une affaire d'agrandissement du cimetière. En 1797 également, deux « rangs », jusque-là desservis de Châteauguay, ceux de Saint-Régis et de Saint-Simon, passent à la paroisse de Saint-Constant, fondée en 1752, qui feront partie plus tard de celle de Saint-Isidore, qu'on établira en 1833. En 1799, on porte contre M. Bruguier je ne sais trop quelles accusations, pas graves cependant, dont il se justifie pleinement. En 1800, les gens de Châteauguay envoient à l'évêque de Québec, qui est depuis 1797 Mgr Denaut, ces deux requêtes dont j'ai parlé, l'une, signée par soixante-dix habitants, demandant de changer le site de l'église et de la placer « plus au centre de la seigneurie », l'autre, signée par cent quinze habitants, exprimant le désir ou le vœu qu'elle reste au même endroit. C'est une question sur laquelle, dans la suite, on devait revenir souvent. Je vois aussi, dans ces mêmes lettres conservées à Valleyfield, au cartable de Châteauguay, que, à plusieurs reprises, M. Bruguier demande à l'évêque de changer de paroisse, mais sans y réussir.

Je viens de nommer au passage Mgr Hubert et Mgr Denaut, qui furent évêques de Québec, le premier de 1788 à 1797 et le second de 1797 à 1806. Quelques notes brèves concernant ces deux prélats, de qui Châteauguay relevait au spirituel, me paraissent à leur place dans ce récit.

Mgr Hubert (Jean-François) est né à Québec le 23 février 1739. Son père était boulanger. Il fait ses études

à Québec et est ordonné prêtre par Mgr Briand le 20 juillet 1766. Il est plusieurs années professeur au séminaire de Québec, dont il devient le supérieur en 1774. Il va en mission à Détroit, revient à Québec, où il est sacré évêque d'Almyre et coadjuteur de Mgr Briand le 29 novembre 1786. Il succède à Mgr Briand en 1788, gouverne le diocèse neuf ans et meurt à Québec le 17 octobre 1797.

Mgr Denaut (Pierre) est né à Montréal le 20 juillet 1743. Son père était maçon. Il fait ses études à Montréal et à Québec et est ordonné prêtre par Mgr Briand le 25 janvier 1767. Il est le premier curé des Cèdres de 1767 à 1789. Il devient curé de Longueuil en 1789. Il est sacré évêque de Canathe et coadjuteur de Mgr Hubert le 29 juin 1795. Il succède à Mgr Hubert en 1797, gouverne le diocèse neuf ans, tout en résidant à Longueuil, et meurt à Longueuil le 17 janvier 1806.

En janvier 1806, Mgr Plessis, déjà coadjuteur depuis 1801, succède à Mgr Denaut sur le siège de Québec. Mgr Plessis (Joseph-Octave) est né à Montréal, le 3 mars 1763, vraisemblablement d'après une tradition orale sur le territoire de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, à l'angle des rues Henri-Julien et Mont-Royal, alors en pleine campagne, où son père, Joseph-Amable Plessis, tenait une boutique de forge. Il a été baptisé à Notre-Dame. Deux ans après sa naissance, son père venait se fixer à l'endroit occupé aujourd'hui par l'immeuble de *La Presse*, angle Saint-Jacques et Saint-Laurent, et c'est de là que, dans son jeune âge, le futur évêque suivit ses classes à l'école latine de M. Curateau, prêtre de Saint-Sulpice, tenue au château Vaudreuil (place Jacques-Cartier), plus tard le collège de Montréal, aujourd'hui sur la rue Sherbrooke. De là, il passa au séminaire de Québec, où il termina sa philosophie à 17 ans. Il revêtit l'habit ecclésiastique et enseigna, pendant trois ans, les lettres et la rhétorique au collège de Montréal. Secrétaire de Mgr Briand en 1783,

il fut ordonné prêtre par Mgr d'Esclis le 11 mars 1786. Le 2 juin 1792, il devenait curé de Québec. Il fut choisi comme coadjuteur par Mgr Denaut en septembre 1797, mais ne reçut ses bulles de Rome que le 26 avril 1800. Mgr Denaut le consacra le 25 janvier 1801. A la mort de Mgr Denaut, il prit possession du siège de Québec le 17 janvier 1806. Il a été le fondateur du collège de Nicolet et il aida beaucoup M. le curé Girouard dans l'établissement du collège de Saint-Hyacinthe. En 1818, il fut reconnu par le gouvernement britannique évêque catholique de Québec et le gouverneur du Canada l'appela à siéger au conseil législatif. De juillet 1819 à août 1820, il fit un long voyage en Europe, obtint de Rome, et fit agréer par le gouvernement de Londres, des évêques auxiliaires ou suffragants pour le Haut-Canada (Mgr Mac-Donell), les Provinces Maritimes (Mgr McEachern), Montréal (Mgr Lartigue) et l'Ouest (Mgr Provencher). Il est mort en 1825. C'est l'un de nos plus grands évêques.

Désormais, après 1806, c'est à Mgr Plessis que les requêtes des gens de Châteauguay au sujet du site de l'église durent être adressées, et il y en eut plusieurs, car les discussions continuèrent longtemps. Il y eut cependant des accalmies, comme il arrive toujours. Le 2 janvier 1808, dans sa lettre de bons souhaits à l'évêque de Québec, M. Bruguier va jusqu'à affirmer que la paix est complètement rétablie dans sa paroisse. Mais je le soupçonne d'avoir un peu forcé la note, par diplomatie, pour se faire bien venir, car, le 22 du même mois, il demande pour la troisième ou quatrième fois à changer de cure, sans plus de succès d'ailleurs que précédemment. Au cours de l'été, Mgr Plessis passe en visite pastorale à Châteauguay. Il a dû y laisser, selon la coutume, une « ordonnance », mais aucun cahier de l'époque n'existe plus pour nous le dire. En tout cas, il ne changea pas le curé, car, au mois d'août, M. Bruguier revient à la charge, dans une lettre pressante, se disant sé-



Vue de l'église de 1775-1779



rieusement malade et suppliant qu'au moins Monseigneur lui donne un vicaire. Je suppose qu'un confrère lui fut envoyé, car, dans la suite, il cesse de se plaindre.

L'année d'après, au mois d'août 1809, un groupe de paroissiens du *bas* de Châteauguay adressent une requête à Mgr l'évêque pour demander l'autorisation de faire certaines réparations à l'église et au presbytère. Mgr Plessis députe l'un de ses grands vicaires, M. Pierre Conefroy, curé de Boucherville, pour étudier la question sur place. Dans son procès-verbal, daté du 3 octobre, M. Conefroy conclut à l'utilité des réparations projetées. Prudemment, l'évêque attend la suite des événements. Entre temps, les paroissiens du *haut* de Châteauguay s'agitent et discutent. Le 15 janvier 1810, ils envoient à Québec une contre-requête, que signent avec eux quelques habitants de la seigneurie de Beauharnois habitués à suivre les offices à Châteauguay. Là-dessus, le 22 janvier, Mgr Plessis écrit à M. Bruguier qu'il a besoin de réfléchir avant de prendre une décision, qu'il faut au reste se défier des cabales intéressées et que, en tout cas, les gens de la seigneurie de Beauharnois n'ont rien à voir dans la question, puisque, aux termes du décret de Mgr de Saint-Vallier de 1721, seuls les censitaires de la seigneurie de Châteauguay font partie de la paroisse du même nom et ont droit de donner leurs avis. « Bénissons Dieu, ajoute Monseigneur, qui, par ces petites contrariétés, nous multiplie les moyens de satisfaire à sa justice. »

Le 5 avril 1810, par une lettre pastorale adressée « aux habitants de Châteauguay », Mgr l'évêque rend sa décision. Il donne raison aux gens du *bas* et je confesse qu'il ne se montre pas tendre pour les gens du *haut*! Il allait, dit-il en substance, régler enfin cette affaire dont il s'occupe depuis le mois d'août. Son délégué, M. Conefroy, lui avait fait un rapport concluant à l'utilité des réparations projetées. Les commissaires civils « appointés pour les

constructions et réparations des églises » avaient pareillement conclu dans ce sens. Mais, voilà qu'en janvier lui est arrivée la contre-requête demandant une nouvelle église et dans un autre endroit. L'évêque discute cette contre-requête et réfute point par point les raisons ou les motifs allégués par les opposants. « A notre visite de 1808, il y a deux ans, écrit-il textuellement, votre église était assez vaste pour recevoir tous les habitants de Châteauguay, avec en plus ceux de Beauharnois qui y fréquentaient et qui ont maintenant la permission de se construire une chapelle. En juillet dernier on ne parlait que de légères réparations. Depuis quand donc votre église est-elle trop vieille et trop petite? Je sais que les gens du côté de la rivière opposé à l'église veulent depuis longtemps l'avoir de leur bord. Mais l'inconvénient de la traverse n'existe plus, à présent qu'on a bâti un pont. Les opposants, au reste, ne nous offrent pas de terrain. L'église, c'est vrai, n'est pas au centre de la seigneurie, mais, à bien considérer les choses, elle n'est pas trop éloignée pour personne. » Et l'évêque, pour toutes ces raisons, renvoie la contre-requête. Mais il me paraît bien que les travaux projetés ne furent pas immédiatement exécutés, car deux ans après, en avril 1812, une lettre de Mgr Plessis, contresignée par son secrétaire, M. Antoine Manseau (futur curé des Cèdres et fondateur de Saint-Polycarpe), permet aux gens de Châteauguay de couvrir leur église en bardeaux, de refaire la grande porte, de renouveler les châssis, d'ouvrir deux fenêtres dans les jubés, de réparer le clocher et de couvrir à neuf la sacristie.

Et nous voici arrivés à l'époque de la guerre de 1812-1813, à laquelle les gens de Châteauguay devaient prendre une part si éclatante. Je n'ai pas à refaire toute l'histoire de cette guerre. Ce serait évidemment déborder mon cadre. A ce moment, l'Angleterre faisait la lutte à Napoléon I<sup>er</sup>. Les Etats-Unis sympathisaient plutôt avec la

France qui les avait aidés dans leur guerre de l'indépendance en 1773-1774. Parce que le gouvernement anglais se permettait de rechercher ses « déserteurs » sur les vaisseaux des pays neutres, en particulier sur ceux des Américains, le président Jefferson déclara la guerre à l'Angleterre le 12 juin 1812. On fit, en 1812 et en 1813, deux campagnes au Canada. La victoire des Canadiens à Châteauguay le 26 octobre 1813 fut décisive. Voici comment, en peu de lignes, le « Manuel » de Desrosiers et Bertrand la raconte: « Le colonel de Salaberry, à la tête de 300 voltigeurs, de quelques Ecosseis et des Sauvages, fut chargé d'arrêter la marche du général américain Hampton. Il fit faire un grand abatis d'arbres aux premières lignes de défense, établit un piquet sur l'autre rive à l'entrée du gué et fit abattre tous les ponts en amont de la rivière (Châteauguay) pour prévenir le passage fortuit de l'ennemi sur la rive droite. Le 26 octobre, Hampton apparut avec son armée (7,000 hommes) aux avant-postes canadiens. Ceux-ci furent culbutés et le combat s'engagea entre l'armée américaine et le bataillon canadien (300 voltigeurs, des enrôlés volontaires)... Le combat dura quatre heures. L'infanterie américaine fut jetée en masse contre les positions du colonel canadien placé lui-même au haut d'un arbre pour diriger l'action des siens. Les voltigeurs, tous francs-tireurs, causèrent beaucoup de mal aux premières lignes de l'infanterie ennemie. De Salaberry avait dispersé dans le bois ses trompettes, dont les sons multipliés, mêlés aux cris des sauvages, donnèrent à l'ennemi l'illusion d'une grande armée en arrière des premières lignes de défense. Hampton, se croyant en présence d'une armée nombreuse, ordonna la retraite et reprit le chemin de son pays. Prévoist (gouverneur du Canada) et Waterville (commandant de l'armée du Bas-Canada) arrivèrent sur le champ de bataille pour constater que l'ennemi était en fuite. L'invasion du Bas-Canada était pour toujours repoussée et le

protège d'une manière aussi particulière que visible le pays que nous habitons. »

Au printemps de 1814, après l'abdication de Napoléon (11 avril), l'Angleterre, plus libre dans ses mouvements, se trouva en mesure d'envoyer au Canada de nouvelles troupes, et le gouverneur, sir George Prévost, tenta une expédition sur le lac Champlain, contre les Américains. Mais, le 11 septembre suivant, il y essayait une écrasante défaite. Bientôt, le 24 décembre, se signait le traité de Gand, entre l'Angleterre et les Etats-Unis, qui mettait fin à la guerre et maintenait la situation entre les Etats-Unis et le Canada ce qu'elle était auparavant. Au jugement de plusieurs, sir George s'était montré plutôt faible et malhabile en l'occurrence. L'on sait qu'il réussit l'année suivante (1815) à se disculper et à faire approuver sa conduite à Londres. Mais les Canadiens, qui pourtant lui étaient sympathiques à cause de ses bonnes dispositions envers eux, blâmèrent ses hésitations dans l'affaire du lac Champlain. Cinq jours après la défaite du 11 septembre, le 16, le curé Bruguier, dans une lettre à Mgr Plessis, après s'être plaint de nouveau de la pauvreté des récoltes, lui disait textuellement: « Tout le monde ici, Monseigneur, montre de l'humeur. Le peu de réussite de notre expédition dans les Etats cause de grands murmures. La perte de notre flotte sur le lac Champlain excite l'indignation. Beaucoup sont d'avis qu'on aurait pu empêcher sa destruction en se portant plus tôt à l'attaque des camps de l'ennemi. Sir George n'a pas voulu. Il est ici le bouc d'Israël et je crains bien qu'à la fin il ne soit immolé.»

On suivait donc les événements publics à Châteauguay et on s'intéressait au sort du pays, ce qui témoigne de l'esprit civique dont nos gens étaient animés. Depuis longtemps d'ailleurs, et dès l'époque de la domination française, l'habitant canadien, que Montcalm déclarait « fort supérieur par l'esprit au paysan français », s'occupait de la chose pu-

blique. M. Gustave Lanctôt, l'un de nos archivistes d'Ottawa, le montrait récemment dans sa curieuse étude intitulée *Le premier parlement canadien en 1657*.<sup>(2)</sup> Il m'a paru intéressant de le remarquer une fois de plus, en soulignant l'attitude des habitants de Châteauguay au sujet des événements de 1812-1813.

Peu de temps après la fin de la guerre, le curé Bruguier mourait, à Châteauguay même, le 19 février 1815, à 50 ans. C'était un digne prêtre, peut-être trop ardent et un peu exubérant, mais zélé et dévoué à son ministère. Il a été inhumé à Châteauguay, dans le sous-sol de l'église, le 21 février 1815.

A la mort de M. Bruguier, M. Pierre-Nicolas Leduc était vicaire chez lui depuis quelques mois. M. Leduc, né à Montréal en août 1774 et ordonné en mars 1801, avait déjà été curé à Cap-Saint-Ignace (1806-1812). Il devait être, dans la suite, vicaire aux Cèdres et le premier curé (1818-1826) de Saint-Polycarpe, où il est décédé le 20 avril 1827. Il ne se plaisait guère aux choses de l'administration, étant plutôt porté avec un brin d'excès à celles de la piété. Aussi, bien qu'il restât vicaire à Châteauguay, ce n'est pas lui que Mgr Plessis nomma desservant. Ce fut M. Robitaille, le curé de Saint-Charles de Richelieu.

M. Pierre Robitaille, né à la Jeune-Lorette en septembre 1758 et ordonné prêtre à Québec en octobre 1788, avait précédemment exercé le ministère à l'Hôpital Général de Québec (1789-1793), à Rimouski, avec desserte du Bic et de Tadoussac (1793-1798), à Saint-Mathias, avec desserte de Marieville (1798-1807), à Saint-Philippe de La-prairie (1807-1810), et il était curé de Saint-Charles de Richelieu depuis 1810. Il était en plus, à ce moment, depuis 1812, aumônier des milices du Bas-Canada. Il resta curé de Saint-Charles, tout en remplissant les fonctions de

---

(2) Cf : *La Revue Trimestrielle Canadienne*, décembre 1934, pages 348-358.

desservant à Châteauguay. Dans la suite, il continua à être curé de Saint-Charles, avec desserte de Saint-Marc, jusqu'en 1830, alors qu'il fut nommé curé de Marieville, où il est mort, victime de l'épidémie du choléra, le 27 août 1834, à 76 ans.

Le 23 février 1815, Mgr Plessis écrit à M. Robitaille de se rendre à Châteauguay, où M. Bruguier vient de mourir, et de desservir cette paroisse, en continuant de s'occuper des milices canadiennes dont il est l'aumônier. Son vicaire, M. François-Xavier Demers, le remplacera à Saint-Charles, pendant que M. Leduc continuera d'être vicaire à Châteauguay. M. Demers, né à Montréal en mai 1791, ordonné à Québec en octobre 1814, a été dans la suite curé de Saint-Denis de Richelieu (1834-1862) et en même temps grand vicaire successivement de Québec (1834), de Montréal (1836) et de Saint-Hyacinthe (1852). M. Robitaille ne fut desservant à Châteauguay que quelques semaines. Le 3 avril 1815, Mgr Plessis lui écrit de retourner à Saint-Charles et il nomme M. Demers desservant à Châteauguay. Enfin, au mois d'août 1815, M. Demers est nommé curé de Saint-Bonaventure et Monseigneur désigne pour la cure de Châteauguay un autre jeune prêtre, M. Hubert Cornelier, qui devait y mourir en juillet 1817. Je remarque, pour ce laps de temps, au registre, que M. Leduc signe les actes du 25 février au 24 avril 1815, M. Demers, du 29 avril au 31 juillet 1815, et M. Cornelier, du 3 août 1815 au 9 juillet 1817.

La signature de M. Robitaille n'apparaît pas au registre, mais il est certain, d'autre part, qu'il eut beaucoup à faire durant son séjour de quelques semaines à Châteauguay. Il avait charge, en effet, de régler la succession du curé Bruguier et de vaquer au ministère du temps pascal, et il était toujours l'aumônier des troupes. Dans une lettre à l'évêque Plessis, en date du 28 mars, il rend compte du règlement de la succession du curé défunt et, en même temps,

il annonce à Monseigneur que les miliciens s'attendent à « être déchargés bientôt », ce qui ne devait se faire que le 1<sup>er</sup> juillet suivant. A son retour à Saint-Charles, en avril, il a la consolation d'écrire à l'évêque que douze cents paroissiens de Châteauguay ont « fait leurs Pâques » pendant qu'il était là.

Le nouveau curé, M. Cornelier, né en avril 1788 et ordonné en septembre 1810, avait été précédemment vicaire à Vaudreuil (1810-1812) et curé à Berthier-en-Bas (1812-1815). De faible constitution et déjà malade, il ne devait pas vivre longtemps à Châteauguay. Mais il se montra d'âme généreuse et très zélé pour l'accomplissement des devoirs de sa charge. Arrivé au mois d'août 1815, il dut, dès l'hiver suivant, demander de l'aide. Le 7 février 1816, Mgr Plessis lui écrit d'avoir recours aux bons offices de M. Nicolas Dufresne, le missionnaire du sault Saint-Louis, qui se prête volontiers à lui rendre service et que Monseigneur appelle dans ses lettres à cette occasion « le brave M. Dufresne ». Entre temps, en avril 1816, les gens du Cordon (future desserte de Sainte-Martine) adressent une requête à l'évêque pour lui demander de leur accorder une « mission » et de leur permettre de construire un presbytère-chapelle. Le curé de Laprairie, M. Boucher (Jean-Baptiste), est délégué par Monseigneur pour examiner la situation et son procès-verbal est favorable à la construction désirée. Ce n'est pourtant qu'en 1822 qu'une chapelle sera édifiée à cet endroit sous le vocable de Sainte-Martine. En août et en septembre 1816, M. Cornelier demande de nouveau à l'aide et au secours. Mais, Monseigneur, n'ayant pas d'autre prêtre disponible, lui répond de s'adresser encore au « brave M. Dufresne ». En décembre, une autre combinaison est arrêtée. M. Duranceau, le curé de Lachine, vient faire le ministère à Châteauguay pour le temps des fêtes, tandis que M. Cornelier s'en va à Lachine, où il ne sera pas seul au travail. M. Cornelier

revient ensuite dans sa paroisse, toujours malade, et il se fait aider comme il peut durant les mois du printemps 1817. Il meurt, à Châteauguay même, le 9 juillet 1817, à 29 ans. Il a été inhumé le 11 juillet sous le chœur de l'église. Du 11 juillet au 10 octobre, c'est encore M. Dufresne, du sault Saint-Louis, qui signe les actes au registre de Châteauguay. Enfin, le 15 septembre 1817, Mgr Plessis nomme M. Pierre Bourget, alors curé de Sorel, à la cure de Châteauguay. M. Bourget signe son premier acte au registre le 11 octobre.

Comme on le voit, les temps étaient difficiles et Mgr Plessis n'arrivait qu'avec peine, et au milieu de bien des embarras, à pourvoir ses paroisses et à donner de l'aide à ses curés. Il lui fallait souvent faire appel à l'esprit de sacrifice et d'abnégation de ses prêtres. Sa consolation était de les voir toujours prêts, même malades et épuisés, à répondre à ses désirs.

M. Pierre Bourget, que Mgr Plessis nommait curé de Châteauguay en 1817, est le propre frère du grand évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget, et son aîné de treize ans. Les Bourget, originaires de Blois, Loir-et-Cher, en France, sont au Canada depuis la fin du dix-septième siècle. Claude Bourget, marié à Québec en 1683 à Marie Couture, fille de Guillaume Couture, est le père d'une nombreuse postérité. Son arrière-petit-fils, Pierre, né en 1756, et marié à Thérèse Paradis, a laissé une fille et deux fils qui ont vécu jusqu'à l'âge adulte: Angélique, Pierre-Etienne et Ignace. Pierre-Etienne, né le 13 août 1786, fut ordonné prêtre le 4 juin 1814. Ignace, né le 30 octobre 1799, devint prêtre le 30 novembre 1822 et fut sacré évêque le 25 juillet 1837.

M. Pierre Bourget avait été précédemment vicaire à Saint-Hyacinthe (1814-1815), missionnaire à Tadoussac (1815-1816) et curé de Sorel (1816-1817). Il avait 31 ans d'âge et il était prêtre depuis trois ans quand il fut nommé

curé de Châteauguay. Cinq ans plus tard, il fut appelé en 1822 à la cure de l'Île-Verte, puis en 1829 à celle de l'Islet, où il est mort le 20 février 1833, à 47 ans, quatre ans avant que son frère cadet, Ignace, devienne évêque coadjuteur de Montréal. Peu de temps après son arrivée à Châteauguay, M. Bourget reçoit une lettre de Mgr Plessis qui lui rappelle que, tel qu'entendu, il doit s'occuper de presser les intéressés à bâtir les chapelles de Beauharnois et de Sainte-Martine. Le 26 février 1818, Monseigneur, dans une nouvelle lettre, revient sur ce sujet. L'évêque tenait, pour le bien des âmes, à établir des chapelles et à les pourvoir de prêtres autant que possible dans cette région qui forme aujourd'hui le diocèse de Valleyfield. Au nord du Saint-Laurent, Saint-Polycarpe eut sa chapelle et son curé pour la Noël de 1818. Sur la rive sud, M. Manseau, curé des Cèdres, bénit la chapelle de Beauharnois le 17 du même mois de décembre 1818. Saint-Timothée fut fondée en 1822 et aussi Sainte-Martine. Le 25 mai 1822, Mgr Plessis écrit à M. Bourget: « Maintenant que Beauharnois, Saint-Timothée et Sainte-Martine ont enfin leurs chapelles, il ne faut plus penser à diviser votre paroisse de Châteauguay. » C'est également M. Manseau, curé des Cèdres, qui avait choisi en mars 1818 le site de la chapelle de Beauharnois, sur le terrain donné par M. Milnes, représentant des seigneurs de Beauharnois, à peu près vis-à-vis l'église des Cèdres. Je note à ce propos, dans une lettre de Mgr Plessis du 7 mars 1818 à M. Manseau, un détail intéressant pour l'histoire de Valleyfield. L'évêque aurait préféré que la chapelle fût dès lors fixée à « l'opposite du milieu de la grande île », c'est-à-dire là même où se trouvent aujourd'hui la ville et la cathédrale de Valleyfield.

En octobre 1822, M. Jean-Marie Madran succédait à M. Pierre Bourget à la cure de Châteauguay. Ce devait être pour trois ans. M. Bourget, qui avait signé son premier acte au registre le 11 octobre 1817, signe son dernier le

5 octobre 1822. M. Madran signe son premier acte le 7 octobre 1822 et son dernier le 13 octobre 1825.

M. Madran, né à Saint-Ours de Richelieu en février 1783 et ordonné en juin 1813, avait été jusque-là vicaire à Saint-Pierre-d'Orléans et au Cap-Santé (1813-1814), curé de Saint-Jacques de l'Achigan (1814-1819) et missionnaire aux Iles de la Madeleine (1819-1822). Dans la suite, il fut curé de plusieurs paroisses dans la région de Québec, puis dans les provinces maritimes, et il est mort à Bathurst le 2 juin 1857. Je n'ai rien trouvé de particulièrement notable au cours des trois ans d'administration curiale de M. Madran. Au mois d'octobre 1825, il est nommé curé à Fraserville et M. Pierre Grenier le remplace à Châteauguay, où il signe son premier acte au registre le 17 de ce mois. Il en sera question au chapitre suivant. Je remarque seulement pour l'instant que cette nomination de M. Grenier est la dernière qu'ait faite pour Châteauguay Mgr Plessis, qui devait mourir, cette année-là, le 4 décembre 1825.

Ainsi donc, pendant un demi-siècle, cinq curés en titre, M. Dumouchel (1777-1789), M. Bruguier (1789-1815), M. Cornelier (1815-1817), M. Bourget (1817-1822) et M. Madran (1822-1825), s'étaient succédé à Châteauguay. Sous M. Bruguier, deux « rangs » jusque-là desservis de sa paroisse avaient été rattachés à Saint-Constant. Plus tard, sous M. Bourget, Beauharnois, Saint-Timothée et Sainte-Martine avaient été constituées en « missions » ou paroisses distinctes. Et quand même, la paroisse-mère, où M. Robitaille comptait en 1815 (lettre à Mgr Plessis) au moins douze cents communiant, en avait tout autant, sinon davantage, en 1825. Il convient de remarquer que la population s'augmentait maintenant, à la suite des événements de 1812-1813, d'un bon nombre de familles anglo-protestantes. Mais les catholiques de langue française n'abdiquaient pas et leur progression, pour être lente, n'en était pas moins réelle et constante.

Les documents que j'ai pu consulter aux archives des évêchés, à Québec, à Montréal ou à Valleyfield, ne m'apprennent rien de précis au sujet de la tenue des écoles à l'époque dont il est ici question. Il est cependant hors de doute qu'il y en avait plusieurs à Châteauguay. Peu après, en effet, entre 1827 et 1832, parmi les nombreux rapports officiels envoyés par les syndics d'école du Bas-Canada au gouverneur ou à son conseil pour justifier les demandes de subsides au gouvernement — rapports qu'on retrouve aux archives fédérales à Ottawa — une dizaine au moins proviennent des syndics de Châteauguay, que j'ai lus moi-même et qui établissent qu'il y avait là plusieurs écoles, de celles qu'autorisaient la loi de 1824 ou celle de 1829. J'aurai l'occasion d'y revenir au chapitre suivant. D'ailleurs il y a lieu de croire que les actifs curés dont j'ai parlé n'ont pas dû négliger de pourvoir par l'école, en autant qu'il leur était possible, à l'instruction de leurs enfants, garçons et filles. Car partout dans le Bas-Canada, à ce moment, c'était la grande préoccupation du clergé, en cela vivement stimulé par Mgr Plessis. Malheureusement il n'est resté sur place aucun registre, aucun cahier, aucune note même, qui permette de le constater nettement. Je n'en puis parler qu'en m'appuyant sur les données générales de l'histoire du temps.

Cette histoire, qui est fort belle et admirable à plus d'un égard, est aussi par ailleurs bien triste et lamentable. Dans son premier volume sur *L'Enseignement français au Canada*, M. l'abbé Lionel Groulx nous la raconte en termes émouvants. <sup>(3)</sup> Je ne saurais, dans les cadres que je me suis fixés, suivre le savant historien dans tous les détails de son récit. C'était l'époque où la lutte se faisait contre la fameuse *Institution Royale* de 1801. Les Canadiens voulaient s'instruire, mais dans le sens de leurs tra-

---

(3) *L'Enseignement français au Canada*, tome I, chapitres 3ème et 4ème.

ditions religieuses et nationales. Constamment, le pouvoir anglais leur proposait des systèmes d'enseignement qui ne convenaient pas à leur idéal et dont ils refusaient à bon droit de s'accommoder. « Assurément, écrit l'abbé Groulx, peu d'épisodes en l'histoire canadienne égalent en beauté dramatique le geste de cette poignée d'hommes s'obstinant à ranimer l'anémique flambeau (celui de l'instruction) qu'ils voient s'éteindre en leurs mains. D'autre part, qui pourra calculer l'effet de pareilles entraves (celles qu'on leur imposait) dans la vie du petit peuple canadien?... » — « L'école était considérée, ajoute-t-il plus loin, par la bureaucratie britannique comme un instrument de domination, comme l'un des moyens d'assurer la suprématie métropolitaine sur la vie politique des colonies. 1814 et 1824, voilà deux dates qui résument dix années de vaine législation, de vaines instances pour la conquête d'une liberté fondamentale! Dix ans, cela signifie de la part de nos parlementaires un magnifique exemple de ténacité. Mais cela veut dire aussi, si l'on fixe à cinq ans la durée d'une génération scolaire (pour l'école élémentaire), deux nouvelles générations de Canadiens français entrant dans la vie, après bien d'autres depuis 1760, avec une formation intellectuelle gravement compromise, sinon même complètement illettrés...»

La lutte durait depuis longtemps. En mars 1801, c'est le représentant du comté de Huntingdon, dont Châteauguay faisait partie, Joseph-François Perrault, qui fut député de 1796 à 1804, qui avait proposé à l'Assemblée législative une mesure, combattant les visées de l'*Institution Royale*, pour établir des écoles acceptables à ses compatriotes. (4) Perrault, il est permis de le croire, exprimait les vues de ses commettants, en particulier celles de ses électeurs de Châteauguay. En tout cas, à défaut de documents précis, la tradition veut qu'il y ait eu des écoles à Châteauguay aux

(4) Voir *l'Enseignement français au Canada*, tome I, page 79.

temps dont il est question dans ce chapitre et que les curés s'en soient occupés avec zèle.

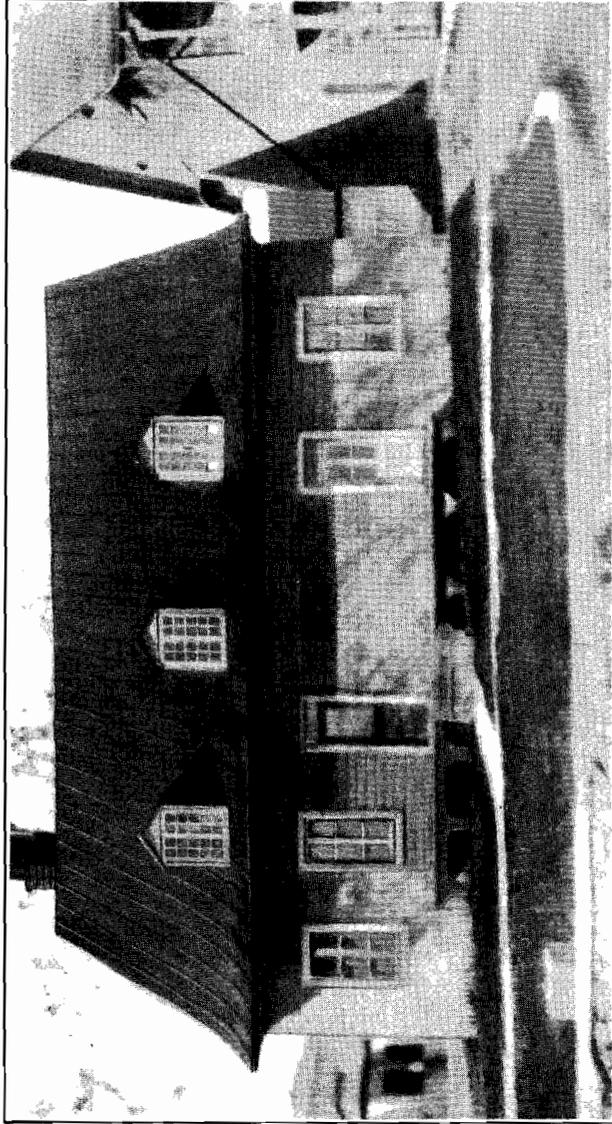
Pour ce qui concerne la vie civile de nos paroisses, à cette époque, il n'est pas facile non plus de se documenter. Avant l'établissement des municipalités, qui ne se fit en réalité que vers 1855, on ne trouve d'ordinaire aucun registre ni cahier, où puiser des renseignements exacts. Et même après l'établissement des municipalités, que de lacunes! Les registres, s'il y en eut, et les vieux cahiers sont disparus! Au reste, quand on en trouve, ils sont d'un laconisme désespérant et, la plupart du temps, plutôt mal tenus. Seuls, les actes des notaires peuvent renseigner, et encore, par leur nature même, ils enregistrent les contrats entre individus et ne donnent guère d'informations générales. Si l'on peut s'en tirer, avec les registres des paroisses et les archives des évêchés pour la vie religieuse, cela devient beaucoup plus difficile pour la vie civile administrative. Qu'on me pardonne un souvenir personnel. A une réunion de la Société Royale à Ottawa, un collègue de l'Ontario, de langue anglaise naturellement, mais qui entend et parle le français, me disait, d'ailleurs en termes aimables: « J'ai lu quelques-unes de vos histoires de paroisses et elles m'intéressent. Je regrette toutefois qu'elles se bornent trop souvent aux seules activités des curés. La vie civile a aussi son importance. » — « C'est vrai, sans doute, ai-je dû lui répondre. Ce sont les documents qui font défaut. A part les données générales de l'histoire et quelques actes des notaires, nous n'avons pas d'archives pour nous alimenter. C'est malheureux, mais comment y suppléer? »

A Châteauguay, comme dans beaucoup de nos paroisses, pour cette période qui va de 1775 à 1825, on ne possède aucun document relatif à l'administration civile. On ne peut l'étudier et comprendre la vie des gens qu'en se rapportant à l'histoire générale du Bas-Canada d'alors. Tout

de même, il me paraît utile et instructif d'essayer de le faire au moins brièvement.

Au lendemain de la conquête, le Canada resta divisé en trois districts, ceux de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal, comme il l'était, par édit du Conseil d'Etat du roi de France, depuis 1722. On eut d'abord, de 1760 à 1764, comme système de gouvernement, le régime de l'absolutisme. Puis, pendant une dizaine d'années, ce furent les commandants militaires des trois districts, avec l'assistance du Conseil exécutif du gouverneur, composé d'un certain nombre d'officiers, des juges en chef et des principaux citoyens, qui gouvernèrent le pays. Après l'acte de Québec de 1774, c'est le Conseil législatif, nommé par le gouverneur, qui prit la direction des affaires. En 1777, on vit réapparaître le grand voyer et peu après les députés grands voyers, les sous-voyers et les inspecteurs, qu'on avait connus sous le régime français. Les travaux publics se faisaient par « corvées », c'est-à-dire par contribution en travail fourni par chacun des citoyens. Enfin, après la Constitution de 1791, qui divisa la colonie en deux provinces, le Haut-Canada et le Bas-Canada, en les dotant chacune d'une Assemblée législative ou d'un Parlement, le peuple commença à prendre une certaine part, par ses représentants, à la gestion des affaires publiques.

Aux termes de la Constitution de 1791, Châteauguay, aussi bien que Beauharnois, se trouva à faire partie du comté de Huntingdon. Je précise tout de suite que, de 1830 à 1838, puis, après la suspension de la Constitution, de 1841 à 1854, Châteauguay appartient au comté de Beauharnois, et que, enfin, de 1854 à la Confédération de 1867, et dans la suite, Châteauguay forma et forme encore un comté distinct. Pour l'époque dont il s'agit dans ce chapitre, soit de 1771 à 1830, chaque comté était représenté à la Chambre d'Assemblée par deux députés. Voici les noms, avec les dates de la durée de leur mandat, des ci-



La salle municipale (vieux presbytère)

Handwritten text at the top of the page, possibly a header or title, which is mostly illegible due to blurring and low resolution.

Handwritten text at the bottom of the page, possibly a footer or signature, which is mostly illegible due to blurring and low resolution.

toyens qui ont représenté Huntingdon, et par conséquent Châteauguay, de 1792 à 1830 :

Saint-George Dupré (Hippolyte), du 10 juillet 1792 au 31 mai 1796;  
De Lorimier (Guillaume), du 10 juillet 1792 au 31 mai 1796;  
Périnault (Joseph), du 20 juillet 1796 au 4 juin 1800;  
Perrault (Joseph-François), du 20 juillet 1796 au 13 juin 1804;  
Raymond (Jean-Baptiste), du 28 juillet 1800 au 27 avril 1808;  
McKenzie (sir A.), du 6 août 1804 au 27 avril 1808;  
De Salaberry (Louis), du 18 juin 1808 au 22 mars 1814;  
Panet (Jean-Antoine), du 18 juin 1808 au 22 mars 1814;  
Sewell (Stephen), du 29 novembre 1809 au 1er mars 1810;  
Henry (Edne), du 21 avril 1810 au 22 mars 1814;  
Cuvillier (Augustin), du 13 mai 1814 au 2 septembre 1830;  
O'Sullivan (Michael), du 18 mai 1814 au 6 juillet 1824;  
Raymond (Joseph-Moïse), du 28 août 1824 au 2 septembre 1830.

A Châteauguay aussi bien qu'ailleurs, après comme avant la cession de 1763, on eut sans doute de ces capitaines de la côte ou capitaines de milice, dont j'ai parlé au chapitre précédent. Il semble même que, sous le régime anglais, leurs pouvoirs aient été encore plus étendus qu'ils ne l'étaient auparavant. Dans son *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, Joseph-Edmond Roy nous donne à ce propos, dans le chapitre qu'il consacre à l'organisation des paroisses canadiennes vers l'époque qui nous occupe, des détails bien intéressants sur ces capitaines d'autrefois qu'il serait trop long de résumer ici au complet.<sup>(5)</sup> Le témoignage de Benjamin Sulte est plus bref et tout aussi substantiel. « Il y avait, écrit-il, un capitaine dans chaque paroisse un peu peuplée. Dans les grandes, on en comptait deux ou trois. Les hommes composant une compagnie étaient tenus d'obéir aux ordres de cet officier. La colonie entière ayant de cette façon des cadres de milice toujours au complet, on les utilisait en temps de paix pour la transmission des volontés du gouvernement civil ou judiciaire. A la deuxième génération, ce mécanisme fonctionnait admirablement. Au milieu de ses fermes, le cultivateur

(5) *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, tome IV, ch. 9, page 261 et suivantes.

faisait ainsi un continuel apprentissage de la guerre et de la discipline. La jeunesse allait par les bois, se formant aux fatigues de la vie en plein air. D'année en année, d'anciens soldats licenciés se joignaient aux habitants et entretenaient parmi eux l'esprit militaire. » (6)

Dans la vivante étude sur la préhistoire de Saint-Isidore, qu'il a écrite, en 1934, pour le *Centenaire de Saint-Isidore* de M. l'avocat Auguste Boyer, M. l'abbé Elisée Choquette précise ainsi le rôle du capitaine: « Avant 1840, les lois et traditions soumettent l'habitant canadien à deux autorités, dans la vie courante s'entend: le juge de paix pour la justice sommaire et le capitaine de milice pour le reste. Le citoyen étant avant tout un milicien pour la paix et pour la guerre, il fait partie d'une compagnie ou d'un bataillon. Le capitaine fait l'appel et commande aux exercices, il suggère les promotions, il dresse les rôles ou recensements annuels, avis doit lui être donné des changements de résidence. Arbitre naturel en cas de litige, il est aussi l'enquêteur légal en cas d'incendie ou de mort subite « par la visite de Dieu ». Intermédiaire du gouverneur et des Chambres, il communique et promulgue les arrêts. Tous les honneurs lui sont rendus à sa nomination et aux anniversaires de celle-ci. Il est le premier à signer les actes de la communauté, c'est-à-dire des gens de son « rang ». A l'église, il a droit au premier banc de gauche, à l'encens et au pain bénit... » (7)

M. l'avocat Joseph Drouin, de Montréal, un spécialiste en « généalogies », pour qui l'histoire d'un grand nombre de familles canadiennes n'a plus de secrets, en traitant de celle des Lacasse de Saint-Vincent-de-Paul de l'île Jésus, écrit ce que voici au sujet de nos anciens capitaines: « L'institution des milices canadiennes remonte au temps

(6) *Histoire des Canadiens-Français*, tome IV, page 44.

(7) *Le Centenaire de la paroisse de Saint-Isidore de Laprairie*, page 9.

où M. le comte de Frontenac était gouverneur du Canada. Au commencement, alors que les groupes disséminés le long de la côte n'étaient pas érigés en paroisses mais desservis par un missionnaire qui allait de poste en poste, il n'y avait qu'un seul capitaine pour plusieurs groupes et il portait le nom de capitaine de la côte. Plus tard, chaque groupe devenu plus considérable fut constitué en paroisse et chaque paroisse eut son capitaine qu'on appela le capitaine de milice. Ce capitaine recevait les ordres du gouverneur (ou de l'intendant) et les transmettait aux gens de sa paroisse (ou de son « rang »). Il devait de temps en temps faire exécuter les exercices militaires. Il était également employé comme huissier. Il ne recevait aucune solde et se contentait de l'honneur... » — « Le capitaine, dit encore M. Drouin, avait son banc attitré dans l'église et la chose s'est continuée, sous le régime anglais, jusqu'à la Confédération. Après la cession, les autorités anglaises confièrent aux capitaines de milice une foule de charges et de devoirs, entre autres les fonctions de juges de paix. Employés en plus à divers services de justice, ces officiers de milice restèrent très en vue et très considérés... » Il faut ajouter que, sous le régime anglais, le capitaine de milice recevait une solde quand il se trouvait en service commandé. Des listes de paie subsistent aux archives fédérales d'Ottawa qui le démontrent clairement.

Au temps des Français, sous l'administration des gouverneurs et des intendants du roi très chrétien, la Nouvelle-France fut surtout dirigée militairement, et cela s'explique par le fait que les guerres recommençaient sans cesse. Les seigneurs du système féodal au Canada étaient pour la plupart des officiers de régiments ou de compagnies, anoblis par le roi. Tels furent ceux, par exemple, du régiment de Carignan arrivés au pays en 1665. Ces seigneurs de jadis occupaient certes une haute situation sociale et ils jouissaient de nombreux privilèges. Mais, comme nous l'avons

vu à la fin du chapitre précédent, c'étaient surtout des dirigeants de colonisation qui commandaient de haut. Les capitaines de milice voyaient plus immédiatement, comme mandataires du gouverneur et de son conseil, à l'administration militaire et civile. Après la conquête, les seigneurs conservèrent en partie les prérogatives — la tenure seigneuriale n'a été abolie qu'en 1854 — et les capitaines gardèrent leurs attributions et les virent même augmenter en importance, au moins pendant un certain temps. A Châteauguay, l'on a vu déjà que les seigneurs de Longueuil et de la Noue s'occupèrent assez peu en fait du fief qui leur était échu et que, après 1765, la suzeraineté des Sœurs Grises fut surtout débonnaire et charitable. Même en l'absence de documents précis, il paraît plus que probable qu'on eut à Châteauguay comme ailleurs, sous le régime français et sous le régime anglais, des capitaines de milice exerçant leurs fonctions telles que décrites ci-dessus.

C'est en 1793, au temps du gouvernement de lord Dorchester (1786-1796), que des magistrats de district appelés juges de paix furent constitués en autorité, pour chacun des trois districts de Québec, Trois-Rivières et Montréal, qui résidaient dans les villes et dans les principaux villages. Nommés par le gouverneur, comme les capitaines de milice, ils n'étaient responsables qu'à lui seul et travaillaient pour l'honneur sans rémunération aucune. « Les juges de paix, écrit M. Francis-J. Audet, l'érudit archiviste d'Ottawa, sont des magistrats de juridiction inférieure, non élus par le peuple mais nommés par le gouverneur, qui ont charge d'assurer ou de conserver la paix entre citoyens, d'émettre des mandats de comparution, de recevoir et de certifier les déclarations assermentées et d'entendre les causes de peu d'importance. Ils sont choisis parmi l'élite de la population, avocats, notaires, médecins, marchands et autres. Les membres du Conseil exécutif

et de l'Assemblée législative en sont de droit. Ils peuvent, ceux-ci, exercer leurs fonctions dans toute l'étendue de la province, tandis que la juridiction de leurs collègues s'arrête au district pour lequel ils ont été nommés... C'est à un corps de tels juges, assemblés de temps en temps en sessions spéciales, que furent dévolues à Montréal, de 1796 à 1833, les fonctions exercées aujourd'hui par le conseil municipal...<sup>(8)</sup> Les capitaines de milice, on l'a vu plus haut, étaient ordinairement juges de paix pour leur district. Je n'ai constaté nulle part qu'il y ait eu des juges de paix en résidence à Châteauguay, mais c'est de tous points vraisemblable.

Dans ces cadres d'une administration civile au pouvoir limité, bien différente de celle que nous connaissons avec nos municipalités d'à présent, Châteauguay et son village, grâce principalement à la force d'expansion de la vie paroissiale, grandissaient ainsi et se développaient à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième. Ce qu'écrivait l'an passé mon confrère l'abbé Elisée Choquette, encore que ce soit peut-être un brin optimiste tout autant que d'ardente envolée littéraire, dans sa préhistoire de Saint-Isidore, en parlant des habitants d'avant la fondation de cette paroisse qui y résidaient déjà, on pourrait aussi justement, je pense, le répéter des gens de Châteauguay, vers la même époque, et c'est pourquoi je ne résiste pas à la tentation de citer la prose évocatrice de mon estimé confrère.

« S'aller établir en pleine forêt — écrit-il dans son étude — où, la nuit, parfois, l'on rêve de spectres et d'arbres en marche comme aux tragédies d'Eschyle, et où, le jour, on lutte sans relâche à la hache pour l'abri et pour le feu, pour la lumière et pour l'espace; habiter une hutte aux pieux debout, puis, quand s'augmente la famille, se payer le luxe d'une cabane à billots joints en queue

(8) Article publié dans *La Presse* de Montréal, 3 juin 1933.

d'aronde; vivre de chasse et de fruits, voire de racines sauvages, longtemps avant que le jardin n'étale un menu appréciable; se nourrir en abondance l'été et se serrer la ceinture l'hiver; oublier toutes les tribulations pour saluer avec effusion les prémices du blé et du pain; entreprendre d'in vraisemblables voyages à Laprairie ou à Montréal en traînes à bœufs; en cas de maladie, d'accidents, de nécessités subites, sentir maintes fois son cœur étreint par l'isolement; s'enrichir d'un enfant tous les dix-huit mois et s'efforcer, dans le rythme de cette multiplication, pour que s'accroisse en même temps la récolte du blé dont on fait le pain... Vraiment, sans aucune velléité panégyriste, comment, en face de ces deux générations, de leur labeur sans défaillance et des circonstances ingrates où elles ont peiné, se défendre de prononcer le mot héroïsme?»

« Sans doute — continue à peu près l'enthousiaste abbé, en citant en partie l'écrivain français M. de Pasquidoux — le travail, s'il a ses peines et ses fatigues, a aussi ses joies et ses consolations, et c'est ce qui explique bien des choses. Quoi de plus fortifiant que la victoire à chaque arpent éclairci sur chaque bataillon des ennemis du sol, que la fierté du domaine qui grandit! Quoi de plus beau que de cultiver la terre sous l'œil de Dieu avec le concours du brillant soleil et de tous ces éléments de la nature qui sont les coopérateurs nécessaires à toute fructification! Quoi de plus gai et de plus doux que la compagnie de l'épouse aimée au foyer, que la présence de l'enfant qui vagit dans son berceau, que l'ivresse d'être ensemble au labeur des champs, au repos autour de l'âtre, au repas à la même table, au sommeil avec les siens sous le même toit! Quoi de plus réconfortant enfin et de plus encourageant que les bonnes relations entre voisins, que l'effort en commun dans les corvées, que le plaisir partagé des veillées en famille avec les parents et les amis! Sur-

tout quelle force d'être chez soi, ajoute M. de Pasquidoux, parlant lui de paysan de France, de n'appartenir à quiconque, de souffler quand on est fatigué, de s'arrêter quand on se sent malade, de se conduire à sa guise, de vivre libre, et, pour tout dire, de vieillir de plus en plus mêlé à son terroir, de s'en aller à pas lents au soleil comme on a commencé, sans regretter d'avoir fini et bien fait sa journée, de mourir en paix parmi les siens là où l'on naquit, entre le buis bénit et le crucifix détachés du mur, en fermant les yeux pour l'éternité!»

«N'est-ce pas que pareille vie — termine non moins somptueusement l'abbé Choquette, et je souscris volontiers à ses dires — vie vraiment pleine au sens biblique, a été intensément vécue par nos anciens Canadiens à toutes et à chacune des heures de leur existence? N'est-ce pas que dans la simplicité, l'ignorance de soi, la lutte contre les difficultés, leur pain quotidien et leur monnaie courante, plus fortifiants et de meilleur aloi que l'autre nourriture et l'autre richesse, ont été avant tout la vie des grands sentiments et des hautes vertus? Est-il sûr que nous pourrions aujourd'hui accomplir les mêmes tâches dans les mêmes circonstances et que nous saurions dans le dénuement de tout pousser la persévérance jusqu'au même héroïsme? C'est leur gloire à nos anciens de nous prêcher en actes la leçon de l'effort, et c'est notre devoir à nous de fixer sur eux nos regards, de marquer le pas et de leur redire chacun à part soi: « Je me souviens! »

J'ai un peu arrangé à ma façon, mais en rien tempéré, parce que j'approuve son ardeur, le style enflammé de mon confrère. En somme, M. l'abbé Choquette a fièrement raison. Nos anciens nous prêchent noblement la leçon de l'effort, ceux de Châteauguay aussi bien que ceux de Saint-Isidore, et c'est notre devoir à tous, non seulement de les admirer, mais encore de les imiter. *Hoc fac et vives*, dit le vieux proverbe latin, faites ainsi et vous vivrez!

Assurément, je n'entends pas dire qu'il faille revenir servilement aux us et coutumes de nos arrière-grands-pères. Nos temps connaissent des adoucissements légitimes et d'autres exigences. Mais il reste que nous pourrions et que nous devrions sans doute nous imprégner davantage de leur esprit, en nous souvenant, pour l'adapter aux situations actuelles, de cet autre adage antique qui nous assure que, si la lettre peut diminuer et tuer, c'est l'esprit qui fait durer et qui sauve, même pour les jours du temps et surtout pour les jours sans fin de l'éternité.



## CHAPITRE TROISIÈME

### Châteauguay de 1825 à 1855

En 1825, il n'est pas inutile de le rappeler, la paroisse de Saint-Joachim de Châteauguay appartenait toujours au vaste diocèse de Québec et elle devait en dépendre jusqu'à la création du diocèse de Montréal en mai 1836. Mais en fait, depuis 1821, elle relevait immédiatement du gouvernement de Mgr Lartigue, auxiliaire de Québec en résidence à Montréal. A la mort de Mgr Plessis, le 14 décembre 1825, Mgr Panet, son coadjuteur à Québec, lui avait naturellement succédé, et, sous sa juridiction, Mgr Lartigue continua à administrer la région de Montréal, dont Châteauguay se trouvait être l'une des importantes paroisses. Quelques notes brèves au sujet de ces deux évêques, Mgr Panet et Mgr Lartigue, me paraissent convenir à la suite et à la bonne intelligence de mon récit.

Mgr Panet (Bernard-Claude) est né à Québec, d'une famille distinguée, le 9 janvier 1753, et il a été ordonné prêtre par Mgr Briand, le 25 octobre 1778. Il professa quelques années la philosophie à Québec, où il avait fait ses études, et devint en 1781 curé de Rivière-Ouelle. En succédant à Mgr Denaut en 1806, Mgr Plessis le choisit comme coadjuteur, avec bien entendu l'agrément de Rome, et il le consacra évêque le 19 avril 1807. Mgr Panet resta quand même curé de Rivière-Ouelle jusqu'à la mort de Mgr Plessis. Mais c'est lui qui faisait d'ordinaire les visites pastorales. Il en rendait compte à Mgr Plessis et sa correspondance est de ce fait fort intéressante et instruc-

tive. Le 12 décembre 1825, huit jours après le décès de Mgr Plessis, il prenait possession, à 72 ans, du diocèse de Québec. Le 27 mai 1827, il consacrait le coadjuteur qu'il s'était fait nommer par Rome, Mgr Signay, jusqu'alors curé de Québec. Il lui céda l'administration diocésaine en octobre 1832. Mgr Panet est mort à Québec, le 14 février 1833, à 80 ans. « Avec ses talents modestes, son rare bon sens, sa piété et son zèle ecclésiastique — écrit Mgr Têtu — Mgr Panet a été l'une des plus belles et des plus douces figures de notre clergé canadien. »

Mgr Lartigue (Jean-Jacques) est né à Montréal le 30 juin 1777. Son père était médecin. Ses classiques faits au collège de Montréal et à Québec, il étudia d'abord le droit et devint avocat. Il prit ensuite la soutane, fut ordonné prêtre le 21 septembre 1800 et passa quelques années à Longueuil comme secrétaire de Mgr Denaut. Entré dans la compagnie de Saint-Sulpice en 1806, il en devint bientôt l'un des membres éminents. En 1819, il alla plaider à Londres dans les intérêts du séminaire. Elu en février 1820 évêque de Telmesse et coadjuteur de Mgr Plessis à Montréal, il reçut la consécration épiscopale le 21 janvier 1821. Mgr Lartigue devint titulaire de Montréal, à la création du diocèse, en mai 1836. L'année suivante, il demandait et obtenait de Rome la nomination comme coadjuteur de l'abbé Ignace Bourget, son secrétaire depuis 1821, et il le consacra, le 25 juillet, sous le titre d'évêque de Telmesse qu'il avait lui-même porté. Homme de savoir et de hautes vertus, Mgr Lartigue s'est montré plutôt sévère, mais juste et droit. Il est mort à Montréal, le 19 avril 1840, à 63 ans.

Deux mois exactement avant de mourir, le 4 octobre 1825, nous l'avons vu, Mgr Plessis avait nommé M. Pierre Grenier à la cure de Châteauguay, comme successeur de M. Madran. Né à Québec le 13 mars 1791, M. Grenier y avait fait ses études et il avait été ordonné prêtre le 21 avril

1816. Vicaire à Montmagny pendant un an, il avait ensuite été curé de Fraserville un an, puis de Sainte-Anne des Plaines cinq ans, de 1818 à 1823. C'est lui qui fut le premier desservant, de 1821 à 1823, de la mission de Rivière-du-Nord, dont est née la paroisse de Saint-Jérôme de Terrebonne. <sup>(1)</sup> Il était curé de Beauport depuis deux ans quand il fut nommé, en 1825, à Châteauguay, où il devait passer huit ans. Promu à la cure de Varennes en 1833, il y est décédé le 7 août 1834, à 43 ans.

M. Grenier paraît avoir été d'un tempérament assez vif, mais homme de résolution énergique et dévoué à ses tâches. En plus de sa paroisse de Châteauguay, il eut la desserte, de janvier à décembre 1826, de la toute nouvelle alors paroisse de Sainte-Martine. En 1828, on le chargea de tenir enquête dans l'affaire de la fondation de Saint-Remi de la Salle et c'est lui qui y fixa la place de l'église. <sup>(2)</sup>

Cependant, dans sa paroisse de Châteauguay, les discussions se continuaient au sujet d'un changement de site pour l'église. Une requête en ce sens fut adressée à l'évêque en juin 1826, et une contre-requête en juillet. Pour le moment, aucun changement ne se fit. Je vois, par une lettre de M. Grenier à Mgr de Québec, en date du mois d'août 1826, où il est dit que Sainte-Martine avec ses onze cents communicants peut recevoir un prêtre résidant, que le curé exprime le désir de retourner exercer le ministère dans le district de Québec, ce qui d'ailleurs n'eut pas de suite. En décembre 1831, une assemblée de paroissiens marquants a lieu, à Châteauguay, chez le notaire François-Georges LePailleur, que préside William Dalton et à laquelle le jeune notaire Narcisse Cardinal agit comme secrétaire. On rédige une requête à l'évêque pour demander

(1) Voir le volume *Saint-Jérôme de Terrebonne*, édité en 1934, chez Labelle, à Saint-Jérôme, page 20.

(2) Voir le relevé des *Lettres de Mgr Panet* de l'abbé Ivanhoë Caron, *Rapport de l'Archiviste* (1933-1934).

l'autorisation de faire à l'église certaines réparations et de bâtir un clocher. En avril 1832, les mêmes citoyens décident de reconstruire, par corvée et par souscription volontaire, le mur d'enceinte du cimetière. Tout cela est demandé ou entrepris par les gens du village et du *bas* de Châteauguay. Mais les gens du *haut* ne tardent pas à s'agiter, et, à la fin de ce même mois d'avril, une contre-requête est envoyée à Mgr de Québec. Il semble bien, d'après ses lettres que le curé Grenier appuie les opposants (ceux du *haut*). En juin 1833, M. Boucher (Jean-Baptiste), curé de Laprairie et archiprêtre, est délégué à Châteauguay pour étudier la question sur place. Il tient une assemblée « devant chez Pierre Giroux » (dans le *haut*), qui est restée fameuse. Il adresse un rapport à Mgr Lartigue et un autre à Mgr Signay, qui a maintenant succédé à Mgr Panet. Ces rapports concluent, si je comprends bien, à recommander une division de la paroisse, d'où naîtra avant peu Sainte-Philomène. Entre temps, je l'ai constaté aux archives d'Ottawa dans les rapports officiels des syndics d'écoles de l'époque, le curé Grenier s'occupe activement de l'instruction des enfants. Il signe plusieurs de ces rapports, entre 1827 et 1832, en qualité de syndic, conjointement avec François-Georges LePailleur, William Dalton, Alexis Sauvageau, Charles DeWitt, Pierre Héroux, Narcisse Cardinal et autres. Ces écoles fonctionnaient sous le régime de la loi des fabriques de 1824 ou de celle de la Chambre d'Assemblée de 1829. Les maîtres-instituteurs, dont on retrouve les noms dans ces pièces officielles, envoyées au gouvernement pour toucher des subsides, sont ceux des deux Forest (Charles et François), de François Gagnier, de Michel Meunier, de Thomas Taylor et autres. Dans quelques-unes de ces écoles, on comptait jusqu'à 50 élèves, garçons et filles. En septembre 1833, M. Grenier fut nommé, par Mgr Signay, curé de Varennes, et M. Jean-Baptiste Labelle le remplaça à Châteauguay.

Mgr Signay (Joseph) est né à Québec le 8 novembre 1778. Son père était capitaine de goélette. Ses études faites à Québec, le futur évêque fut ordonné prêtre à Longueuil par Mgr Denaut, le 28 mars 1802. D'abord vicaire à Chambly, puis à Longueuil, il fut ensuite curé de Saint-Constant, puis de Marieville. En 1814, il devenait curé de Québec. Nous avons vu que Mgr Panet le fit agréer par Rome comme coadjuteur en 1827 et lui confia l'administration du diocèse en octobre 1832. Peu après, en février 1833, Mgr Panet mourait et Mgr Signay lui succédait sur le siège de Québec, avec bientôt le titre d'archevêque. Suivant l'habitude du temps, pour ne pas laisser le diocèse sans évêque tout fait pour la succession, Mgr Signay ne tarda pas à faire agréer par Rome comme son coadjuteur le grand vicaire Turgeon (Pierre-Flavien), qui fut élu évêque de Sidyme en février 1834 et sacré à Québec le 11 juin suivant. Prêtre très digne, évêque conscient de ses responsabilités, Mgr Signay, le dernier évêque de Québec dont Châteauguay ait relevé, a été un actif organisateur et il a laissé le souvenir de l'homme de bien qui s'oublie lui-même et se consacre tout entier à l'accomplissement de ses devoirs. Il est mort à Québec le 3 octobre 1850, à 72 ans.

Ils sont trois frères Labelle, fils de François Labelle et de Françoise Biron, de Pointe-Claire — famille apparentée à celle du célèbre *curé Labelle* (Antoine) de Saint-Jérôme, né en 1833 et mort en 1891 — qui sont devenus prêtres: François, né en juillet 1795, qui a été, avec les docteurs Meilleur et Cazeneuve, l'un des fondateurs du collège de L'Assomption; Edouard, né en mai 1799, qui a été curé de Sainte-Elisabeth, de Saint-Polycarpe, de Sainte-Rose et de Pointe-aux-Trembles, puis longtemps retiré à Repentigny; Jean-Baptiste, né en juillet 1807, que Mgr Signay nommait curé de Châteauguay en septembre 1833.

Ordonné prêtre le 28 février 1830, M. Jean-Baptiste Labelle avait été précédemment vicaire à Sainte-Martine, à Sainte-Rose, à Vaudreuil et à Varennes. Il a été curé de Châteauguay, de 1833 à 1840, pendant sept ans, et ce furent, nous l'allons voir, des années mouvementées. Plus tard, il fut curé de Saint-Roch-de-l'Achigan de 1840 à 1855, puis de Repentigny de 1855 à 1867. Retiré à Repentigny de 1867 à 1877, puis à L'Assomption de 1877 à 1881, il est décédé à L'Assomption le 6 novembre de cette dernière année, à 74 ans.

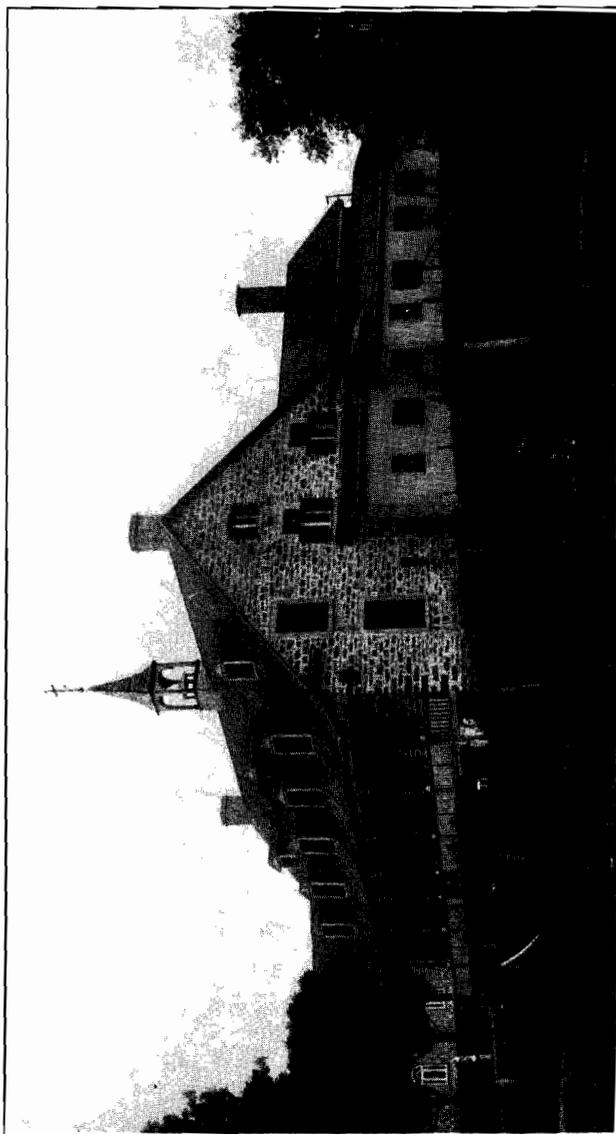
C'est à l'époque de l'arrivée du curé Labelle à Châteauguay, à l'automne de 1833, que remonte le plus ancien registre qui ait été conservé aux archives de la paroisse relatant les élections des marguilliers et leurs délibérations. Aucun registre ou cahier n'existe plus concernant les temps précédents. Il est par suite impossible de retracer la liste des marguilliers depuis les origines. Mais, par ce registre, dont le premier acte porte la date du 8 décembre 1833, voici ce que l'on apprend. Les marguilliers du banc, en 1833, sont: Paul Bourcier, François Laberge et François Dorais. Les anciens marguilliers, qui assistent avec eux aux assemblées, sont (par ordre alphabétique): Brault (Jean-Baptiste), Caron (Etienne), Dansereau (Jean-Baptiste), Dumouchel (Vital), Gendron (Joachim), Giroux (Louis), Laberge (Charles), Larichelière (Gabriel), Lavigne (Paul), Primeaux (Jean-Marie) et Reid (Antoine). Ce dernier, Antoine Reid, est le seul qui peut signer les actes. En ce temps-là, les seuls marguilliers, anciens et nouveaux, étaient admis à l'élection du nouveau marguillier en décembre chaque année. Sous le curé Labelle, de 1833 à 1840, les marguilliers en charge ou comptables ont été: Paul Bourcier en 1833, François Laberge en 1834, François Dorais en 1835, Joseph Lécuyer en 1836, Antoine Laberge en 1837, Jean-Louis Thibert en 1838, Nicholas Marchand en 1839, Pierre Lefebvre en 1840.

François Mailloux élu en décembre 1838 et Joseph Reid élu en décembre 1839, se sont aussi trouvés marguilliers du banc sous l'administration du curé Labelle. Ces marguilliers, d'une façon générale, se montrèrent dignes de la confiance qu'on mettait en eux et aidèrent activement leur curé au milieu des difficultés qui se présentèrent.

Je relève, au livre de leurs délibérations, quelques faits plus notables: en décembre 1833, ils acceptent un legs de 300 livres de leur ancien curé, M. Pierre Bourget, décédé à l'Islet en février; en octobre 1834, ils prêtent à la fabrique de Sainte-Martine 1,000 livres sans intérêt; en novembre 1836, ils décident de chauffer l'église aux frais de la fabrique et de se pourvoir dans ce but de tout ce qui est nécessaire; en juillet 1839, ils désignent comme syndics pour surveiller les travaux de réparations à l'église: Nicholas Marchand, Charles Laberge, François Laberge, Narcisse Mallet et Guillaume Laberge; en août 1840, « vu la permission donnée le 3 mars par Mgr l'évêque défunt (Mgr Lartigue) », ils décident de céder une partie du jardin du curé pour une place publique, avec l'entente qu'on donnera au curé, sur la terre que la fabrique doit acheter, un terrain équivalent en retour.

Mais la grande affaire, l'épineuse affaire, sous l'administration du curé Labelle comme sous celle du curé Grenier, ce fut d'essayer de régler les difficultés persistantes au sujet de l'église. Fallait-il la réparer, en construire une nouvelle ou même en changer le site? Telle était la question débattue et qui amena tant de discussions. En avril 1834, le missionnaire du sault Saint-Louis, M. François-Xavier Marcoux — longtemps plus tard missionnaire à Saint-Régis —, fut chargé par Mgr Signay de tenir à Châteauguay une enquête à ce propos. Une majorité de 81 paroissiens se prononça pour les réparations. M. Marcoux aurait préféré, semble-t-il, qu'on reconstruisît tout à neuf. Il écrit deux fois en ce sens à Mgr de Québec. M. Labelle,

au contraire, paraît avoir favorisé les opposants. Il écrit en juin à Monseigneur que ses paroissiens sont très divisés et qu'il redoute un malencontreux procès. Sur ces entrefaites, détail que je tiens à noter, le jeune notaire Narcisse Cardinal écrit à M. Marcoux une lettre plutôt vive dans laquelle il reproche au curé Labelle de prendre partie pour les gens du *haut* contre ceux du *bas*. Les oppositions et les discussions se poursuivent jusqu'à ce que, en décembre 1835, une requête des gens du *haut* portant 308 signatures soit envoyée à Mgr de Québec — avec l'appui de M. Labelle — demandant pour eux la création d'une nouvelle paroisse. Comme Monseigneur ne se presse pas de répondre à cette requête, le procès redouté est intenté par les gens du *haut* contre ceux du *bas* et leurs syndics. M. Marcoux soutient ces derniers, qui gagnent leur point devant la cour de justice en octobre 1837. Mgr Lartigue, qui est devenu entre temps titulaire de Montréal, permet et conseille aux syndics (lettre du 6 décembre 1837) de payer leur part des frais du procès à même l'argent de la fabrique pour avoir enfin la paix. Mgr l'évêque, à ce qu'il semble, se préparait à créer dans le *haut* de Châteauguay une nouvelle paroisse sous le patronage de sainte Philomène et les paroissiens du *bas* allaient pouvoir commencer leurs travaux de réparations, quand surviennent les événements de 1838 — dont je parlerai plus loin — qui font tout retarder jusqu'en 1839. En mars de cette dernière année (le 19), le curé Labelle redemande à Mgr Lartigue les permissions voulues pour entreprendre les travaux à faire. En juin (le 6), M. le curé Power, de Sainte-Martine (futur évêque), délégué de Mgr Lartigue, dresse un procès-verbal concluant à la création de la nouvelle paroisse. En juillet (le 14), les syndics que j'ai déjà nommés sont désignés par l'assemblée des marguilliers pour surveiller les travaux à la vieille église. Finalement, en mars 1840 (le 20), Mgr Lartigue érige canoniquement Sainte-Philo-



L'ancien couvent de la Congrégation (1843)



même, et, au cours de la même année, on procède aux réparations de l'église même de Châteauguay: on renouvelle en partie le portail du vieux temple, on lui ajoute deux tours carrées qui en élargissent encore la façade et on refait à neuf toute la couverture.

Ces difficultés et ces discussions au sujet de l'église ne sont pas les seuls ennuis que le curé Labelle ait eu à subir à Châteauguay. Avant même les événements tragiques de 1838 dont je vais parler, et la même année, en février et en mars, dans ses lettres adressées à Mgr Lartigue, il raconte un fait d'une nature spéciale, qu'il convient de conserver à l'histoire, à cause de la leçon qu'on en peut tirer. Il écrit le 13 février que le « coffre » de la fabrique a été visité par des voleurs qui ont emporté la jolie somme de sept à huit cents louis. Il ajoute que certaines gens de sa paroisse sont soupçonnés d'avoir fait le coup. Un mois plus tard, le 20 mars, il mande à Monseigneur que la plus grande partie de la somme volée, soit six cent cinquante louis, lui a été restituée « sous le secret de la confession ».

La question des écoles causa de même bien des soucis au curé Labelle. On se rappelle que, le 1er mai 1836, le Conseil législatif, par un coup d'état arbitraire, changeait brusquement la loi des écoles du Bas-Canada et frustrait de leurs droits naturels les pères de familles catholiques canadiens. (3) Grand nombre d'écoles durent fermer leurs portes. Mais les évêques, Mgr Signay à Québec et Mgr Lartigue à Montréal, exhortèrent vivement les curés à tenir tête à l'orage. Le 13 août 1838, le curé de Châteauguay avait la consolation d'écrire à Mgr Lartigue ces lignes qui montrent bien son zèle pour l'éducation de la jeunesse en dépit du malheur des temps: « Dans ma paroisse, Monseigneur, nous avons 1<sup>o</sup> une école de garçons, qui compte 24 élèves — 2<sup>o</sup> une école de filles qui en compte 36 —

(3) Voir *l'Enseignement français au Canada* de l'abbé Lionel Groulx, tome I, page 176 et suivantes.

3<sup>o</sup> une école mixte (catholique) qui en groupe 20 —  
4<sup>o</sup> une école mixte tenue par un instituteur anglo-protestant, qui reçoit environ 20 élèves. »

En 1836, du temps du curé Labelle, le « manoir » des Sœurs Grises, bâti en pierre par Mère Despins en 1774, étant devenu à peu près inhabitable, Mère McMullen le fit raser et en construisit un autre, en pierre également, sur les mêmes fondations, de 56 pieds par 44. Il devait être agrandi en 1881 par Mère Deschamps.

Le 20 septembre 1840, le curé Labelle quittait la cure de Châteauguay et allait occuper celle de Saint-Roch-de-l'Achigan. Son dernier acte au registre est précisément daté de ce jour du 20 septembre 1840.

C'est pendant que M. Labelle était curé qu'eurent lieu ce qu'on appelle les « troubles de 1837 et de 1838 », auxquels furent mêlés non sans éclat ses gens de Châteauguay. J'y ai fait allusion plus haut, mais sans y insister pour ne pas alourdir le récit que j'avais à bâtir de la vie de la paroisse dont j'écris l'histoire. Il importe que j'y revienne au moins brièvement, ainsi que je l'ai fait précédemment pour les événements de 1812-1813, et que je rappelle ici une page de l'histoire générale du Bas-Canada d'alors. Je l'emprunte en substance, cette page, au « Manuel » de Desrosiers et Bertrand.

Au printemps de 1837, lord John Russell, au nom du ministère anglais siégeant à Londres, fit adopter une loi autorisant le gouvernement de Québec à payer les arriérés dus aux fonctionnaires et à solder la dépense publique dans l'avenir si la Chambre d'assemblée de Québec négligeait d'y pourvoir. C'était tout simplement le retour à l'arbitraire. Il n'était plus question de subsides librement votés par les députés. Le trésor impérial mettait une somme de 142,000 louis à la disposition du gouvernement de Québec sous forme de prêt à la province. Ce prêt était obligatoire et le prêteur lui-même l'emploierait à sa guise

par l'intermédiaire du gouverneur et de son conseil. Les députés, au nom de leurs commettants, n'avaient qu'à payer ! On s'imagine l'état d'esprit dans lequel furent jetés, au reçu de cette nouvelle, ceux qui avaient conduit la lutte parlementaire sur la question des subsides. Ce fut comme une levée en masse de toutes les énergies combattives. De mai à septembre 1837, vingt-trois grandes assemblées publiques furent tenues dans la province. Tous les abus, accumulés depuis cinquante ans, furent exposés au peuple dans le but de créer une opinion publique capable de s'imposer à l'attention du pouvoir impérial. Papineau, qui dirigeait ou inspirait cette campagne oratoire d'éducation politique, était secondé par des députés du district de Montréal et par un groupe de jeunes tribuns, plus éloquents que politiques et plus ardents qu'avisés, qui s'abandonnèrent à des violences de langage regrettables. A Saint-Laurent, à Saint-Benoît, dans Richelieu, sur la Place d'Armes à Montréal, on parla librement de résistance par la force, d'annexion aux États-Unis, d'indépendance même, toutes choses fort irréalisables à cette époque et que le peuple en général ne désirait certainement pas, Papineau et ses lieutenants peut-être pas davantage. Et ce fut l'insurrection de 1837. Mgr Lartigue, au mois d'octobre, fit appel dans un « mandement » aux hommes de bonne volonté pour arrêter l'agitation populaire. Mais, en maints endroits, on ne l'écouta pas. Les « patriotes », comme ils s'appelaient, eurent quelque succès à Saint-Denis (23 novembre); ils furent écrasés à Saint-Charles (25 novembre) et à Saint-Eustache (14 décembre). Colborne remplaça Gosford comme gouverneur en février 1838, et la répression fut dure et impitoyable. On saccaqua et on brûla les villages qu'on jugeait séditionnels. Colborne en garda le nom de « vieux brûlot ». Tout cela est connu. Je ne m'y attarde pas. D'ailleurs les gens de Châteauguay, s'ils s'y intéressèrent vivement, ne prirent aucune part à l'action de 1837.

En novembre 1838, une deuxième insurrection éclata. Plusieurs de ceux qui s'étaient compromis en 1837 avaient cherché refuge aux Etats-Unis, s'y étaient fait des amis et comptaient que du secours et des armes leur seraient fournis par les Américains. Le notaire Narcisse Cardinal, de Châteauguay, non pas parce qu'il avait pris le fusil, mais parce qu'il avait trop parlé, avait dû s'enfuir ainsi à Fort Covington. Il en était revenu enthousiasmé et il avait communiqué de son ardeur à ses concitoyens. Châteauguay, cette fois, avec Beauharnois, Terrebonne, Rouville et quelques autres villages, prit part au mouvement de rébellion. Le 4 novembre 1838, Cardinal et son clerc Joseph Duquette se trouvaient à la tête des « patriotes » qui, pour pouvoir mieux se battre contre les « bureaucrates », tentèrent d'aller s'emparer des armes des sauvages de Caughnawaga. Tous furent trompés. Les secours attendus des Etats-Unis ne vinrent pas. Les « patriotes » de Châteauguay, comme tant d'autres, ne purent résister aux forces régulières supérieures. Ils furent arrêtés et conduits à la prison de Montréal, qui fut à peine assez grande pour recevoir tous les détenus politiques. Le conseil de guerre du gouverneur prononça le verdict de mort contre quatre-vingt-neuf accusés. Mais, le plus grand nombre de ces condamnations à mort furent commuées en la peine du bannissement. Une douzaine de ces « patriotes » furent pourtant exécutés, dont deux, Cardinal et Duquette, étaient de Châteauguay. Les autres sont: le chevalier de Lorimier, Pierre-Théophile Decoigne, François-Xavier Hamelin, Joseph-Jacques Robert, Ambroise Sanguinet, Amable Daunais, Charles Sanguinet, Charles Hindelang, Pierre-René Narbonne et François Nicolas. (4)

« Sans doute, a-t-on écrit à bon droit, les patriotes de 1837 et 1838 ont eu tort de recourir à la force des armes

(4) Voir *Histoire du Canada*, Desrosiers et Bertrand (1925), ch. XXV, page 340 et suivantes.

contre le pouvoir légitime. Mais les principes pour lesquels ils combattaient étaient justes. » Il est en plus incontestable que nous devons en bonne partie les libertés politiques dont nous avons joui plus tard à ceux que le peuple de chez nous appelle avec L.-O. David « les héros de 1837-1838 ».

Le coadjuteur de Mgr Lartigue, Mgr Bourget, sacré le 25 juillet 1837, était à ce moment tout jeune évêque. Mais il vivait à Montréal depuis 1821, et sa réputation de sainteté et de bonté était déjà fort répandue. L'on sait, en effet, que s'il a été un grand évêque, Mgr Bourget fut avant tout un saint évêque. Bientôt titulaire de Montréal, il devait avoir à s'occuper trop longtemps de Châteauguay, comme des autres paroisses du diocèse, pour qu'il ne convienne pas de rappeler en quelques lignes, dans ce livre, sa vie et sa carrière, avant de raconter avec quelle bienveillance charitable il mit son haut ministère au service de ces « condamnés » de Châteauguay dont je viens de parler.

Mgr Bourget (Ignace), le frère cadet de l'ancien curé Bourget de Châteauguay, est né à Lévis le 30 octobre 1799. Ses études faites à Québec et à Nicolet, il fut ordonné prêtre le 30 novembre 1822 à Montréal, où il était secrétaire de Mgr Lartigue depuis environ un an. Il continua à remplir ses fonctions de secrétaire de l'évêché jusqu'à ce que, en 1836, Mgr Lartigue, en devenant titulaire de Montréal, l'eût nommé son vicaire général. L'année suivante, il devenait évêque coadjuteur, avec le titre de Telmesse. En 1840, à la mort de Mgr Lartigue, Mgr Bourget prenait possession du siège de Montréal. Il administra le diocèse pendant trente-six ans, jusqu'en mai 1876. Retiré bientôt à Sault-au-Récollet, il reçut le titre d'archevêque de Martianopolis et vécut dans la retraite encore neuf ans. Il est mort le 8 juin 1885, à près de 86 ans. Son histoire, qui est presque celle de Montréal pendant un demi-siècle,

ne saurait se résumer en quelques lignes. Elle est écrite d'ailleurs et bien connue. <sup>(5)</sup>

Le 26 novembre 1838, le malheureux notaire Cardinal, de la prison de Montréal, écrivait à Mgr Bourget: « A Mgr l'évêque de Telmesse. — Monseigneur, — Douze d'entre nous ont été informés que leur procès aura lieu après-demain, mercredi le 28 du courant, et, comme nous n'avons que peu de confiance en la justice des hommes, nous recourons à celle de Dieu qui n'a jamais failli. Nous confions en conséquence notre sort à la Providence, et, pour attirer plus sûrement ses faveurs, nous avons pensé qu'il nous était nécessaire de faire une sincère confession de nos fautes. Plusieurs d'entre nous ont commencé des confessions à leur curé, M. Labelle, de Châteauguay. Ils désiraient le voir pour continuer avec lui, s'il pouvait se faire qu'il vienne demain... Si cependant vous ne voyez aucun moyen que M. Labelle se rende ici, nous vous prions, Monseigneur, pour l'amour de Dieu, de venir vous-même afin de répandre sur nous les ineffables consolations de la religion. Outre le mérite que vous en aurez devant Dieu, vous aurez droit de compter sur notre éternelle reconnaissance et sur nos prières dans le ciel. — Pour mes compagnons d'infortune et pour moi-même — J.-N. Cardinal — Daté de la prison de Montréal, ce 26 novembre 1838. » Aussitôt, Mgr Bourget écrivit à M. Labelle: « Monsieur le curé — Tant en son nom qu'en celui de ses compagnons qui subissent actuellement avec lui leur procès, M. Cardinal m'écrit de la prison pour me prier de leur procurer l'avantage de vous voir et de se confesser à vous. C'est une grâce que l'on ne saurait refuser à des ouailles qui sont dans un semblable péril. M. Marcoux, à qui je confie la présente, doit faire ce soir un exprès (c'est-à-dire envoyer à Châteauguay un commission-

(5) Voir *Mgr Ignace Bourget*, par le Père Langevin, s.j. (1931) — ou mes *Figures Canadiennes* (1933), tome I, pages 9-21.

naire spécial) et je vous prie de venir incessamment demain, laissant le soin de votre cure au missionnaire du sault (M. Marcoux). Car il est à craindre que, s'il y a sentence de mort, l'exécution ne suive de près le jugement. — Ig., évêque de Telmesse. » Le même jour (28 novembre), l'évêque écrit au notaire Cardinal: « A M. J.-N. Cardinal, n.p., — Je viens de recevoir la vôtre du 26 et, pour me conformer à vos désirs et à ceux de vos onze compagnons, j'écris à M. Labelle afin de requérir son ministère en votre faveur. Comme un exprès sera expédié ce soir à Châteauguay, je pense que M. Labelle sera ici demain de bonne heure. A son défaut, un autre prêtre sera chargé d'aller vous porter les secours que la religion ne refuse jamais à personne. En attendant, je vous exhorte, vos compagnons d'infortune et vous-même, à vous abandonner aux dispositions de la Providence qui saura, je l'espère, tourner à votre plus grand bien les moments de détresse où vous vous trouvez. Je ne manquerai pas de vous recommander à Dieu et à sa sainte Mère. — Ig., évêque de Telmesse. »

Le 15 décembre 1838, le procès des « patriotes » se terminait. Le lendemain, 16, Mgr Bourget écrivait de nouveau au curé Labelle: — « Vos malheureux paroissiens ont reçu hier soir leur sentence. MM. Cardinal, LePailleur, Duquette et Thibert sont condamnés à mort. M. Laviolette et un autre dont on ne m'a pas donné le nom mais que je crois être Dumont ont été trouvés *blancs*. Le sort des six autres est référé à la reine. Excepté les deux qui seront élargis demain, il paraît qu'ils sont au cachot et sous d'énormes cadenas. Je vais néanmoins essayer de pénétrer ce matin jusqu'à eux. Je les ai tous vus hier, vers midi. Ils étaient bien portants, mais flottants entre la crainte et l'espérance. Je n'ai pu savoir quand s'exécutera la sentence des quatre premiers. A tout événement, il faut que vous veniez sans délai pour achever votre mission de con-

solateur avec ceux qui se sont adressés à vous... — Ig., évêque de Telmesse. »

En fait, si je ne m'abuse, des douze de Châteauguay, dont parle l'évêque, deux seulement, Cardinal et Duquette, montèrent sur l'échafaud de la prison à Montréal, le 2 décembre 1838. La plupart des autres dont la sentence avait été plus douce ou commuée, furent exilés aux Bermudes ou en Australie. Ces lettres que j'ai reproduites à peu près textuellement, en élaguant tout au plus quelques longueurs, sont conservées au cartable de Châteauguay, dans les archives de l'évêché de Valleyfield. Avec elles se trouve un document, écrit de la main de Mgr Bourget sans aucun doute, intitulé *Derniers adieux de MM. Cardinal et Duquette à leurs concitoyens*. Le zélé et charitable évêque l'a-t-il écrit à la demande de ses malheureux diocésains ou peut-être l'a-t-il seulement préparé à leur intention? Je n'en sais rien. En tout cas, il n'est pas signé. J'incline à croire que le prélat l'avait spontanément rédigé et que les circonstances ne lui ont pas permis de le présenter à la signature des infortunés condamnés. J'en extrais quelques phrases significatives: « Comptant uniquement, chers concitoyens, sur les mérites infinis de Jésus-Christ, sur la protection de Marie et sur l'intercession des saints, nous espérons humblement que cet échafaud où nous allons laisser nos corps, comme sur un autel d'expiation, sera pour nous la porte du ciel. Nous voyons bien aujourd'hui que jamais l'on ne trouve de vrai et de solide bonheur qu'au sein de la religion sainte dans laquelle nous avons la consolation de mourir. Si nous avons toujours été fidèles aux devoirs qu'elle impose nous ne serions pas maintenant là où nous sommes. Attachez-vous donc, chers concitoyens, à cette religion de nos pères et observez-en toujours les commandements. Nous recommandons à votre bienveillance et à votre charité nos pauvres familles, que notre mort va plonger dans la désol-

lation et la misère. Priez pour nous afin que Dieu nous donne place parmi ses élus. Notre dernier vœu est pour la paix de notre chère patrie, notre dernier soupir pour le Maître des miséricordes qui nous appelle à lui... » Mgr Bourget soutint ainsi Cardinal et Duquette jusqu'à la fin et, au témoignage de L.-O. David, le curé Labelle les accompagna, en priant avec eux, jusque sur l'échafaud.

Je me suis peut-être trop attardé au récit de ce douloureux épisode. Mais j'ai cru bien faire pour l'édification de mes lecteurs. Il montre l'esprit de foi dont les gens de l'époque étaient animés. Ceux même, comme Cardinal, qui avaient eu dans le passé des contradictions avec leur curé l'appelaient à eux. Ils se confiaient tous en leur jeune évêque. Ils se consolaient dans leur malheur par les pensées de la foi et l'espérance en la vie future. D'autre part, la charité et les attentions pieuses de l'évêque et du curé ne les abandonnaient pas. Mgr Bourget et M. Labelle se montraient pères et amis jusqu'au bout, étant de ceux qui, pour la gouverne des âmes, croient à la puissance de la douceur et de l'amour plutôt qu'à celle de la crainte et de la force.

C'est M. Bourassa qui succéda en septembre 1840 à M. Labelle comme curé de Châteauguay, et ce devait être pour cinq ans. Il signe son premier acte au registre le 26 septembre 1840 et son dernier le 21 septembre 1845.

M. Bourassa (Jean-Baptiste) est né à Montréal le 14 février 1809, il a fait ses études au collège des Sulpiciens et il fut ordonné prêtre le 15 janvier 1837. Avant sa venue à Châteauguay, il avait été desservant à Sainte-Scholastique, missionnaire dans le nord de Montréal et vicaire à Chambly. Il était jeune encore, plein d'ardeur, entreprenant et très zélé pour l'éducation de la jeunesse. Après son séjour de cinq ans à Châteauguay, il a été curé de Saint-Hermas de 1845 à 1847 et de Saint-Martin de 1847 à 1851. Il est mort dans cette dernière paroisse, le 14 mars 1851, à 42 ans seulement.

Comme ses prédécesseurs, M. Bourassa, à Châteauguay, fut assisté dans l'administration des biens de la fabrique par les marguilliers anciens et nouveaux. A la fin de décembre 1840, François Mailloux, dans le banc depuis deux ans, fut amené par je ne sais quelle raison à donner sa démission. On procéda, par suite, le 25 du même mois, à l'élection de deux marguilliers au lieu d'un. Pierre Laberge et Ignace Dorais furent adjoints à Joseph Reid, qui remplaça, dès sa deuxième année, François Mailloux comme marguillier en charge. En décembre 1841, Joseph Reid fut réélu troisième du banc. Les marguilliers en charge ou comptables ont été sous l'administration de M. Bourassa: Pierre Lefebvre en 1840, Joseph Reid en 1841, Pierre Laberge en 1842, Ignace Dorais en 1843, Joseph Reid en 1844, Charles Allard en 1845. Guillaume Laberge, élu en 1843, et Nicholas Marchand, élu en 1844, se trouvèrent aussi marguilliers du banc sous M. Bourassa.

Dès sa première année, à l'automne de 1840, le nouveau curé s'occupa de s'assurer des revenus supplémentaires pour soutenir les œuvres d'éducation. Je vois au registre des délibérations que, le 25 octobre 1840, le marguillier en charge Pierre Lefebvre est autorisé à acheter pour la fabrique une terre avoisinant l'église, de 40 arpents de haut sur 3 de large, au coût de 800 livres (cours actuel), payables en huit ans sans intérêt. L'autorisation porte que l'argent sera pris à même le « coffre » de la fabrique et que Mgr l'évêque décidera de l'emploi des revenus. Le 29 octobre, Mgr Bourget approuve cette décision du corps de fabriciens et règle que « les revenus de la terre iront au curé pour lui permettre de vivre honnêtement et lui donner les moyens d'encourager l'éducation et autres bonnes œuvres ». Trois ans plus tard, le 3 septembre 1843, les marguilliers du banc, Dorais, Reid et Allard, et les anciens marguilliers, « ayant obtenu gratuitement d'un

particulier de cette paroisse, pour bâtir un couvent, un lopin de terre qui se trouve trop petit », décident de prendre « sur la terre de l'église environ six arpents en superficie » pour le futur couvent, en sorte que (les expressions sont à retenir) « le terrain appartenant au dit couvent sera d'environ huit arpents en superficie »; les dits marguilliers donnent et délaissent le terrain ainsi désigné à la dite maison, « tant qu'elle subsistera et sera employée à l'éducation soignée et religieuse de la jeunesse, devant autrement faire retour à la fabrique ». Trois jours après, le 6 septembre 1843, Mgr Bourget écrit de Montréal (note copiée dans le registre par M. Bourassa): « Vu et approuvé la requête ci-dessus... et permis à la fabrique de céder « huit arpents environ »... pour l'usage et profit des Sœurs de la Congrégation qui doivent se charger du futur couvent... ». Tout était en règle, mais les « huit arpents environ » devaient, par le vague même de leur énoncé, occasionner de sérieuses difficultés, dont je parlerai plus loin.

Le curé Bourassa consacra à la construction du couvent, qu'on bâtit en pierre, les revenus de la terre de la fabrique et aussi de ses propres deniers. Les bonnes Sœurs Grises du « manoir » lui accordèrent de même un généreux concours et il reçut également de l'aide de la part de plusieurs de ses paroissiens. A l'été de 1844, la bâtisse était prête. Mgr Bourget, passant en visite pastorale, en fit la bénédiction solennelle, après avoir chanté une messe pontificale à l'église, le 30 du mois d'août. On dressa, au registre, un procès-verbal de la cérémonie, où il est stipulé que « le couvent s'ouvrira le 15 septembre prochain ». En fait, c'est le 24 septembre que les Sœurs Sainte-Clotilde et Sainte-Catherine, de la Congrégation Notre-Dame, arrivées dans la paroisse du mois d'août, commencèrent à faire leurs classes aux petites filles. Avec Mgr Bourget et le curé Bourassa, les prêtres et les clercs

dont les noms suivent ont signé au registre le procès-verbal de la cérémonie de bénédiction du 30 août: Ch. Vinet, I.-N. Trudel, Jos. Marcoux et P. Bédard, prêtres, Alex. Truteau et Edmond LeBlond, ecclésiastiques.

Dans l'*Histoire des cures du diocèse de Montréal* de Jacques Viger, publié en 1850, on lit cette note au sujet de la fondation du couvent de Châteauguay: « Il y a, dans cette paroisse, un joli couvent en pierre, construit par le curé Bourassa, par les dames seigneuses et par les habitants de Châteauguay. Il fut solennellement béni par Mgr Bourget, évêque de Montréal, le 30 août 1844, en présence de plusieurs membres du clergé et d'un grand concours de peuple. Le 24 septembre de la même année, les Sœurs de la Congrégation y ouvrirent une école de petites filles... »

Au mois de mars 1843, une grande retraite avait été prêchée à la paroisse par les Pères Oblats, récemment arrivés au pays (en 1841), et elle avait produit les plus heureux fruits. Le curé Bourassa en écrivit à Mgr l'évêque tout son contentement, profitant de l'occasion pour annoncer à Monseigneur que son couvent serait prêt à l'été et lui exprimer son désir d'assurer à ses paroissiens l'avantage d'avoir des religieuses enseignantes.

Une fois le couvent des Sœurs de la Congrégation établi, le curé s'occupait de la construction d'un nouveau presbytère, l'ancien devant servir d'école pour les garçons. Le 22 avril 1845, M. Marcoux, missionnaire au saut Saint-Louis, vint en qualité de délégué de Mgr l'évêque examiner la situation. Dans son procès-verbal envoyé à Monseigneur le 4 mai, il exprimait l'avis qu'il convenait en effet de construire à neuf la maison du curé. Le 25 mai, Mgr Bourget adressait aux paroissiens une « ordonnance » commandant de bâtir un presbytère de 45 pieds de front, de 36 de profondeur et de 21 à 22 de hauteur, à deux étages. Le 29 juin, M. Marcoux revint à Châteauguay pour fixer

l'endroit du presbytère. Entre temps, les braves gens s'inquiétaient et discutaient. Ils firent des représentations au délégué de l'évêque. M. Marcoux estima juste d'en tenir compte et il envoya un nouveau rapport à l'évêque. J'avais conclu de bonne foi, expliquait-il, qu'il fallait un presbytère neuf. Mais je croyais que les paroissiens y étaient en majeure partie consentants. Ils se plaignent de n'avoir pas été consultés. Ils disent que le curé a trop de « terres », qu'ils ne sont pas tenus de « loger tous ses légumes ». Ils tiennent à voir Monseigneur à ce sujet. Le curé va trop vite de l'avant. Il menace de s'en aller, si on ne bâtit pas tout de suite. Cela désolerait les sœurs, qui, disent-elles, s'en iraient aussi. Il n'est pas certain que les commissaires acceptent le presbytère actuel pour en faire une maison d'école. Dans ce cas, il faudrait ajouter la construction d'une école à celle du presbytère et la charge serait lourde pour les habitants. Des complications légales pourraient surgir. Bref, M. Marcoux demandait à l'évêque, dans ce deuxième rapport, de ne pas se presser. Bien entendu, cela ne faisait pas l'affaire de M. Bourassa. Les discussions se continuèrent et, en septembre 1845, le curé fut nommé à Saint-Hermas.

Le curé Lecours, qui le remplaça et fut à la tête de la paroisse pendant deux ans, signe son premier acte au registre le 25 septembre 1845 et son dernier le 24 septembre 1847. Ce M. Lecours (Edouard) est né à Saint-Antoine de Richelieu, le 31 juillet 1809, il a étudié à Saint-Hyacinthe et à Montréal et il a été ordonné prêtre le 25 octobre 1835. Vicaire à Berthier, à Saint-Denis et à Boucherville (1835-1840), il avait ensuite été curé successivement à Lachenaie, aux Cèdres et à Longue-Pointe (1840-1845). De Châteauguay, il passa en 1847 à l'Île-Dupas, puis à Saint-Aimé, à Saint-Hyacinthe, à Sainte-Rosalie, à Saint-Théodore (1847-1882). A Saint-Hyacinthe, de 1861 à 1873, il aida beaucoup Mgr Joseph LaRocque et Mgr Sabin

Raymond dans la fondation et les premiers développements de l'institut du Précieux-Sang, monastère où il prit sa retraite en 1882 et où il mourut, le 22 juin 1888, à 79 ans. M. Lecours, dans sa longue carrière, a assurément été un prêtre zélé, homme de bien et homme d'œuvres remarquable. Mais il était aussi, surtout dans les débuts, d'un caractère peu facile et, le nombre de postes qu'il a occupés l'indique, plutôt inconstant.

C'est en décembre 1845, au temps du curé Lecours, que, sur recommandation de Mgr Bourget, à Châteauguay comme dans presque toutes les paroisses du diocèse, les marguilliers décidèrent à l'unanimité (14 décembre) que désormais, pour la reddition des comptes de la fabrique et l'élection du marguillier, tous les paroissiens propriétaires, et non plus seulement les marguilliers anciens et nouveaux, seraient appelés à prendre part aux délibérations. Les deux premiers marguilliers élus selon ce système furent Dominique Dupont en décembre 1845 et Paul Bergevin en décembre 1846.

Le 27 mars 1845, avant le départ de M. Bourassa, Mgr l'évêque avait canoniquement érigé la paroisse de Saint-Joachim de Châteauguay. L'année suivante, le 25 février 1846, sous M. Lecours, on obtint, après bien des démarches, des pouvoirs publics, l'érection civile. C'est en 1846 également que le presbytère, dont il avait été question sous M. Bourassa, fut bâti selon l'ordonnance de l'évêque du 25 mai 1845. De ce moment, l'ancien presbytère servit à loger l'école des garçons du village et leur instituteur. Les deux maisons existent encore en 1935. En plus de cette école de garçons et du couvent pour les petites filles, il y avait, à ce moment, de 1845 à 1850, dans la paroisse, quatre autres écoles dites mixtes, tenues par des maîtresses-institutrices, où l'on recevait les garçons et les filles. A la visite pastorale de Mgr l'évêque, les 6, 7 et 8 juillet 1847, il est constaté que Châteauguay compte 2020 communiants et

1264 non communiants, avec, en outre, sur son territoire, 33 familles protestantes (160 âmes). Mgr Bourget donne la confirmation à 215 enfants.

Pendant les deux années qu'il passa à Châteauguay, M. Lecours s'attira des ennuis avec les sœurs du couvent par les difficultés qu'il suscita en partie lui-même à propos du terrain « d'environ huit arpents » qui leur avait été octroyé sous M. Bourassa. De pareilles contradictions sont de celles qui surgissent parfois entre de très braves gens. Je ne crois pas qu'il soit opportun d'y insister beaucoup. Mais je dois à la vérité d'en indiquer au moins brièvement la cause. Le nouveau curé, après avoir fait « arpenter » le fameux terrain, se persuada non sans motif peut-être et soutint, évidemment de bonne foi, que la fabrique était en droit de diminuer un peu la superficie à laquelle de leur côté les religieuses prétendaient, avec sans aucun doute une égale bonne foi. De part et d'autre on s'obstina. Plusieurs lettres assez vives, dont on peut lire l'original ou la copie aux archives de Valleyfield, furent écrites, soit par le curé Lecours, soit par la supérieure Sœur Sainte-Clotilde, à l'évêché ou à la maison-mère de la Congrégation, qui ne me paraissent guère de nature à apaiser un conflit. J'incline à croire que ces petites misères ne furent pas étrangères à la décision qu'arrêta Mgr Bourget de changer le curé de poste. Toujours est-il que, en septembre 1847, il nomma M. Lecours à l'Ile-Dupas et lui donna comme successeur à Châteauguay M. Charles-Thomas Caron, à ce moment curé de Saint-Martin.

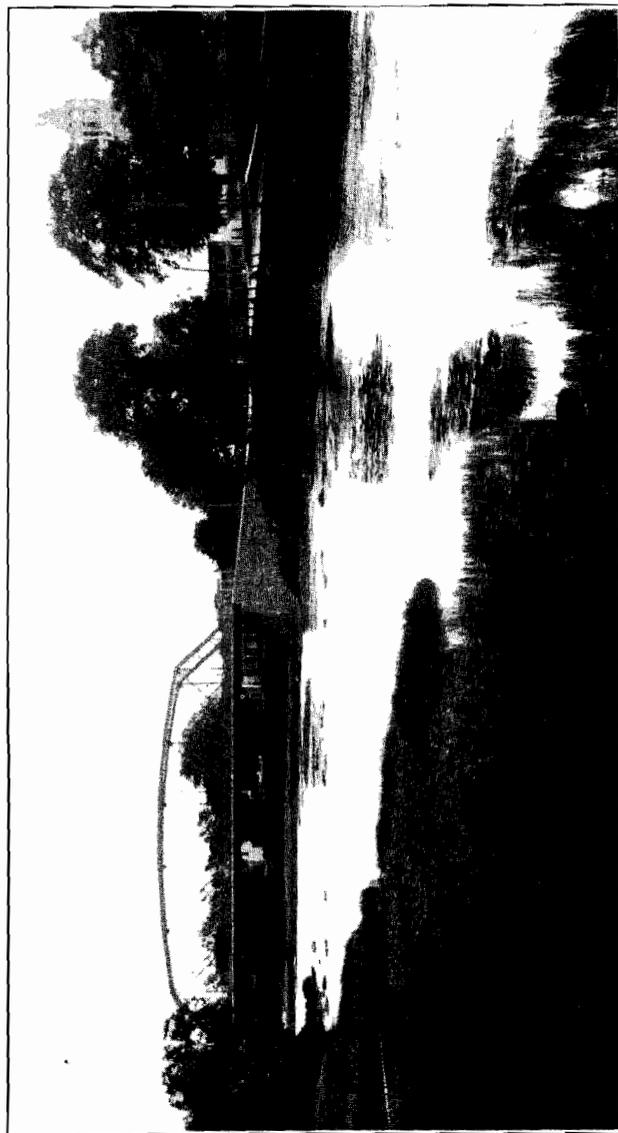
Tanguay et Allaire, dans leurs dictionnaires biographiques, et le *Canada Ecclésiastique* après eux, donnent à M. Caron les prénoms de Charles-François. C'est une erreur, due à une confusion. Il y a deux Caron, nés à Yamachiche, l'un *François* en 1794, l'autre *Charles-Thomas* en 1795. C'est celui-ci qui a été curé de Châteauguay. Tanguay a confondu l'un et l'autre. Allaire a suivi. J'ai pu

vérifier ce que je viens de dire d'une façon certaine. Charles-Thomas Caron, né à Yamachiche le 14 avril 1795, a fait ses études à Nicolet et il a été ordonné prêtre le 6 octobre 1822. Jusque-là, après avoir été vicaire et aumônier à Trois-Rivières, puis missionnaire à Gaspé, il avait été successivement curé à Saint-Esprit (1827-1835), à Saint-Vincent-de-Paul (1835-1839) et à Saint-Martin (1839-1847). De Châteauguay, en se retirant du ministère en 1855, il alla vivre à Saint-Vincent-de-Paul, où il est décédé, le 30 juillet 1862, à 67 ans.

M. Caron dépassait la soixantaine quand il arriva à Châteauguay. C'était un homme sage et pondéré, à qui ni la prudence, ni le zèle, ni le dévouement ne faisaient défaut. Je sais personnellement, pour en avoir souvent entendu parler dans mon enfance, qu'à Saint-Vincent il jouissait de la réputation d'un digne et saint prêtre. A Châteauguay toutefois, à cause des embarras qu'il dut surmonter, il lui fallut se montrer ferme et, si j'ose dire ainsi, assez combatif.

C'est au temps de M. le curé Caron, un peu plus d'un an après son arrivée, le 20 février 1849, que Mgr Bourget accorda aux Sœurs Grises du « manoir », dans l'île Saint-Bernard, la faveur de conserver le Saint Sacrement dans leur modeste chapelle. Le curé Caron et ses successeurs jusqu'en 1893 ont dû par suite aller dire la messe au « manoir » de temps en temps, quand les Messieurs de Saint-Sulpice n'y venaient pas eux-mêmes en leur qualité de chapelains ordinaires de la communauté à Montréal.

Sous l'administration de M. Caron, les marguilliers en charge ont été à Châteauguay : Nicholas Marchand en 1847, Dominique Dupont en 1848, Paul Bergevin en 1849, Joachim Duquet en 1850, Joachim Gendron en 1851, Vital Laberge en 1852, Etienne Caron en 1853, Joachim Faubert en 1854 et Narcisse Mallet en 1855. Joseph Reid, élu en décembre 1853, Jean-Baptiste Rufiange, élu en juillet



Vue de la rivière et du pont

Vertical text on the left edge of the page, possibly a page number or header.

Vertical text on the right edge of the page, possibly a page number or header.

1854, et Joachim-Jean Gendron, élu en décembre 1854, se sont aussi trouvés être marguilliers au temps du curé Caron. Comment se fait-il que deux marguilliers aient été élus pour la même année, l'un en décembre 1853, l'autre en juillet 1854? Je crois comprendre, bien que ce ne soit pas dit explicitement dans les actes du registre, que Joseph Reid, élu en décembre 1853, mais dont l'élection était contestée à cause des difficultés dont je vais parler dans l'alinéa qui suit, démissionna au cours de l'été et que Jean-Baptiste Rufiange fut élu à sa place en juillet 1854.

Un peu plus de trois ans après la venue du curé Caron, on décide de faire certaines réparations à l'église, en particulier de la pourvoir de bancs neufs au jubé, et, en mai 1851, les marguilliers Gendron, Laberge et Caron sont nommés syndics pour surveiller ces travaux. Les travaux exécutés, et cela prit quelque temps, car alors on ne bâtissait pas très vite, voilà que, en mars 1853, surgissent, entre le curé et les marguilliers, les difficultés auxquelles j'ai fait allusion, à propos précisément de certains bancs du jubé, que le curé veut réserver, selon la coutume, pour les chantes dans les circonstances solennelles et pour les sœurs du couvent et leurs enfants les dimanches ordinaires, ce à quoi s'opposent les marguilliers de l'œuvre Caron, Faubert et Mallet. On pousse les choses vraiment loin. Deux partis bien tranchés se forment dans la paroisse. Mais ce sont là encore des misères, comme il s'en produit souvent, sur lesquelles il ne convient pas d'appuyer ici. Je note seulement, c'est un point d'histoire à retenir, que, à une assemblée des marguilliers et propriétaires tenue le 17 avril 1853, Charles Allard, ancien marguillier, est choisi et nommé procureur de la fabrique pour agir au lieu et place des marguilliers de l'œuvre qui s'y refusent, et que, le 18 septembre de la même année, dans une autre assemblée des francs-tenanciers, Vital Laberge, lui aussi ancien marguillier, est choisi

et nommé pour remplacer comme procureur Charles Allard récemment décédé. Ces décisions, prises à l'unanimité presque des paroissiens présents aux deux assemblées, sont approuvées et sanctionnées par l'autorité diocésaine, celle d'avril par Mgr Joseph LaRocque, administrateur du diocèse en l'absence de Mgr Bourget en voyage à Rome, et celle de septembre par Mgr Bourget lui-même. C'étaient là évidemment des mesures exceptionnelles exigées par les circonstances.

A l'automne de 1853 également, après avoir étudié la question en deux ou trois assemblées régulières tenues en septembre et octobre, les marguilliers et les francs-tenanciers décident d'assurer les propriétés de la fabrique (l'église, le presbytère et les dépendances), pour la somme de 2,000 louis, à l'Association d'assurance mutuelle récemment établie pour les fabriques des diocèses de Montréal et de Saint-Hyacinthe. Toutes les formalités à ce sujet ayant été remplies peu de temps après, M. Hippolyte Moreau, prêtre de l'évêché (futur grand-vicaire), signe, le 14 novembre, le certificat attestant que la fabrique est ainsi assurée, qui sera annexé au registre et conservé aux archives de Châteauguay.

Comme on le voit, le curé Caron se montrait attentif à veiller sur les intérêts même matériels de sa fabrique et de ses paroissiens. Naturellement, il ne se distinguait pas moins par son zèle et son dévouement au service des âmes. Nombre de faits l'établissent. En février 1849, par exemple, il écrit à Mgr l'évêque que sept ou huit de ses familles ont quitté la paroisse pour aller se fixer à Chicago dans l'ouest américain, qu'il le regrette beaucoup à cause des dangers moraux auxquels on s'expose en s'expatriant ainsi dans des milieux étrangers à la vraie religion et qu'il lui semble que le gouvernement du Canada devrait empêcher pareille émigration en prenant les moyens de faciliter la vie de ses nationaux. Trois ans plus tard, en

mai 1852, dans une autre lettre à l'évêque, M. Caron demande — détail caractéristique de l'époque — ce qu'il peut ou doit faire au sujet de ses « sauteurs de cages » qui se croient parfois justifiés de remplir leur hardie besogne le dimanche matin et manquent pour cela la messe ? Mgr Bourget lui répond qu'il peut et doit le permettre, quand il n'y a pas moyen de faire autrement pour profiter du « bon temps » et éviter des retards sérieusement dommageables.

Le dernier acte de l'administration du curé Caron, consigné au registre en juillet 1855, montre de même son souci de l'ordre et de la bonne tenue des gens et des choses. Il fait décider par ses marguilliers de retenir les services de deux connétables, pour maintenir l'ordre et la décence dans l'église et aux alentours, surtout pendant les offices religieux, et aussi de prendre des mesures pour réparer le mur du cimetière qui laisse à désirer en plusieurs endroits.

En somme l'administration curiale de M. Caron a été hautement profitable à sa paroisse de Châteauguay, même si elle a traversé une période difficile, et il y a laissé un très bon souvenir de piété et de zèle. Cela n'a pas lieu de surprendre ceux qui, comme moi, ont connu, à Saint-Vincent-de-Paul, la bonne renommée dont jouissait encore ce digne prêtre plusieurs années après sa mort.

C'est du temps de M. Caron, en 1854, que les Sœurs Grises, qui avaient la permission depuis 1849 d'avoir la messe et de conserver le Saint Sacrement dans leur chapelle du « manoir », firent construire, dans l'île Saint-Bernard, un monument au divin Rédempteur sur le monticule ainsi dit « Butte des Sœurs ». Dès 1832, le curé Pierre Grenier (1825-1833), pour remplir une promesse faite dans le but d'enrayer une épidémie, avait érigé à cet endroit une modeste croix peinte en rouge. Pendant vingt-deux ans, on y était venu en pèlerinage. En 1854,

Mère Deschamps fit élever à sa place une belle « rotonde » de dix-huit pieds de diamètre et de plus de dix pieds de hauteur, qu'on entourait d'une palissade. Au centre, s'élevait une colonne qui servait de piédestal à un grand crucifix. L'inauguration de ce monument eut lieu le 25 août. M. Dominique Granet, prêtre de Saint-Sulpice (supérieur à Notre-Dame de 1856 à 1866), présida à la bénédiction et prononça une allocution. Une quinzaine de prêtres assistaient à la cérémonie et l'on y voyait une grande foule de fidèles parmi lesquels se distinguaient plusieurs Indiens du sault Saint-Louis accoutrés de leurs pittoresques costumes.

Que devenait pendant ces trente ans, de 1825 à 1855, sous les cinq curés Grenier, Labelle, Bourassa, Lecours et Caron, quant à son administration civile, la paroisse de Saint-Joachim de Châteauguay? Je dois confesser, en toute sincérité, qu'il n'est guère facile de nos jours de s'en rendre exactement compte. Car, pour toute cette période, comme pour la précédente, la pénurie de documents locaux est extrême et il faut se résigner à s'en rapporter quasi uniquement aux données de l'histoire générale du Bas-Canada d'alors.

L'on sait qu'en ce temps-là, jusqu'après les « troubles » de 1837-1838, il ne fut jamais question de municipalités civiles telles que nous les connaissons aujourd'hui et que, même après 1840, leur établissement dans le Bas-Canada ne s'élabora que lentement et par étapes. Un rapide coup d'œil sur le mode d'administration civile, d'abord de 1791 à 1840, puis de 1840 à 1855, va nous faire comprendre quelle était la situation.

La Constitution de 1791, on se le rappelle, divisa la colonie cédée à l'Angleterre par la France en 1763 en deux provinces, celle du Haut-Canada et celle du Bas-Canada, et elle dota chacune d'elles d'un Parlement. Le Bas-Canada fut divisé en vingt-cinq comtés, presque tous désignés sous

des noms anglais, qui envoyaient, chacun, deux députés au Parlement. Châteauguay, comme aussi Beauharnois, se trouva à faire partie du comté de Huntingdon. J'ai donné, au chapitre précédent, la liste des députés de ce comté au Parlement de Québec de 1792 à 1830. A la redistribution des districts électoraux en 1829-1830, on constitua plusieurs comtés nouveaux, et les anciens et les nouveaux reçurent en plus grand nombre des noms français, ce qui était le bon sens même, cette province du Bas-Canada étant presque totalement française. Beauharnois devint alors un comté distinct, dont Châteauguay faisait partie. Jusqu'en 1838, les comtés continuèrent, Beauharnois comme les autres, à élire deux députés pour le Parlement ou Assemblée législative. A la suite des malheureux événements de 1837-1838, la Constitution de 1791 fut suspendue par Colborne et il n'y eut plus ni Parlement ni députés. Après l'Acte d'Union des deux Canadas, adopté par le gouvernement anglais en juillet 1840 et proclamé au pays en février 1841, le comté de Beauharnois, qui comprenait toujours Châteauguay, n'envoya plus, comme les autres, qu'un seul député à la Chambre d'Assemblée. Voici, pour cette période, qui va de 1830 à 1854, et qui est celle qui nous occupe dans ce chapitre, quels furent les députés du comté de Beauharnois et par conséquent de Châteauguay:

Archambault (Charles) et DeWitt (Jacob), du 26 oct. 1830 au 27 mars 1838;

Dunsecomb (John-William), du 8 avril 1841 au 15 juillet 1842;

Wakefield (Edward-Gillon), du 9 nov. 1842 au 23 sept. 1844;

Colville (Eden), du 12 nov. 1844 au 6 déc. 1847;

DeWitt (Jacob), du 24 janvier 1848 au 6 déc. 1851;

LeBlanc (Ovide), du 12 déc. 1851 au 23 juin 1854.

En 1854, Châteauguay devint un comté distinct, séparé de celui de Beauharnois, et son premier député fut Jacob DeWitt, qui devait siéger à la Chambre d'Assemblée du 31 juillet 1854 au 28 novembre 1857.

Ces députés à la Chambre, qui étaient de droit juges de paix, étaient sans doute des personnages considérables et ils disposaient d'une influence appréciable. Mais, en fait, ils légiféraient de loin et ils avaient peu à s'occuper des affaires locales des diverses paroisses de leur circonscription électorale, si ce n'est dans celle où ils avaient leur résidence, et encore alors ce n'était guère à titre de député. Ainsi en fut-il, relativement à Châteauguay, des députés de Huntingdon ou de Beauharnois, qui étaient d'ailleurs presque tous de langue anglaise. Seul Jacob DeWitt, qui était marchand et hôtelier à Châteauguay, paraît s'être activement mêlé à l'administration civile locale. Là comme ailleurs, c'étaient plutôt encore les capitaines de milice, nommés par le gouverneur et directement responsables à lui, dont j'ai précédemment parlé, qui voyaient en qualité de mandataires de l'exécutif à la gérance des affaires civiles aussi bien que des affaires militaires. Et je crois bien que cette sorte d'administration ne se modifia guère avant l'établissement définitif en 1855 des municipalités autonomes. Quant à l'administration de la justice dans les causes ordinaires, au moins jusqu'aux événements de 1837-1838, on dut s'en rapporter aux juges de paix comme auparavant. Mais, en 1839, une Cour des requêtes ou Cour de circuit fut établie à Châteauguay, pour le district de Beauharnois. A la suite de certaines protestations, cette cour tint ses assises de 1843 à 1845, alternativement, à Châteauguay, à Durham (Ormstown) et à Huntingdon. En 1845, elle fut fixée de façon stable à Beauharnois, et, en 1855, à Sainte-Martine. En 1857 enfin, à la réorganisation des districts judiciaires faite par Cartier (sir Georges-Etienne), Beauharnois devint le chef-lieu du district, ainsi dit de Beauharnois, qui comprenait les trois comtés de Beauharnois, de Châteauguay et de Huntingdon.

Cependant, depuis 1840, l'organisation des municipalités civiles se développait lentement. Il me paraît inté-

ressant et utile pour l'instruction des jeunes, et peut-être également des moins jeunes, de rappeler ici brièvement l'histoire de cette organisation des municipalités civiles dans le Bas-Canada, la province de Québec d'aujourd'hui. J'emprunte ce que je vais en dire, à peu près textuellement, à l'importante étude sur *Notre droit et l'histoire* que donnait en novembre 1925, à la *Semaine d'histoire* de Montréal, M. le juge Thibaudeau-Rinfret, de la Cour suprême.

L'érection de districts municipaux gouvernés par des corps investis de pouvoirs définis, disait en substance le savant juge, remonte à l'*ordonnance* du Conseil spécial de lord Sydenham émise en 1840. Pour la première fois on y pourvoit à l'élection par le peuple des conseils municipaux, mais la nomination du préfet de comté et de quelques autres officiers appartient encore au gouverneur. Ces conseils ont le pouvoir d'adopter des règlements concernant les chemins, les ponts, l'achat de propriétés foncières, l'évaluation des propriétés des contribuables, ils ont le droit de prélever des taxes et d'en employer le produit, d'imposer des pénalités et des sanctions, de nommer des officiers et de les rémunérer; mais le gouverneur garde le droit de désavouer ces règlements des conseils dans les trente jours et celui, plus important, de dissoudre les conseils à son bon plaisir. C'était un premier pas dans la voie des réformes, mais ce n'était certes pas encore l'autonomie. En mars 1845, une loi votée par le Parlement est sanctionnée, qui pourvoit à l'érection des municipalités de paroisses, et, le 1er juillet suivant, le gouverneur sir Charles Metcalf (1843-1846) émet une *ordonnance* par laquelle il fait de chacune des paroisses et de chacun des cantons ecclésiastiques, en conservant les limites exactes fixées par les évêques, autant de municipalités civiles distinctes. Ces municipalités s'organisent en divers endroits, mais parce qu'on a peur des taxes et que les droits con-

cedés paraissent trop restreints, on y met beaucoup d'hésitation. A la session de 1847, sous lord Elgin (1847-1854), une nouvelle loi est votée, qui abroge celle de 1845 et substitue aux conseils de paroisses les conseils de comtés. Enfin nous arrivons, en février 1855, sous sir Edmund Head (1854-1861), à l'*Acte des municipalités et des chemins*, qui est la véritable base du régime municipal actuel de notre province. On revient à la division en paroisses et en cantons, bien que l'on conserve également les comtés. Toute la province est alors répartie en *corporations de comtés*, gouvernées par des conseils composés de tous les maires du comté, et en *corporations de paroisses*, régies par un maire et des conseillers, tous élus par le peuple. Naturellement, des pouvoirs déterminés sont attribués aux conseils de comtés et d'autres aux conseils de paroisses.

Le premier conseil municipal de Saint-Joachim de Châteauguay fut organisé au cours de l'été de 1855 et le premier maire, élu en 1855, réélu en 1856 et en 1857, a été Pierre Laberge.

Avant l'établissement en 1855 de ces municipalités civiles vraiment autonomes, on ne connaissait guère dans les diverses localités du Bas-Canada les travaux d'améliorations publiques que le système municipal a permis d'entreprendre plus tard. On construisait sur place, en y mettant beaucoup de travail et de temps, avec des matériaux de pierre, de chaux et de bois, pris au sol ou à la forêt voisine, les édifices publics comme les maisons privées, souvent par « corvées », ce qui veut dire par contribution volontaire du labeur de chacun. L'expérience a montré qu'on bâtissait solide quand même. Pour l'approvisionnement des choses nécessaires à la vie collective, comme à la vie des familles et des individus, on se contentait des ressources et des richesses de la nature qu'on avait sous la main, des moissons qu'on demandait à la bonne terre, des troupeaux qu'on avait soin d'élever et de renouveler.

Rarement, on manquait de quoi se nourrir, se vêtir et s'abriter convenablement. Parfois, la chasse et la pêche — à Châteauguay, c'était surtout la pêche — donnaient un peu de superflu.

A Châteauguay, les voies de communication même avec Montréal n'étaient pas des plus commodes. Les chemins de terre étaient loin d'être devenus ce qu'ils sont maintenant. Ils étaient primitifs et plus ou moins entretenus. Bien entendu, on n'avait pas de chemins de fer, ni d'autobus. On voyageait d'ordinaire par eau, la route du fleuve étant naturellement ouverte à tous. « Avant la construction du canal de Beauharnois en 1845, écrit le Père Augustin Leduc, de l'ordre de saint Dominique, dans son excellente *Histoire de Beauharnois*, la navigation entre le lac Saint-Louis et le lac Saint-François se faisait au moyen de quatre petits canaux construits sur la rive nord, dont trois étaient destinés à éviter les rapides dits des Cascades et le quatrième celui du Coteau-du-Lac. Mais peu de bateaux, passant par là, s'arrêtaient sur la rive sud... De bonne heure cependant, il y eut un service de bateaux entre Montréal et Beauharnois. Vers 1820, il y en avait un appelé *Persévérance*. Quelques années plus tard, une compagnie de bateaux à chevaux (*horse-boards*) organisa un service entre Lachine et Châteauguay. Quelques-uns de ces bateaux se rendaient à Beauharnois. Un peu plus tard encore, la compagnie DeWitt mit un bateau à vapeur, le *Fashion*, au service du public entre Montréal et Beauharnois. En 1838-1839, le *Henry Brougham* et le *Dragon* venaient à Beauharnois. En 1864, la compagnie *Beauharnois, Châteauguay and Huntingdon Navigation* mit ses bateaux l'*Empress* et le *Salaberry* à la disposition des gens de la rive sud... Le capitaine Filgate a aussi été propriétaire de trois bateaux, qui faisaient le service Montréal-Châteauguay-Beauharnois: le *Star*, le *Filgate* et le *Beauharnois*... » Il y eut de

même le *Louis Renaud* ainsi nommé du nom de son propriétaire l'honorable sénateur Louis Renaud, un riche exportateur de Montréal, bateau qui périt d'une façon tragique, en 1873, dans les « rapides » de Lachine.

Au village de Châteauguay, vers le temps qui nous occupe, on comptait plusieurs familles de langue anglaise. Le *Canada Directory*, édité chez Lowell à Montréal, donne, concernant le village de Châteauguay, pour l'année 1851, la note que voici: « Village situé à 24 milles de Montréal, dans la seigneurie de Châteauguay et dans le comté de Beauharnois. Population: 600 âmes. Un « stage » fait le service tous les jours entre ce village et la grande ville; coût d'une place, 6 schellings 3 deniers. » Le même *Directory*, pour 1851 toujours, donne cette liste des notables de l'endroit (par ordre alphabétique):

Amiot (Charles), hôtelier;  
 Boucheau (Francis), épicier et forgeron;  
 Burrel (George), maître de poste;  
 Caront, T. (Étienne Caron ?), épicier;  
 Caron (Rév. Thomas), catholique romain;  
 Champaigne dit Desparois (Antoine), charpentier;  
 Couillard (Antoine), marchand général;  
 Couillard (Louis), cordonnier;  
 Denain (Pierre), marchand général;  
 Demers (Samuel), marchand;  
 DeWitt (Jacob), marchand, maître de pension (innkeeper);  
 Duquet (Amable), maître de pension;  
 Jack (John), marchand-épicier;  
 Laberge (Pierre), marchand général;  
 Larivière (Jean-Baptiste), cordonnier;  
 McEachern (John), hôtel de tempérance;  
 McRoberts (Charles), forgeron;  
 Mallet (Narcisse), marchand général;  
 Morse (Dr John), médecin;  
 Quesnel (Paul), tanneur;  
 Rolland (François-Xavier), cordonnier.

Cela forme un total d'une vingtaine de familles françaises et anglaises. La liste de Lowell est certainement incomplète, car on ne trouve pas 600 âmes dans vingt familles seulement, même si elles sont canadiennes.

Il y a lieu de croire que, entre Anglais et Canadiens, à Châteauguay, on s'entendait et on s'estimait réciproque-

ment. J'en trouve pour le moins une indication dans un fait dûment constaté aux archives publiques de la province de Québec. Le *Rapport de l'Archiviste* de 1925-1926 publie, de la plume de M. l'abbé Ivanhoë Caron, un copieux relevé des actes officiels concernant les événements de 1837-1838. M. Caron y signale, page 241 (N° 2231), une liste des « rebelles » de Châteauguay, que M. Pierre-Georges Roy a eu l'obligeance de me communiquer. Il est aisé de constater, en la parcourant, que les « patriotes » Cardinal et Duquet avaient avec eux, pour s'opposer aux « bureaucrates », des Canadiens des deux races. Cette liste, je la transcris telle qu'elle se lit aux archives :

J.-N. Cardinal,	Léon Ducharme,
Jos. Duquet,	Moses Dulton (Dalton ?),
Belon Tremblé,	St Paul Quennell (Janner),
Dr Newcomb,	Jos. Guimond,
Hy. Newcomb,	Blanc Dussault,
Brian (of Montreal),	Térien (blacksmith),
J.-Baptiste Côté,	Isidore Vizineau,
Louis-Mathew Malosh,	Antoine Côté,
Bartholemy Giroux,	Basquin Allan,
Equilier père,	Basquin Villaum,
Equilier fils,	J.-Baptiste Laviolette,
J.-L. Thibert,	Louis Lesage dit Laviolette,
J.-Marie Thibert,	Benois Bilie,
Maurice LePailleur,	Abraham Desmarais, n.p.

Entre Canadiens, nous avons vu, en traitant des élections de marguilliers, qu'on ne se faisait pas faute, en bons fils de Normands, de se contredire et de se chicaner à l'occasion. Mais l'on sait aussi que cela n'empêche pas, chez les Canadiens comme chez les Normands, d'entretenir quand même de bons rapports. Parce qu'on voyageait peu, la vie sociale de nos braves gens, pour cette génération de 1825-1855, se repliait sans doute sur les relations entre membres d'une même famille et entre coparoissiens. Les nouvelles, à défaut de journaux, se communiquaient à la porte de l'église, le dimanche après la messe, dans les rassemblements au bureau de poste chaque soir à l'arrivée de « la malle », ou encore dans les réunions aux magasins où

l'on allait fumer la pipe entre amis. Les *veillées* et les *fricots* au temps des fêtes à la saison d'hiver et les *corvées* et les *bees* aux travaux des champs durant l'été faisaient le reste pour rendre la vie agréable autant qu'il était possible. On était sans doute plus sédentaire qu'on ne l'est de nos jours et, à l'ordinaire, on ne courait pas tant par le pays. Mais, à en croire la tradition des vieux, on n'était peut-être pas moins heureux, si on ne l'était pas davantage. Et pourquoi, au fond?

C'est que tout cela était à base de foi très vivante, de coutumes et de pratiques religieuses auxquelles on était fidèle, non pas sans quelque routine peut-être et sans quelques accrocs par-ci par-là, car « on n'était pas des anges », comme disaient les anciens, mais avec aussi une belle constance et une forte générosité d'âme. On était plus simple ou moins compliqué qu'on ne l'est aujourd'hui. On se créait moins de besoins et, par suite, on éprouvait moins de mécomptes. Pour tout dire en deux mots, on était plus profondément et plus solidement chrétien. Or, tous ceux qui pensent et qui réfléchissent savent bien que vivre la vie chrétienne, si modestement que ce soit, est encore la meilleure façon de vivre la vie de l'honnête homme et du bon citoyen. En concluant une remarquable étude sur la question scolaire en France, le cardinal-archevêque de Paris, Mgr Verdier, demandait récemment avec instance à ses compatriotes, pour conjurer le malaise qui résulte de la crise qui pèse sur le monde, de revenir enfin à la bonne vieille morale des anciens. Chez nous comme en France, la prière du cardinal pourrait être utilement méditée.



## CHAPITRE QUATRIÈME

### Châteauguay de 1855 à 1892

La paroisse de Saint-Joachim de Châteauguay, nous l'avons vu au passage, n'a été érigée canoniquement que le 7 mars 1845, par Mgr Bourget, au temps du curé Bourassa. L'année suivante, le 25 février 1846, sous le curé Lecours, on obtenait l'érection civile. Et pourtant, en fait, Châteauguay existait comme « mission régulière » depuis la construction de la chapelle du Bassin en 1735 et on y tenait les registres paroissiaux depuis janvier 1736. En plus, la « mission » avait ses curés résidants depuis 1774 ou 1775 et son église — l'église actuelle — avait été construite de 1775 à 1779. On peut se demander pourquoi l'érection canonique fut si longtemps différée. La raison en est que, après la cession de 1763, les évêques de Québec se trouvaient à cet égard assez embarrassés. Le nouveau pouvoir anglais prétendait avoir acquis par la conquête le *droit de présentation* aux cures — comme aussi à l'évêché — que le concordat de 1516, entre le pape Léon X et François Ier, concédait au roi de France. Pour éviter d'ennuyeuses contestations, nos évêques attendaient que, par la garantie d'une situation de fait bien établie, ce danger de l'ingérence du pouvoir civil dans les nominations ecclésiastiques fût suffisamment écarté. D'autre part, dans le Bas-Canada, l'érection civile ne s'obtenait qu'après l'érection canonique. Par son « ordonnance » du 1er juillet 1845, le gouverneur Metcalfe constitua sans doute en principe autant de municipalités civiles qu'il y avait de paroisses

ou de cantons ecclésiastiques, en leur conservant les limites exactes fixées par l'autorité de l'évêque. Mais, en pratique, pour chaque paroisse, les formalités de l'érection civile n'avaient cours qu'à la suite de l'érection canonique, et ces formalités furent souvent retardées pour toutes sortes de raisons locales.

Dans son décret d'érection du 7 mars 1845, Mgr Bourget déterminait ainsi les limites de la paroisse de Châteauguay: « Nous avons érigé et érigeons par les présentes en titre de cure et de paroisse, sous l'invocation de saint Joachim, la partie susmentionnée de la seigneurie de Châteauguay, comprenant une étendue irrégulière d'environ six milles de longueur sur trois milles de largeur, bornée comme suit: au sud par la rivière du Loup (rivière Châteauguay), au sud-est par les lignes de Sainte-Philomène et de Saint-Isidore, au nord-est par la ligne seigneuriale du sault Saint-Louis, à l'ouest par la ligne seigneuriale de Beauharnois et au nord par le lac Saint-Louis dans le fleuve Saint-Laurent... » Le décret d'érection civile du 23 février 1846, selon la coutume, adopta les mêmes limites pour le même territoire.

C'est de cette paroisse, ainsi délimitée, que le successeur du curé Caron, M. Joseph Dequoy, prenait possession en septembre 1855. Ce devait être pour quatre ans exactement. Il signe, en effet, son premier acte au registre le 30 septembre 1855 et son dernier le 29 septembre 1859.

M. Joseph Dequoy est né à L'Assomption le 21 novembre 1823. Il a fait ses études à L'Assomption et au grand séminaire de Montréal et il a été ordonné prêtre le 17 juin 1848. Il avait 31 ans d'âge et il était prêtre depuis sept ans quand il fut nommé curé de Châteauguay. Précédemment, il avait été vicaire à Sorel deux ans et curé de Saint-Gabriel-de-Brandon cinq ans. Après son séjour à Châteauguay (1855-1859), il a été curé successivement à Saint-Valentin (1859-1861), à Saint-Hermas (1861-1875),

à Saint-Michel de Napierville (1875-1878), à Rivière-des-Prairies (1878-1886) et à Contreccœur (1886-1900). Il est décédé à Contreccœur, le 23 mars 1900, à 76 ans, et il y a été inhumé.

M. Joseph Dequoy avait un frère, plus jeune que lui de onze ans, M. Louis-Alfred Dequoy, qui devint prêtre lui aussi et fut ordonné à Châteauguay en juillet 1859. Il a été curé, celui-ci, successivement, de 1866 à 1894, à Sainte-Adèle, à Saint-Placide et à Lanoraie. Il est mort à Contreccœur, chez son frère le curé, le 3 novembre 1894, à 60 ans, et il a été inhumé à Lanoraie.

J'ai connu dans mon enfance, à Saint-Vincent-de-Paul (île Jésus), les deux curés Dequoy, à qui j'ai plus d'une fois servi la messe. Ils venaient là en visite chez leur frère M. Charles Dequoy, officier des « gardes » au pénitencier provincial, dont trois des fils, Charles, Albert et Clément, sont devenus prêtres à leur tour, qui étaient alors mes camarades d'école au collège Laval. J'ai souvent, dans la suite, entendu parler de ces deux anciens curés. C'étaient de bons et très dignes prêtres, à l'âme ardente, au cœur chaud et à la parole vive parfois, qui étaient tous les deux fort estimés dans le clergé de Montréal.

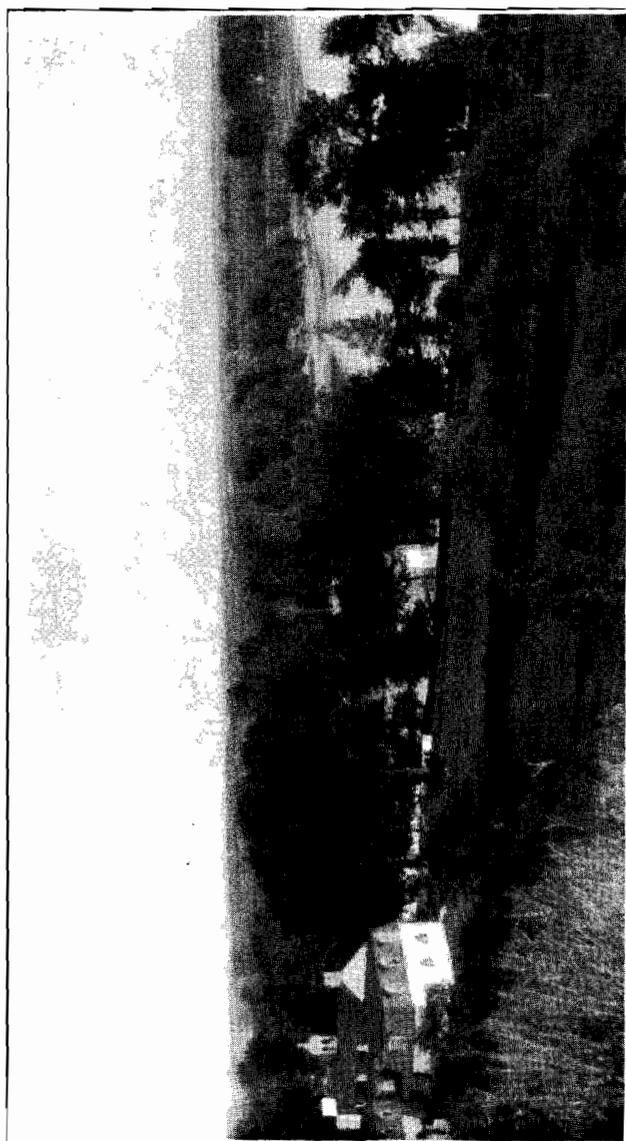
A Châteauguay, sous le curé Joseph Dequoy, les marguilliers en charge ont été les suivants: Narcisse Mallet en 1855, Jean-Baptiste Rufiange en 1856, Joachim-Jean Gendron en 1857, Jean-Baptiste Primeau en 1858 et Charles Reid en 1859. François Faubert élu en décembre 1857 et Antoine Bourcier élu en décembre 1858 se sont également, de son temps, trouvés marguilliers du banc.

Pendant les quatre ans qu'il a passés comme curé à Châteauguay, M. Dequoy, très assidu aux labeurs du saint ministère d'une façon générale, s'est particulièrement dévoué à l'œuvre de l'éducation de la jeunesse et il s'est largement dépensé afin de procurer à son église et à ses paroissiens l'avantage d'avoir, pour relever les cérémo-

nies du culte, de bons instruments de musique, un harmonium d'abord, puis un orgue. A peine était-il arrivé, en septembre 1855, qu'il retenait les services d'un nouveau chantre. En décembre de la même année, il se faisait autoriser par les marguilliers à acheter un harmonium, au coût de 75 louis payables en deux ans. Un peu plus de deux ans plus tard, en mai 1858, on l'autorisait à emprunter 1,000 louis à 6% pour l'achat d'un orgue qu'il avait en vue. Mais les choses traînèrent et ce projet n'eut pas de suite immédiate.

Avant la venue de M. Dequoy dans la paroisse, du temps de M. Caron, avec ces difficultés à propos des élections de marguilliers dont j'ai parlé, il y en avait eu d'autres, entre les sœurs du couvent et les commissaires d'école, au sujet de leurs classes d'externes qui dépendaient de la commission. Les commissaires voulaient y diriger les choses un peu trop à leur gré peut-être, tandis que les sœurs tenaient à y suivre les coutumes de leur communauté de la Congrégation. On alla même, racontent les annales du couvent, jusqu'à ouvrir dans le village une maison d'école indépendante. Mais elle dut fermer ses portes au bout d'un an. Ces légers nuages se dissipèrent bientôt et le mérite en fut attribué surtout à M. Dequoy. « M. le curé Dequoy, écrit l'annaliste, se consacra avec un entier dévouement au succès de notre maison. Grâce à son zèle et à l'aide généreuse de quelques familles, nos sœurs ont pu bientôt construire leur modeste chapelle qui fut bénite le 24 mai 1857. »

A la fin de juin 1857, Mgr Bourget était revenu en visite pastorale. Il avait réglé que désormais le curé « tiendrait les livres de la fabrique ». Comme compensation, on lui accorderait l'usage d'un banc dans l'église pour le personnel du presbytère. En plus, si le curé avait besoin d'un assistant pour cette tenue des livres, celui-ci serait rémunéré aux frais de la fabrique. Je note encore



Vue du « manoir » des Sœurs Grises

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes the need for transparency and accountability in financial reporting.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It includes a detailed description of the experimental procedures and the statistical tools employed.

3. The third part of the document presents the results of the study, including a comparison of the different methods and a discussion of the implications of the findings.

4. The fourth part of the document concludes the study and provides a summary of the key findings and recommendations for future research.

5. The fifth part of the document contains a list of references and a bibliography of the sources used in the study.

6. The sixth part of the document includes a list of figures and tables that are used to illustrate the data and results.

7. The seventh part of the document contains a list of appendices and supplementary materials that provide additional information and data.

8. The eighth part of the document includes a list of acknowledgments and a thank you note to the individuals and organizations that supported the study.

9. The ninth part of the document contains a list of contact information and a list of authors and their affiliations.

10. The tenth part of the document includes a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

11. The eleventh part of the document contains a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

12. The twelfth part of the document includes a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

13. The thirteenth part of the document contains a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

14. The fourteenth part of the document includes a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

15. The fifteenth part of the document contains a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

16. The sixteenth part of the document includes a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

17. The seventeenth part of the document contains a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

18. The eighteenth part of the document includes a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

19. The nineteenth part of the document contains a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

20. The twentieth part of the document includes a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

21. The twenty-first part of the document contains a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

22. The twenty-second part of the document includes a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

23. The twenty-third part of the document contains a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

24. The twenty-fourth part of the document includes a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

25. The twenty-fifth part of the document contains a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

26. The twenty-sixth part of the document includes a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

27. The twenty-seventh part of the document contains a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

28. The twenty-eighth part of the document includes a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

29. The twenty-ninth part of the document contains a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

30. The thirtieth part of the document includes a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

31. The thirty-first part of the document contains a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

32. The thirty-second part of the document includes a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

33. The thirty-third part of the document contains a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

34. The thirty-fourth part of the document includes a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

35. The thirty-fifth part of the document contains a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

36. The thirty-sixth part of the document includes a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

37. The thirty-seventh part of the document contains a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

38. The thirty-eighth part of the document includes a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

39. The thirty-ninth part of the document contains a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

40. The fortieth part of the document includes a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

41. The forty-first part of the document contains a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

42. The forty-second part of the document includes a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

43. The forty-third part of the document contains a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

44. The forty-fourth part of the document includes a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

45. The forty-fifth part of the document contains a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

46. The forty-sixth part of the document includes a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

47. The forty-seventh part of the document contains a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

48. The forty-eighth part of the document includes a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

49. The forty-ninth part of the document contains a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

50. The fiftieth part of the document includes a list of other relevant documents and resources that are available for further study.

au registre des délibérations que, en décembre 1857, le curé est autorisé à remplacer les « deux connétables », qu'on nommait sous M. Caron, par un « suisse » (c'est l'expression dont on se sert dans l'acte) qui remplira la charge des deux et sera payé \$20.00 par année. En mai 1858, vu que les droits seigneuriaux sont maintenant abolis, la question se pose si l'on ne vendra pas le banc des seigneures, les Sœurs Grises? Mais, en reconnaissance des nombreux services qu'elles ont par le passé rendus à la paroisse, il est décidé de leur laisser l'usage de leur banc d'honneur.

Au mois d'août 1857, Mgr Bourget revenait à Châteauguay, et, le 9 de ce mois, il élevait au sacerdoce un enfant de la paroisse, l'abbé Joachim Primeau. Né le 13 octobre 1830 d'une modeste famille de cultivateurs — Joachim Primeau et Marie Maheux, père et mère d'une dizaine d'enfants — il avait fait ses études à Saint-Hyacinthe et à Sainte-Thérèse. C'était le premier enfant de Châteauguay ordonné prêtre dans la paroisse même. La cérémonie fut imposante et hautement édifiante. On peut ajouter qu'elle a dû contribuer à faire naître des vocations pour le service des saints autels. Nous aurons occasion de le constater en effet, de nombreux enfants de Châteauguay ont dans la suite embrassé l'état ecclésiastique ou la vie religieuse. De 1857 à 1863, l'abbé Joachim Primeau a été vicaire à Berthier, à Saint-Barthélemy et à Napierville. Nommé curé de Sherrington en 1863, il y a passé quatorze ans, jusqu'en 1877. De 1877 à 1901, tout près d'un quart de siècle, il a été curé de Boucherville, où il est décédé le 22 novembre 1901, à 71 ans. Ce fut un fort digne prêtre, ardent admirateur de Mgr Bourget, qui s'est largement dévoué pour l'œuvre de la cathédrale et, un peu plus tard, pour celle de l'érection d'un monument, en face de la cathédrale, à la mémoire du grand évêque.

Deux ans après, le 24 juillet 1859, sur l'invitation du curé Dequoy, Mgr Bourget présidait, à Châteauguay

encore, une autre cérémonie d'ordination à la prêtrise, celle du propre frère du curé, l'abbé Louis-Alfred Dequoy.

Je ne trouve guère autre chose à signaler sous l'administration du curé Dequoy à Châteauguay. J'ajoute seulement qu'en quittant la paroisse, à l'automne de 1859, il y laissait le souvenir d'un pasteur riche de zèle, d'activité et de dévouement.

En septembre 1859, M. Louis-Charles Lussier succédait à M. Dequoy comme curé de Châteauguay. Il devait diriger la paroisse jusqu'en mai 1876, soit pendant dix-sept ans environ. Né à Boucherville le 2 février 1825 et ordonné prêtre à Montréal le 14 juin 1851, M. Lussier avait, je crois, fait ses études classiques à Saint-Hyacinthe. Il avait été jusque-là vicaire à L'Acadie pendant un an et à Sorel une autre année. Il était curé de Saint-Valentin depuis 1853. Il n'avait que 51 ans et il était encore curé de Châteauguay quand il mourut assez soudainement à Montréal le 9 mai 1876. « Le 1er mai 1876, écrit l'annaliste du couvent, M. le curé Lussier partit en promenade pour Montréal. Le 9 du même mois, il en revenait dans son cercueil. Cette mort imprévue fut suivie de regrets universels dans la paroisse. Les religieuses surtout et leurs élèves, qui lui devaient tant, le pleurèrent sincèrement. » Selon son désir, M. Lussier fut inhumé à Châteauguay, sous le chœur de l'église. Le curé Lussier avait un cousin prêtre, M. Joseph-Noël Lussier, né en février 1839 et ordonné en octobre 1864, qui fut son vicaire à Châteauguay de 1864 à 1866 et qui est mort à L'Assomption en octobre 1906, à 67 ans, après avoir été curé de Lanoraie et de Saint-Alexis.

Les marguilliers en charge à Châteauguay sous l'administration du curé Lussier ont été: Charles Reid en 1859, François Faubert en 1860, Antoine Bourcier en 1861, Jean-Baptiste Brault en 1862, Paul Daigneau en 1863, Narcisse Robert en 1864, Vital Lefebvre en 1865, François

Rufiange en 1866, Moïse Bourdon en 1867, Vital Dumouchel en 1868, Louis Mercier en 1869, Jean-Baptiste Lefebvre en 1870, Raguël Dupont en 1871, Antoine Gendron en 1872, François Laberge en 1873, François Caron en 1874, Paul Picard en 1875, et Henri Marchand en 1876. Pierre Dorais élu en décembre 1874 et Olivier Allard élu en décembre 1875 ont aussi été marguilliers du banc sous M. Lussier.

On eut encore, à propos de ces élections de marguilliers, quelques contestations en 1871 et 1872. Je me reprocherais d'y insister beaucoup, car ce sont là de petites misères si l'on veut, qui indiquent toutefois qu'on est bien vivant et qu'on s'intéresse aux affaires publiques. Mais je dois à l'exactitude historique au moins de les signaler. Voici, en bref, celles auxquelles je fais allusion. En décembre 1871, Louis Préjent est élu contre François Caron à une majorité de 11 voix. Mais, cette élection est annulée pour cause d'illégalité. En janvier 1872, François Caron est déclaré élu contre Louis Préjent par 39 voix contre 38. En juin 1872, Caron est, pour je ne sais quelle cause, une nouvelle illégalité sans doute, déclaré exclu du banc d'œuvre, et Préjent est proclamé élu. En août, Préjent démissionne. En septembre, nouvelle élection, et, cette fois, Caron est élu contre Préjent par 84 voix contre 63. C'est François Caron, en fait, qui reste définitivement élu et c'est lui qui sera marguillier en charge en 1874.

Aussitôt après son arrivée dans la paroisse à l'automne de 1859, le curé Lussier s'occupe de préparer un nouveau tarif du « casuel » des offices de l'église, qu'il fait adopter par les marguilliers le 23 octobre et que Mgr Bourget approuve deux jours après, le 25. L'année suivante, le 28 octobre 1860, à une assemblée des marguilliers et des francs-tenanciers, on décide de céder un lopin de terre, pris sur le terrain de la fabrique au sud-est du presbytère, à la municipalité civile « pour élargir le chemin de la

signifie « maison du pain ». L'annaliste du « manoir », en soulignant le fait, écrit joliment: « Le moulin banal qui avait été longtemps pour nous la maison du pain de froment, se trouve ainsi devenu un sanctuaire béni où, par la sainte communion, quand la messe sera dite, nous nous nourrirons du froment des élus... »

Une fête de famille, qui n'est assurément pas banale, eut lieu à Châteauguay au début de 1871. Les vieux époux Nicholas Marchand et Marguerite Gendron, qui avaient déjà célébré leurs noces d'or de mariage en février 1860, fêtèrent, avec une solennité bien spéciale grâce au concours de toute la paroisse, leurs noces de diamant. On eut une grand'messe à l'église, remplie ce jour-là, 16 février 1871, comme en un jour de grande fête, et M. le curé Primeau, alors à Sherrington — dont j'ai parlé plus haut — prêcha un beau sermon de circonstance. L'événement a été consigné au registre paroissial et il en valait certes la peine.

Le 8 septembre de la même année 1871, Mgr Bourget vint bénir le couvent, restauré et agrandi, des Sœurs de la Congrégation. Une douzaine de prêtres assistaient à la cérémonie, qui fut très solennelle. Mgr l'évêque prononça une délicate allocution. C'est Sœur Sainte-Anastasia qui était alors supérieure. Les élèves pensionnaires étaient plus nombreuses qu'elles ne le sont maintenant. On en comptait plus de quatre-vingts. Un acte du registre paroissial conserve le souvenir de cette cérémonie. En plus des signatures de Mgr Bourget et du curé Lussier, je relève celles de MM. Primeau, Trudel, Poulin, Demers, Perrault, Dubuc, Provost, tous prêtres séculiers, et du Père Burtin, des Oblats de Marie; deux ecclésiastiques, MM. Zotique Allard et Joseph Daignault, signent également. « Chacun, écrit dans son « journal » l'annaliste du couvent, conservera longtemps le souvenir de cette mémorable journée. »

L'événement était en effet d'autant plus mémorable que, le matin du même jour, 8 septembre 1871, Mgr Bourget, au cours d'une messe pontificale à l'église, avait, pour la deuxième fois, élevé un enfant de la paroisse, l'abbé Alcibiade Laberge, à l'ordre sacré de la prêtrise. M. le curé Primeau, de Sherrington, lui-même enfant de la paroisse ordonné à Châteauguay en 1857, assistait son jeune confrère. Né à Châteauguay, le 31 décembre 1846, de Pierre Laberge et de Félicité Dumouchel, l'abbé Alcibiade Laberge avait fait ses études à Saint-Hyacinthe, de 1860 à 1868, et il y avait brillé au premier rang. Malheureusement, la consommation le minait et il est mort peu d'années après son ordination, vers 1876.

J'ai raconté, au chapitre précédent, comment se sont organisées, de 1840 à 1855, nos municipalités civiles du Bas-Canada. Ce fut long et laborieux, c'est le moins qu'on puisse en dire. Le pouvoir anglais donnait d'une main et retenait de l'autre. Il semblait vouloir en principe nous accorder nos franchises municipales, mais en pratique il les restreignait et laissait au gouverneur de les régler un peu selon son bon plaisir. Ce n'est qu'avec l'Acte des municipalités et des chemins, adopté et sanctionné sous sir Edmund Head en février 1855, que le Bas-Canada fut enfin doté du régime municipal vraiment autonome que nous connaissons.

Dès l'été de 1855, Châteauguay eut sa municipalité de paroisse, son maire et ses conseillers, et il en fut de même dans les autres paroisses du comté. De 1855 à 1876, les maires de Châteauguay ont été: Pierre Laberge, en 1855, 1856 et 1857; Jacob DeWitt, en 1858 et 1859; Louis Bourassa, en 1860, 1861, 1862 et 1863; Henri Marchand, en 1864 et 1865; Charles Laberge, en 1866, 1867, 1868 et 1869; Noé Laberge, en 1870 et 1871; Jean-Baptiste Dupont, en 1872 et 1873; Joseph Laberge en 1874; Nicholas Marchand, en 1875, 1876, 1877 et 1878. Pour la même

période, les secrétaires-trésoriers du conseil ont été : le notaire Alfred-Narcisse LePailleur, de 1855 à 1861; le notaire Louis Desparois, de 1861 à 1869; Louis Bourassa, de 1869 à 1875; le notaire Alfred-Narcisse LePailleur, de 1875 à 1891.

La première assemblée du conseil de comté eut lieu à Sainte-Martine, le 11 août 1855, sous la présidence de K. Lighthall, registrateur du comté. Le maire de Château-guay, Pierre Laberge, y assistait. Le maire de Sainte-Philomène, John MacDonald, fut choisi comme préfet. Le maire de Sainte-Martine, Marc-Antoine Primeau, un riche commerçant, ayant fait don au comté d'une maison sise dans ce village, alors appelé aussi Primeauville, on décida que Sainte-Martine serait le chef-lieu et que le bureau d'enregistrement serait établi dans cette maison. En juillet 1860, le 18, il est résolu au conseil de comté qu'à l'avenir chacune des paroisses légifèrera seule au sujet des chemins et des ponts sur son territoire respectif.

Il n'était pas encore question à cette époque, j'ai à peine besoin de le dire, de macadamiser les chemins ni de construire de belles routes en gravier ou en ciment. Mais, au conseil de paroisse et au conseil de comté, on s'occupait naturellement de chemins, de routes, de cours d'eau et de ponts. Les procès-verbaux qu'on trouve aux livres des délibérations, quand il y en a, le prouvent surabondamment. Il serait fastidieux d'y insister. Je retiens seulement ce qui concerne le pont du village, devant l'église. Le 5 décembre 1867, d'après le livre des actes, deux citoyens en vue, Jean-Baptiste Dupont et Joseph Lécuyer, et avec eux cent vingt-quatre propriétaires responsables, exposent au conseil de paroisse « qu'un nouveau pont est indispensable au village près de l'église ». On se rappelle, je l'ai noté en son temps, que, dès 1810, Mgr Plessis, dans l'une de ses lettres au curé Bruguier, avait parlé du pont récemment construit devant l'église. Ce pont, en l'espace

de cinquante ans, avait sans doute déjà été remplacé. En 1867, en tout cas, on estimait qu'il en fallait un neuf. Le notaire Louis Desparois fut nommé « surintendant spécial » pour faire droit à cette requête. Il fit rapport le 21 décembre, concluant à la construction d'un pont suspendu sur fil de fer, qui devait avoir dix-huit pieds de large et serait payé par les contribuables de la municipalité au *pro rata* de leur évaluation à chacun. Mais, le 29 mars 1868, le conseil décidait de bâtir le pont neuf en bois. Ce fut le « pont couvert », à l'ancienne façon, qui dura jusqu'en 1886 et fut emporté par les glaces au printemps de cette année-là. Les hommes de 70 ans d'aujourd'hui ont connu ce « pont couvert » qui était pour l'époque, semble-t-il, un beau pont.

Je crois intéressant de rappeler quel fut pour l'usage de ce « pont couvert », le tarif fixé par une ordonnance du conseil, en date du 15 novembre 1868, portant la signature du maire Charles Laberge et celle du secrétaire-trésorier Louis Bourassa, qui fut affichée aux endroits coutumiers pour que nul n'en ignore. 1<sup>o</sup>—En hiver et en été, le coût était de 1 schelling et 6 deniers pour une voiture double, et de 1 schelling pour une voiture simple. 2<sup>o</sup>—Chaque « écuier » devait payer 6 deniers, et, s'il traversait des animaux, 6 deniers pour chacune de ses bêtes. 3<sup>o</sup>—On ne pouvait traverser plus de 3,000 livres pesant sous peine de \$20.00 d'amende. 4<sup>o</sup>—Il était défendu de faire trotter les chevaux sous peine de 10 schellings d'amende, et le double pour la récidive. 5<sup>o</sup>—Aucun traversier (dans les limites du village, je suppose) ne pouvait faire payer une traverse sous peine d'une amende de \$4.00.

Le 27 janvier 1869, le conseil municipal adopte un règlement concernant « les représentations et les exhibitions » qui est assez curieux ou typique pour qu'on en garde mémoire: 1<sup>o</sup>—Tout citoyen ou toute compagnie qui voudra donner à Châteauguay une représentation théâ-

trale ou une exhibition devra payer une taxe de \$5.00 par jour. 2<sup>o</sup>—Pour un « cirque » ou une « caravane », on paiera \$12.00 par jour. 3<sup>o</sup>—Tout « preneur de portraits » sera tenu à \$0.50 par jour.

Les minutes des délibérations du conseil notent souvent des règlements au sujet des permis (licences) d'auberges et des magasins. Il est de même question du service d'ordre, de l'entretien des rues et de leur éclairage.

Dans l'ancien Bas-Canada, avant la Confédération, Châteauguay, nous l'avons vu, constituait un comté distinct, depuis 1854, séparé de celui de Beauharnois, et chacun de ces comtés avait son député, un seul, à la Chambre d'Assemblée. Je constate, chose singulière et en tout cas notable, que, de 1854 à 1867, tandis que le député de Beauharnois est toujours un citoyen de langue française celui de Châteauguay est invariablement de langue anglaise. Je me demande s'il n'y avait pas comme une entente tacite entre les deux comtés voisins pour qu'il en fût ainsi? Quoi qu'il en soit, les députés de l'Assemblée du Bas-Canada, pour cette période, ont été: à Beauharnois, Charles Daoust, du 2 août 1854 au 28 novembre 1857 — Gédéon Ouimet, du 5 janvier 1858 au 10 juin 1861 — Paul Denis, du 8 juillet 1861 au 1<sup>er</sup> juillet 1867; à Châteauguay, Jacob DeWitt, du 31 juillet 1854 au 28 novembre 1857 — Henry Starnes, du 8 janvier 1858 au 16 mai 1863 — L.-Hamilton Holton, du 25 juin 1863 au 1<sup>er</sup> juillet 1867.

Depuis la Confédération, comme l'on sait, chaque comté de la province de Québec envoie un député à la Chambre fédérale à Ottawa et un autre à la Chambre provinciale à Québec. Pour la période qui nous occupe dans ce chapitre, de 1867 à 1876 et au delà, le député de Châteauguay aux Communes d'Ottawa a été l'honorable Hamilton Holton, du 6 septembre 1867 au 14 mars 1880 (son fils Edouard Holton lui a succédé de 1880 à 1891), et le dé-

puté à la Chambre de Québec a été Edouard Laberge, médecin de Sainte-Philomène, du 3 septembre 1867 au 22 août 1883, date de sa mort.

Dans le domaine ecclésiastique un événement important pour le diocèse de Montréal s'était produit aux dernières années de l'administration curiale de M. Lussier à Châteauguay. Rome avait donné un coadjuteur à Mgr Bourget qui venait de célébrer en 1872 ses noces d'or de sacerdoce. Elu le 1er avril 1873 évêque de Gratianopolis et coadjuteur de Montréal, Mgr Fabre avait été sacré, dans l'église du Gesù, le 1er mai suivant. Né à Montréal le 28 février 1827, d'une famille marchande des plus favorablement connues — son père Raymond Fabre fut maire de la grande ville de 1849 à 1851 — Mgr Fabre (Edouard-Charles) avait fait ses classiques à Saint-Hyacinthe, sa philosophie à Issy en France et sa théologie à l'évêché de Montréal. Ordonné prêtre le 28 février 1850, il avait été deux ans vicaire à Sorel et deux ans curé de Pointe-Claire. Appelé à l'évêché en 1854, il avait l'année d'ensuite été créé chanoine titulaire. En 1873, il devenait évêque. Coadjuteur de Mgr Bourget pendant trois ans, il devait lui succéder en 1876, devenir archevêque en 1886, gouverner le diocèse vingt ans (1876-1896) et mourir, à 69 ans, le 30 décembre 1896. Homme de douceur et de paix, par conviction réfléchie autant que par tempérament, Mgr Fabre, tout en ayant la main ferme, a surtout gouverné par la bonté. Arrivé à la direction du diocèse à une époque de pénibles controverses et d'ardentes discussions, on a souvent répété que, par son esprit surnaturel, son jugement sain et son bon cœur, il réussit à tout régler et à tout pacifier, sans qu'il y parût beaucoup — *in fide et lenitate*, comme disait sa devise épiscopale.

Au mois d'août 1875, Mgr Fabre, qui n'était encore que coadjuteur, passait en visite pastorale à Châteauguay, en qualité de délégué de Mgr Bourget. Il alloua ou approuva

les redditions des comptes des marguilliers pour les années 1871, 1872, 1873 et 1874. Dans « l'ordonnance » qu'il écrivit au livre des délibérations, et où se reconnaît son sens de l'ordre et de l'exactitude en tout, il recommande de bien tenir les actes des registres à date, sans jamais y laisser de « blancs », et il exhorte les paroissiens à se décider bientôt à accepter une répartition légale pour couvrir les frais des « réparations » qui lui paraissent s'imposer à l'église, au presbytère et au cimetière. Notons en passant que la situation des affaires de la fabrique, sans être brillante, n'était pas mauvaise. La reddition des comptes de François Caron, marguillier en charge pour 1874, accusait un actif de \$839.77 et un passif de \$621.98, ce qui donnait une balance en caisse pour l'année de \$217.79. En y ajoutant le surplus des années précédentes, soit \$323.15, on avait au « coffre », ou à la banque, \$540.94.

Le 11 mai 1876, Mgr Bourget donnait sa démission à Rome, mais il continua d'administrer le diocèse jusqu'au 19 septembre suivant, date à laquelle son successeur, Mgr Fabre, en prit officiellement possession. On se rappelle que, le 9 de ce même mois de mai 1876, le curé Lussier mourait inopinément à Montréal. Mgr Bourget désigna, pour le remplacer à Châteauguay, M. Pierre-Arcade Laporte, qui devait y demeurer un peu moins de trois ans, puisque, arrivé en mai 1876, il repartit en février 1879.

Né à L'Assomption le 16 mars 1833, de l'une de ces modestes familles terriennes qui ont donné de nombreux prêtres et religieux à la sainte Eglise — il y a un « rang » à L'Assomption que l'ancien curé de Dorval appelait le « rang sacerdotal » — Joseph-Arcade Laporte était entré à 20 ans au collège de l'endroit et y avait suivi son cours d'étude de 1853 à 1860. Il y avait également fait sa cléricature de 1860 à 1863, en enseignant selon la coutume du

temps. Ordonné prêtre à Montréal le 8 novembre 1863, il avait continué d'enseigner, à L'Assomption toujours, sept ans, de 1863 à 1870, et il y fut professeur de rhétorique et préfet des études. Il avait ensuite été curé de Rawdon trois ans, puis de Sainte-Émélie trois ans. Il comptait 43 ans d'âge et 13 de sacerdoce, quand il fut nommé curé de Châteauguay. Plus tard, il a été successivement curé de Sainte-Monique, de Chertsey, de Repentigny et de Saint-Augustin. Retiré à L'Assomption en 1899, il y est mort, le 14 février 1920, à l'âge avancé de 87 ans. Au lendemain de sa mort, la *Semaine religieuse* de Montréal, dans sa livraison du 8 mars 1920, a publié une notice assez détaillée de sa vie et de sa carrière. Je n'en veux retenir ici que quelques traits. « M. Laporte, y lit-on, qui avait été au collège un brillant élève et un non moins brillant professeur, fut toute sa vie un bon et digne prêtre, très attentif au soin des âmes dont il avait la garde. C'était un lettré délicat et un prédicateur éloquent. Sir Wilfrid Laurier, qui avait été son élève, conservait de lui un souvenir ému, comme du reste tous ceux qui avaient été ses disciples. On a raconté que, quand M. Laporte fut devenu très vieux, dans sa retraite à L'Assomption, Mgr Bruchési, qui l'y visitait volontiers, aimait à le provoquer aux joutes littéraires. Il commençait en souriant à lui réciter quelques beaux vers ou tel morceau choisi, et le bon vieillard, très fier, poursuivait la citation. » Mais revenons à Châteauguay.

Les marguilliers en charge, de 1876 à 1879, au temps du curé Laporte, ont été: Henri Marchand en 1876, Pierre Dorais en 1877, Olivier Allard en 1878 et Moïse Dorais en 1879. Narcisse Reid élu en décembre 1877 et Jules Bourdon élu en décembre 1878 se sont aussi trouvés marguilliers du banc sous son administration.

Les « réparations » que Mgr Fabre avait recommandées, à sa visite du mois d'août 1875, pour une raison ou pour

une autre n'avaient pu se faire avant la mort de M. Lussier, et l'on n'avait pas non plus décidé de répartition légale. En juillet 1876, M. Laporte dut en conférer de nouveau avec l'évêque. Mgr Fabre, qui signe encore évêque de Gratianopolis, car il ne devint ordinaire de Montréal qu'en septembre suivant, voulut bien, le 25 de ce mois, autoriser par écrit le curé de Châteauguay et ses marguilliers à prendre l'argent « au coffre » pour effectuer ces réparations, pourvu toutefois, précisait-il, « que la fabrique ne s'endette pas ». Peu après, les anciens et les nouveaux marguilliers chargeaient M. le curé et le marguillier comptable (Henri Marchand) de procéder aux travaux. C'est aussi pendant que M. Laporte était leur curé que les marguilliers décidèrent, par résolution du 7 janvier 1877, de vendre, s'ils trouvaient un acquéreur offrant de bonnes conditions, la terre qui avait été achetée pour la fabrique en 1840 sous l'administration du curé Bourassa. Mais cette vente ne devait se faire qu'en avril 1879, après le départ de M. Laporte, sous l'administration de son successeur, M. Jasmin.

Le curé Laporte avait, je crois, plus d'aptitudes pour les lettres et l'éloquence que pour les chiffres et les affaires. Ce sont là des choses d'ailleurs qui, le plus souvent, ne font pas bon ménage. En fait, pendant qu'il fut à Châteauguay, les redditions de comptes paraissent avoir toujours été en retard. Celles de 1875 et de 1876 n'eurent lieu qu'à l'été de 1877, celle de 1877 ne se fit qu'en décembre 1878 et celle de 1878 ne se constate aux livres qu'en janvier 1880, sous l'administration de son successeur. Aussi, Mgr Fabre, à sa visite pastorale de 1877, le 4 juillet, tout en approuvant les comptes pour 1875 et 1876, recommanda-t-il expressément, dans son « ordonnance », de faire rentrer les arrérages, ce qui ne semble pas avoir jamais été la préoccupation principale de M. Laporte. C'est au cours de cette visite de l'été 1877 que

Mgr Fabre, qui est devenu l'évêque de Montréal, je le note au passage, car il le signale dans son « ordonnance », voulut, en bon liturgiste qu'il a toujours été, procéder à la dédicace des deux autels latéraux qu'on venait de placer dans l'église ou de restaurer. Il dédia celui du côté de l'épître à la Présentation de la Vierge Marie et celui du côté de l'évangile à sainte Anne. En février 1879, M. Laporte quittait la paroisse. Je tiens à répéter, avant de passer à l'administration de son successeur, que, s'il n'était guère un homme d'affaires, le « bon M. Arcade », comme on l'appelait à L'Assomption dans sa vieillesse, a toujours été, partout où il a vécu, un digne et saint prêtre en même temps qu'un rhéteur aimable et un curé parfaitement dévoué aux âmes. Et c'est ce dont les anciens de Châteauguay aiment surtout à se ressouvenir.

C'est M. Jasmin, à ce moment curé de Saint-Janvier, qui remplaça M. Laporte en février 1879 à la tête de la paroisse de Châteauguay. Ce ne devait pas être, lui non plus, pour bien longtemps. Moins de trois ans plus tard, en septembre 1881, il passerait à la cure voisine de Beauharnois.

Né à Saint-Laurent, dans l'île de Montréal, le 12 novembre 1835, de la famille des Caillé-Jasmin, Martin-Raphaël Jasmin avait fait ses études chez les Sulpiciens au collège de Montréal, et il avait été ordonné prêtre dans la grande ville le 29 décembre 1861. Après deux ans de vicariat à Saint-Jean-d'Iberville, il était allé à Sainte-Thérèse comme professeur pendant un an, puis, de 1864 à 1869, il avait été vicaire successivement à Saint-Vincent-de-Paul, à Mascouche, à Laprairie et à Lavaltrie. Il avait ensuite été curé à Saint-Janvier dix ans, de 1869 à 1879. A son arrivée à Châteauguay comme curé, il comptait 44 ans d'âge et 18 de sacerdoce. Nommé curé de Beauharnois en septembre 1881, il y est mort au bout de cinq ans, assez soudainement, des suites d'une opération

pour anthrax, le 28 octobre 1886, à tout près de 51 ans. La famille Jasmin, à Saint-Laurent, est apparentée aux Cousineau, dont les défunts Mgr Herménégilde Cousineau, ancien supérieur de Sainte-Thérèse, et M. le chanoine Laurent Cousineau, de l'archevêché de Montréal, comme aussi M. le juge Philémon Cousineau, de la Cour supérieure, sont bien connus. Feu M. le chanoine Arthur Jasmin, également ancien supérieur de Sainte-Thérèse, mort curé de Saint-Edouard de Montréal, était le propre neveu de l'ancien curé de Châteauguay et de Beauharnois.

Les marguilliers en charge à Châteauguay, au temps du curé Jasmin, ont été: Moïse Dorais en 1879, Narcisse Reid en 1880 et Jules Bourdon en 1881. Charles Laberge élu en décembre 1879 et Pierre Caron élu en décembre 1880 ont aussi siégé dans le banc d'œuvre sous son administration.

C'est peu après l'arrivée de ce nouveau curé, en avril 1879, qu'on régla l'affaire de la vente de la terre de la fabrique, dont il avait été question sous son prédécesseur. Augustin Laberge, un franc-tenancier de la paroisse, se porta acquéreur pour la somme de \$3,000.00, avec intérêt légal tant qu'il n'aurait pas tout payé. Disons tout de suite, pour n'y plus revenir, que ce montant, dont l'intérêt devait servir à fortifier les revenus du curé selon le règlement de Mgr Bourget (1840), a été soldé dans la suite par versements. Augustin Laberge lui-même a versé, en différents temps, \$2200.00, et son fils Philéas Laberge a terminé les paiements qui restaient à faire, au total de \$800.00, le dernier s'effectuant le 7 novembre 1908, près de trente ans après l'achat de la terre. De ce montant, avec l'autorisation de l'évêque, la fabrique s'était approprié \$250.00 pour des améliorations faites sur la terre elle-même. Le capital subsistant, soit \$2750.00, a d'abord été prêté aux Sœurs Grises de Montréal. Dans la suite, le prêt est passé au collège-séminaire de Valleyfield. L'intérêt de cette

somme, à 5%, constitue toujours, selon le règlement initial, un revenu curial.

La reddition des comptes pour 1878 n'ayant pas été faite avant le départ de M. Laporte, on en eut deux en février 1880, celle de 1878 et celle de 1879. Celle de 1880 se fit en février 1881. A cause des travaux de réparations exécutés en 1876 et 1877 aux frais de la fabrique, ces dernières redditions de comptes accusaient un léger déficit. Cela n'empêcha pas cependant les marguilliers de voter, en avril 1880, une souscription de \$500.00 à l'évêché de Montréal, pour aider la « corporation épiscopale » à parer à de sérieuses difficultés financières. On avait d'abord décidé de payer cette somme par versements en cinq ans. Mais, en novembre 1880, on résolut de tout payer immédiatement et de faire un emprunt à cet effet. Ces décisions furent approuvées par l'évêque le 24 novembre 1880. A sa visite pastorale de juin 1881 (le 21), Mgr Fabre alloua ou approuva les comptes pour les années 1877, 1878, 1879 et 1880. Tout cela montre bien que M. Jasmin s'entendait mieux en affaires que son prédécesseur M. Laporte.

Le curé Jasmin, qui était au physique un colosse, avait un grand cœur, et il était très bon et très charitable. Il dépassait à peine la cinquantaine quand il mourut, et il avait déjà pourvu à l'instruction de plusieurs de ses neveux et nièces et d'autres encore. « M. Jasmin, écrit le Père Leduc dans son *Histoire de Beauharnois* (1920), a laissé dans notre paroisse un souvenir de bonté et de piété. Il avait le cœur charitable, généreux à l'excès. Il aimait à prier devant l'image du Sacré-Cœur, et il le faisait avec une confiance enfantine, simple et rayonnante, dont on se souvient encore à trente ans de distance. » Comme ceux de Beauharnois, les gens de Châteauguay souscriraient volontiers à ce jugement sommaire. Pour eux aussi, le curé Jasmin s'est montré avant tout riche de bonté et de piété.

En septembre 1881, M. Jacques-Janvier-Arsène Vinet, alors curé de Saint-Anicet, succédait à M. Jasmin comme curé de Châteauguay, et ce devait être pour une douzaine d'années. Issu de l'honorable famille des Vinet-Souigny, il était le proche parent de Mgr Jacques-Janvier Vinet, né en 1806, camérier d'honneur du pape, qui a été curé de Sault-au-Récollet une trentaine d'années, de 1841 à 1870, y a vécu ensuite vingt ans, de 1870 à 1890, en retraite, à la maison Saint-Janvier, qu'il avait lui-même fondée, et y est mort en mai 1890, laissant après lui une belle réputation de générosité charitable. Né le 2 janvier 1833, à Lachenaie, sur le territoire aujourd'hui (depuis 1867) de Saint-Paul-L'Ermitte, M. Arsène Vinet, le futur curé de Châteauguay, avait fait ses études à L'Assomption de 1847 à 1852. Il passa ensuite quelques années dans le monde, puis vint prendre la soutane au grand séminaire de Montréal, où il fit toute sa cléricature. Ordonné prêtre à Lachenaie, sa paroisse natale, par Mgr Bourget, le 18 décembre 1859, il avait été jusque-là vicaire à Berthier et à Huntingdon (1859-1862), puis curé d'Ormstown (1862-1870) et de Saint-Anicet (1870-1881). A son arrivée à Châteauguay, il avait 48 ans d'âge et 22 de sacerdoce. Il est mort à 59 ans, le 29 juin 1892, après avoir été onze ans curé de la paroisse, à Châteauguay même. Ses funérailles furent présidées par Mgr Emard, alors tout nouvel évêque de Valleyfield, et il a été inhumé « dans le caveau de l'église paroissiale du côté de l'évangile ».

Les marguilliers en charge à Châteauguay, sous l'administration de M. Vinet, ont été: Jules Bourdon en 1881, Charles Laberge en 1882, Pierre Caron en 1883, Etienne Primeau en 1884, Louis Laberge en 1885, Alfred-Narcisse LePailleur en 1886, Nicholas Marchand en 1887, Dominique Cécyre en 1888, Antoine Brault en 1889, François Faubert en 1890, Charles Bergevin en 1891 et Hilaire Reid en 1892. Joseph Gendron élu en décembre 1890 et Noé

Laberge élu en 1891 ont été aussi marguilliers du banc au temps du curé Vinet.

M. Vinet était un bon et brave prêtre. Au physique, il était gros et grand et paraissait robuste. Son dévouement aux âmes et sa charité envers les pauvres ont été dignes de tous les éloges. J'y reviendrai dans un instant. Il faut convenir, par ailleurs, qu'il s'est montré assez piètre homme d'affaires et moins que soucieux de la bonne tenue de ses registres. Les actes écrits par lui sont souvent incomplets et il en manque quelques-uns.

Peu après son arrivée dans la paroisse, à l'automne de 1881, Mgr Fabre vint bénir la nouvelle chapelle des Sœurs Grises dans l'île Saint-Bernard. Le « manoir », on s'en souvient, avait été reconstruit en 1836. Mais il était devenu trop petit et insuffisant. En 1881, Mère Deschamps le fit agrandir et surmonter d'un toit français. On aménagea une chapelle nouvelle, et c'est cette chapelle que, le 26 octobre 1881, Mgr Fabre voulut bien bénir. Parmi les prêtres qui assistaient à la cérémonie, en plus du curé Vinet, on remarquait le chanoine Plamondon, MM. Bonnissant, Singer et Rousseau, prêtres de Saint-Sulpice, les curés Primeau, de Boucherville, Primeau, de Worcester, Saint-Georges, de Saint-Athanase, Jasmin, de Beauharnois, Dupras, de Sainte-Philomène, le Père Allard, de Saint-Boniface (Manitoba), et le Père Burtin, de Caughnawaga, les abbés Cherrier, Trépanier, Faubert, Reid, Charpentier, Thérien, prêtres, et l'abbé LePailleur, diacre.

Au livre des actes des délibérations des marguilliers, je constate plusieurs faits marquants dès les débuts de l'administration curiale de M. Vinet. En décembre 1881 les marguilliers acceptent un legs de \$800.00 de leur ancien curé, M. Labelle, récemment décédé à L'Assomption, à la charge, pour la fabrique, de faire célébrer à ses intentions deux grand'messes par année et à perpétuité. En juin 1882, on décide de faire certaines réparations au cimetière. En

décembre suivant, on retire le legs de \$800.00 de la succession de M. Labelle et on place cet argent chez les Sœurs Grises de Montréal. Quant aux redditions des comptes des marguilliers, elles paraissent peu en ordre. Aussi, Mgr Fabre, quand il passe en visite pastorale en juin 1884, n'approuve-t-il ces comptes que pour 1881, et non pour 1882 et 1883, et il spécifie, dans son « ordonnance », qu'il faut mettre au point le livre des délibérations et le registre des baptêmes et sépultures. Le curé Vinet n'y parvint, je le confesse, que très imparfaitement. En mai 1885, les marguilliers décident de diviser une partie du terrain du cimetière en lots de 10 pieds par 7, qui seront vendus \$15.00 chacun, mais cette décision n'est approuvée que sept ans plus tard, le 17 octobre 1892, après la mort de M. Vinet, par M. Santoire, le vicaire général de Valleyfield. De même, en août 1889, on discute, dans une assemblée de paroisse, si l'on doit réparer la déjà vieille église ou en construire une nouvelle, et l'on nomme des experts — deux citoyens de Beauharnois — pour venir visiter l'église et faire rapport, mais les choses apparemment en restent là. Entre temps, le 27 mars 1890, Mgr Fabre, dans une lettre adressée au curé et aux fidèles de Châteauguay, décide et règle: 1<sup>o</sup>—que chaque famille qui n'a pas à payer de dîmes, parce qu'elle n'a pas de terre cultivée, devra à l'avenir payer \$2.00 par année au curé; 2<sup>o</sup>—que ceux dont la dîme ne s'élève pas à \$2.00 devront combler la différence; 3<sup>o</sup>—que ceux qui, dans une famille, pourvoient à leur propre subsistance, sans être autrement tenus à une dîme, devront payer chacun \$1.00 par année. C'est l'établissement du « support », en faveur du curé. Il semble bien que cet encouragement eût dû stimuler un peu M. Vinet à se montrer vigilant et actif. Mais, pas plus qu'il ne se souciait beaucoup de la tenue de ses livres, le bon curé ne paraissait pressé d'entreprendre des travaux quels qu'ils fussent, en

dépit des avantages que Monseigneur lui faisait, et tout languissait. M. Vinet prépara cependant une reddition générale des comptes, de 1882 à 1889 inclusivement, pour la visite de l'évêque en juillet 1890. Elle laissait évidemment à désirer, car Mgr Fabre, dans son « ordonnance », tout en approuvant d'une façon générale les états présentés dans cette reddition des comptes, insiste pour que les livres soient enfin mis complètement en ordre, pour qu'on y inscrive les actes qui sont restés « en blanc » et pour qu'on ne laisse plus de ces « blancs » à l'avenir. Malheureusement, au début de 1891, le pauvre M. Vinet se trouva gravement atteint d'affection cardiaque et la tenue des livres en souffrit encore jusqu'en 1892. En janvier 1891, sur demande de Mgr Fabre, M. l'abbé Forbes, alors vicaire à Caughnawaga — aujourd'hui Mgr l'archevêque Forbes d'Ottawa —, vint pendant quelques semaines prêter son concours à M. Vinet. L'abbé Léopold Gervais lui succéda comme vicaire en mars pour plusieurs mois. En décembre 1891, l'abbé Forbes revint et, cette fois, sous la direction du curé malade, il mit les livres en ordre autant qu'il était possible. C'est aussi M. Forbes qui administra les derniers sacrements à M. Vinet, aux prises avec une poussée d'angine, le 12 janvier 1892. Peu après, le 23 janvier, l'abbé Désautels, longtemps dans la suite curé de Saint-Lazare, était nommé vicaire du curé Vinet. Celui-ci vécut encore, mais malade et incapable de voir aux affaires, jusqu'au 29 juin de la même année, date de sa mort. C'est son successeur, le curé Chaput, qui acheva, l'automne suivant, de mettre au point la comptabilité financière de la fabrique.

Je dois à la vérité de dire, et je veux y insister, que si M. Vinet, qui n'avait guère d'aptitudes pour la gestion des affaires temporelles, ne s'est pas suffisamment intéressé, par négligence naturelle ou par maladie, à la tenue de ses livres, il n'en a pas moins donné, pendant les onze ans

qu'il a passés à Châteauguay, l'exemple d'une vie de bon prêtre, pieux, dévoué aux âmes et extrêmement charitable. J'ai là-dessus de fort beaux témoignages. « Le bon curé Vinet, m'écrivit Mgr Forbes lui-même, n'avait pas pour un sou de malice. C'était la charité en personne et le père des pauvres de sa paroisse. Il se montrait de même plein de zèle pour les âmes confiées à sa sollicitude. Il ne se contentait pas de faire l'aumône de quelques sous ou d'un morceau de pain aux pauvres qui se présentaient, mais il tenait à leur disposition des caisses de vêtements et de chaussures. Pareillement, au service des âmes, son dévouement était inlassable. Il n'était pas né administrateur et il s'occupait de trop de choses pour n'en pas négliger quelques-unes, même importantes. On a pu abuser de sa bonté. Mais il a certainement fait beaucoup de bien. » — « M. Vinet, m'écrivit Mgr LePailleur, curé d'Hochelaga, qui est un enfant de Châteauguay, était très charitable et il avait la charité discrète. Je l'accompagnais parfois, jeune séminariste, quand il allait dire sa messe chez les Sœurs Grises, dans l'île Saint-Bernard. Invariablement, il cachait dans sa voiture des provisions de diverse nature qu'il distribuait en passant chez ceux qu'il savait dans le besoin, et il s'arrangeait pour qu'on ne le sache pas, me recommandant de n'en rien dire... » — Et Mgr Allard, de Sainte-Martine, qui est, lui aussi, un enfant de Châteauguay, ajoute: « Au physique, M. Vinet était un colosse. De même, il avait un gros cœur! Il donnait beaucoup aux pauvres, il aimait à rendre service et en particulier il se montrait très hospitalier pour ses confrères et pour les jeunes séminaristes dont j'étais alors. » Restons sur ces bons souvenirs.

Pendant que M. Vinet était ainsi malade, ou peu auparavant, exactement le 13 janvier 1890, la belle croix de la « rotonde » de la « Butte des Sœurs », dans l'île Saint-Bernard, fut détruite et emportée par la tempête, l'une de

ces tempêtes de vent et de neige qui ont parfois tant de violence en nos hivers canadiens. On la remplaça, le 16 septembre 1891, par une autre croix, de 45 pieds de hauteur, portant un crucifix de pas moins de 7 pieds. Mais, peut-être à cause de la maladie du curé, on remit à plus tard la cérémonie de l'inauguration ou de la bénédiction du nouveau monument, qui n'eut lieu, en effet, que le 25 juillet 1893, au temps du curé Chaput.

Dans la deuxième partie du dix-neuvième siècle et avant l'érection du diocèse de Valleyfield, soit exactement de 1857 à 1892, plusieurs familles de la paroisse, qui relevaient depuis 1836 du diocèse de Montréal, ont eu l'honneur de donner des prêtres à l'Eglise de Dieu. Je ne saurais, dans le cadre restreint dont je dispose, retracer longuement la vie et la carrière de ces élus du Seigneur, une vingtaine environ, qui sont nés à Châteauguay au cours de cette période. Mais il convient, il me semble, que j'en conserve le souvenir à l'histoire, en me bornant toutefois à l'essentiel sur chacun d'eux. En voici la liste, selon l'ordre d'ancienneté, ou peu s'en faut, de leur ordination sacerdotale.

✓ M. Primeau (Joachim), fils de Joachim Primeau et de Marie Maheu, dont j'ai déjà parlé, est né le 13 octobre 1830 et il a été ordonné, à Châteauguay même, le 9 août 1857. Il avait fait ses études à Saint-Hyacinthe et à Sainte-Thérèse. Il a été curé de Sherrington de 1863 à 1877, puis de Boucherville de 1877 à 1901. C'était, je l'ai dit, un fervent de Mgr Bourget. Mgr Fabre l'avait nommé chanoine honoraire de sa cathédrale. Il est mort à Boucherville, le 22 novembre 1901, à 71 ans.

✓ M. Primeau (Jean-Baptiste), fils d'Etienne Primeau et d'Elisabeth Caron et cousin du précédent, est né le 29 avril 1836 et il a été ordonné, à Montréal, le 21 octobre 1859. Il avait fait ses études à Sainte-Thérèse et à Saint-Hyacinthe. Curé à Worcester aux Etats-Unis de 1869 à

1882, il a ensuite été curé à Tolédo, dans l'Ohio, de 1882 à 1890, puis à Montserrat, aux Antilles, de 1890 à 1899. Il est mort à Montserrat, le 3 juin 1899, à 63 ans.

✓ M. Laberge (François-Xavier), fils de Guillaume Laberge et de Judith Lefebvre, est né le 18 décembre 1836 et il a été ordonné, à Montréal, le 19 décembre 1863. Il avait fait ses études au collège de Montréal. Il a été curé de Saint-Hippolyte de 1869 à 1873, de l'Ile-Bizard de 1873 à 1886 et de Pointe-Claire de 1886 à 1912. Retiré ensuite à Châteauguay, il y vécut encore trois ans. Il est mort à l'hôpital des Sœurs de la Providence à Montréal, le 25 février 1915, à 79 ans, et il a été inhumé dans le cimetière de Châteauguay.

M. Allard (Jean-Baptiste), d'une famille de quatorze enfants, dont quatre sont devenus prêtres, celle de Charles Allard et de Amable Primeau, est né en 1833 et il a été ordonné, à Montréal, le 10 octobre 1860. Il avait fait ses études au collège de Montréal. De 1866 à 1875, il a été missionnaire-curé à Key-West, en Floride, où il eut comme assistant l'abbé Paul LaRocque, qui devait lui succéder et devenir dans la suite évêque de Sherbrooke. M. Allard est mort à Key-West, le 9 décembre 1875, à 42 ans.

Le Père Allard (Joachim), frère du précédent, est né le 30 janvier 1838, et, entré chez les Oblats de Marie à la fin de ses études faites au collège de Montréal, il a été ordonné, à Montréal, par Mgr Guigues, le 23 septembre 1863. Après une vingtaine d'années de missions dans l'Ouest, le Père Allard devint en 1887 le vicaire général de Mgr Taché à Saint-Boniface. Mgr Langevin, successeur de Mgr Taché en 1895, lui conserva son titre de vicaire général pendant toute son administration de 1895 à 1915. Comme nombre de missionnaires, le Père Allard parlait plusieurs langues sauvages. Il est mort à l'hôpital de Saint-Boniface, le 10 janvier 1917, à 79 ans.

M. Allard (Zotique-Tancrede), frère des précédents, est né le 13 septembre 1845 et il a été ordonné, à Montréal, le 19 décembre 1874, à 29 ans. Il avait fait ses études, lui aussi, au collège de Montréal, et il avait été, avant de prendre la soutane, zouave de Pie IX de 1868 à 1870. Il a été curé successivement de Sainte-Agathe (1882-1885), de Saint-Antoine-Abbé (1887-1895) et de Saint-Etienne de Beauharnois (1895-1904). Retiré à Châteauguay en 1904, il y est mort, le 15 juillet 1914, à 69 ans.

M. Allard (Télesphore), frère des trois précédents, est né le 17 février 1849 et il a été ordonné, à Sherbrooke, le 27 août 1876. Il avait fait ses études au Collège Sainte-Marie, chez les Jésuites, à Montréal. Il a été curé de Lennoxville de 1878 à 1882, aumônier chez les Sœurs de Miséricorde à Ottawa de 1884 à 1891, curé de Montebello de 1892 à 1902 et de Saint-Rédempteur de Hull de 1902 à 1907. Retiré ensuite à Sainte-Agathe, puis à Châteauguay, il a vécu encore près de vingt-cinq ans dans la retraite. Il est mort à Châteauguay, le 28 décembre 1928, à 79 ans.

M. Bourget (Jean-Baptiste), fils d'Etienne Bourget et de Josette Amiot et neveu de Mgr Bourget, est né le 21 novembre 1840 et il a été ordonné, à Montréal, par Mgr Bourget, le 8 septembre 1867. Il avait fait ses études à Québec et au grand séminaire de Montréal. Il a été quelques années vicaire à divers endroits, puis professeur ou régent au collège de Terrebonne. Curé de Saint-André d'Argenteuil de 1880 à 1884, il le fut ensuite de Saint-Janvier de 1884 à 1889, puis de Sainte-Geneviève, dans l'île de Montréal, de 1889 à 1910. Retiré à Montréal en 1910, dans la paroisse de Viauville, il y est mort, le 7 avril 1915, à 75 ans.

✓M. Laberge (Alcibiade), dont j'ai parlé précédemment, fils de Pierre Laberge et de Félicité Dumouchel, est né le 31 décembre 1846 et il a été ordonné, à Châteauguay

même, le 8 septembre 1871. Il est mort encore jeune prêtre, vers 1876.

✓ M. Lefebvre (Joseph-André), fils de Vital Lefebvre et de Félicité Brault, est né le 9 septembre 1850 et il a été ordonné, à Montréal, le 21 décembre 1878. Il avait fait ses études à l'École normale Jacques-Cartier et au grand séminaire de Montréal. Curé, dans le diocèse de Sherbrooke, à Saint-Camille de 1881 à 1891, à Sherbrooke-Est de 1891 à 1903 et à Weedon de 1903 à 1917, il est mort, le 27 ~~27~~ juillet de cette dernière année, à Weedon, à 67 ans.

✓ Le Père Lefebvre (Charles), frère du précédent et Oblat de Marie, est né le 23 avril 1863 et il a été ordonné, à Ottawa, par Mgr Pascal, le 15 mai 1892. Il avait fait ses études au collège de Montréal. Après un court séjour dans l'Ouest, il vécut quelques années à Saint-Pierre de Montréal et au noviciat de Lachine. De 1895 à 1900, il exerça le saint ministère à Notre-Dame de Hull. C'est là qu'il est mort, à la suite de la grande conflagration de cette ville, le 29 mai 1900, à 37 ans.

M. Faubert (Alfred), fils de Joachim Faubert et de Félicité Gendron, est né le 8 juillet 1850 et il a été ordonné, à Montréal, le 18 décembre 1880. Il avait fait ses études au collège Sainte-Marie et au grand séminaire de Montréal. Aumônier au Bon-Pasteur de 1883 à 1886, puis à La Providence de 1886 à 1892, dans Montréal même, il a ensuite été curé de Coteau-du-Lac pendant vingt ans, de 1893 à 1913. Retiré dans sa paroisse du Coteau, chez les Sœurs de La Providence, il y a vécu encore quatre ans. Il est mort subitement, dans une promenade à Sainte-Justine, le 1er mars 1917, à 66 ans.

M. Daignault (Joseph), fils de Paul Daignault et de Marie Dugas, est né en 1848 et il a été ordonné en 1872. Il avait fait ses études au collège de Montréal. Vicaire quelques années dans Montréal, puis curé de Sainte-Marguerite du Lac-Masson de 1883 à 1885, il passa ensuite aux

Etats-Unis, dans le Vermont, où il a été desservant et curé de Saint-Albans de 1886 à 1894. Il est mort à Montréal, le 14 mars 1894, à 46 ans.

M. Daignault (Damase), frère du précédent, est né le 8 mai 1850 et il a été ordonné le 23 décembre 1882. Il avait fait, lui aussi, ses études au collège de Montréal. Longtemps curé dans le Vermont, à Enisburg (1886-1898), à Oswell (1898-1901) et à Graniteville (1901-1907), il prit sa retraite à Châteauguay en 1907. Il a été en 1910 le premier desservant de Saint-Remi de Bellevue. Il est mort à sa résidence de Châteauguay, le 7 novembre 1915, à 65 ans.

Mgr LePailleur (Georges-Marie), fils du notaire Alfred-Narcisse LePailleur et de Philomène Dalton, est né le 25 septembre 1858 et il a été ordonné, à Montréal, le 3 juin 1882. Il a fait ses études au collège de Montréal. Vicaire à Hochelaga de 1883 à 1889, desservant et premier curé de Maisonneuve de 1889 à 1897, curé de Saint-Enfant-de-Jésus (Mile-End) de 1897 à 1915, puis de Saint-François d'Assise (Longue-Pointe) de 1915 à 1921, il est actuellement, toujours alerte et étonnamment actif, curé de la Nativité d'Hochelaga. Il est l'un des administrateurs de l'Institution des Sourds-Muets et l'aumônier général depuis 1904 des Artisans Canadiens-Français. Il a été en plus l'aumônier général de plusieurs autres sociétés, de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par exemple, et des Forestiers catholiques. Nommé chanoine honoraire de Montréal et vicaire forain en 1904, il a été décoré de la prélature romaine en 1914 et promu protonotaire apostolique en 1932 à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales. L'un des aînés d'une famille de treize enfants, Mgr LePailleur a quatre de ses sœurs qui se sont faites religieuses. Mgr Alfred LePailleur, évêque de Chittagong, et le Père Adrien LePailleur, des Oblats de Marie, sont ses neveux. Trois de ses nièces sont religieuses. Les abbés Bourassa (Jean-Baptiste et Jules) et l'abbé Chauvin (Wil-

brod), aussi nés à Châteauguay, et dont il sera question, dans cette liste ou plus loin, étaient ou sont ses cousins. Mgr le curé d'Hochelaga est le doyen d'ordination des prêtres nés à Châteauguay qui sont encore vivants.

M. Bourassa (Jean-Baptiste), fils de Louis Bourassa et de Caroline LePailleur, le neveu de l'ancien curé Bourassa de Châteauguay et le cousin par sa mère de Mgr LePailleur, est né le 6 août 1859 et il a été ordonné à Montréal le 18 décembre 1886. Il avait fait ses études au collège de Montréal. Il était l'un des aînés d'une famille de quatorze enfants. L'un de ses frères, Jules, aussi devenu prêtre, est actuellement le curé de la paroisse du Sacré-Cœur à Montréal. Trois de leurs sœurs, maintenant décédées, étaient religieuses. L'abbé Jean-Baptiste Bourassa a longtemps exercé le ministère aux Illinois, où il a été aumônier à Feehenville deux ans et curé de Saint-Louis de Chicago dix-neuf ans. Revenu au Canada sur l'appel de son condisciple Mgr Latulipe en 1909, il a été, plus de vingt ans, curé à Haileybury et missionnaire colonisateur pour ce diocèse. Il l'a même administré pendant une absence en Europe de Mgr Latulipe. Retiré à Montréal, en 1929, chez son frère le curé du Sacré-Cœur, il y est mort, le 2 mars 1930, à 70 ans.

Le Père Primeau (Albini), de la compagnie de Jésus, fils d'Étienne Primeau et de Caroline Daignault et neveu de l'ancien curé de Boucherville, est né le 2 mars 1856, il est entré chez les Jésuites le 11 mars 1878 et il a été ordonné le 19 avril 1889. Il a occupé divers postes dans sa congrégation, notamment dans le diocèse du Sault-Sainte-Marie, où il fut curé une quinzaine d'années, dans celui de Saint-Boniface, où il fut ministre au collège des Pères, puis dans la province de Québec, à Villa Saint-Martin, à Manrèse, à Val-Racine... Il est actuellement retiré à Sault-au-Récollet, maison Saint-Joseph, où, devenu presque aveugle, il dit encore sa messe et rend quelques services au « con-

fessionnal ». Le Père Primeau qui a plusieurs de ses cousins prêtres, est actuellement le doyen d'âge des prêtres nés à Châteauguay, mais Mgr LePailleur est son aîné dans le sacerdoce.

Le Père Dorais (Jean-Baptiste), des Oblats de Marie, fils de Moïse Dorais et de Domitilde Chèvrefils, est né le 14 février 1859, il est entré chez les Oblats en 1887 et il a été ordonné prêtre, à Ottawa, le 15 juin 1889. Il avait fait ses études au collège de Montréal. Il a été toute sa vie missionnaire ou curé dans l'Ouest, à Qu'Appelle, puis dans le Keewatin, à Saint-Boniface et à Kénora dans l'Algoma. Il est décédé à Winnipeg, le 12 février 1920, à 61 ans.

M. Cécyre (Joseph-Dominique), fils de Dominique Cécyre et de Adélaïde Reid, est né le 9 avril 1866 et il a été ordonné, à Montréal, le 15 juin 1889. Il avait fait ses études à Joliette et au grand séminaire de Montréal. Il a été, de juin 1893 à juin 1899, le premier chapelain résidant, chez les Sœurs Grises, au « manoir » de l'île Saint-Bernard, à Châteauguay. Malade presque toute sa vie, il est décédé à Châteauguay, le 24 avril 1902, à 36 ans. Ses restes mortels ont été inhumés dans le cimetière de cette paroisse.

M. Chauvin (Joseph-Wilbrod), fils d'Antoine Chauvin et de Céline Dalton, est né le 25 décembre 1867 et il a été ordonné, à Montréal, le 20 décembre 1890. Il avait fait ses études à Saint-Hyacinthe et au grand séminaire de Montréal. Il alla d'abord exercer le ministère à Chicago, puis, revenu dans son diocèse d'origine, il fut vicaire un an à Verchères et neuf ans (1893-1902) au Sacré-Cœur de Montréal. Il devint ensuite aumônier à l'asile Sainte-Darrie pour deux ans. En 1904, il partait pour l'Etat de New-York, où il a été curé de longues années à Oswégo. Il prit sa retraite en 1932 à la maison Saint-Janvier, Sault-au-Récollet, où il est décédé, le 26 janvier 1933, à 65 ans.

Mgr Allard (Joseph-Charles), fils de Joseph-Alfred Allard, marchand, et de Marie L'Ecuyer, neveu des quatre

MM. Allard dont j'ai parlé plus haut, est né le 27 avril 1867 et il a été ordonné, à Montréal, le 19 décembre 1891. Il a fait ses études au collège de Montréal. Quelques mois après son ordination, à la création du diocèse de Valleyfield, Mgr Emard en devenant évêque le choisissait pour être son secrétaire. Il a passé vingt ans à Valleyfield (1892-1912), tour à tour ou en même temps secrétaire, premier directeur du collège-séminaire, chancelier, vicaire général, curé de la cathédrale. Il a été nommé protonotaire apostolique en 1906. Il est aussi chanoine titulaire de Valleyfield. Curé de Sainte-Martine de 1912 à 1930, il démissionna en 1930, et, tout en étant aumônier du couvent, il s'occupa d'organiser l'École moyenne d'Agriculture dont il est le directeur spirituel depuis 1932. Avec Mgr LePailleur et le Père Albini Primeau, Mgr Allard est l'un des trois survivants de ceux dont j'achève de dresser la liste. L'un des aînés d'une famille de treize enfants, il a vu l'un de ses frères, plus jeune, devenir aussi prêtre et prélat, Mgr Rodrigue Allard, dont il sera question en son lieu.

Plusieurs autres enfants de Châteauguay, garçons ou filles, au cours de cette période qui va de 1857 à 1892, ont embrassé la vie religieuse dans nos instituts ou nos communautés. J'ai renoncé à l'idée d'en donner une liste, qui eût été quasi forcément incomplète.

De même, depuis la fondation du diocèse de Valleyfield en 1892, les « vocations » à l'état ecclésiastique ou à la vie religieuse ont été nombreuses. J'aurai l'occasion d'y revenir au chapitre suivant.

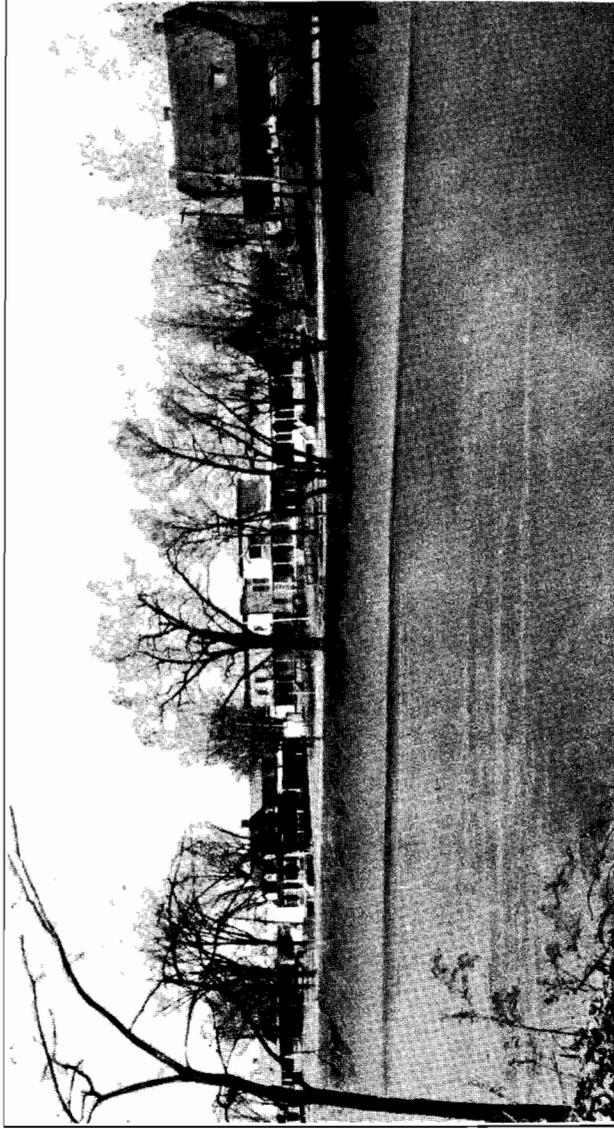
De 1878 à 1892, au temps des curés Laporte, Jasmin et Vinet, la vie civile à Châteauguay n'offre pas d'événements bien marquants et le livre des délibérations du conseil municipal ne donne que fort peu de faits à retenir pour l'histoire. Les maires de Châteauguay sont pour cette période: Joseph-Alfred Allard de 1878 à 1883, Narcisse

Desparois de 1883 à 1889, Narcisse Laberge de 1889 à 1891 et Eustache Dorais en 1892. Pour le même temps, exactement de 1875 à 1891, c'est le notaire Alfred-Narcisse LePailleur qui remplit (pour un deuxième terme) les fonctions de secrétaire-trésorier du conseil. A cette époque, les activités des administrateurs municipaux n'avaient pas encore pris beaucoup d'ampleur. C'était la routine ordinaire des gros villages et des bonnes campagnes. On arrêtait des mesures d'utilité publique pour le maintien de l'ordre et la sécurité des gens. On réglementait au sujet des licences d'auberges et de magasins. Surtout, on s'occupait des chemins, des cours d'eau et des ponts.

Le pont du village, en face de l'église, le plus important de la paroisse, a ainsi été souvent l'objet des délibérations du conseil. La rivière n'est pas là très large, elle n'a que cent dix à cent vingt pieds, et l'eau n'en est pas profonde, guère plus de six à sept pieds et même moins à l'époque de la sécheresse. Mais au printemps, à la fonte des neiges, elle grossit et s'élargit parfois jusqu'à déborder ses rives. Au moment précisément où j'écris ces lignes, à la mi-mars 1935, les journaux enregistrent qu'elle l'a fait cette année même. C'est ainsi, également, qu'en 1886 la débâcle fut désastreuse. L'annaliste du couvent en a raconté les détails dans un récit quasi dramatique qui a été conservé. Il me paraît intéressant de le reproduire, en le condensant et en l'arrangeant un peu. « Le 1er avril de cette année, écrit-elle en substance, restera mémorable dans les annales de notre maison. Ce jour-là, pendant la messe du matin, le pont en face de l'église (construit en 1868) a été soudain emporté par les glaces de la débâcle avec un bruit affreux. Une partie des lourds débris est venue s'amonceler devant le couvent et une autre s'est arrêtée devant la résidence de M. le notaire LePailleur. M. le curé Vinet eut à peine le temps d'achever sa messe. En quelques instants, nous eûmes deux pieds d'eau à l'étage inférieur de

la maison. Il fallut transporter à dos d'homme nos enfants, et même les religieuses, jusqu'à l'une des fenêtres, d'où elles purent monter dans les chaloupes qu'on s'était empressé d'aller quérir et être conduites au presbytère. M. le curé, portant le Saint Sacrement, dut prendre le même chemin. Un peu plus tard, nous revînmes « sauver » les meubles, les livres et les cahiers, mais ce fut en marchant dans trois pieds d'eau. Les gens du village, en grand nombre, eurent comme nous à subir des dommages assez considérables. Les enfants ont eu, par suite, quinze jours de vacances, la maison étant trop humide et trop malsaine pour les recevoir sans danger de maladies. » Le couvent se trouvait alors plus au bord de l'eau qu'il ne l'est maintenant, à l'avant du cimetière, et c'est dans la cour actuelle des élèves que les glaces avaient poussé les débris du pont. Ce fut un malheur, sans doute, pour les villageois comme pour les bonnes sœurs. Seules peut-être quelques élèves, puisqu'on eut congé durant quinze jours, ont pu se dire: « A quelque chose malheur est bon! » La Fontaine n'a-t-il pas écrit que cet âge est sans pitié ?

Une fois le pont détruit, il fallut naturellement en rebâtir un neuf. Et c'est ce qu'on entreprit de faire en 1887 et ce qu'on termina en 1888, le livre des délibérations du conseil municipal en témoigne. Mais alors, et c'était de beaucoup préférable, on construisit un pont en acier. Ce pont de 1887-1888 a duré jusqu'à la construction, en 1923-1924, du pont actuel en béton et à superstructure d'acier dont il sera question en son lieu. Dans les actes du conseil de comté à Sainte-Martine, je trouve, à la date du 6 août 1886, une résolution « confirmant le règlement de la municipalité de Saint-Joachim de Châteauguay relatif à un pont à être construit sur la rivière Châteauguay, près de l'église, et rejetant l'appel qui a été porté à ce conseil contre le dit règlement ».



Sur les bords de la rivière Châteauguay



C'est assez peu de temps avant cette débâcle de 1886, restée fameuse, que les gens de Châteauguay ont dû commencer à voyager régulièrement par chemin de fer, en allant « prendre les chars » à la station de Saint-Isidore. L'on sait que le premier chemin de fer au Canada, entre Laprairie et Saint-Jean, le *Saint Lawrence and Champlain Railroad*, a été construit, sur la rive sud du Saint-Laurent, en l'année 1836. On se propose, soit dit en passant, de célébrer l'an prochain, en 1936, le centenaire de cet événement. Sur la rive sud encore, on eut, en 1847, le *Lake Saint-Louis and Provincial Line Railroad*, qui a changé dans la suite plusieurs fois de nom et qui, après avoir été loué en 1864 et acheté en 1872 par la compagnie du Grand-Tronc, est devenu le *Montreal and Champlain Railroad*. Sur la rive nord, les directeurs du Grand-Tronc obtinrent leur charte en 1852 et c'est en 1855-1856 que la ligne Montréal-Toronto eut son service régulier. La construction du pont Victoria en 1859-1860 permit de réunir les réseaux des deux rives qui ne pouvaient communiquer auparavant que par bateaux-traversiers. En 1879-1880, la compagnie du Grand-Tronc organisa plus active la ligne Montréal-Fort-Covington, qui a une station à Saint-Isidore, et c'est à cette époque, semble-t-il, que se généralisa l'habitude à Châteauguay d'y aller « prendre les chars ». Les anciens se rappellent y avoir vu plus d'une fois le curé Vinet. Un communiqué du service de publicité du *Chemin de fer National (C.N.R.)*, en date du 27 mars 1935, que je dois à la bienveillance de M. Claude Melançon, me permet de préciser en plus que le Grand-Tronc avait sa ligne de raccordement jusqu'à Beauharnois dès 1889 et que, en 1891, le New-York-Central a loué du Grand-Tronc, et exploite depuis, la ligne Châteauguay-Beauharnois-Valleyfield comme section du grand réseau Montréal-New-York via Malone. On constate enfin au livre des délibérations du conseil municipal de Château-

guay que, en 1896, le New-York-Central entreprit de construire un pont plus solide pour sa voie ferrée à proximité du village, lequel en fait fut ouvert à la circulation en 1897. C'est le pont du Bassin. En 1899, Benjamin Sulte, dans son *Histoire de la bataille de Châteauguay*, publiée peu après l'érection, à Allan's Corner, du monument commémoratif du célèbre exploit du colonel de Salaberry en 1813, note explicitement « qu'on y accède facilement de Montréal par le chemin de fer Montréal-Champlain ou de Ottawa par le chemin de fer Canada-Atlantique qui passent en vue du monument qu'on vient d'élever ».

Signalons encore deux faits dont la mention se trouve dans le livre des délibérations du conseil de comté à Sainte-Martine et qui intéressent la vie publique des citoyens de Châteauguay. Le 30 janvier 1888 a lieu, en ce chef-lieu du comté, l'inauguration d'un nouvel édifice, qui remplace la maison municipale donnée au conseil en 1855 par Marc-Antoine Primeau et qui doit servir de palais de justice et de bureau d'enregistrement. L'année suivante, le 11 décembre 1889, le conseil de comté adresse une requête au gouvernement fédéral par laquelle il demande aux autorités du pouvoir central d'améliorer les cours d'eau et les routes de la réserve indienne de Caughnawaga.

C'est là à peu près tout ce que j'ai pu recueillir de sailant dans les livres de délibérations des deux conseils, celui de la paroisse et celui du comté. Je dois au reste confesser que les archives civiles de la paroisse spécialement sont bien incomplètes et que plusieurs anciens cahiers sont disparus. C'est dommage pour l'histoire, mais c'est ainsi.

On peut aisément conjecturer à défaut de documents plus précis que, depuis 1880 et probablement un peu auparavant, le service des postes, qui se faisait maintenant par chemin de fer, était devenu plus rapide et plus commodant qu'au temps où la « malle » arrivait à Châteauguay par l'antique « stage » ou même par bateau. On

eut bientôt au village, vers 1881 ou 1882 m'écrivit un ancien, un bureau de télégraphe, ce qui est fort plausible, vu que d'ordinaire le télégraphe suit le chemin de fer. Le premier bureau de téléphone, d'après un communiqué de la compagnie Bell en date de mars 1935, fut installé à Châteauguay vers 1889. Tout cela, c'était l'envahissement pacifique et bienfaisant des progrès modernes. Ils allaient d'ailleurs considérablement s'accroître, nous le verrons dans le chapitre suivant, après 1900.

Tant que la navigation fut florissante, avant 1880 et même après, je l'ai déjà noté, les gens de Châteauguay voyageaient surtout par bateau sur la belle et large route du fleuve, ou encore ils se rendaient par voitures hippomobiles à la traverse de Caughnawaga-Lachine, puisque c'était la voie la plus facile pour aller à Montréal et que, avant la construction du pont Victoria, c'était la seule possible. Cela demandait sans doute plus de temps que de nos jours, maintenant qu'on voyage par chemin de fer ou par autobus, mais on y gagnait peut-être, à la belle saison, de pouvoir jouir davantage du pittoresque et des beautés de la nature.

C'était le temps, dont j'ai déjà parlé, qui a immédiatement précédé les transformations modernes, où le *Beauharnois*, le *Filgate* ou même le *Louis Renaud* (avant 1873) donnaient un service régulier, aller et retour, entre Montréal, Châteauguay, Beauharnois et jusqu'en haut du lac Saint-François, au moins le *Beauharnois*. Alimentées par un commerce actif d'animaux, de grains et autres denrées, les compagnies de navigation tenaient leurs bateaux à la disposition des voyageurs de passage aussi bien que des commerçants. Il se faisait ainsi beaucoup d'échange entre la campagne et la ville ou entre la ville et la campagne. Les ruraux fournissaient de produits divers les marchés des citadins, et ceux-ci en retour expédiaient leurs marchandises à ceux-là. C'est précisément ce qui rendait la navi-

gation payante et prospère. On m'a signalé que Narcisse Laberge, citoyen marquant de Châteauguay, dirigea ainsi, de 1885 à 1889, un important et lucratif commerce de grains, dont les habitants de la région bénéficiaient largement.

Inévitablement, à cette époque comme en d'autres et là comme ailleurs, il y eut exceptionnellement des à-coups et des malheurs. Qui n'a pas entendu parler, par exemple, du naufrage du *Louis Renaud* dans les rapides de Lachine en 1873 ? L'incident vaut d'être conservé à l'histoire. Le voici, raconté en bref. Louis Renaud, homme d'affaires important de Montréal, qui fut élu au conseil législatif en 1856 et nommé au sénat en 1867, avait fait l'acquisition, précisément pour se « qualifier » à son élection au conseil en 1856, des moulins et autres propriétés de Marc-Antoine Primeau, riche commerçant de grains de Sainte-Martine, le premier maire de l'endroit en 1855. Primeau mourut au moment même où Renaud était élu, en octobre 1856. Renaud, qui ne devait mourir qu'en 1878 (à Sainte-Martine lui aussi), continua les affaires et le commerce de Primeau. Il l'augmenta même, et bientôt il eut pour cela son bateau, nommé de son nom le *Louis Renaud*. Ce bateau, qui faisait le transport des grains et autres marchandises, acceptait aussi les passagers qui se présentaient. De Valleyfield, par Beauharnois, en arrêtant à l'entrée de la rivière Châteauguay, il allait jusqu'aux rapides de Lachine qu'il « sautait » et jusqu'à Montréal, d'où il revenait, par le canal Lachine aux mêmes endroits. Le *Louis Renaud* assura ainsi, pendant plusieurs années, un service régulier aux gens de la région. Or, le 13 mai 1873, dans sa descente vers la grande ville, ce bateau alla soudain s'échouer sur une « batture » en plein dans les rapides, et, sous la violence du choc, ses bouilloires firent explosion. Il portait à son bord, ce jour-là, en plus de sa cargaison de marchandises, cent huit passagers, pour la plupart des femmes

et des enfants. On imagine l'affolement de tout ce monde en un pareil danger. Les intrépides sauvages de Caughnawaga ne tardèrent pas à venir au secours des voyageurs en péril. Mais, comme pour corser l'aventure, le capitaine et ses hommes se « sauvèrent » lâchement dans la première chaloupe mise à l'eau. Une panique allait sûrement s'en suivre, quand, heureusement, un jeune étudiant en droit qui se trouvait au nombre des passagers prit hardiment le commandement de ses compagnons en détresse. S'armant d'un pistolet qu'on lui prêta, il commença par tirer sur les fuyards, mais sans les atteindre, puis il ordonna à tous de se coucher sur le pont pour se soustraire aux jets de vapeur menaçants et, l'arme au poing, il organisa le sauvetage, en coordonnant la descente dans les chaloupes venues à la rescousse et en ayant bien soin d'y descendre le dernier de tous. Il n'y eut aucune perte de vie, et, un peu plus tard, les marchandises elles-mêmes purent être transportées en lieu sûr. Ce naufrage fit sensation. Les journaux en parlèrent abondamment. Il y eut une enquête maritime. Je n'ai pas pu savoir ce qu'il advint du capitaine félon et de ses hommes, et je l'aime autant, car de pareilles gens ne méritent pas les honneurs de l'histoire. Mais je sais, et j'en suis fort aise, que le jeune étudiant, qui avait fait preuve d'une si heureuse présence d'esprit et d'un si remarquable sang-froid, fut hautement loué par l'opinion publique. C'était Calixte LeBeuf, de Saint-Timothée, alors âgé de 23 ans, futur avocat et futur juge, né en 1850 et mort en 1930, qui a été toute sa vie un courageux et un énergique.

Ce naufrage du *Louis Renaud*, ce ne fut en somme qu'un accident, comme il s'en produit souvent sur terre et sur mer un peu partout, et même, de nos jours, jusque dans l'air. La vie des êtres et des choses, aussi bien que celle des hommes, est pleine de ces surprises, qui sont toutefois des exceptions. A Châteauguay, en tout

cas, à l'époque dont il est ici question, les voyages par bateau, images fidèles de la vie du temps, se faisaient à l'ordinaire, en toute tranquillité et en toute sûreté. Et, de même, les gens vivaient paisiblement, avec moins de besoins à satisfaire peut-être que nos contemporains et, par conséquent, avec moins de déceptions et de mécomptes.

Ils avaient sans doute leurs ennuis, leurs contrariétés et leurs contradictions, car, selon le mot du poète, la vie est un combat dont la palme est aux cieux. Ils les supportaient chrétiennement et se contentaient généralement de leur sort, ce qui est la meilleure façon de parer à tous les désagréments qui surviennent. On peut sans crainte estimer que nos grands-pères, qui ne connaissaient ni l'auto, ni la radio, se trouvaient tout aussi heureux, sinon davantage, que nous le sommes. « Le progrès, écrit quelque part Mgr Baunard, qui a fabriqué de la richesse, de la vitesse et de la force, a-t-il du même coup manufacturé de la vertu et du bonheur ? » C'est là une question, dont la réponse dans le sens négatif ne paraît pas douteuse. Je l'ai déjà signalée, en écrivant l'histoire de plus d'une autre paroisse, et je me plais à la signaler de nouveau, en terminant ce chapitre qui raconte la période toute proche de l'avant-dernière génération des gens de Châteauguay. Chacun d'ailleurs reste libre de donner à ce petit problème la solution qui lui paraît la plus juste et la plus conforme aux faits. Je m'en tiens quant à moi au point d'interrogation.

Je crois devoir noter, avant de clore ce chapitre, une dernière précision, au sujet des représentants du comté de Châteauguay. Aux deux Holton, le père et le fils, qui ont été successivement députés à la Chambre des Communes à Ottawa de 1867 à 1891, succéda, en 1891, James Brown, qui représenta le comté jusqu'à sa mort en mai 1913. A Edouard Laberge, député à la Chambre

de Québec de 1867 à 1883, succéda, de 1884 à 1891, l'avocat Joseph-Emercy Robidoux. William Craig remplaça ce dernier de 1892 à 1897. En mai 1897, l'avocat Robidoux fut réélu, et il siégea à Québec, cette fois en qualité de ministre de la couronne, pendant encore trois ans, jusqu'à sa nomination, en octobre 1900, comme juge, à la Cour supérieure de la province.



1000



1000

## CHAPITRE CINQUIÈME

### Châteauguay depuis 1892

Le 5 avril 1892, le pape Léon XIII détachait du territoire du diocèse de Montréal, créé en 1836 par son avant-dernier prédécesseur Grégoire XVI, les trois comtés de Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon, sur la rive sud du Saint-Laurent, et, en y adjoignant, sur la rive nord, ceux de Soulanges et de Vaudreuil, compris dans la presqu'île que délimitent le Saint-Laurent et l'Ouataouais avant de joindre leurs eaux vers l'île Perrot, il en formait le nouveau diocèse de Valleyfield. Le même jour, le Saint-Père nommait le chanoine Emard, alors chancelier de Montréal, premier évêque de ce diocèse, dont naturellement Châteauguay faisait partie. Ainsi que je l'ai fait, aux chapitres précédents, pour les évêques de Québec et de Montréal sous la juridiction de qui Châteauguay s'est trouvée placée depuis sa fondation, il convient absolument que je résume la vie et la carrière de ce nouveau chef spirituel dont la paroisse allait désormais relever.

Mgr Emard (Joseph-Médard) est né à Saint-Constant, comté de Laprairie, le 31 mars 1853. Son père, Médard Emard, modeste instituteur de l'endroit, était un fort digne citoyen, et sa mère, Mathilde Beaudin, une sainte femme. Les enfants issus de leur union ont fait honneur à leur esprit chrétien. Monseigneur était l'aîné de la famille. L'un de ses frères, le Père Emard, des Oblats de Marie, a été un missionnaire et un prédicateur remarqué. Un autre, l'avocat Emard, a tenu à Montréal

une place importante dans le monde de la politique et de la finance. Trois de leurs sœurs sont devenues religieuses et se sont distinguées dans leur communauté. Le futur évêque et archevêque fit ses premières classes à l'école de son propre père, passé comme instituteur de Saint-Constant à Saint-Hubert. A 11 ans, en 1864, il entra au séminaire de Sainte-Thérèse, où il fit trois ans d'études. De 1867 à 1872, il continua et termina son cours classique au collège de Montréal, sous la direction des Sulpiciens. Il prit ensuite la soutane au grand séminaire de la même ville. Le 10 juin 1876, à 23 ans, il était promu au sacerdoce par Mgr Fabre.

Après quelques mois de vicariat à Saint-Enfant-Jésus (Mile-End), le jeune prêtre, réalisant le rêve de son adolescence, partait pour Rome, où, pensionnaire au séminaire français de Santa Chiara — le collège canadien n'existait pas encore — il suivit les cours du Collège Romain et de l'Apollinaire et prit ses titres de docteur en théologie et en droit canonique. Il revint à Montréal en 1880. Vicaire un an à Saint-Joseph de la rue Richmond, il fut bientôt appelé, en 1881, à l'évêché de Montréal (archevêché en 1886), où il a été d'abord vice-chancelier, puis chancelier (1889) du diocèse, et où il eut une large part à la fondation de la *Semaine religieuse*. En 1887, quand l'Université Laval établit à Montréal sa faculté des arts, M. Emard, avec MM. Bruchési et Archambeault, eux aussi futurs évêques, en fut nommé l'un des professeurs. Tous les trois devaient être bientôt créés chanoines titulaires à la réorganisation, en 1891, du chapitre de la cathédrale de Montréal.

Elu évêque de Valleyfield le 5 avril 1892, Mgr Emard fut sacré le 9 juin suivant, à Valleyfield même, dans sa cathédrale, par Mgr Fabre. A la tête du diocèse pendant trente ans, il l'a complètement organisé et pourvu d'institutions, jusqu'à y créer un chapitre diocésain en

1920. Archevêque d'Ottawa de 1922 à 1927, il y est décédé, à l'hôpital général des Sœurs Grises de la rue Water, le 28 mars 1927, à 74 ans. En 1922, alors qu'il était encore évêque de Valleyfield, Mgr Emard avait été élu, en qualité d'homme de lettres, à la Société Royale du Canada.

De taille moyenne et apparemment assez robuste, remarquablement intelligent ainsi que le montraient sa mine éveillée et ses yeux clairs et scrutateurs, toujours distingué dans ses manières et sa tenue, mais d'un abord un peu sévère et ayant parfois dans sa physionomie je ne sais quel air de mystère qui intriguait, Mgr Emard ne tardait pas, quand on l'avait pénétré, par son bel esprit et son grand cœur à gagner l'estime et le respect de ceux qui venaient en relation avec lui. Il avait, de l'évêque, la première des qualités: la prudence. Il savait observer, voir avant que de faire, selon le mot de sa devise épiscopale: *Video ut faciam*. Il dirigeait ses administrés avec un grand tact, comme aussi avec fermeté et bonté. « Homme de doctrine et de bonne entente tout ensemble, a-t-on justement écrit au lendemain de sa mort, Mgr Emard a tenu dans le mouvement des affaires ecclésiastiques et dans la vie du pays un rôle de premier plan. Son attitude dans la fameuse question des écoles du Manitoba en 1896 et la réception qu'il fit au délégué du pape Léon XIII, Mgr Merry del Val, le futur cardinal, en 1897, ont largement contribué à changer l'orientation politico-religieuse au Canada.» Il est certain, en tout cas, que Mgr Emard a été l'un de nos grands évêques.

Le 5 juillet 1892, Mgr l'évêque de Valleyfield venait présider à Châteauguay la cérémonie des funérailles du curé Vinet décédé le 29 juin. Il nomma aussitôt le vicaire Désautels desservant de la paroisse, et, à la fin du même mois de juillet, il désignait le curé Chaput, alors

de Saint-Lazare de Vaudreuil, à la cure de Saint-Joachim de Châteauguay, et il le remplaçait à Saint-Lazare par M. Désautels. C'étaient, je crois, les premières nominations aux cures de Mgr Emard. Le curé Chaput allait demeurer à la tête de la paroisse, de 1892 à 1916, pendant tout près d'un quart de siècle. Son administration curiale est l'une des plus longues que Châteauguay ait connues.

M. Chaput (Isaïe-Remi) est né à L'Assomption, le 7 mai 1849, de Sulpice Chaput, cultivateur, et de Emélie Hurteau, et il a été ordonné prêtre, le 7 juin 1873, à Montréal, par Mgr Fabre, qui venait lui-même d'être consacré évêque le 1er mai précédent. Les deux abbés Contant, Joseph-Edouard, le curé de Maisonneuve maintenant décédé, et Joseph-Remi, actuellement curé de Saint-Jean-Baptiste de La Salle dans Montréal également, sont les neveux de M. Chaput. Naturellement, le jeune Isaïe-Remi avait fait ses études, de 1862 à 1868, au collège classique de sa paroisse natale, et il s'y était fait remarquer par son application et sa bonne conduite. Il y prit la soutane à la fin de son cours et y enseigna comme séminariste une couple d'années. Il fit ensuite, avant et après son ordination en 1873, un « stage » de trois ou quatre ans au collège classique de Terrebonne. De 1875 à 1883, il a été vicaire successivement aux Cèdres, à Saint-Constant, à Saint-Paul-L'Ermitte et à Saint-Henri de Montréal. En 1883, il devint pour peu de temps curé d'Oswégo dans l'Etat de New-York. Revenu dans Montréal, il fut aumônier de la maison-mère de la Providence dans la grande ville de 1884 à 1886, puis curé de Saint-Lazare de Vaudreuil de 1886 à 1892. Curé de Châteauguay enfin de 1892 à 1916, il prit sa retraite en cette dernière année, à Montréal, chez son neveu le curé Contant de Maisonneuve. C'est là qu'il est décédé le 13 juillet 1924, à 75 ans. Ses restes mor-

tels, selon son désir, ont été inhumés, dans le cimetière de Châteauguay, au milieu de ceux de ses anciens paroissiens. Le curé Chaput avait été nommé vicaire forain en 1905 et il avait été créé chanoine honoraire de Valleyfield, en 1920, à la formation du chapitre diocésain.

Bel homme au physique, assez grand et bien découpé, d'apparence un peu austère, de tempérament plutôt vif et extrêmement sensible, aimant l'ordre et la régularité, mais qu'il ne fallait pas déranger dans ses petites habitudes, d'autre part calme et pondéré par vertu et absolument gentilhomme dans ses relations réfléchies, M. Chaput, très digne prêtre, bon administrateur et attentif à ses devoirs de curé, était avant tout éminemment ecclésiastique. Il conserva toute sa vie ses pratiques pieuses de séminariste et il les suivait avec une ponctualité exemplaire. Il sut mettre de l'ordre dans les affaires de la fabrique, qui en avaient besoin, et il tint toujours ses livres et ses comptes avec une scrupuleuse exactitude. «Il a joui constamment de l'estime et de la confiance de ses paroissiens, m'écrivit Mgr Forbes, qui a été longtemps l'un de ses curés voisins, et il ne leur ménageait pourtant pas les remontrances quand il le jugeait utile. Il passait pour sévère, mais il était juste.» C'est que, en effet, s'il avait peut-être ses sautes d'humeur comme tous les sensibles et les impulsifs, M. Chaput se montrait à l'ordinaire bon, accueillant et dévoué, ce qui assure toujours à un curé, de la part de ses gens, sinon l'admiration et une affection vive, au moins le respect et une réelle estime. Ajoutons que ce digne prêtre était fidèle à la liturgie et aux rubriques dans leurs moindres prescriptions et qu'il allait jusqu'à s'émouvoir facilement au déploiement des belles cérémonies du culte dans les occasions solennelles. Nul ne porta avec un sens plus vif de leur importance les insi-

gues de chanoine, qui lui furent attribués, alors qu'il était déjà à sa retraite, par Mgr Emard. Il s'en para un jour pour venir revoir ses anciens paroissiens, et il leur en expliqua, dans une allocution prononcée à la vieille église, la nature et le symbolisme, avec une émotion qui mit sur ses lèvres des mots un peu naïfs et familiers. On conserve en somme, à Châteauguay, de M. le chanoine Chaput, l'ancien curé de 1892 à 1916, un excellent souvenir.

Les marguilliers en charge, sous l'administration du curé Chaput à Châteauguay, ont été: Hilaire Reid en 1892, Joseph Gendron en 1893, Noé Laberge en 1894, Narcisse Desparois en 1895, Charles Faubert en 1896, Antoine Cécyre en 1897, Onésime Laberge en 1898, Edouard Marchand en 1899, Antoine Bourcier en 1900, Eustache Dorais en 1901, François Faubert en 1902, Pierre Dumouchel en 1903, Jérôme Dupont en 1904, Elie Faubert en 1905, Alfred Robert en 1906, Charles Colpron en 1907, Olivier Allard en 1908, Antoine Laberge en 1909, Charles Trudeau en 1910, Théodore Faubert en 1911, Anthime Doray en 1912, Honoré Barrette en 1913, Philorum Picard en 1914, Tancrède Laberge en 1915 et Stanislas Reid en 1916. Alphonse Allard élu en 1914 et Magloire Robert élu en 1915 se sont aussi trouvés marguilliers du banc au temps de M. Chaput.

Dès son arrivée dans la paroisse, à l'été de 1892, le curé Chaput s'occupa de régulariser les redditions des comptes des années précédentes et de mettre en bon ordre la tenue des livres. Le 28 octobre, il présentait à Mgr l'évêque de Valleyfield un état des affaires pour 1890, 1891 et les premiers six mois de 1892 qui fut jugé très satisfaisant. A la fin de décembre, en outre des \$1950.00 prêtées aux Sœurs Grises, on avait en caisse un surplus de \$439.39. Grâce à l'activité du curé, dès le

8 janvier 1893, le marguillier en charge pour 1892, Hilaire Reid, rendait compte de son année de gestion. A sa première visite pastorale, en juillet 1893, Mgr Emard allouait et approuvait, avec mention honorable dans le livre des délibérations, les comptes des trois années 1890, 1891 et 1892. On procéda, en octobre suivant, en vue des réparations depuis longtemps désirées, à une expertise des édifices religieux, dont furent chargés deux entrepreneurs de Valleyfield, le maître-menuisier Théodore Bélanger et le maître-maçon Urgel Saint-Onge. En février 1894, à la suite de deux assemblées, l'une des marguilliers et l'autre des francs-tenanciers, on décida d'entreprendre les travaux projetés et de faire à cette fin un emprunt de \$6,450.00 à 5%, décision que Mgr l'évêque approuva le 1er mars, en spécifiant que les dépenses ne devraient pas dépasser \$7,000.00. De fait, l'entrepreneur Evariste Godin exécuta les travaux au cours du printemps et de l'été pour la somme de \$6,700.00. A l'automne, le 3 octobre, Mgr Emard venait bénir l'église restaurée et y chanter une messe pontificale. Le curé Chaput avait lieu d'être complètement satisfait. Aussi, par ses soins, la date de 1894 figure-t-elle, avec celle de 1914 ajoutée plus tard, sur la façade de l'église, à la suite des anciennes dates historiques de 1683, 1735, 1775 et 1840. Entre temps, le 24 août 1894, M. Chaput, avec l'autorisation de Mgr l'évêque, avait érigé, dans l'église ainsi réparée, un nouveau chemin de croix acheté chez Gauthier à Montréal au prix de \$366.60.

Au « manoir » des Sœurs Grises, dans l'île, on avait eu, le 25 juillet 1893, la bénédiction de cette belle croix de la « rotonde » qui avait remplacé en septembre 1891 celle que la tempête avait abattue en janvier 1890. M. le vicaire général Santoire, de Valleyfield, qui présidait la cérémonie, écrivit dans l'acte qu'il signa qu'elle avait

été très solennelle. Trois ans plus tard, le 24 juillet 1896, Mgr Emard, en visite pastorale à Châteauguay, procédait lui-même à la bénédiction du nouveau cimetière, situé sur la « Butte des Sœurs », qu'on destinait à recevoir les restes mortels des religieuses. Le curé Chaput et l'abbé Cécyre, aumônier du « manoir », assistaient Monseigneur. L'évêque voulut bien prononcer une allocution qu'il termina ainsi: «J'applaudis de grand cœur, mes bonnes sœurs, au choix que vous avez fait de ce lieu historique pour y fixer votre dernière demeure. Nous aurons ici désormais comme un reliquaire. Ce champ de repos des vierges-apôtres que vous aurez été nous rappellera les catacombes de sainte Cécile à Rome. Elle est la patronne de notre diocèse. Nous appellerons ces lieux du dernier souvenir, nos catacombes à nous, les catacombes céciliennes.»

De leur côté, en 1895, les Sœurs de la Congrégation avaient joyeusement fêté les noces d'or de leur couvent établi en 1844 par le curé Bourassa, célébration qui avait été retardée d'un an à cause des travaux faits à l'église en 1894.

En mars 1896, à une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux, il fut décidé d'assurer les bâtisses de l'église pour \$8,000.00 et son mobilier pour \$3,000.00. C'est là une excellente précaution qu'on ne devrait jamais négliger. On prit naturellement les polices de garantie à l'Assurance mutuelle des fabriques.

A cette visite pastorale de juillet 1896 où il avait béni le cimetière de la « Butte des Sœurs » dans l'île, Mgr Emard, à la paroisse, avait alloué et approuvé les comptes pour les années 1893, 1894 et 1895, en se déclarant fort satisfait de leur bonne tenue. Comme pour mieux marquer son contentement et encourager les paroissiens, l'actif évêque revint à Châteauguay à la mi-octobre leur prêcher lui-même une retraite paroissiale.

Le curé Chaput l'en remercia avec effusion dans une lettre, en date du 3 novembre, qui est conservée aux archives épiscopales.

C'est que, en effet, les affaires étaient maintenant en très bonne voie à Châteauguay. Toutes les réparations faites et les choses mises au point, la dette de la fabrique ne s'élevait qu'à \$5,750.00. L'exercice financier ordinaire pour 1896 (marguillier Charles Faubert) se soldait par un surplus en caisse de \$583.36. Celui pour 1897 (marguillier Antoine Cécyre) accusa de même un surplus de \$925.54, et celui de 1898 (marguillier Onésime Laberge), un surplus, encore augmenté, de \$1250.95. Aussi, en approuvant les comptes de 1896 et 1897, à sa visite pastorale du 15 juin 1898, Mgr l'évêque fut-il heureux de féliciter de nouveau l'attentif et dévoué curé à qui en fait était dû tout ce progrès.

Le 15 novembre 1898, une lettre de M. Chaput à l'évêque annonce la mort subite et très regrettée de la supérieure du couvent, Sœur Saint-Philippe de Néri. Cette religieuse, écrit-il, était fort estimée dans la paroisse. Et le bon curé profite de l'occasion, dans sa lettre à Monseigneur, pour rendre un bel hommage au savoir, à la compétence et au zèle des dévouées Sœurs de la Congrégation.

Le 7 février 1899, nouvelle lettre du curé à Monseigneur sur un tout autre sujet. Il lui mande joyeusement qu'on a commencé à Châteauguay à prononcer le latin en « ous » et en « oum » et que, à ce qu'il lui semble, on ne s'en tire pas trop mal ! C'est une date à retenir. L'on sait, en effet, que c'est Mgr Emard qui, le premier parmi les évêques du Canada, a voulu introduire dans le chant des offices de l'Eglise la prononciation à la romaine.

En mai 1900, sur l'invitation du curé, les Pères Oblats de Montréal vinrent prêcher à la paroisse une grande

retraite qui paraît avoir été des plus fructueuses. C'est, je pense, pour en mieux marquer le souvenir que les paroissiens voulurent ériger, peu après, cinq belles croix du chemin: au village (en remplacement de l'ancienne), au Bassin, dans le rang Saint-Jean-Baptiste, dans celui de Sainte-Marguerite et dans celui du « Bas de la rivière ». Le 17 juin, au cours d'une cérémonie qui ne manqua pas de solennité, le curé Chaput, suivi de toute une procession de ses paroissiens, parcourut les divers rangs de la paroisse et procéda à la bénédiction de ces croix du chemin.

Au mois de mars de l'année précédente (1899), les marguilliers avaient accepté un legs de \$150.00, devant servir à l'achat d'ornements d'église, de la succession de Joseph-Léonide Brault, mort agent des Sœurs Grises du « manoir », à la charge pour la fabrique de faire célébrer une grand'messe tous les ans à perpétuité. Notons en passant que la coutume de ces sortes de fondations pieuses de jadis, qui devenaient à la longue trop coûteuses, tendait dès lors à disparaître. Je constate, en effet, au livre des délibérations, que, en mai 1900, puis en novembre suivant, les marguilliers, sans doute sur l'avis du curé, refusent deux legs de \$1000.00 chacun, l'un du curé Jean-Baptiste Primeau, enfant de la paroisse, mort aux Antilles en juin 1899, l'autre d'un paroissien récemment décédé, Hilaire Reid. Les intérêts légaux du legs Primeau devaient servir à l'instruction d'enfants pauvres qui auraient été jugés les plus dignes au choix de M. le curé et des sœurs du couvent, et ceux du legs Reid auraient été à distribuer parmi les nécessiteux les plus en besoin par M. le curé ou un représentant de la fabrique. On estima, avec raison, que de pareilles charges étaient vraiment trop onéreuses.

Au printemps de 1900, la crue des eaux de la rivière menaça sérieusement une fois de plus d'inonder le village. Le curé Chaput, avec l'autorisation de Mgr l'évêque, fit des prières publiques et le danger disparut. A l'automne de la même année, en novembre, un certain nombre de citoyens dont les propriétés se trouvaient du côté de Beauharnois adressèrent une requête à Monseigneur demandant à être annexés à cette paroisse. Le curé de la cathédrale, M. Castonguay, fut délégué par l'évêque pour étudier la question sur place et faire rapport. Il tint une assemblée à Châteauguay le 13 décembre. La majorité des intéressés s'étant opposée à l'annexion, Mgr Emard décida et manda par une lettre en date du 21 décembre qu'il n'y en aurait pas. Au cours de ce même mois de décembre (1900), pour subvenir aux frais de l'administration diocésaine, Mgr de Valleyfield résolut et décréta d'imposer une redevance à payer — un dixième sur la rente annuelle des bancs — aux paroisses de son diocèse. Le curé de Châteauguay eut la consolation de pouvoir écrire à Monseigneur que ses paroissiens acceptaient de bon cœur cette imposition.

Le 2 juin 1901, à une assemblée régulière des marguilliers anciens et nouveaux, on décida d'autoriser M. le curé et le marguillier en charge (Eustache Dorais) à procéder à certaines réparations qui étaient à faire aux immeubles de la fabrique. Mgr l'évêque, passant en visite le 30 du même mois, approuva cette décision. En même temps, il alloua les comptes pour 1898, 1899 et 1900. Le 12 juillet 1903, on accepta un legs de \$200.00 — c'est le dernier de cette nature dont il soit question au livre des délibérations — de la succession du curé Joachim Primeau, de Boucherville, enfant de la paroisse, récemment décédé, fondant une grand'messe annuelle. Le 29 mai 1904, Mgr Emard, passant en visite pastorale, alloua les comptes pour 1901, 1902 et 1903. Le

23 avril 1905, les marguilliers décident de faire poser un système de chauffage à eau chaude au presbytère et d'acheter un coffre de sûreté (un *safe* !), et ils votent pour cette fin une somme de \$400.00. Dès le lendemain, sur demande du curé, l'évêque approuve cette décision et cette dépense. L'année suivante, en juin 1906, les Pères Barolet et Lemire, des Rédemptoristes de Montréal, viennent prêcher une grande retraite paroissiale. A cette occasion, le 1er juillet, a lieu la cérémonie de la plantation ou de l'érection de deux croix du chemin, l'une sur la terre de Henri Marchand à Bellevue, l'autre sur celle de Joachim Gendron au lac. En juin 1908, Mgr Emard passe en visite et il alloue les comptes pour 1904, 1905, 1906 et 1907. En juin 1910, nouvelle visite pastorale de Monseigneur qui alloue les comptes pour 1908 et 1909.

Comme le font d'ordinaire nos curés canadiens, M. Chaput, tout en vaquant à ses devoirs propres de curé, qu'il remplissait avec exactitude et ponctualité en présidant aux offices religieux, en prêchant, sinon avec une grande éloquence du moins d'une façon convenable, en confessant aux heures voulues et en visitant fidèlement les malades quand il y était appelé, s'intéressait beaucoup aussi aux écoles de la paroisse, en particulier à son couvent des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Je vois par l'une de ses lettres à Mgr Emard, datée du 28 juin 1907, au début des vacances, qu'il est précisément question de reconstruire bientôt ce couvent et de le placer, dans le voisinage de l'église toujours, mais un peu plus loin de la rivière qui le menaçait chaque printemps de ses capricieuses inondations. Ainsi qu'il arrive souvent, il fallut un peu de temps, deux ou trois ans, pour mettre ce projet à exécution.

"Notre vieux couvent bâti en 1844, écrit la religieuse annaliste dans sa chronique annuelle de 1910, était de-

puis longtemps bien délabré et devenu trop étroit. Nos Mères de la maison générale de Montréal ont décidé cette année d'en construire un plus grand, davantage éloigné de la rivière pour le mieux protéger contre les inondations du printemps. Le 10 mars 1910, les sœurs et leurs élèves quittèrent la vieille maison et se logèrent temporairement, de l'autre côté de la rivière, dans la demeure de M. William Desparois, très retirée du chemin et suffisamment commode pour y tenir les classes pendant un certain temps. Le vieux couvent fut démolí et l'on utilisa ce qu'on put de ses matériaux dans la construction du couvent neuf, qu'on bâtit vis-à-vis le haut du cimetière. Les travaux furent exécutés aux frais de la communauté et le coût s'éleva exactement à la somme de \$21,936.00. M. le curé Chaput eut la générosité de nous faire don de \$2,000.00. La commission scolaire en fit autant, avec l'entente qu'elle n'aurait plus à payer pour la location de la classe paroissiale. L'entrée dans le nouveau couvent eut lieu le 28 septembre, et M. Chaput, curé et vicaire forain, en fit la bénédiction solennelle le 2 octobre. C'est l'architecte Arthur Content, de Montréal, qui avait dirigé les travaux et c'est l'entrepreneur-contracteur François Dufresne, aussi de Montréal, qui les avait exécutés. M. le curé Chaput avait tout surveillé en qualité de délégué des sœurs de la maison-mère. » J'ai à peine besoin d'ajouter que ce couvent, qui est très beau pour une campagne — c'est le couvent actuel — et dont la chapelle est toute simple, mais si bien tenue qu'elle inspire tout de suite le recueillement, continue, par le zèle des dévouées religieuses, à faire beaucoup de bien. Les sœurs, en plus des classes paroissiales, ont là un pensionnat qui a connu des jours très prospères. On y a reçu naguère jusqu'à quatre-vingts pensionnaires. A cause de la multiplicité des couvents des alentours qui s'est avec le temps ac-

centuée, on en compte maintenant un moins grand nombre. Cela n'empêche pas le beau couvent de Châteauguay de faire toujours honneur et à la Congrégation de Notre-Dame et à la paroisse elle-même.

Cependant, depuis quelques années, les environs de Châteauguay étaient de plus en plus, à la saison d'été, devenus des endroits de villégiature recherchés. Aux environs du Bassin près de l'île des Sœurs Grises, puis à Woodlands et à Bellevue sur le lac Saint-Louis, les citadins de Montréal se construisaient de jolies résidences et y venaient avec leurs familles séjourner plusieurs mois. Les municipalités de Ville-de-Châteauguay au Bassin et de Ville-de-Léry à Bellevue et Woodlands allaient avant longtemps se constituer, la première en 1913, la seconde en 1914. Pour ne pas alourdir ce récit de l'histoire propre de la paroisse deux fois centenaire, je remets de parler de ces municipalités et de leurs développements religieux et civils dans un appendice spécial à la fin de ce livre. Je n'en veux, pour le moment, que signaler l'essentiel. Les catholiques ainsi de passage à l'été se rendaient sans doute pour la plupart accomplir chaque dimanche leurs devoirs religieux à la vieille église. En plus, ceux du Bassin pouvaient être admis à la chapelle du « manoir » des Sœurs Grises dans l'île. Mais, naturellement, on demandait davantage, je veux dire plus d'accommodations, et l'autorité ecclésiastique ne pouvait manquer de s'y intéresser. Je vois aux archives de l'évêché que, le 5 juillet 1909, M. J.-N. Arcand, de Montréal, dans une lettre respectueuse à Mgr Emard, exprime le désir, au nom d'un certain nombre de villégiateurs, d'avoir la messe, pendant la belle saison, à l'école Saint-Joseph de Woodlands. Pour le moment, Monseigneur ne put se rendre à cette demande. La Providence, semble-t-il, y pourvut. En 1907, l'abbé Damase Daignault, enfant de la paroisse, longtemps curé dans le

Vermont, était venu prendre sa retraite à Bellevue. Il s'offrit volontiers pour s'occuper d'une desserte temporaire. Mais il fallait en plus trouver une maison convenable pour y dire la messe ou même construire une chapelle et assurer son entretien. En 1910, un groupe de Montréalais importants, dont Joseph-Arthur Trudeau, Alphonse Racine, Honoré Mercier (député du comté) et quelques autres, offrirent à Mgr de Valleyfield de bâtir à leurs dépens une chapelle à Bellevue et de se charger des frais du culte. Le curé Chaput, voyant avant tout le bien des âmes, ne fit aucune opposition à ce mouvement et s'en remit à Monseigneur de tout régler. En fait, le 28 mai 1910, on bénissait une chapelle à Bellevue, à laquelle Mgr l'évêque avait eu la délicate attention de donner le nom du patron du curé, saint Remi, et dont l'abbé Daignault fut le premier desservant. L'année suivante, le 27 août 1911, dans une cérémonie qui réunissait une nombreuse assistance et à laquelle le chanoine LePailleur, plus tard prélat, prêcha un éloquent sermon, le curé Chaput présidait à la bénédiction d'une cloche pour la nouvelle chapelle de Saint-Remi de Bellevue. J'y reviendrai dans l'appendice spécial que j'ai annoncé plus haut. Je continue l'histoire propre de la paroisse de Châteauguay.

En juin 1910, Mgr de Valleyfield passe en visite pastorale et il alloue ou approuve les comptes pour 1908 et 1909. L'année d'ensuite, à la fin de juin, on a dans la vieille église une retraite paroissiale qui est prêchée par les Pères Franciscains Raymond et Joachim, de Montréal. En juillet 1912, Mgr Emard passe de nouveau en visite pastorale et il approuve les comptes pour 1910 et 1911.

Le temple de Dieu n'est jamais trop beau. Bien qu'il soit d'élémentaire prudence — et voulu par les conciles — d'équilibrer d'abord son budget et de ne pas

trop obérer les fidèles contribuables, il convient absolument de construire et d'ornez nos églises le mieux qu'il est possible. A Châteauguay, la situation financière était excellente. La fabrique n'avait plus un sou de dette et l'exercice financier de 1912 (marguillier Anthime Doray) accusait un surplus de \$1280.00. M. Chaput songea à faire décorer l'ancienne église, beau monument-souvenir par elle-même, mais que le temps avait vieillie et surtout noircie à l'intérieur. Il convenait aussi de la pourvoir d'un appareil d'éclairage moderne à l'électricité. Et, pareillement, cette amélioration serait bien utile au presbytère. Avec l'autorisation de Mgr l'évêque, les paroissiens décidèrent (14 septembre 1913) d'entreprendre ces travaux et de contracter un emprunt de sept à huit mille piastres pour les mener à bon terme. C'est l'artiste décorateur Renaud, de Montréal, qui eut l'entreprise, au coût d'un peu plus de \$9,000.00. Un autre contracteur se chargea de l'installation de l'éclairage à l'électricité pour \$360. Au printemps de 1914, tout était terminé et le bon curé écrivait dans son livre des délibérations ces lignes enthousiastes et peut-être un peu naïves: « Mes paroissiens paraissent enchantés de leur église et ils ont raison. En dépit de ses cent quarante ans d'existence, et même à cause de cette ancienneté, maintenant qu'elle est décorée à neuf, ils peuvent dire d'elle en toute vérité: «C'est une belle vieille!» Telle est en effet l'opinion de tous ceux qui la visitent. Dans sa toilette neuve, plus que jamais, elle fait l'orgueil de nos gens. Qu'elle vive (dure) encore longtemps notre chère et bonne vieille église! Qu'elle vive cent cinquante, deux cents ans *et amplius*, pour la gloire de Dieu et l'honneur des zélés paroissiens qui ont pris les moyens de la conserver et de la rendre si belle! Que saint Joachim, son patron, et les anges du ciel, ses gardiens, veillent toujours sur elle! — Isaïe-Remi Chaput,

curé. — » Comme de juste, sur la façade de la vieille église, à la suite des anciennes dates de 1683, de 1735, de 1775 et de 1840, s'inscrivit, après celle de 1894, la date, estimée importante par le dévoué curé, de 1914 !

Ces lignes, écrites par M. Chaput au registre des délibérations paroissiales, sont quasi dans le ton, on le constate aisément, d'un *Nunc dimittis* ou d'un adieu. Il avait maintenant 65 ans d'âge et il dirigeait la paroisse depuis vingt-deux ans. Il se sentait vieillir et il aspirait évidemment à prendre sa retraite. Deux ans encore cependant, il devait continuer son administration curiale.

A la date du 22 novembre 1914, au livre des délibérations, dans le compte rendu d'une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux, on lit ce qui suit: « Ayant considéré que l'ancien presbytère, dont l'usage avait été cédé par la fabrique aux commissaires d'école dans une assemblée tenue le 17 août 1862, a été abandonné par les susdits commissaires et est, par le fait, retourné à la fabrique, les marguilliers anciens et nouveaux ont résolu: « Qu'une nouvelle cession de l'usage de cette maison soit faite à la « corporation municipale » de cette paroisse, pour y tenir les assemblées qui ont coutume de se faire dans une paroisse, telles qu'assemblées du conseil municipal ou des commissaires, assemblées politiques et autres, en un mot toute assemblée d'utilité publique, à l'exception des réunions d'amusements, des séances dramatiques et musicales et autres semblables, qui ne seront permises qu'avec le consentement du curé — pourvu que la « corporation municipale » mette tout dans un état convenable, l'intérieur et l'extérieur de la maison, le terrain environnant et le trottoir, puis l'entretien de même tant qu'elle en gardera l'usage; pourvu encore qu'elle y prépare un logement convenable pour y mettre un ménage de bonnes gens qui veilleront à la sécurité

de la maison, soit sans loyer, soit avec loyer au bénéfice de la « corporation »; pourvu enfin que, si le curé ou la fabrique ont besoin du logement, la « corporation », moyennant un avis suffisant de leur part, leur donne la préférence sur tout autre locataire, avec entente mutuelle sur les conditions à déterminer.» — Par suite, la même assemblée des marguilliers anciens et nouveaux autorise le curé et le marguillier en charge (Philorum Picard) « à passer avec la dite « corporation » un acte conforme aux dites résolutions... ». C'est un peu long, mais très explicite.

Au mois de septembre 1915, Mgr Emard, en visite pastorale, en même temps qu'il allouait les comptes pour 1912, 1913 et 1914, voulait bien consigner, au livre des délibérations, qu'il avait approuvé et approuvait les travaux et emprunts de 1914, faits à la suite de la résolution du 14 septembre 1913, et aussi la résolution du 22 novembre 1914 concernant la concession du vieux presbytère à la « corporation municipale ». C'étaient les derniers actes de l'administration de M. Chaput que Mgr l'évêque avait l'occasion de sanctionner.

Le 26 juillet 1916, en effet, le bon M. Chaput écrivait à Monseigneur pour lui offrir sa démission comme curé de Châteauguay. Ce fut dès lors une affaire entendue entre les deux. Le 3 septembre suivant, après la retraite des prêtres du mois d'août, l'évêque de Valleyfield mandait officiellement à M. Chaput qu'il acceptait sa démission et lui annonçait qu'il nommait à sa place l'abbé Nazaire Bourbonnais, alors curé de Howick. Quelques semaines plus tard, M. Chaput partait de Châteauguay pour Montréal, où il se retirait chez son neveu le curé Contant de Maisonneuve. C'est là, comme je le disais en résumant sa carrière, qu'il est décédé, au bout de huit ans et après qu'il fut devenu chanoine, le 13 juillet 1924, à 75 ans.

Le 28 septembre 1916, M. Bourbonnais prenait possession de la cure de Châteauguay. Il y est encore, en 1935, au moment où se préparent les fêtes du deuxième centenaire de la paroisse. Depuis le Père François Nau, de la compagnie de Jésus, qui signa le premier acte au registre le 7 janvier 1736, M. Bourbonnais est le trente-quatrième missionnaire ou curé qui ait été chargé de la direction spirituelle de l'historique mission ou paroisse de Châteauguay.

De 1892 à 1916, pendant le quart de siècle où M. Chaput a été leur curé, les contemporains survivants de Châteauguay savent mieux que moi sans doute ce qu'a été chez eux la vie civile et municipale. On était déjà entré dans la période du progrès moderne. Ce progrès ne doit pas assurément faire oublier tout le passé. Mais il convient aussi, je pense, d'en reconnaître et d'en louer les avantages indéniables. Malheureusement, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le constater et de l'écrire, la pénurie de documents au sujet des activités du conseil municipal est extrême. Les actes ou comptes rendus sont souvent incomplets. Des cahiers entiers sont disparus. Les gens eux-mêmes se souviennent sans doute en partie de ce qui s'est passé, mais d'une façon vague et imprécise. Voudrais-je insister sur tel ou tel fait que j'en serais le plus souvent fort empêché faute d'archives substantielles et bien tenues. Ce n'est d'ailleurs peut-être pas très important, puisque cette période de la vie de Châteauguay n'appartient guère encore à l'histoire, qui est, comme l'on sait, la reconstitution du passé. Voici, en tout cas, en bref, ce que j'ai pu en apprendre.

On l'a vu au chapitre précédent, en 1892 c'est Eustache Dorais qui était maire de Châteauguay. Alfred Robert lui succéda et présida les séances du conseil de 1892 à 1901. Puis se succédèrent: Louis-Trefflé Laberge de 1901 à 1903, Anthime Doray de 1903 à 1906, Stanislas

Reid de 1906 à 1908, Magloire Laberge de 1908 à 1910, Trefflé David de 1910 à 1912, Joseph Reid de 1912 à 1914 et de nouveau Anthime Doray de 1914 à 1921. Au notaire Alfred-Narcisse LePailleur qui avait rempli les fonctions de secrétaire-trésorier du conseil de 1875 à 1891, succédèrent le marchand Narcisse Laberge de 1891 à 1906, puis le notaire Fortunat Laberge de 1906 à 1922. Notons au passage que le notaire LePailleur avait quitté la paroisse en 1894 pour aller demeurer à Lachine. Jusqu'en 1911, il continua à avoir un bureau à Châteauguay où il venait une fois par semaine, mais il n'était plus le secrétaire du conseil.

Avant 1900 et au cours des années qui suivirent immédiatement, le conseil eut surtout à s'occuper, selon la coutume propre à ses attributions, de régler pour le bon ordre et la sécurité publique, d'accorder ou de refuser les licences d'auberge, de voir aux cours d'eau, aux routes et aux chemins. La voirie s'améliorait sensiblement, ce qui veut dire qu'on entretenait mieux les chemins. On pensait même à faire davantage et des années durant on en discuta au conseil dans les assemblées mensuelles. En 1912, 1913 et 1914, on en vint enfin, grosse entreprise, à la confection des chemins en macadam dans une grande partie des rangs de la paroisse. Le coût s'en éleva à \$25,000.00, dont 50% payé par le gouvernement provincial et 50% par la municipalité paroissiale. Ils furent terminés en 1916. Les chemins en ciment le long de la rivière, qui protègent les résidences au temps de la crue des eaux, ne seraient entrepris que plus tard, en 1923, immédiatement avant la construction du pont neuf qui date de 1924. J'en reparlerai en son lieu.

Il est permis de croire que ce qui stimulait ainsi l'administration municipale de la vieille paroisse de Châteauguay à aller de l'avant, c'était cette rapidité des

développements de ses alentours dont j'ai parlé plus haut. Dès les débuts de ce siècle, et de plus en plus tous les ans, les citadins de Montréal et autres villégiateurs n'avaient pas cessé à la belle saison d'affluer au Bassin et aussi à Woodlands et à Bellevue. En 1913 et en 1914, je l'ai déjà noté, deux municipalités distinctes se constituèrent: Ville-de-Châteauguay au Bassin et Ville-de-Léry à Bellevue. On comprend aisément la raison de ces séparations d'avec le Châteauguay qui datait de près de deux siècles. Les nouveaux venus avaient des intérêts particuliers à promouvoir et ils « marchaient » plus vite, si j'ose dire, que les anciens. Je me borne ici à mentionner le fait, me réservant de lui consacrer tout un appendice à la fin de ce volume, tel que je l'ai annoncé. Je dois ajouter toutefois que, pressés eux aussi par l'air du temps, les administrateurs municipaux de l'antique village entraînent dans le mouvement et accélèrent le pas.

On a vu que, en 1914, alors qu'il faisait décorer son église, le curé Chaput avait aussi installé à l'église et au presbytère un système d'éclairage à l'électricité. Vers le même temps, plusieurs citoyens du voisinage voulurent assurer à leurs résidences le même avantage. On constate au livre des délibérations du conseil municipal que, en 1917, les conseillers votent « la mise en opération de sept lumières électriques dans les rues du village à raison de \$25.00 par année chacune ». Auparavant, les rues étaient éclairées avec des lampes à pétrole fixées sur des poteaux.

On se rappelle également que le New-York-Central assurait un service régulier depuis 1891 et que le pont du Bassin, tel qu'il se voit encore, existait depuis 1897. C'est par là surtout que s'alimentait maintenant le commerce et qu'on voyageait. Le chiffre d'affaires des compagnies de navigation diminuait peu à peu. Quand

viendraient les autobus et les camions-automobiles, aux dernières années du curé Chaput, ou un peu plus tard, ces compagnies seraient obligées de cesser presque complètement leur trafic et par suite leur service même. En un sens, ce serait une diminution de ces comforts aisés et tranquilles qu'ont connus les anciens et que beaucoup n'ont pu s'empêcher de regretter. Mais, dans un autre sens, ce serait un progrès aussi, où l'on gagnerait évidemment en facilité de communications et en accommodations de toutes sortes. La voiture-automobile a fait son apparition à Montréal, je m'en souviens, en 1899. A Châteauguay, ce fut vers 1904 ou 1905. La radio viendrait plus tard.

Ces changements et ces facilités nouvelles ont rendu service à plus d'un égard, non seulement aux citadins en vacances et aux villageois, mais pareillement aux professionnels de la classe agricole qui y ont trouvé une bonne aubaine, m'écrit un ancien qui a connu ces transformations, pour l'écoulement des produits de leurs fermes, de leur culture spécialisée et de leur élevage d'animaux ou de volailles. Les légumes et les petits fruits, les produits de boucherie, le beurre et le fromage, les oeufs de la basse-cour devinrent pour « l'habitant », à cause du voisinage d'une clientèle toute faite, des sources de jolis revenus. Le malheur est que quelques-uns ont cru leur fortune assurée trop vite, qu'ils n'ont pas suffisamment équilibré leur budget avant d'acheter l'auto tentateur, qu'ils se sont endettés trop lourdement et qu'ils ont voulu jouir de toutes ces aises amollissantes sans réfléchir qu'au fond ils n'en avaient pas les moyens. La guerre de 1914-1918 est venue qui a fait se hausser pour un temps les prix des denrées agricoles. On a cru à tort que cela durerait toujours. Dans bien des cas, on a manqué de prudence. Les mauvaises spéculations ont fait le reste. Beaucoup se sont ruinés. Ceux qui,

ayant la tête solide, ont gardé leur bon sens et ne se sont pas lancés dans les aventures — et il y en eut beaucoup à Châteauguay — n'ont pas eu assurément à le regretter.

Pendant que le vieux Châteauguay se transformait ainsi, plusieurs enfants de la paroisse, suivant la trace des aînés, ont pu s'instruire, embrasser une carrière professionnelle ou devenir prêtres. Ce sont, pour la plupart, des anciens élèves de l'école du village. Elle se tenait, cette école, on l'a vu déjà, depuis 1862, dans le vieux presbytère, tout à côté du presbytère actuel. De bons maîtres s'étaient succédé là, au cours des trente ans qui ont précédé la venue du curé Chaput, soit de 1862 à 1892, qui n'avaient pas ménagé leurs peines et qui en ont été récompensés par le succès de leurs élèves. J'ai déjà rappelé leurs noms. Je me répète, pour la clarté du récit. C'étaient: Léandre Verner de 1862 à 1864, Joseph Dorais de 1864 à 1869, Joseph Taillefer de 1869 à 1872, François Verner de 1872 à 1876, Hormidas Prud'homme de 1876 à 1882, François Caughan de 1882 à 1884, Joseph Bénard de 1884 à 1899 et Alphonse Duranceau de 1899 à 1915. En 1914, les commissaires firent construire une nouvelle école, sur le côté nord de la rivière, à environ trois arpents de l'église, et l'ancien presbytère devint propriété municipale. J'ajoute, entre parenthèse, que c'est dans cette nouvelle école que l'instituteur Louis-Philippe Paré a enseigné de 1915 à 1933. L'instituteur Hervé Samson lui a succédé en 1933.

Les jeunes garçons formés dans l'école du vieux presbytère, ce sont naturellement les hommes faits d'aujourd'hui. Un bon nombre, ai-je dit, ont eu l'avantage de pousser leurs études dans l'une ou l'autre de nos maisons d'enseignement commercial ou secondaire et sont devenus des hommes d'affaires en vue, des avocats, des notaires, des médecins ou des prêtres. Il ne m'a

pas été possible de les retracer tous. J'ai pu seulement relever, grâce aux dictionnaires biographiques du clergé que nous devons à Mgr Tanguay et au chanoine Allaire, ceux qui ont eu l'honneur d'arriver au sacerdoce. J'ai déjà consigné, dans l'un des chapitres précédents, les noms des prêtres, nés à Châteauguay, qui ont été ordonnés de 1857 à 1892. Je dresse maintenant la liste de ceux qui ont été ordonnés depuis 1892 jusqu'à date.

M. Bourget (Pierre-Joseph), fils de Pierre Bourget, cultivateur, et de Marie Bourcier, est né le 23 août 1868 et il a été ordonné, à Beauharnois, par Mgr Emard, le 3 septembre 1893. Il a fait ses études au collège de Montréal et au grand séminaire de la même ville, sous la direction des Sulpiciens. Nommé vicaire, aussitôt après son ordination en 1893, à la mission iroquoise de Saint-Régis, en haut du lac Saint-François, il en est devenu le curé en 1895 et y a passé jusqu'à date toute sa vie. D'abord avec l'aide de l'ancien missionnaire de Saint-Régis, M. Moïse Mainville, puis par son application personnelle, il a étudié et s'est rendu maître de la langue de ses ouailles, et il leur est resté admirablement fidèle. En septembre 1918, Mgr Forbes, alors évêque de Joliette et aujourd'hui archevêque d'Ottawa, longtemps son collègue en mission iroquoise (mais à Caughnawaga), l'a décoré du titre de chanoine honoraire de Joliette, et, en avril 1920, Mgr Emard, son évêque, à la création du chapitre diocésain, l'a nommé chanoine titulaire de Valleyfield. M. le chanoine Bourget est le petit-neveu du grand évêque de Montréal Mgr Bourget et de l'ancien curé de Châteauguay de 1817 à 1822 M. Pierre Bourget.

M. Bourassa (Jules-Alcibiade), fils de Louis Bourassa et de Caroline LePailleur, est né le 15 novembre 1869 et il a été ordonné à Montréal, par Mgr Fabre, le 23 décembre 1893. Il a fait ses études au collège de Mont-



Intérieur de l'église actuelle de Châteauguay



réal et au grand séminaire de la même ville, sous la direction des Sulpiciens. Vicaire dans Montréal à Saint-Charles et à Saint-Louis-de-France, de 1893 à 1896, il le fut ensuite à New-Bedford et à Woonsocket aux États-Unis, de 1896 à 1898. Il a été étudiant à Rome, au collège canadien, de 1898 à 1900. Il en revint docteur en théologie. Il fut alors vicaire chez son frère, l'abbé Jean-Baptiste, à Saint-Louis de Chicago pendant deux ans. En 1902, il revenait à Montréal, où il a été vicaire au Sacré-Cœur et à Saint-Louis-de-France. De 1906 à 1909, il fut aumônier à l'asile de la Providence. Curé-fondateur de Sainte-Clotilde dans Montréal en 1909, il passa à la cure de Saint-Clément de Viauville en 1916, puis, en 1925, à celle du Sacré-Cœur, où il est encore. M. le curé Jules Bourassa, en plus d'être le frère de feu le curé Jean-Baptiste Bourassa, est le cousin germain de Mgr LePailleur.

Mgr Allard (Joseph-Rodrigue), fils de <sup>Joseph-Alfred</sup> ~~Charles~~ Allard, marchand, et de Marie L'Ecuyer, est né le 20 décembre 1879 et il a été ordonné à Valleyfield, par Mgr Emard, le 13 septembre 1903. Il avait fait ses études classiques et théologiques à Valleyfield. De 1903 à 1906, il fut professeur et régent à Valleyfield, vicaire à Coteau-du-Lac et aux Cèdres. Passé pour raison de santé au Texas, dans le diocèse de Dallas, en 1906, il y a vécu jusqu'en 1927. Tour à tour, il a été là vicaire à la cathédrale, aumônier d'hôpital, étudiant à Washington, curé d'Amarillo et de Sherman. Son évêque du Texas l'avait fait décorer de la prélature romaine. Il est revenu malade, à l'été de 1927, chez son frère, Mgr Joseph-Charles Allard, à Sainte-Martine. C'est là qu'il est décédé le 27 août de la même année.

Mgr Primeau (Victor), fils de Louis Primeau, cultivateur, et de Clémence Pinsonnault, est né le 23 mai 1883 et il a été ordonné à Montréal, par Mgr Bruchési,

le 22 décembre 1906. Il avait fait ses études de lettres à Saint-Hyacinthe, sa philosophie à Montréal et sa théologie à Valleyfield. Vicaire à Beauharnois quelques mois, il est ensuite passé au diocèse d'Ogdensburg, où il fut curé de Standish de 1907 à 1909. Il vit dans l'Ouest des Etats-Unis depuis vingt-cinq ans, dans le diocèse de Chicago, où il a été vicaire à Notre-Dame de Chicago de 1909 à 1918 et à Oak-Park un ou deux ans, puis curé de Mentino jusqu'en 1931. Il est maintenant, depuis 1931, curé dans la ville même de Chicago à l'église de Notre-Dame-de-Grâce. Il a été, auprès du cardinal Mundelein, en 1926, l'un des principaux organisateurs du congrès eucharistique international de Chicago. Créé camérier secret à la suite de ce congrès en 1926, il fut promu prélat de la maison de Sa Sainteté en 1931. D'une famille de treize enfants, Mgr Primeau a trois de ses frères (les suivants) qui sont aussi prêtres et trois sœurs religieuses, dont l'une est décédée. Leur père, Louis Primeau, était le frère de l'ancien curé Joachim Primeau, de Boucherville.

M. Primeau (Honoré), frère du précédent et son aîné mais devenu prêtre après lui, est né le 6 janvier 1881 et il a été ordonné à Montréal, par Mgr Bruchési, le 10 septembre 1911. Il a fait ses études de lettres à Marieville, sa philosophie à Valleyfield et sa théologie à Halifax. Il a été vicaire à Sainte-Hélène de Montréal, à Sault-au-Récollet et à Verdun, puis aumônier ou chapelain. En novembre 1934, il est devenu curé de Rivière-des-Prairies dans l'île de Montréal.

M. Primeau (Léonide), aujourd'hui procureur à l'archevêché de Saint-Boniface, et le Père Primeau (Joachim), de la compagnie de Jésus, frères jumeaux, et aussi frères des précédents, sont nés le 12 mai 1888, et ils ont été ordonnés le premier (Léonide) à Boucherville par Mgr Langevin le 7 juillet 1912 et le second (Joa-

chim) en Belgique par Mgr de Croÿ le 26 août 1923. Ils ont fait leurs études ensemble à Saint-Hyacinthe. Ils se sont séparés en 1909, quand Joachim est entré chez les Jésuites, tandis que Léonide continuait sa théologie à Saint-Hyacinthe.

Aussitôt après son ordination, l'abbé Léonide est allé étudier à Rome où il a passé deux ans. Revenu dans le diocèse de Saint-Boniface, il a été professeur au petit séminaire de Saint-Boniface et à l'école apostolique des Ruthènes à Sifton, puis vicaire à la cathédrale. Nommé assistant-procureur à l'archevêché en 1917, il est devenu procureur en 1921 et il l'est encore.

De 1909 à 1925, le Père Joachim a suivi, à Montréal et en Belgique, les longs cours en usage chez les Jésuites. Deux ans après son ordination, il revint au Canada en 1925. Il a été depuis préfet à Sudbury trois ans, puis vicaire à l'Immaculée-Conception (Montréal) encore trois ans, et il est supérieur à Villa-Manrèse (Québec) depuis quatre ans.

Trois Laberge de Châteauguay, qui sont sans doute de la même famille, mais non proches parents, sont aussi devenus prêtres depuis 1900.

M. Laberge (Josaphat), fils d'Antoine Laberge et de Marie-Odile Mallet, est né le 26 mars 1874 et il a été ordonné, à Valleyfield, où il avait fait ses études, le 18 mars 1900. Il est décédé tout jeune prêtre le 4 janvier 1901 et il a été inhumé dans le cimetière de Châteauguay.

Le Père Laberge (Damase), de l'ordre des Franciscains, fils de Jean-Baptiste Laberge et de Delphine Mallette, est né le 6 octobre 1900 et il a été ordonné le 11 juillet 1926. Il a fait ses études chez les Franciscains à Montréal et à Trois-Rivières. Il est actuellement à Quaracchi, près de Florence, en Italie, dans un couvent de son ordre.

✓Le Père Laberge (Wilbrod), des Oblats de Marie, fils de Trefflé Laberge et de Jeanne Laberge, est né le 27 avril 1901 et il a été ordonné à Ottawa par Mgr Langlois le 16 juin 1927. Il a fait ses études au collège de Montréal et il est entré chez les Oblats en juillet 1921. Depuis son ordination, il a été professeur à Chambly-Bassin et au juniorat d'Ottawa, puis vicaire à Montjoli et à Saint-Sauveur où il est encore.

M. McComber (Raymond) n'est pas né à Châteauguay, mais il y a été ordonné prêtre, parce que sa famille y est venue demeurer. Il est né à Montréal le 22 juillet 1900 de Joseph-Edmond McComber, marchand, et de Emma Cawthorn. Ordonné à Châteauguay par Mgr Rouleau le 25 juillet 1925, il a été vicaire à Vaudreuil et aux Cèdres et il l'est actuellement à Sainte-Martine.

En septembre 1916, nous l'avons vu, un nouveau curé, M. Bourbonnais, succédait à Châteauguay à M. Chaput. Il est à la tête de la paroisse depuis bientôt vingt ans, et c'est sous sa présidence que s'organisent les fêtes du deuxième centenaire. M. Bourbonnais (Joseph-Nazaire) est né à Coteau-du-Lac, au *Ruisseau Saint-Clet* qu'on appelle aussi le *Rang des Bourbonnais*, le 5 août 1868, de François-Xavier Bourbonnais, cultivateur, et de Séraphine Cuillérier. La famille était nombreuse. Trois des sœurs du futur curé sont devenues religieuses. Lui-même, il a fait ses études classiques au collège de Montréal et sa théologie au grand séminaire voisin. Il fut ordonné prêtre, dans sa paroisse natale, à Coteau-du-Lac, par Mgr Emard, le 29 juin 1894. De 1894 à 1907, il a été vicaire successivement aux Cèdres, à Saint-Louis, à Bellerive et à Sainte-Martine. Nommé curé d'Howick en 1907 il y a passé neuf ans. En 1916, il devenait curé de Châteauguay.

De 1916 à 1935, les marguilliers en charge à Châteauguay ont été ou sont les suivants: Stanislas Reid en

1916, Alphonse Allard en 1917, Magloire Robert en 1918, Adélarde Brault en 1919, François David en 1920, Henri Bergevin en 1921, Joseph Reid en 1922, Joseph Marchand en 1923, Jean-Baptiste Chèvrefils en 1924, Anthime Caron en 1925, Josephus Gendron en 1926, Uldéric Gauthier en 1927, Magloire Caron en 1928, Wilfrid Gendron en 1929, Trefflé Laberge en 1930, Pierre Bourget en 1931, Honoré Mercier (député et ministre) en 1932, Roch Desparois en 1933, Arthur-Narcisse Laberge en 1934 et Wilfrid Allard en 1935. Les deux autres marguilliers du banc en 1935 sont Joseph Dupont et Joseph Chèvrefils.

Sous l'administration du curé Bourbonnais, comme sous celle du curé Chaput, on constate, au livre des délibérations, que l'élection du nouveau marguillier, chaque année, se fait régulièrement à la fin de décembre et que la reddition des comptes de celui qui sort de charge a toujours lieu au cours du mois de janvier. De même, il est facile de voir que les affaires de la fabrique sont très prospères. A la fin de l'année 1916, à cause des travaux faits à l'église peu auparavant, la fabrique avait une dette d'un peu plus de \$7,000.00. En 1935, il n'y a plus un sou de dette, la fabrique a \$1,500.00 de prêtées et on avait en caisse au 1er janvier au delà de \$1,000.00.

Dès 1917, un an à peine après l'arrivée du curé Bourbonnais à Châteauguay, l'ancien cimetière étant trop rempli et d'ailleurs condamné par le conseil d'hygiène de la province, il fallut s'occuper de fixer l'endroit d'un nouveau. On choisit pour cette fin, dans l'angle ouest de la terre de la fabrique, à environ huit arpents en arrière de l'église, un terrain de quatre arpents de long sur un de large. Le docteur Elzéar Pelletier, au nom du conseil d'hygiène, approuva ce choix le 28 août 1917 et Mgr Emard voulut bien également le ratifier le 29 septembre. Au cours de l'automne et au printemps sui-

vant, on fit les travaux d'arrangement nécessaires. Le 4 août 1918, le curé de Sainte-Martine, Mgr Allard, enfant de la paroisse et ancien vicaire général du diocèse, présida à la bénédiction de ce cimetière nouveau. Enfin à la mi-septembre de la même année, on obtint d'un juge de la Cour supérieure (l'honorable juge Mercier), ainsi que le veut la loi, la permission d'exhumer de l'ancien cimetière, et d'inhumer dans le neuf, les corps ou les restes mortels des paroissiens qui dormaient là, quelques-uns depuis plus de cent ans, leur dernier sommeil. Trois ans plus tard, le 21 juin 1921, le curé Bourbonnais installait dans le nouveau champ des morts un beau chemin de croix, dont les personnages ou les figurants des stations et la principale croix en granit sont sortis des ateliers de la maison Carli à Montréal, tandis que les stations elles-mêmes, en granit de Stanstead, ont été taillées et posées par la maison Brunet de Ormstown. Ajoutons que l'année dernière, en janvier 1934, les marguilliers ont décidé, avec l'approbation de Mgr l'évêque, de transporter de l'ancien cimetière dans le nouveau, après entente avec les familles intéressées, les quelques monuments qui s'y trouvaient encore.

L'affaire du cimetière réglée, je ne vois plus beaucoup d'événements à signaler dans la vie paroissiale de Châteauguay avant 1922. Le 9 mai 1918, Mgr Emard passe en visite pastorale et il alloue les comptes pour 1915, 1916 et 1917. Le 12 janvier 1919, les marguilliers sont heureux d'accepter, en prêt à fonds perdu, un joli don de \$1,000.00 de leur ancien curé M. Chaput. Le 16 janvier 1921, ils décident de couvrir à neuf la maison du curé, décision que, sur rapport de M. Bourbonnais, Mgr Emard approuve le lendemain. Le 28 janvier 1922, nouvelle décision des marguilliers, pareillement aussitôt approuvée sur rapport du curé par Mgr l'évêque, pourvoyant à l'installation dans l'église

d'un système de chauffage à l'eau chaude, semblable à celui qu'on avait posé au presbytère en 1905.

En cette même année 1922, le 8 avril, en leur « manoir » de l'île, les bonnes Sœurs Grises eurent le chagrin de voir s'abattre une fois de plus la belle croix-souvenir de leur « rotonde » sur la « Butte ». Cette fois, elle fut renversée par la foudre. Un coup de tonnerre en avril, c'est plutôt rare dans notre région de la province de Québec. La Providence voulut qu'il en fût ainsi. On s'inclina sans murmurer, mais, dès le 3 septembre, à la fin de l'été, l'abbé Charles Laforce, alors aumônier des religieuses du « manoir », bénissait une nouvelle croix plus belle que l'ancienne. « La croix du Christ, écrit la sœur annaliste, domine toujours sur le monticule où nos sœurs disparues viennent dormir leur dernier sommeil. C'est à son ombre qu'elles reposent, à plus de cent pieds au-dessus du niveau du lac Saint-Louis. Et tout près, sur le sommet du dôme de notre ancien moulin, le bon saint Joseph, qui a là sa statue, semble se faire paternel et accueillant pour celles qui vivent encore, en promettant de riches moissons à nos champs et des fruits abondants à notre verger. Nous avons dans notre île 490 arpents en bois de diverses sortes, mais aussi 200 en culture avec un beau verger en arrière de notre maison. Dans ce verger, se conserve, selon une tradition de notre famille religieuse, un vieux pommier qui aurait été planté il y a plus de cent cinquante ans par notre vénérable Mère fondatrice elle-même. On a d'ailleurs greffé de ses branches sur d'autres plants afin d'en assurer la perpétuité... » Ce pommier, ajouterai-je, n'est-ce pas comme une image — la sœur annaliste ne le dit pas, mais elle a dû le penser — de la fidélité avec laquelle, au « manoir » de Châteauguay, aussi bien que dans toutes les maisons de l'institut des Sœurs Grises, on s'efforce de

garder l'esprit de profond recueillement et de débordante charité de la pieuse et ardente Mère d'Youville ?

A ce « manoir » de Châteauguay, les sœurs avaient un chapelain résidant depuis le mois de juin 1893. Au-paravant, et depuis février 1849, elles avaient l'avantage de pouvoir garder le Saint Sacrement dans leur chapelle, mais c'est le curé de Châteauguay qui allait de temps en temps leur dire la messe. Les Messieurs de Saint-Sulpice y venaient aussi de Montréal de fois à autre. Voici les noms des chapelains ou aumôniers qui se sont succédé depuis 1893: M. Dominique Cécyre, enfant de la paroisse, mort en avril 1902, dont j'ai parlé plus haut, de juin 1893 à juin 1899; M. Léandre Gagnier, actuellement curé de Sainte-Philomène, de juillet 1899 à mars 1903; M. Moïse Mainville, ancien missionnaire de Saint-Régis, mort à Coteau-du-Lac en décembre 1912, de mars 1903 à septembre 1909; M. Herménégilde Tremblay, plus tard curé de Saint-Médard, décédé à Montréal en décembre 1923, de septembre 1909 à octobre 1913; M. Victor Campeau, longtemps curé aux Etats-Unis, actuellement en retraite aux Buissonnets à Montréal, d'octobre 1913 à octobre 1919; M. Alexis Legendre, prêtre français, décédé à Montréal en décembre 1920, d'octobre 1919 à juin 1920; M. Charles Laforce, ancien curé de Chambly, décédé à l'hôpital de Lachine en février 1924, de juin 1920 à septembre 1923; M. Téléphore Allard, enfant de Châteauguay, mort à Châteauguay en décembre 1928, dont il a été question plus haut, d'octobre 1923 à janvier 1924; le Père Paul Desjardins, de l'ordre des Dominicains, depuis 1924 jusqu'à date.

De 1916 à 1922, la desserte de Saint-Remi de Bellevue, établie en 1910, avait pris de plus en plus d'importance. Bien qu'elle eût son desservant régulier à la saison d'été, la mission continuait de dépendre du curé de Châteauguay. D'autre part, les villégiateurs du Bassin aug-

mentaient aussi en nombre, et, si quelques-uns allaient aux offices de la chapelle du « manoir », la plupart venaient remplir leurs devoirs religieux chaque dimanche à la vieille église. Je constate aux archives épiscopales que, à plusieurs reprises, le curé Bourbonnais demande le secours d'un confrère afin de pouvoir donner trois messes le dimanche pendant les vacances. Le 26 juillet 1919, un groupe de citoyens du Bassin signent une requête à Monseigneur pour avoir une desserte régulière. Cette démarche du reste n'eut pas de suite immédiate. Je reviendrai là-dessus dans l'appendice que j'ai déjà annoncé, où il sera spécialement question de Ville-de-Léry et de Ville-de-Châteauguay.

En 1922, il se produisit un événement considérable dans la vie du diocèse de Valleyfield. Le 2 juin, Mgr Emard était promu archevêque d'Ottawa et, trois mois après, le 20 septembre, il quittait son premier diocèse et allait prendre possession du siège archiepiscopal de la capitale. Mgr Dorais, son vicaire général, fut nommé administrateur de Valleyfield, en attendant la nomination d'un nouvel évêque.

Mgr Dorais (Jean de la Croix) est presque un enfant de Châteauguay. Il est né à Sainte-Philomène, paroisse-fille et voisine de Châteauguay, le 24 novembre 1874, de Jean-Marie Dorais, cultivateur, et de Sophie d'Amour. Il a fait ses études au collège de Montréal et au grand séminaire de la même ville, et il a été ordonné prêtre, dans sa paroisse natale, par Mgr Emard, le 29 juin 1902. Après un an passé au séminaire de Valleyfield comme régent et deux autres années au vicariat de la cathédrale, il devint secrétaire de son évêque en 1905 et son chancelier en 1907. Vicaire général en 1916, il fut créé protonotaire apostolique en 1917. Il a rempli les fonctions de vicaire général, de 1916 à 1930, sous trois évêques différents: Mgr Emard, Mgr Rouleau et Mgr

Langlois. Par deux fois au moins, il a été administrateur du diocèse. Entré il y a quelques années dans la pieuse et apostolique société de la Fraternité sacerdotale, il est actuellement supérieur de l'une des maisons de cette congrégation en France.

C'est Mgr Rouleau (Raymond-Marie), de l'ordre des Frères Prêcheurs, qui succéda en mai 1923 à Mgr Emard sur le siège épiscopal de Valleyfield. Il n'a occupé ce poste que durant trois ans, mais partout dans le diocèse, notamment à Châteauguay, on garde un souvenir de vénération pour ce digne prélat à la figure douce et grave et au costume blanc liséré de violet, qui avait l'air un peu souffrant et se montrait pour tous sympathique et bon. Né à l'Ile-Verte, Témiscouata, le 6 avril 1866, Mgr Rouleau avait fait ses études classiques au séminaire de Rimouski et il y avait pris la soutane en septembre 1885. Entré chez les Pères Dominicains de Saint-Hyacinthe en 1886, il fut bientôt envoyé au scolasticat de Corbara, en Corse, et c'est là qu'il fit sa profession solennelle en août 1891 et qu'il fut ordonné prêtre le 31 juillet 1892. Revenu au Canada, il a occupé de 1894 à 1923, soit à Saint-Hyacinthe, soit à Ottawa, les principales charges dans sa communauté, jusqu'à celle de provincial en 1919. Elu évêque de Valleyfield le 9 mars 1923, il fut sacré dans sa cathédrale, par le délégué apostolique Mgr di Maria, le 22 mai suivant. Le 9 juillet 1926, le Saint-Père l'appelait au siège archiepiscopal de Québec, où il était intronisé le 8 novembre de la même année. Il fut créé cardinal de l'Eglise le 19 décembre 1927. Il est décédé à Québec, le 31 mai 1931, à 65 ans.

« S'il s'entendait parfaitement dans les choses de l'administration et des affaires, ce qui était nécessaire à l'accomplissement des devoirs de sa charge de premier pasteur, a-t-on écrit au lendemain de sa mort, le cardinal Rouleau restait avant tout un homme de doctrine et un

« prêcheur » dans le plus beau sens du terme. Ses discours et ses écrits témoignèrent constamment de sa haute science, de sa vaste érudition, de sa connaissance supérieure des hommes et des choses... De haute stature, plus grand que la moyenne, bien fait de sa personne, de figure régulière aux traits énergiques et doux à la fois — une figure qu'animaient l'éclat du regard et l'amabilité du sourire — le Père Rouleau à Ottawa avait déjà grande et belle mine sous son blanc costume de Frère Prêcheur. Devenu évêque, archevêque et cardinal, il garda son habit blanc, que les insignes violets ou pourpres qu'il dut y ajouter ne purent que faire resplendir davantage. Cet homme sorti du peuple, qui pendant trente ans avait vécu caché dans une cellule de moine, parut à tous parfaitement à sa place au milieu des *grandeurs* et des *éminences*... »

Au temps où il était évêque de Valleyfield, Mgr Rouleau est venu au moins deux fois à Châteauguay. Le 9 mai 1924, il y passait en visite pastorale et il approuvait les comptes pour 1919, 1920, 1921, 1922 et 1923. Un an plus tard, le 25 juillet 1925, il présidait dans la vieille église à la cérémonie de l'ordination sacerdotale de l'abbé Raymond McComber. C'est aussi Mgr Rouleau qui approuva la résolution des marguilliers, en date du 17 janvier 1926, d'acheter un orgue nouveau.

Le 12 novembre 1926, le successeur de Mgr Rouleau, Mgr Joseph-Alfred Langlois, prenait possession du diocèse. Né à Sainte-Claire, comté de Dorchester, le 4 septembre 1876, Mgr Langlois a fait ses études classiques à Sainte-Thérèse et sa théologie au grand séminaire de Québec. Ordonné prêtre le 25 mai 1902, il alla par la suite compléter sa formation supérieure à Rome et à Louvain. Revenu à Québec, il fut plusieurs années professeur au séminaire, devint premier curé du Sacré-Cœur dans la ville en 1917, puis directeur du grand sé-

minaire en 1922. Elu le 14 juillet 1924 évêque de Titopolis et auxiliaire de Québec, il fut sacré dans l'église Saint-Sauveur, par Mgr di Maria, le 23 septembre de la même année. Il était administrateur du diocèse de Québec depuis quelques mois quand, le 10 juillet 1926, il fut promu évêque titulaire de Valleyfield.

Mgr Langlois fit une première visite à Châteauguay, peu après son arrivée à Valleyfield, en janvier 1927. Le 16 de ce mois, il bénissait l'orgue nouveau qu'on venait d'installer, un bel instrument sorti des ateliers Casavant de Saint-Hyacinthe et qui a coûté un peu au delà de \$5,000.00. Cinq mois plus tard, le 26 juin, il faisait sa première visite pastorale. Il approuva les comptes pour 1924, 1925 et 1926. Deux fois encore dans la suite, Monseigneur est revenu en visite pastorale, le 29 juin 1930 et le 1er octobre 1933, et c'est lui qui a alloué ou approuvé les comptes des dernières années, de 1927 à 1932 inclusivement.

Enregistrons encore, pour l'histoire, que, le 23 septembre 1928, on eut à Châteauguay, au village, un peu à droite du pont neuf, en regardant de l'église, l'érection ou la bénédiction d'une nouvelle croix du chemin à l'endroit de l'ancienne. Elle est, celle-ci, en pierre artificielle, et elle porte un superbe Christ en fonte bronzée. M. le curé Bourbonnais présida à la cérémonie de la bénédiction, et c'est le Père Hugolin, du couvent des Franciscains de Montréal, qui prêcha l'allocution de circonstance.

Le digne Père passait, semble-t-il, en avant-coureur. Moins de deux ans plus tard, en juillet 1930, les Pères de son ordre s'établissaient au Bassin et fondaient leur belle maison du Christ-Roi pour y promouvoir dans le diocèse, sur l'appel de Mgr Langlois, l'œuvre des Retraites fermées. J'y reviendrai dans l'appendice ajouté à ce volume.

Enfin, en janvier 1934, les marguilliers anciens et nouveaux, réunis en assemblée régulière, ont adopté une résolution par laquelle ils engagent la fabrique de l'église paroissiale à faire sa part le mieux possible dans la célébration des fêtes du deuxième centenaire de Châteauguay.

Depuis 1914 jusqu'à date, les derniers maires de la municipalité de Saint-Joachim de Châteauguay ont été: Anthime Doray (déjà mentionné) de 1914 à 1921, Stanislas Reid de 1921 à 1922, Pierre Laberge de 1922 à 1923, Arthur-Narcisse Laberge de 1923 à 1929 et Roch Desparois de 1929 jusqu'à date. L'instituteur Louis-Philippe Paré, qui a succédé en 1922 au notaire Fortunat Laberge, est encore secrétaire-trésorier du conseil municipal en 1935.

Parmi les récentes activités de ce conseil, après la confection en macadam (déjà signalée) des chemins publics au village et dans les rangs en 1912, 1913 et 1914, il convient de mentionner la construction, en 1923, des belles routes en ciment le long et des deux côtés de la rivière Châteauguay, et celle, en 1924, du pont en béton et à superstructure d'acier, en face de l'église, qui a remplacé le pont de 1887-1888. Ce pont neuf, construit par l'entrepreneur Wilfrid Poulin, de Marieville, sous la direction de l'ingénieur Paul Mercier, de Montréal, a coûté \$45,000.00, et il a été payé, à parts égales, par le gouvernement de la province et par la municipalité civile de la paroisse. Notons encore à l'actif des autorités municipales l'établissement, en 1926, d'un service public de protection contre l'incendie, par l'achat d'une pompe à forte pression et la construction au village d'un garage moderne.

Je ne vois guère autre chose à ajouter au sujet de la vie civile contemporaine à Châteauguay, si ce n'est peut-être que, depuis 1922 ou 1923, on y jouit dans beaucoup de foyers, comme ailleurs, des avantages et parfois des

ennuis de pouvoir écouter à la radio, sans se déplacer, les concerts et les discours irradiés de partout, et que l'on peut aussi, de temps en temps, voir passer dans le ciel les audacieux avions. Ce sont là, sans doute, des progrès, et même des progrès merveilleux. Mais, il faut confesser, à mon avis du moins, qu'ils ne favorisent guère la tranquillité de la vie. L'important, c'est de savoir en user à bon escient. Soyons de notre temps, ne récriminons pas et servons-nous de ce qui est utile indiscutablement. Mais faisons-le, autant que possible, avec sagesse et modération. Comme disait le vieux poète latin, il y a, ou mieux il doit y avoir, une juste limite à tout — *Est modus in rebus* !

Sur la scène fédérale à la Chambre d'Ottawa, après James Brown, qui avait représenté le comté de 1891 à 1913, Châteauguay a eu comme député James Morris, marbrier de Saint-Jean-Chrysostome, jusqu'en 1917, alors que les deux comtés de Châteauguay et de Huntingdon ont été fusionnés en un seul. James Robb qui représentait déjà Huntingdon auparavant fut élu en 1917 pour Châteauguay-Huntingdon et il a continué à siéger aux Communes jusqu'à sa mort à l'automne de 1929. C'était l'un des plus importants industriels de la ville de Valleyfield et l'on sait qu'il a été à Ottawa l'un de nos grands ministres des finances. Son successeur, comme député à Ottawa, a été, en juillet 1930, le docteur John-Clarke Moore, de Saint-Jean-Chrysostome.

A Québec, François-Xavier Dupuis avait succédé en 1900 à l'honorable Emery Robidoux alors nommé juge de la Cour supérieure et il a conservé son mandat jusqu'à sa nomination comme magistrat (recorder) à Montréal en 1907. L'honorable Honoré Mercier, fils de l'ancien premier ministre de la province, élu en décembre 1907 et devenu ministre lui-même dans le cabinet Gouin en 1914, a constamment été réélu depuis bientôt trente

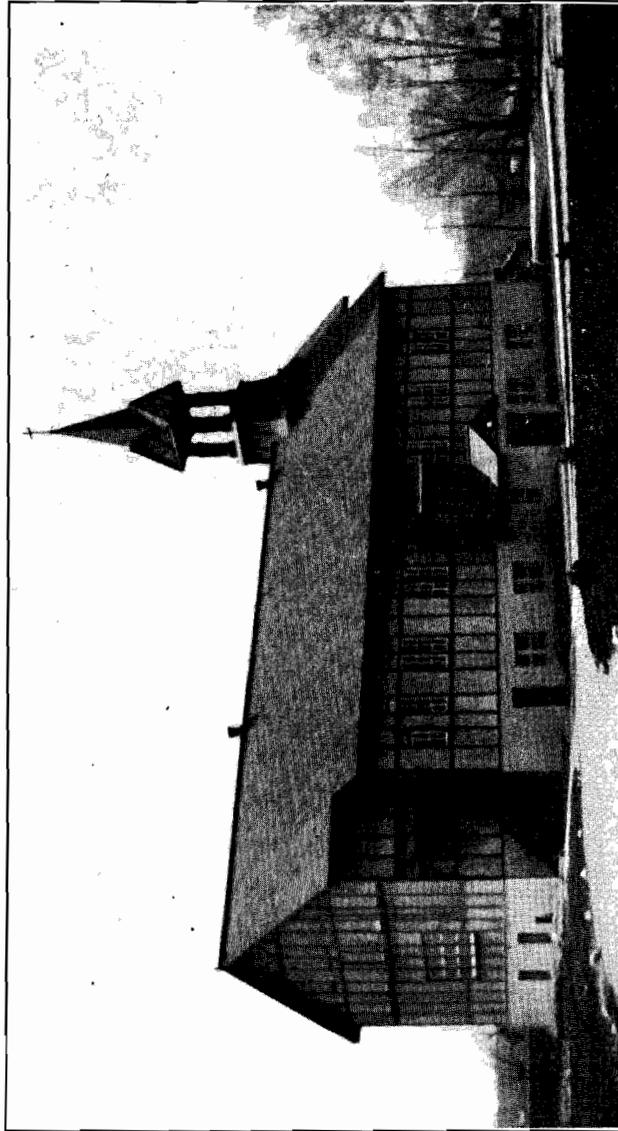
ans. M. Mercier réside à Châteauguay, plus exactement à Bellevue, et nous avons vu qu'il a été marguillier de la paroisse de Saint-Joachim de 1927 à 1929, ce dont, au su de tous, il ne se montrait pas peu fier. Il cache plus soigneusement son titre de comte romain, qu'il a hérité de son père. M. Mercier s'est toujours intéressé aux affaires de la localité, tout en s'occupant de politique provinciale. Spécialement, les paroisses de cette région de la rive sud, dont est Châteauguay, lui doivent en grande partie, sinon totalement, la construction, entre Caughnawaga et Lachine, sur le Saint-Laurent, du superbe pont qui les met pour ainsi dire à la porte de Montréal: le pont Honoré-Mercier. <sup>(1)</sup>



---

(1) Le pont Honoré-Mercier, qui mesure 4,500 pieds, a été construit en 1933-1934 sous la direction d'un comité de citoyens dont le président était l'honorable Raoul Grothé, conseiller législatif, par les MM. Janin, de Montréal. Les travaux, pourtant considérables, ont été exécutés dans l'espace de dix-neuf mois. Le coût de l'entreprise s'est élevé à environ trois millions (\$3,000,000.00). Le pont a été inauguré le 11 juillet 1934. Avec le pont Victoria qui date de 1859-1860, et le pont Jacques-Cartier, qui existe depuis trois ou quatre ans, ce pont Honoré-Mercier facilite grandement, pour les riverains du sud, l'accès à la métropole de Montréal. On lui a donné le nom d'Honoré-Mercier en souvenir de l'ancien premier ministre de Québec, le patriote Honoré Mercier. — Note de l'auteur.





Chapelle de la desserte de Châteauguay-Bassin

Châteauguay, à partir de la troisième terre de la montée de Woodlands, à l'ouest, jusqu'à la deuxième ou troisième terre (partie l'une, partie l'autre) de la montée Saint-Jean-Baptiste, à l'est.

Les deux territoires de Bellevue et de Woodlands ont été constitués en une seule municipalité distincte, sous le nom officiel de Ville-de-Léry, par un acte de la Chambre législative de Québec, le 10 février 1914, et la nouvelle « ville » eut son premier conseil et son premier maire le 1er juin de la même année. Du point de vue canonique, les catholiques de l'endroit avaient déjà, on se le rappelle, leur chapelle, depuis l'été de 1910, mais, même après plus de vingt ans, ce n'est encore qu'une desserte, et les territoires de Woodlands et de Bellevue appartiennent toujours à la vieille paroisse de Saint-Joachim de Châteauguay. Ville-de-Léry, sur les bords du lac Saint-Louis, a une superficie de pas loin de quatre milles carrés, et elle comprend les terres, en front du lac, situées entre la limite de Beauharnois (Maple-Grove), au sud-ouest, et la petite rivière Saint-Jean, au sud-est.

## I

**Ville-de-Châteauguay**

Érigée en municipalité distincte le 21 décembre 1912, ai-je dit, Ville-de-Châteauguay eut son premier conseil et son premier maire le 15 juin 1913. Les maires qui se sont depuis succédé ont été: Charles Bumbray, de juin 1913 à novembre 1915; Peter Reid, de novembre 1915 à novembre 1917; Misaël Phaneuf, de novembre 1917 à novembre 1919; Antony Lockart, de novembre 1919 à novembre 1921; Misaël Phaneuf de novembre 1921 à novembre 1923 (remplacé dans les derniers mois par Victor Tardif); George Horsnell, de novembre 1923

à novembre 1925; Albert Barrette, de novembre 1925 à novembre 1927; L.-R. Taylor, de novembre 1927 à juillet 1930; Arthur-Narcisse Laberge, de juillet 1930 à juillet 1932; L.-R. Taylor, de juillet 1932 à juillet 1934 (remplacé en juin 1933 par Arthur-Narcisse Laberge); Charles Laberge, de juillet 1934 jusqu'à date. Les secrétaires du conseil ont été: le notaire Fortunat Laberge, de juin 1913 à octobre 1921; Edouard Galarneau, d'octobre 1921 à mars 1922; Hector Villard, de mars 1922 à novembre 1927; Arthur-Narcisse Laberge, de novembre 1927 à juillet 1930; René Dupont, de juillet 1930 jusqu'à date.

A ces noms des maires, si le cadre dont je dispose le permettait, je pourrais ajouter ceux de tous les conseillers qui se sont succédé depuis 1913 et qu'on a bien voulu me communiquer. Il importe peut-être davantage, et en tout cas je dois m'y borner, de consigner pour l'histoire une courte mention de leurs initiatives et de leurs activités pendant ce quart de siècle.

Sous la première administration, celle de 1913-1915 (maire Charles Bumbray), on s'est principalement occupé des chemins et des routes. En juin 1913, le conseil, à sa toute première réunion, qui eut lieu à la salle Tully (où se trouve aujourd'hui l'église «Saint George»), désigna un comité chargé d'étudier certain projet de construction ou d'amélioration des chemins et des routes, et, peu après, une délégation se rendait à Québec demander à cette fin au gouvernement un octroi substantiel. Le 10 avril 1915, un règlement municipal pourvoyait à la construction de cinq milles de chemins publics en macadam, pour laquelle Québec avait accordé un octroi de \$28,000.00. On pensa aussi à effectuer un emprunt de \$150,000.00 pour la construction d'un système d'aqueduc et d'égouts, mais ce projet fut rejeté par un vote des propriétaires fonciers. Quelques autres règlements fu-

rent décrétés par le conseil: celui, par exemple, d'obliger les propriétaires à construire un trottoir en ciment le long de leur propriété à chacun, et celui d'un emprunt de \$11,000.00 pour solder les frais encourus à l'occasion de la constitution de la municipalité, quelques dettes existantes (emprunts par billets) et l'acquisition d'un terrain municipal. Le premier rôle d'évaluation, adopté le 23 septembre 1913, fixait la valeur totale des propriétés de Ville-de-Châteauguay à \$841,354.00.

Sous l'administration de 1915-1917 (maire Peter Reid), on continua la construction des chemins modernes, on demanda et on obtint de la compagnie du New-York-Central une gare à Heights (1916), on fit de nouvelles démarches pour s'assurer un système d'aqueduc et d'égouts et on engagea des pourparlers avec les gens de Ville-de-Léry dans le but de faire certaines réparations au pont de la petite rivière Saint-Jean (1917).

Sous l'administration de 1917-1919 (maire Misaël Phaneuf), on adressa une requête au gouvernement provincial pour demander la construction du chemin de Caughnawaga (février 1919), on voulut effectuer un emprunt de \$100,000.00 du gouvernement pour une construction de logements ouvriers, mais sans succès, et l'on décida (au conseil) un emprunt de \$11,500.00 pour des chemins en béton le long de la rivière dans les parties basses, mais cette décision fut désapprouvée par les propriétaires fonciers.

Sous l'administration de 1919-1921 (maire Anthony Lockart), les chemins publics étant maintenant terminés, on s'occupa des rues privées de la ville et on tenta en vain d'obtenir de l'aide du gouvernement à cette fin, on dut aussi arrêter certains règlements de police pour fermer des maisons de réputation douteuse et on s'employa comme précédemment au bon entretien des routes améliorées. C'est en octobre 1921 que le notaire For-

tunat Laberge, parti précipitamment, fut remplacé comme secrétaire du conseil par Edouard Galarneau.

Sous l'administration de 1921-1923 (maire Misaël Phaneuf, décédé et remplacé en octobre 1922 (le 10) par Victor Tardif), il fallut voir à suppléer à un détournement de fonds de l'actif municipal. Le 2 mars 1922, Hector Villard remplaça Edouard Galarneau comme secrétaire. On adressa, peu après, une requête à M. Robb, député au fédéral, et à M. Mercier, député au local, les priant de s'intéresser à la construction d'un pont sur le Saint-Laurent entre Caughnawaga et Lachine. On demanda des soumissions pour la construction en gravier des rues de la ville, on adopta dans ce but un règlement d'emprunt de \$20,000.00 et on dépensa à cette fin \$10,000.00 au cours de l'été de 1923.

Sous l'administration de 1923-1925 (maire George Horsnell, secrétaire Hector Villard), on continue à s'occuper activement de l'entretien des chemins publics et des rues de la ville. On décide un emprunt et, avec l'aide du gouvernement, on effectue des travaux de chemins en ciment le long de la rivière pour la somme totale de \$34,000.00.

Sous l'administration de 1925-1927 (maire Albert Barrette), Hector Villard est encore secrétaire jusqu'en février 1926, alors qu'il est remplacé par Arthur-Narcisse Laberge, qui démissionne comme échevin pour devenir secrétaire. On s'occupe toujours des chemins publics et des rues de la ville. En janvier 1926, on projette certaines réparations au pont de la rivière Saint-Jean, auxquelles on procède en juillet de la même année. En novembre 1926, en coopération avec l'ancienne municipalité du village de Saint-Joachim, on s'assure un système de protection contre le feu, avec installation du poste des pompiers au vieux village.

Sous l'administration de 1927-1929, laquelle est prolongée jusqu'en juillet 1930 (maire L.-R. Taylor), le secrétaire est encore Arthur-Narcisse Laberge jusqu'en mars 1929, alors qu'il est remplacé par René Dupont. On s'occupe encore des chemins et des routes. Dans la section de Heights, quelques rues sont ouvertes et gravelées. On adresse une requête à Québec (avril 1929) pour changer la date des élections municipales qui se faisaient jusque-là en novembre. On obtient qu'elles auront lieu désormais le premier jour juridique de juillet. En octobre 1929, il est décidé que la municipalité fera partie de l'Unité sanitaire des comtés de Laprairie, Napierville et Châteauguay.

Sous l'administration de 1930-1932 (maire Arthur-Narcisse Laberge), il est toujours question au conseil du maintien et de l'entretien des bons chemins et on s'occupe aussi de construire des citernes aux endroits éloignés de la rivière pour le service des pompes en cas d'incendie. En juillet 1931, on accorde un permis de construction aux Pères Franciscains pour leur maison du Christ-Roi et la chapelle adjacente. Je constate en plus que, en octobre 1931, on discute, aux délibérations du conseil, le projet d'un hôtel-de-ville. Mais la crise, survenue depuis 1929, fait remettre ce projet, comme plusieurs autres, à des temps meilleurs. A l'été de 1932, on donne des noms aux rues de la ville et on procède au numérotage des maisons.

Sous l'administration de 1932-1934 (maire L.-R. Taylor, remplacé en juin 1933 par Arthur-Narcisse Laberge), la politique des bons chemins se continue dans la mesure du possible, et l'on consolide en partie la dette de la ville par un fonds d'amortissement.

Sous l'administration de 1934-1936, qui est l'administration actuellement en exercice (maire Charles Laberge, secrétaire René Dupont), la crise persistante ne permet

guère de développer les activités, et l'on se limite au strict nécessaire. On diminue la taxe foncière de 20% et l'on complète la mise à point du fonds d'amortissement.

D'après le dernier rôle d'évaluation, la valeur totale de la propriété de Ville-de-Châteauguay, qui était de \$841,354.00 en 1913, est maintenant, en 1935, de \$1,758,398.00.

Les catholiques qui venaient passer la belle saison au Bassin avaient l'avantage, s'ils ne pouvaient se rendre à l'église paroissiale pour remplir leurs devoirs religieux, d'être reçus à la chapelle du « manoir » dans l'île des Sœurs Grises. Mais, vu le nombre toujours croissant de ces villégiateurs, il fallut penser à mieux les accommoder. Dès le 26 juillet 1919, une requête de plusieurs d'entre eux fut adressée à Mgr Emard pour obtenir une desserte. Mgr le vicaire général Dorais vint tenir une enquête sur place. La démarche des signataires de la requête, qui pour un bon nombre retirèrent leur signature, n'eut pas de suite pratique et les choses en restèrent là. En juin 1920, je trouve aux archives de l'évêché toute une correspondance, échangée entre M. Henri Perdriau, journaliste et industriel bien connu de Montréal, et Mgr l'évêque Emard, où il est question d'un projet d'établissement au Bassin des Pères du Sacré-Cœur, qui du reste n'aboutit pas.

Ce n'est que huit ans plus tard, en novembre 1928, sous Mgr Langlois, que de nouvelles démarches furent entreprises. Mais, on aurait voulu que la fabrique et le curé de Châteauguay se chargent complètement de l'organisation de la desserte, ce qui était beaucoup de demander, et rien ne se fit encore. A l'automne de 1929, d'autres projets furent étudiés. Ce fut celui concernant les Pères Franciscains de Montréal, qui désiraient fonder à la campagne une maison de Retraites fermées, qui

prévalut. Le 18 février 1930, Mgr Langlois leur permettait de s'établir au Bassin. Le 17 mars suivant, le supérieur général des Franciscains donnait son approbation et le 12 avril la Congrégation romaine des Religieux autorisait la fondation projetée. Le 19 juillet 1930, Mgr de Valleyfield arrêtait un règlement spécifiant des conditions bien déterminées au sujet du nouvel établissement, où je lis ce qui suit: « A la fin principale de cette fondation, qui est l'oeuvre des Retraites fermées, il s'en joint une autre qui est d'accommoder par un service dominical plus avantageux le groupe toujours croissant des catholiques qui viennent passer la belle saison à Châteauguay-Bassin... La desserte, ainsi dite du Christ-Roi, est destinée tout particulièrement aux vilégiateurs. Pour ce qui concerne sa régie interne et son administration spirituelle ou temporelle, elle est exempte de la juridiction curiale... Les Pères Franciscains tiendront leur chapelle ouverte sur semaine et à l'année. Il y aura, tous les jours, des messes matinales et autres exercices selon les coutumes des maisons franciscaines... Le dimanche, en plus des messes basses, il pourra y avoir, du 1er mai au 1er octobre, une messe plus solennelle, dite ou chantée, avec prédication ou catéchisme, à une heure qui devra ne pas être plus tardive que celle de la dernière messe célébrée en l'église paroissiale. Du 1er octobre au 1er mai, il ne devra y avoir dans la chapelle du couvent franciscain que des messes basses sans sermon... La chapelle du Christ-Roi n'est donc pas une chapelle paroissiale, mais une chapelle de secours... »

Les Pères Franciscains ont dit la première messe, dans leur première résidence à Châteauguay (maison Hamilton), le 20 juillet 1930. La chapelle de la desserte a été bénite par Mgr Langlois le 25 octobre 1931. Le même jour, Monseigneur bénissait la pierre angulaire de la future maison des Retraites fermées, mise sous le

vocable du Christ-Roi. Un an après, le 17 juillet 1932, Mgr l'évêque, dans une cérémonie très solennelle, bénissait enfin la maison du Christ-Roi elle-même.

Cette maison, qui est fort belle et qui se dresse non loin de l'endroit de la première chapelle du Bassin construite en 1735, est située — dit la chronique des Pères — « sur les hauteurs (*The Heights*) de Châteauguay-Bassin, dans un décor impressionnant de silence et de beauté champêtre ».

Le dimanche 3 août 1930, le Père Desjardins, aumônier des Sœurs du « manoir », annonçait à sa messe que leur chapelle serait désormais fermée au public et que les Pères Franciscains recevraient à l'avenir, à leur desserte, les citadins en villégiature.

La municipalité du Bassin a trois écoles pour garçons et filles, dont deux sous la régie de la commission scolaire de la vieille paroisse de Saint-Joachim de Châteauguay et l'autre, la *Julius Richardson School*, sous celle des *Trustees* de la municipalité ainsi dite *of Châteauguay*. Il y a aussi un hôpital pour enfants convalescents, le *Julius Richardson Convalescent Home*.

Dans les limites de la jeune ville, on remarque avec intérêt plusieurs vieilles maisons canadiennes à l'ancien style.

## II

### Ville-de-Léry

Constituée en municipalité distincte le 10 février 1914, Ville-de-Léry, qui comprend Bellevue et Woodlands, eut son premier conseil et son premier maire, ai-je dit, le 1er juin de la même année. Le principal organisateur de la municipalité, qui l'avait été déjà de la desserte de Bellevue en 1910, fut M. Joseph-Arthur

Trudeau, de la maison d'importation Genin et Trudeau de Montréal, l'un des villégiateurs accoutumés de l'endroit. Par sa femme, née Marie-Louise Couillard de l'Épinay, M. Trudeau se trouve apparenté aux Chaussegros de Léry. L'on sait que cette famille, au Canada depuis 1716, est d'ancienne noblesse, et que deux de ses membres les plus distingués, Charles-Etienne de Léry (1774-1842) et son fils Charles-Joseph de Léry (1800-1864), ont été successivement seigneurs de Rigaud-Vaudreuil. On ne pouvait choisir, dans notre histoire, pour la ville nouvelle, un plus beau nom que celui des de Léry. Comme à Ville-de-Châteauguay, le maire et les six échevins sont élus, selon la loi des cités et des villes, tous les deux ans. Mais, chose assez rare et remarquable, de 1914 jusqu'à date, soit pendant au delà de vingt ans, le même maire, Georges-Arthur Lapointe, a constamment été réélu. M. Lapointe, citoyen bien connu de Montréal, qui a sa maison d'été à Bellevue, est le propriétaire dans la grande ville des importantes « Pharmacies Lapointe ». Sa connaissance des affaires et son talent d'administrateur lui ont valu, de la part de ses concitoyens de Ville-de-Léry, une confiance qui ne s'est jamais démentie. Le premier secrétaire du conseil à Ville-de-Léry de 1914 à 1929 a été Josaphat Faubert. Son cousin, Achille Faubert, lui a succédé en 1930 et occupe encore le poste.

S'étendant sur une longueur d'environ trois milles aux bords du beau lac Saint-Louis, dans un site pittoresque et enchanteur, Ville-de-Léry, desservie cinq ou six fois le jour à la saison d'été par les trains du New-York-Central, est recherchée aussi bien que Ville-de-Châteauguay, comme endroit de villégiature. La population stable, composée d'anciennes familles pour la plupart, compte un peu plus de cinq cents âmes. Mais, à

la belle saison, avec l'appoint des résidants d'été, elle se chiffre à pas loin de trois mille.

Parmi les anciennes familles de la région, l'on m'a signalé: les Allard, les Auger, les Daignault, les David, les Faubert, les Gendron, les Goodfellow, les Laberge, les Lalumière, les Lapointe, les Marchand, les Morse, les Parent, les Primeau, les Ross, les Rufiange, les Thibert et les Tranquille. Au nombre des habitués de la saison d'été, on remarque les familles de Joseph-Arthur Trudeau, du maire Georges-Arthur Lapointe, de l'honorable Honoré Mercier, de l'honorable juge Casgrain, de l'honorable juge Bumbrey, du shérif Omer Lapierre, du marchand Alphonse Racine, des avocats Ernest Bertrand, Charles Cinclair, Joseph-Cléophas Lamothe, René Reeves, Maurice Trudeau, des docteurs Louis Hébert, Joseph Lussier, du chimiste Philippe Boudreau, de l'inspecteur de banque Luc Gauthier et de beaucoup d'autres citoyens importants de Montréal.

Quatre-vingts résidences d'été construites sur des lots vendus aux villégiateurs et au moins deux cents autres bâties par les cultivateurs sur leurs terres sont à la disposition des citadins pour la belle saison, et il reste encore beaucoup d'endroits disponibles qui sont des plus avantageux. Dans les limites mêmes de la ville, on compte environ mille arpents de terres en culture. On y voit de jolis vergers et des jardins à fruits où abondent aussi les fleurs. Les principaux propriétaires en sont les Faubert, les David, les Allard et quelques autres. Tout cela respire l'abondance et une belle tranquillité de vie. Non seulement la nature est attrayante, mais l'ensemble des habitations l'est également. Et puis, ne serait-ce que pour accentuer la note pittoresque, il y a le quai, le vieux quai Durocher, ainsi nommé du nom de son ancien propriétaire, qui était d'abord construit en bois, mais qu'on a reconstruit en béton en ces dernières

années. Il fait partie, pourrait-on dire, du tableau d'ensemble et il a je ne sais quel aspect reposant qui rappelle la vie plus calme d'autrefois. Une promenade à Bellevue serait incomplète si vous n'alliez pas faire un tour jusqu'au bout du quai !

Plusieurs associations ou clubs de sports sont des plus florissants. Cela stimule naturellement l'animation du séjour de vacances. La vie sociale d'ailleurs s'affirme avec beaucoup de tenue et de distinction. On est très sociable à Bellevue et à Woodlands, et l'on sait se rendre mutuellement la vie agréable. Ajoutez que de bons vieux Canadiens y mêlent à l'occasion une savoureuse évocation de souvenirs du terroir. Quelques-uns, me disait-on récemment, Alphonse Allard par exemple, Jean-Baptiste Thibert ou Narcisse Tranquille, tous octogénaires ou peu s'en faut, racontent volontiers des histoires de chasse et surtout de pêche à rendre jaloux l'inimitable conteur qu'est ce bavard de "Vieux Doc" de Sainte-Agathe, ce qui n'est pas peu dire !

J'ai relevé, au livre des délibérations du conseil, quelques-unes des activités des administrateurs municipaux depuis 1914. Naturellement, il y est principalement question de la confection et de l'entretien des chemins. Le 14 août 1914, le conseil décide de construire une route moderne en macadam se reliant de Bellevue à celle de Châteauguay. Les travaux sont exécutés, d'après le dispositif de la loi provinciale des bons chemins de 1912, sous la surveillance de l'ingénieur civil Paradis, de Montréal, au coût d'environ \$35,000.00. En 1915, il est résolu d'ouvrir, vis-à-vis la gare Bellevue, la montée Lapointe-Parent. Le 4 mai 1917, on décide de faire certaines réparations aux piliers du pont de la rivière Saint-Jean, entreprise qui est accordée au contracteur Joseph Gaudet, de Montréal, au coût de \$2,785.00. Ce pont, à l'origine construit en bois, que la crue des eaux

emportait presque à chaque printemps, on l'avait récemment reconstruit plus solide en fer et en acier. Dix ans plus tard, en 1927, le conseil décide de macadamiser la montée Lapointe-Parent. C'est en 1927 également qu'il est résolu de pourvoir la ville d'un système moderne de protection contre les incendies. Depuis lors, une brigade de pompiers volontaires, munis de bons appareils, assurent ce service à la première alerte. Enfin, le 1er juin 1928, le conseil adopte un règlement qui pourvoit à l'installation de trente lumières de rues, et l'on passe bientôt contrat avec la compagnie *Beauharnois Electric* assurant ce nouveau service pour une période de dix ans.

Nous avons vu, au dernier chapitre de l'histoire de Châteauguay que, dès le temps du curé Chaput, quelques années avant que Bellevue et Woodlands ne deviennent la Ville-de-Léry, on avait là, à Bellevue, pour la saison d'été, une desserte et un desservant. La chapelle, mise sous le patronage et le vocable de saint Remi, avait été bénite le 29 mai 1910, et sa cloche, le 27 avril 1911.

Un comité de citoyens choisis comme syndics, qui sont régulièrement nommés par l'évêque du diocèse, s'occupe de l'administration temporelle, sous la direction immédiate du prêtre chargé de cette desserte de Saint-Remi de Bellevue. Ces syndics ont été, depuis la fondation en 1910: Joseph-Arthur Trudeau, Alphonse Racine, Honoré Mercier, Joseph Pelland, Alphonse Brosseau, Louis Galarneau, Omer Lapierre, Adélarde Faubert et Achille Faubert. Le principal dirigeant de cette administration a toujours été et est encore M. Joseph-Arthur Trudeau, dont il a été question précédemment. Pour reconnaître son zèle et son dévouement, Mgr Langlois, l'évêque de Valleyfield, l'a fait décorer, en 1927, par le Saint-Père, du beau titre de commandeur de l'ordre de Saint-Sylvestre, créé par Grégoire XVI en 1841 et ré-

organisé par Pie X en 1905, « pour récompenser les vertus et le mérite civil ».

Après l'abbé Damase Daignault, qui desservit la chapelle de 1910 à 1915, les desservants de Saint-Remi de Bellevue ont été successivement: l'abbé Elzéar Laberge (curé de Saint-Zotique) pendant onze ans, de 1915 à 1925 inclusivement; l'abbé Albert Dandurand (professeur au collège Saint-Laurent), de 1926 à 1928; l'abbé Damien Saint-Aubin (curé de Bellerive), de 1929 à 1931; et l'abbé Dominique Julien (professeur au séminaire de Valleyfield), de 1932 jusqu'à date.

Ville-de-Léry a deux écoles, tenues par des institutrices, l'une à Bellevue, l'autre à Woodlands, sous la régie d'une commission scolaire indépendante de celle de la paroisse de Châteauguay, où une centaine d'enfants, garçons et filles, reçoivent l'instruction élémentaire.

A Ville-de-Léry, comme à Ville-de-Châteauguay, se voient encore de nos jours plusieurs anciennes maisons canadiennes qui ont du cachet. Mais, naturellement, les riches résidences modernes sont de beaucoup plus nombreuses.

Ces deux jeunes villes, dont je viens en cet appendice de résumer l'histoire, donnent je ne sais quel relief particulier à l'ancien village, qui, tout en se modernisant, a gardé beaucoup de son aspect d'autrefois. Elles l'encadrent, j'oserais dire, magnifiquement, comme des filets d'or à ciselures neuves le font d'un vieux joyau. Et c'est ce qui assure à Châteauguay, dans son ensemble, un charme et un attrait qui, sans aucun doute, n'ont rien de banal. On y vit à l'aise, avec tous les comforts modernes, mais l'on se sent aussi en contact direct avec une époque reculée. Le présent se soude au passé en quelque sorte, ce qui est toujours excellent pour instruire l'avenir.



# Histoire de Châteauguay

---

## Sommaires des chapitres

---

### CHAPITRE PREMIER

#### Les origines de Châteauguay (1673-1775)

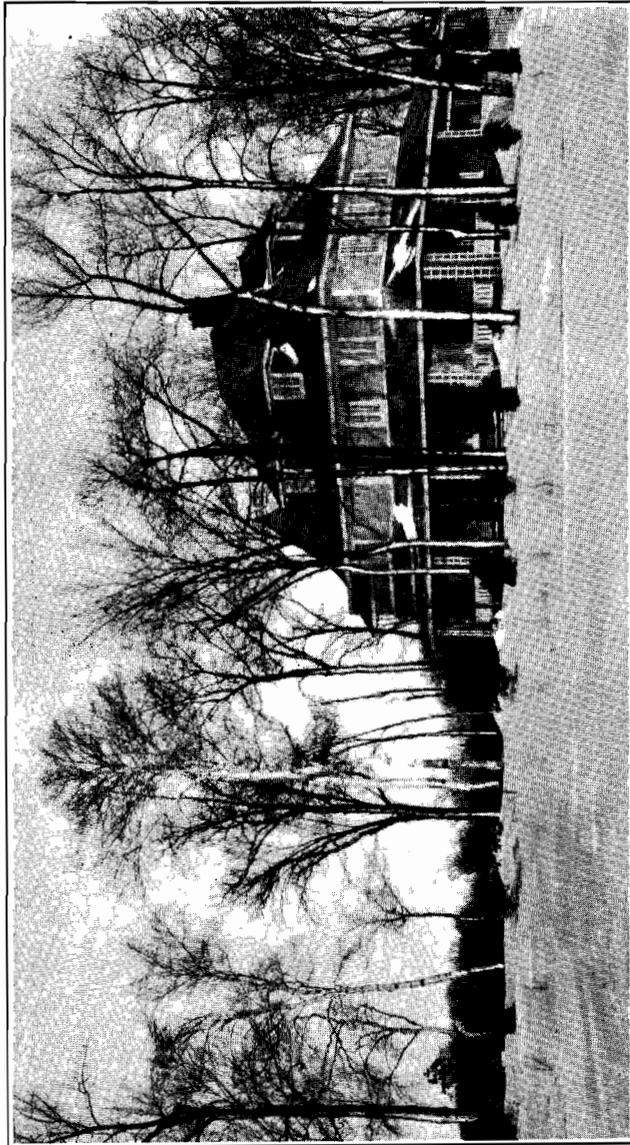
SOMMAIRE. — Concession de la seigneurie de Châteauguay à Charles LeMoyne de Longueuil, 29 septembre 1673. — Deux familles et six autres personnes au Chasteau de Gay en 1683. — Note des *Archives coloniales*. — La chapelle du Chasteau, 1683. — Quelques précisions historiques. — Les de Longueuil de 1673 à 1706. — La tour en pierre de l'ancien moulin, 1686. — Saint Joachim, patron. — Les Robutel de la Noue de 1706 à 1765. — Les Sœurs Grises leur succèdent, 1765. — Châteauguay desservie du sault Saint-Louis en 1721. — En 1724, vingt-six censitaires. — Le « petit noyau ». — La chapelle du Bassin, 1735. — L'église de 1775, sous le curé Foucher. — Le « fort » de Châteauguay, ses monticules aux ossements. — La bénédiction de la première cloche, au Bassin, 13 février 1743. — Marie-Anne de la Noue cède la seigneurie à Mère d'Youville, 8 juin 1765. — Mère Despins, supérieure des Sœurs Grises, remplace la maison seigneuriale en bois par une maison en pierre (1774). — Les premiers missionnaires. — Liste complète de 1736 à 1777. — Le registre de 1727, au sault Saint-Louis, extraits concernant Châteauguay. — Le premier acte à Châteauguay, 7 janvier 1736. — Le sulpicien Pierre Rémy. — Le sulpicien René-Charles de Breslay. — Le jésuite Luc-François Nau. — Le sulpicien Jean-Baptiste Breul. — Le récollet Clément Lefebvre. — Le récollet Albert Millard. — Le récollet Didace Cliché. — Le récollet Elzéar Gadois-Maugé. — Le jésuite Bernard Well. — Le jésuite Joseph Huguet. — Le jésuite Antoine Gordan. — M. Joseph Martel, prêtre séculier. — M. Antoine Foucher, prêtre séculier. — Le curé Dumouchel. — Le passage de Champlain sur le lac Saint-François. — M. de la Galissonnière en 1748. — Note de l'abbé Lionel Groulx au sujet de la seigneurie de Châteauguay. — Lenteur de la

colonisation dans les débuts. — Ce qui gêne et retarde Mère d'Youville. — L'incendie de l'hôpital à Montréal et le *Te Deum*, 18 mai 1765. — Un mot de Mgr Fabre. — Le moulin de 1766, les abatis et le défrichement. — Les sœurs font le catéchisme à Châteauguay. — Visite pastorale de Mgr Briand en 1768. — Note sur Mgr Briand. — La réception qu'on lui fait à Châteauguay. — On lui demande permission de bâtir une église. — Il visite les sœurs du « manoir ». — En mars 1770, le Père Huguet parle à Monseigneur de l'église à construire. — M. Martel en 1774. — M. Foucher en 1775. — On commence la construction de l'église en 1775. — Lettre du curé Dumouchel, 2 mars 1779, annonçant à Mgr Briand que l'église s'achève et que le presbytère est fini. — A propos des dîmes. — Comment vivent les gens à cette époque lointaine. — La paroisse n'est que « mission ». — Ce que dit M. Claude de Bonnault de la vie religieuse dans les paroisses rurales canadiennes à la fin du dix-huitième siècle. — Comment les curés ou missionnaires aidaient leurs gens jusque dans le domaine des affaires temporelles. — Les écoles. — L'administration civile en ce temps-là. — Rôle du seigneur. — Rôle du capitaine de milice. — Les gens de Châteauguay durant la guerre de Sept Ans (1753-1760) et lors de la première invasion américaine de 1775. — Montcalm à la traverse de Châteauguay, juillet 1756. — Les hommes de Châteauguay en 1759. — Ceux qui firent partie du régiment du colonel Longueuil en 1775. — Le mérite des colons-pionniers. — Ce qu'en a dit le ministre d'Etat de France, M. Pierre-Etienne Flandin, aux fêtes récentes de Gaspé. — Réapprenons notre histoire.

## CHAPITRE DEUXIÈME

### Les premiers cinquante ans de vie paroissiale (1775-1825)

SOMMAIRE. — Le curé Dumouchel, sa famille, sa carrière. — L'église se termine en 1779. — M. Dumouchel quitte Châteauguay pour Sainte-Geneviève en 1789. — M. Bruguier lui succède. — Description de l'extérieur de l'église de 1775-1779 qui existe encore. — Vie et carrière de M. Bruguier. — Le curé Denaut délégué à Châteauguay par Mgr Hubert en 1793. — Deux « rangs » passent à Saint-Constant, qui sont aujourd'hui de Saint-Isidore. — Requêtes à Mgr Denaut. — Notes brèves sur Mgr Hubert et Mgr Denaut. — Mgr Plessis, sa vie et sa carrière. — Les demandes des gens de Châteauguay à Mgr Plessis. — M. le grand vicaire Conefroy, de Boucherville, délégué par l'évêque. — Lettre pastorale de Mgr Plessis aux ha-



Une maison de Bellevue — Villa de l'honorable Honoré Mercier

## CHAPITRE TROISIÈME

## Châteauguay de 1825 à 1855

SOMMAIRE. — De 1825 à 1836, Châteauguay est encore du diocèse de Québec, mais relève de Mgr Lartigue. — Vie et carrière de Mgr Panet. — Vie et carrière de Mgr Lartigue. — M. Pierre Grenier nommé curé de Châteauguay, octobre 1825. — Sa vie et sa carrière. — Les discussions au sujet de l'église se continuent, requête et contre-requête. — M. Boucher, curé de Laprairie, délégué de l'évêque. — Rapport adressé à Mgr Signay. — Les trois frères Labelle prêtres. — M. Jean-Baptiste Labelle, curé de Châteauguay (septembre 1833), sa carrière. — Le plus ancien registre des délibérations de la fabrique. — Les marguilliers du temps. — Quelques faits notables. — La grande affaire des difficultés persistantes, un procès. — Les événements de 1838, une cause de retard. — M. Power, curé de Sainte-Martine, délégué de Mgr Lartigue, érection de Sainte-Philomène et réparations faites à l'église de Châteauguay (1840). — Un vol et une restitution. — Les écoles en 1838. — L'ancien « manoir » est remplacé (1836). — M. Labelle quitte Châteauguay (septembre 1840). — Les « troubles » de 1837-1838. — Leur cause politique. — Les assemblées d'agitation. — Mandement de Mgr Lartigue. — La répression de Colborne. — La deuxième insurrection (1838). — Cardinal et les « patriotes ». — Les condamnés à mort. — Mgr Bourget. — Précis de sa carrière. — Lettres du notaire Cardinal et de Mgr Bourget, avant et après l'exécution des « patriotes ». — Un document non signé. — M. Jean-Baptiste Bourassa curé de Châteauguay (septembre 1840). — Sa carrière. — Les marguilliers de son temps. — Achat d'une terre. — Fondation du couvent de la Congrégation. — Les sœurs Sainte-Clotilde et Sainte-Catherine. — Note de Jacques Viger. — Une retraite prêchée par les Oblats. — Projet d'un presbytère, M. Marcoux, du sault Saint-Louis, est délégué par Mgr Bourget (1845). — Deux rapports différents. — Le curé Edouard Lecours remplace M. Bourassa, septembre 1845. — Sa carrière. — Les francs-tenanciers aux principales assemblées de paroisse. — Erection canonique et érection civile (1845 et 1846). — Dans les écoles. — Difficultés entre le curé Lecours et les sœurs du couvent. — M. Charles-Thomas Caron remplace M. Lecours (septembre 1847). — Vie et carrière de M. Caron. — La messe au « manoir » février 1849. — Les marguilliers au temps de M. Caron. — Difficulté entre le curé et les marguilliers de l'œuvre. — Un procureur de la fabrique (1853). — On assure les propriétés de la fabrique. — Les départs pour les États-Unis. — A propos des « sauteurs de cages ». — Le sou-

venir qu'a laissé M. Caron en quittant Châteauguay en 1855. — La « rotonde » de la « Butte des Sœurs » dans l'île (1854). — Rareté des documents en ce qui concerne l'administration civile. — Coup d'œil sur la situation politique. — Châteauguay appartient successivement au comté de Huntingdon en 1791, à celui de Beauharnois en 1830 et à celui de Châteauguay en 1854. — Les députés de 1830 à 1854. — Les capitaines de milice. — Les tribunaux ou cours de justice. — L'organisation des municipalités civiles de 1840 à 1855. — L'administration civile de la chose publique avant 1855. — Comment on voyageait par eau. — Les citoyens notables du village de Châteauguay en 1851. — Les « rebelles » de 1838. — Vie paisible de nos braves gens. — La bonne vieille morale des anciens.

## CHAPITRE QUATRIÈME

### Châteauguay de 1855 à 1892

**SOMMAIRE.** — L'érection canonique (1845) et l'érection civile (1846) de Châteauguay. — Pourquoi l'érection canonique a été longtemps différée. — Texte du décret de Mgr Bourget. — Le curé Joseph Dequoy (1855), sa vie et sa carrière. — Les marguilliers sous l'administration de M. Dequoy. — Zèle du curé pour l'éducation de la jeunesse, les cérémonies et la beauté du culte. — Il fait se dissiper les difficultés entre les sœurs du couvent et les commissaires. — Visite de Mgr Bourget en juin 1857, les livres de la fabrique, les connétables, le banc des seigneuses. — L'ordination à Châteauguay de M. Joachim Primeau (août 1857). — L'ordination du frère du curé, M. Louis-Alfred Dequoy (juillet 1859). — Le curé Louis-Charles Lussier (1859), sa vie et sa carrière. — Les marguilliers au temps de M. Lussier. — Quelques contestations à propos des élections des marguilliers (1871 et 1872). — Un nouveau tarif (1859). — Pour élargir le chemin de la reine (1860). — Le vieux presbytère est cédé à la commission scolaire (août 1862). — Réparations à l'église, achat d'un orgue, congrégation des Dames de Sainte-Anne (1864). — Plantation d'une croix, bénédiction d'une cloche pour l'école (1865). — Les commissaires d'école à cette date. — La statue de saint Joachim sur le portail de l'église (1867). — L'argent du « coffre » est mis à la banque (1870). — Les maîtres d'école au village depuis 1845. — La « rotonde » des Sœurs Grises devient un oratoire (8 juin 1865). — Les noces de diamant des époux Marchand. — Bénédiction du couvent (8 septembre 1871). — Le même jour, ordination de M.

Alcibiade Laberge. — La vie municipale. — Les maires et les secrétaires du conseil de 1855 à 1878. — La première assemblée du conseil de comté à Sainte-Martine (11 août 1855). — Peu de grandes entreprises à cette époque. — Le pont devant l'église, qui date de 1810, est remplacé en 1867. — Un pont couvert. — Règlement au sujet du coût des passages sur ce pont. — Règlement du conseil au sujet des représentations et des exhibitions (1869). — Les députés du comté à l'assemblée législative avant la Confédération. — Les députés à Ottawa et à Québec de 1867 à 1880 ou à 1883. — Mgr Fabre, évêque coadjuteur de Montréal en 1873, ordinaire du diocèse de 1876 à 1896. — Sa vie et sa carrière. — Visite pastorale de Mgr Fabre en août 1875. — Le curé Pierre-Arcade Laporte à Châteauguay (mai 1876). — Sa vie et sa carrière. — Les marguilliers sous M. Laporte. — Le peu d'aptitude de M. Laporte pour les affaires. — Visite de Mgr Fabre en 1877. — Dédicace des autels latéraux. — M. Laporte quitte la paroisse en y laissant un très bon souvenir. — Le curé Martin-Raphaël Jasmin (février 1879), sa vie et sa carrière. — Les marguilliers sous l'administration de M. Jasmin. — Vente de la terre de la fabrique à Augustin Laberge (\$3000.00). — Les redditions des comptes. — Souscription de \$500.00 à l'évêché de Montréal (1880). — M. Jasmin devient curé de Beauharnois. — Ce qu'en dit le Père Leduc dans l'histoire de cette paroisse. — Le curé Arsène Vinet (septembre 1881), sa vie et sa carrière. — Les marguilliers sous M. Vinet. — Visite de Mgr Fabre, bénédiction de la nouvelle chapelle des Sœurs Grises au « manoir » (26 octobre 1881). — Un legs de \$800.00 de l'ancien curé Labelle (décembre 1881). — Comptes peu en ordre. — « Ordonnance » de Mgr Fabre à sa visite de juin 1884. — Division des lots du cimetière (1885), projets de réparations à l'église (1889). — Etablissement du « support » pour le curé (1890). — « Ordonnance » de Mgr Fabre en juillet 1890 à propos des livres de la fabrique. — M. Vinet malade au début de 1891. — L'abbé Forbes, de Caughnawaga (aujourd'hui l'archevêque d'Ottawa), vient aider le curé à deux reprises. — Il met les comptes en ordre autant qu'il est possible. — Mort de M. Vinet à Châteauguay (29 juin 1892). — Beaux témoignages de Mgr Forbes, de Mgr LePailleur et de Mgr Allard, l'esprit de charité et le dévouement pour les âmes du curé Vinet. — Les enfants de Châteauguay devenus prêtres. — Liste intéressante de ceux qui ont été ordonnés de 1857 à 1892. — La vie civile de 1878 à 1892. — Les maires et le secrétaire du conseil. — Le pont du village, la débâcle de 1886. — Reconstruction du pont. — Les chemins de fer. — Le Montréal-Champlain. — A la station de Saint-Isidore. — Le New-York-Central. — Le palais de justice et le

bureau d'enregistrement de Sainte-Martine (30 janvier 1888). — Requête au gouvernement fédéral (11 décembre 1889). — La poste, le télégraphe (1881-1882), le téléphone (1889). — On voyage par la route du fleuve. — Les bateaux et le commerce (1880-1890). — Le naufrage du *Louis Renaud* (13 mai 1873). — Quelques réflexions sur la vie de l'époque. — Les députés du comté.

## CHAPITRE CINQUIÈME

### Châteauguay depuis 1892

SOMMAIRE. — Création du diocèse de Valleyfield, 5 avril 1892. — Mgr Emard, sa vie et sa carrière. — Le curé Isafe-Remi Chaput, juillet 1892, sa vie et sa carrière. — Son aspect physique, son tempérament, ses qualités, ses tenances. — Les marguilliers en charge sous M. Chaput. — Mise en ordre des comptes et des livres. — Visite pastorale, juillet 1893. — Réparations à l'église, la date de 1894. — Au « manoir » des Sœurs Grises, bénédictions de la croix par M. Santoire et du cimetière par Mgr Emard. — Noces d'or du couvent de la Congrégation. — Assurances. — Visite pastorale, juillet 1896, Monseigneur revient prêcher une retraite. — Les affaires en bonne voie. — Mort de la supérieure du couvent (1898). — Le latin à la romaine (1899). — Retraite prêchée par les Oblats (mai 1900). — Legs faits à l'église, quelques refus. — Menaces d'inondation, requête des gens du côté de Beauharnois, pas d'annexion (1900). — Un dixième sur la rente des bancs à l'évêque (décembre 1900). — Réparations aux immeubles de la fabrique, legs du curé Primeau, visites pastorales de juin 1901 et de mai 1904. — Système de chauffage au presbytère (avril 1905), retraite prêchée par les Rédemptoristes en juin 1906, érection de deux croix du chemin. — Visites pastorales de juin 1908 et de juin 1910. — Le curé Chaput et les écoles, construction d'un nouveau couvent (1910). — Les villégiatures du Bassin et de Bellevue, deux nouvelles municipalités. — A Bellevue, l'abbé Daignault, un groupe de Montréalais se chargent d'une chapelle, sa bénédiction (29 mai 1910). — Visites pastorales, juin 1910 et juillet 1912. — Retraite prêchée par les Franciscains à la vieille église (1911). — Décoration de l'église par M. Renaud de Montréal, système d'éclairage à l'électricité, emprunt de sept à huit mille piastres. — Ce que pense le curé de sa « belle vieille église ». — La date de 1914. — Le curé Chaput songe à se retirer. — Cession de l'ancien presbytère (école depuis 1862) à la « corporation municipale »

(22 novembre 1914). — Visite pastorale de septembre 1915. — Démission du curé Chaput. — Nomination du curé Nazaire Bourbonnais (septembre 1916). — La vie civile de 1892 à 1916, pénurie de documents. — Les maires de 1892 à 1921. — Le secrétaire, notaire LePailleur. — Les activités du conseil municipal, les chemins en macadam (1912-1914). — Stimulés par les progrès des alentours, les conseillers vont de l'avant. — La lumière électrique dans les résidences (1914) et dans les rues (1917). — Le commerce par chemin de fer, les compagnies de navigation vont disparaître peu à peu. — L'automobile en 1904 ou 1905. — Les facilités et accommodations nouvelles. — Imprudences de quelques-uns. — L'instruction, les maîtres d'école au village de 1862 à 1892 et leurs successeurs, succès de plusieurs de leurs élèves. — La nouvelle école de 1914. — Les prêtres ordonnés de 1892 jusqu'à date. — Le curé Joseph-Nazaire Bourbonnais, sa vie et sa carrière (1916-1935). — Les marguilliers de 1916 jusqu'à date. — Régularité et bon ordre de l'administration de M. Bourbonnais. — Le cimetière nouveau, sa bénédiction par Mgr Allard (août 1918). — Visite pastorale de juin 1918. — Prêt à fonds perdus du curé Chaput (janvier 1919). — Système de chauffage à l'église (janvier 1922). — La croix du «manoir» des sœurs est renversée par la foudre (8 avril 1922), on la remplace (septembre 1922), belles lignes écrites par la sœur annaliste. — Un pommier qui dure longtemps et fait image. — Les chapelains du «manoir» de 1892 jusqu'à date. — La desserte de Bellevue, les paroissiens du Bassin. — Mgr Emard part pour Ottawa (septembre 1922). — Mgr Dorais, administrateur, sa vie et sa carrière. — Mgr Rouleau, des Dominicains, plus tard cardinal-archevêque de Québec, devient évêque de Valleyfield (mai 1923), sa vie et sa carrière. — Un portrait du cardinal. — Mgr Rouleau à Châteauguay, juin 1924 et juillet 1925. — Mgr Langlois évêque de Valleyfield (novembre 1926), sa vie et sa carrière. — Mgr Langlois bénit l'orgue de Châteauguay (janvier 1927). — Visites pastorales de juin 1927, de juin 1930 et d'octobre 1933. — Bénédiction d'une croix du chemin au village, sermon du Père Hugolin (23 septembre 1928). — Les Franciscains au Bassin, maison du Christ-Roi (juillet 1930). — Pour le deuxième centenaire. — Les maires de Châteauguay depuis 1914. — Le secrétaire Paré. — Les récentes activités du conseil, les routes en ciment (1923), le pont neuf (1924), la pompe à incendie (1925), la radio (1922 ou 1923). — Les progrès modernes, il convient d'en user à bon escient. — Les députés à Ottawa et à Québec depuis 1900. — Le pont Honoré-Mercier.

## APPENDICE

**Ville-de-Châteauguay et Ville-de-Léry**

SOMMAIRE. — Deux municipalités détachées en 1913 et en 1914 du vieux Châteauguay. — Dates de leurs constitutions, leurs superficies, leur situation à chacune du point de vue canonique. — I. Ville-de-Châteauguay. — Liste de ses maires de 1913 jusqu'à date. — Les secrétaires du conseil. — Les onze administrations et leurs activités de 1913 à 1935. — Les chemins publics, l'aide du gouvernement, les emprunts, l'aqueduc, protection contre le feu, on donne des noms aux rues, consolidation de la dette, valeur des propriétés en 1935. — Les catholiques du Bassin à la vieille église et au « manoir ». — Requête du 26 juillet 1919 à Mgr Emard. — En novembre 1928 et à l'automne de 1929. — Le 18 février 1930, Mgr Langlois permet aux Pères Franciscains l'établissement de la maison du Christ-Roi pour les Retraites fermées au Bassin. — Règlement arrêté par l'évêque. — But secondaire, accommoder un service dominical plus avantageux pour les villégiateurs. — Chapelle de secours et non chapelle paroissiale. — Première messe chez les Franciscains, 20 juillet 1930. — Bénédiction de la chapelle de secours le 25 octobre 1931 et de la maison du Christ-Roi le 17 juillet 1932. — « Dans un décor impressionnant ». — Chapelle du « manoir » fermée au public, 3 août 1930. — Les écoles à Ville-de-Châteauguay. — II. Ville-de-Léry. — Joseph-Arthur Trudeau, principal organisateur. — Le nom des de Léry. — Un seul maire depuis vingt ans, Georges-Arthur Lapointe. — Les secrétaires du conseil. — Les anciennes familles de la région. — Les habitués de la saison d'été. — Les résidences de la belle saison, les terres en culture, les vergers et les jardins, le quai Durocher. — Associations de sports, la vie sociale, les vieux Canadiens et leurs « histoires ». — Les délibérations du conseil de 1914 jusqu'à date. — La chapelle Saint-Remi de Bellevue. — Le comité des syndics. — Un chevalier de Saint-Sylvestre. — Les desservants de Saint-Remi de Bellevue de 1910 jusqu'à date. — Les écoles de Ville-de-Léry. — Les deux jeunes villes donnent du relief à l'ancien village.

---

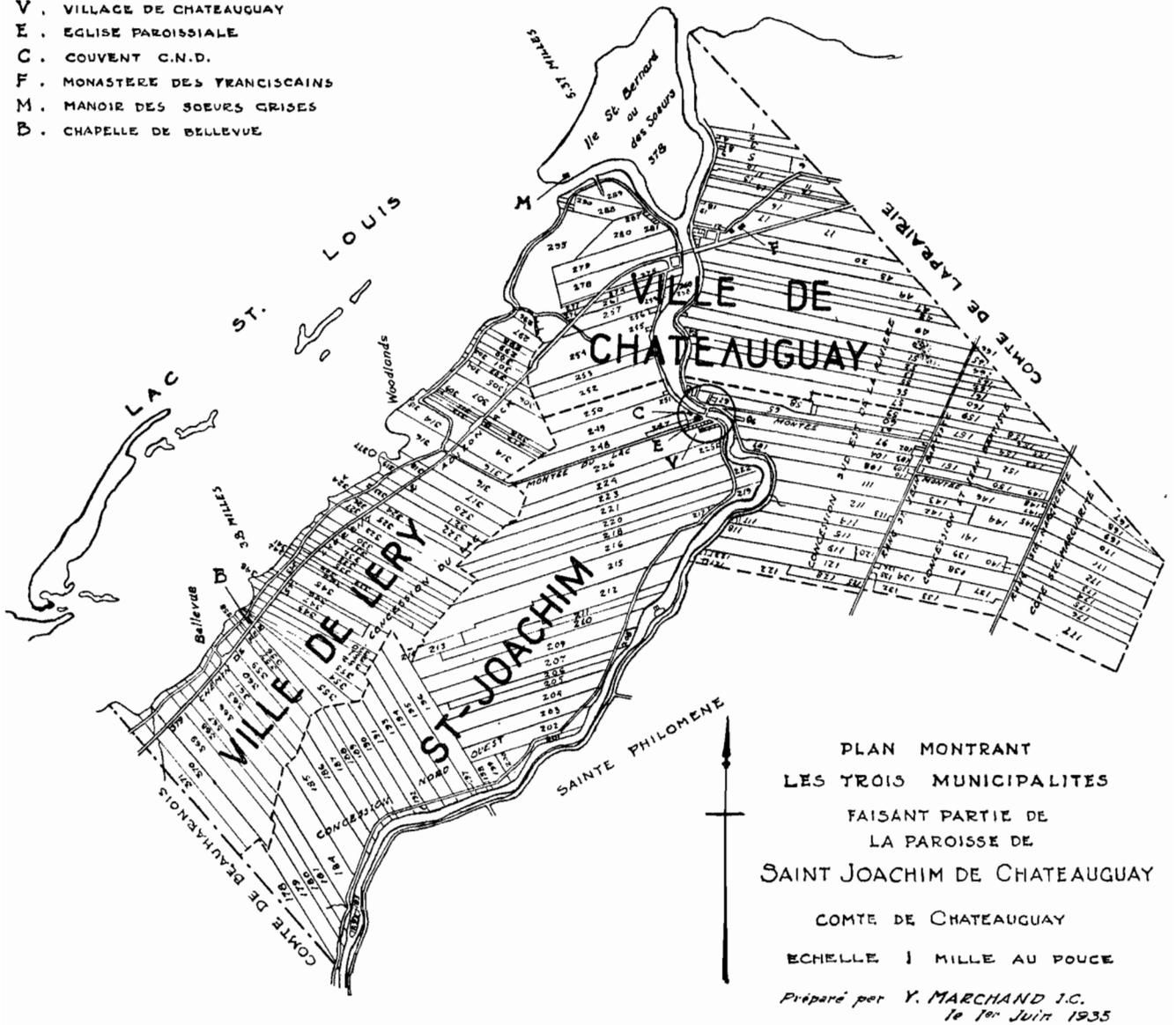
Handwritten text at the top of the page, possibly a header or title, which is mostly illegible due to blurring and low contrast.

Handwritten text at the bottom left of the page, possibly a signature or date.

Handwritten text at the bottom right of the page, possibly a footer or page number.

LEGENDE

- V. VILLAGE DE CHATEAUGUAY
- E. EGLISE PAROISSIALE
- C. COUVENT C.N.D.
- F. MONASTERE DES FRANCISCAINS
- M. MANOIR DES SOEURS GRISES
- B. CHAPELLE DE BELLEVUE



Carte-vue du Chateaugay d'aujourd'hui  
par M. Yvon Marchand, ingénieur civil

YALOWITZ

SECRET  
AT 3-1-1950  
YALOWITZ

SECRET

## Comité des fêtes du deuxième centenaire de Châteauguay

- 
- M. le curé **Nazaire Bourbonnais**, curé de Saint-Joachim de Châteauguay.
- MM. les marguilliers du banc en 1934-1935: **Arthur-Napoléon Laberge**, **Wilfrid Allard**, **Joseph Dupont** et **Joseph Chèvrefils**.
- MM. les députés du comté: l'honorable **Honoré Mercier**, député à la Chambre de Québec, et **Maxime Raymond**, député à la Chambre des Communes à Ottawa.
- MM. les maires des trois municipalités: **Roch Desparois** (Châteauguay), **Charles Laberge** (Ville-de-Châteauguay) et **Georges-Arthur Lapointe** (Ville-de-Léry).
- Pour représenter le village de Châteauguay: MM. le docteur **Zotique Marchand**, **Arthur Laberge** et **Gustave Monat**.
- Pour représenter Ville-de-Châteauguay: MM. **Uldéric Gauthier**, **Ernest J. Hanlon** et **J.-N. Roméo Laberge**.
- Pour représenter Ville-de-Léry: M. **Alphonse Faubert**.
- Pour représenter le rang Saint-Jean-Baptiste: M. **Frédéric Dorais**.
- Pour représenter le rang Sainte-Marguerite: M. **Jacques Bourcier**.
- M. le curé **Bourbonnais** est le président de ce comité, M. l'ingénieur **Yvon Marchand** en est le secrétaire et M. **Arthur Laberge**, le trésorier. M. **René Dupont**, secrétaire suppléant.

---

## ERRATA

- Page 199, 9e ligne: lire Arthur-Napoléon Laberge au lieu de Arthur-Narcisse Laberge.
- Page 207, 2e paragraphe, 5e ligne: lire Arthur Laberge plutôt que Arthur-Narcisse Laberge.
- Page 212, 4e ligne: lire J.-E.-C. Bumbray au lieu de Charles Bumbray.
- Page 213, 3e ligne: lire Arthur-Napoléon Laberge au lieu de Arthur-Narcisse Laberge; également, à la 5e ligne, dans la parenthèse.
- Page 213, avant-dernière ligne: lire Arthur-Napoléon Laberge au lieu de Arthur-Narcisse Laberge.
- Page 213, 2e paragraphe, 2e ligne: lire J.-E.-C. Bumbray au lieu de Charles Bumbray.
- Page 215, dernier paragraphe, 3e ligne: lire Arthur Laberge plutôt que Arthur-Narcisse Laberge.
- Page 216, 3e ligne: lire Arthur Laberge au lieu de Arthur-Narcisse Laberge.
- Page 216, 2e paragraphe, 1ère ligne: lire Arthur-Napoléon Laberge plutôt que Arthur-Narcisse Laberge.
- Page 216, avant-dernier paragraphe, 2e ligne: lire Arthur-Napoléon Laberge au lieu de Arthur-Narcisse Laberge.



## Table des illustrations

---

	Pages
La tour du vieux moulin seigneurial (1686) .....	17
Un contrat signé devant le Père Nau (1738) .....	35
Vue de l'église de 1775-1779 .....	53
La salle municipale (vieux presbytère) .....	71
L'ancien couvent de la Congrégation (1843) .....	89
Vue de la rivière et du pont .....	107
Vue du « manoir » des Soeurs Grises .....	125
Sur les bords de la rivière Châteauguay .....	159
Intérieur de l'église actuelle de Châteauguay .....	193
Chapelle de la desserte de Châteauguay-Bassin .....	210α
Une maison de Bellevue — Villa de l'honorable Honoré Mercier .....	227
Carte-vue du Châteauguay d'aujourd'hui par M. Yvon Marchand .....	237



## Table des matières

---

	Pages
<b>Préface</b> .....	9
Chapitre Premier :	
<b>Les origines de Châteauguay</b> .....	15
Chapitre Deuxième :	
<b>Les premiers cinquante ans de vie paroissiale</b> .....	47
Chapitre Troisième :	
<b>Châteauguay de 1825 à 1855</b> .....	81
Chapitre Quatrième :	
<b>Châteauguay de 1855 à 1892</b> .....	121
Chapitre Cinquième :	
<b>Châteauguay depuis 1892</b> .....	169
Appendice :	
<b>Ville-de-Châteauguay et Ville-de-Léry</b> .....	211
<b>Sommaires des chapitres</b> .....	225
<b>Comité des fêtes du deuxième centenaire de Châteauguay</b> .....	239
<b>Table des illustrations</b> .....	241

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten text, possibly a signature or initials.

Handwritten text, possibly a signature or initials.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

ACHEVÉ D'IMPRIMER ET DE RELIER  
DANS LES ATELIERS DE LA  
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE  
430, RUE SAINT-GABRIEL  
MONTRÉAL  
LE SEPT AOÛT MIL NEUF CENT  
TRENTE-CINQ

Handwritten text at the top of the page, possibly a header or title.

Handwritten text in the upper middle section of the page.

Handwritten text at the bottom of the page, possibly a footer or signature.